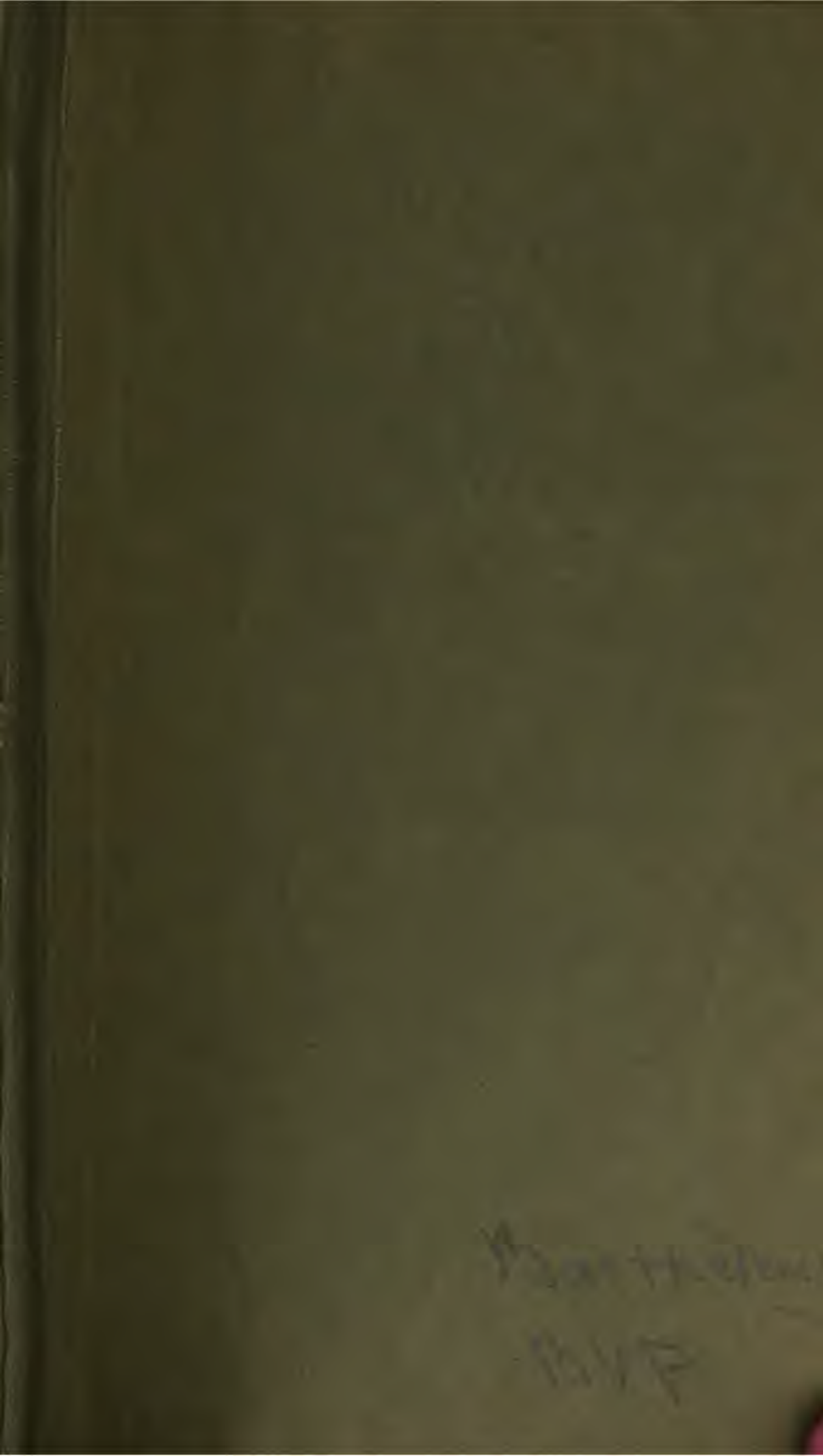
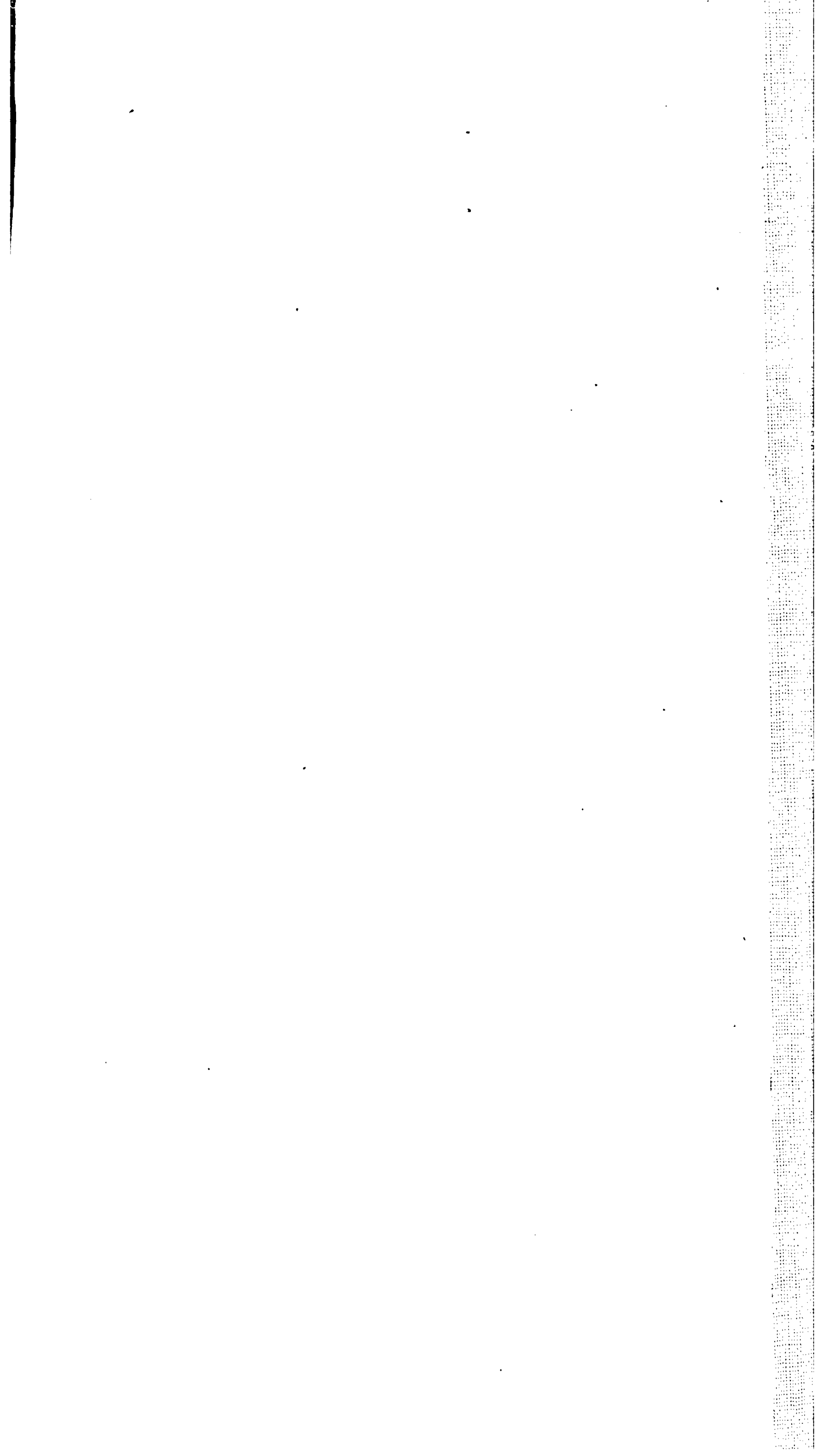
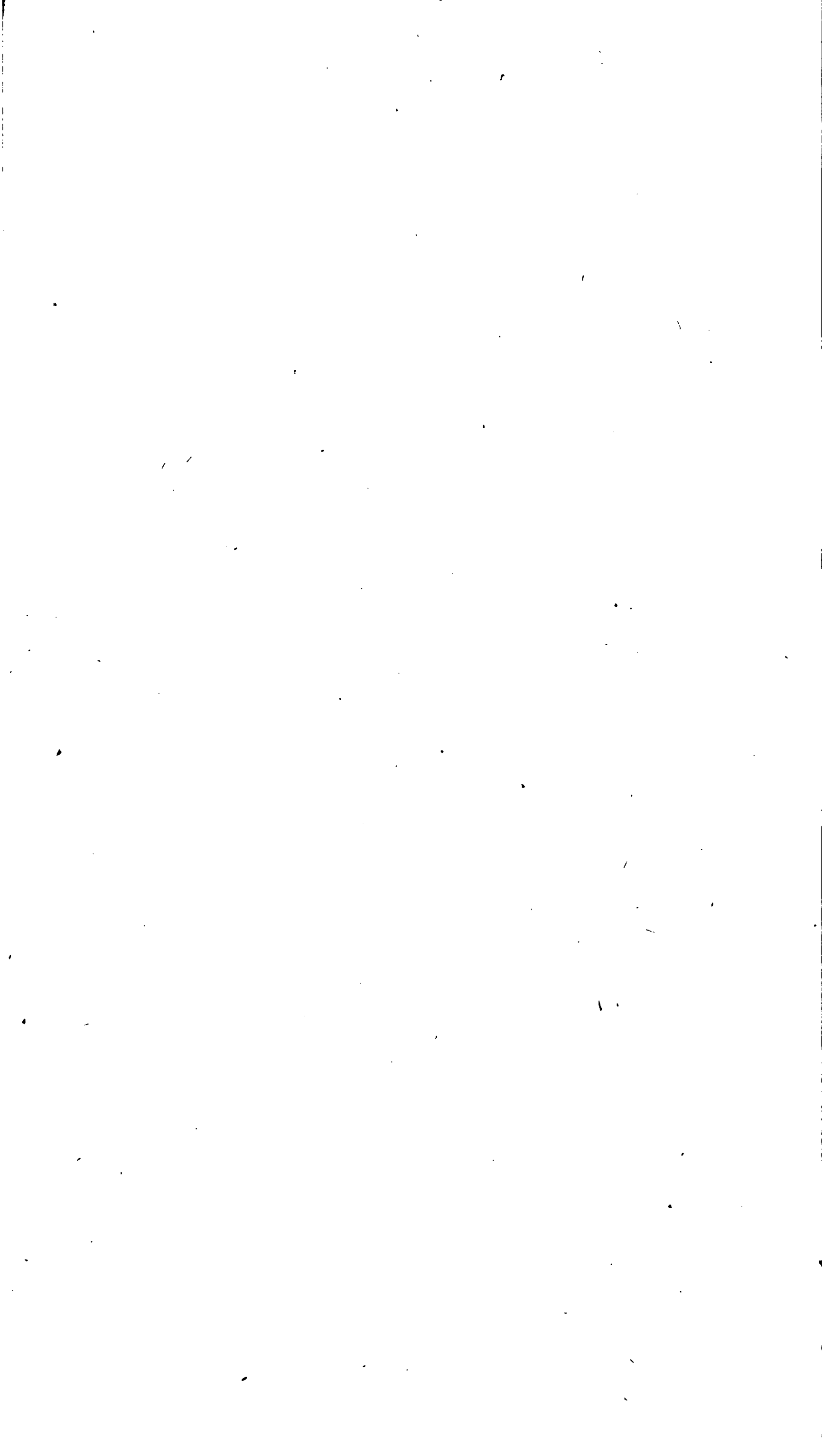






Barthélemy



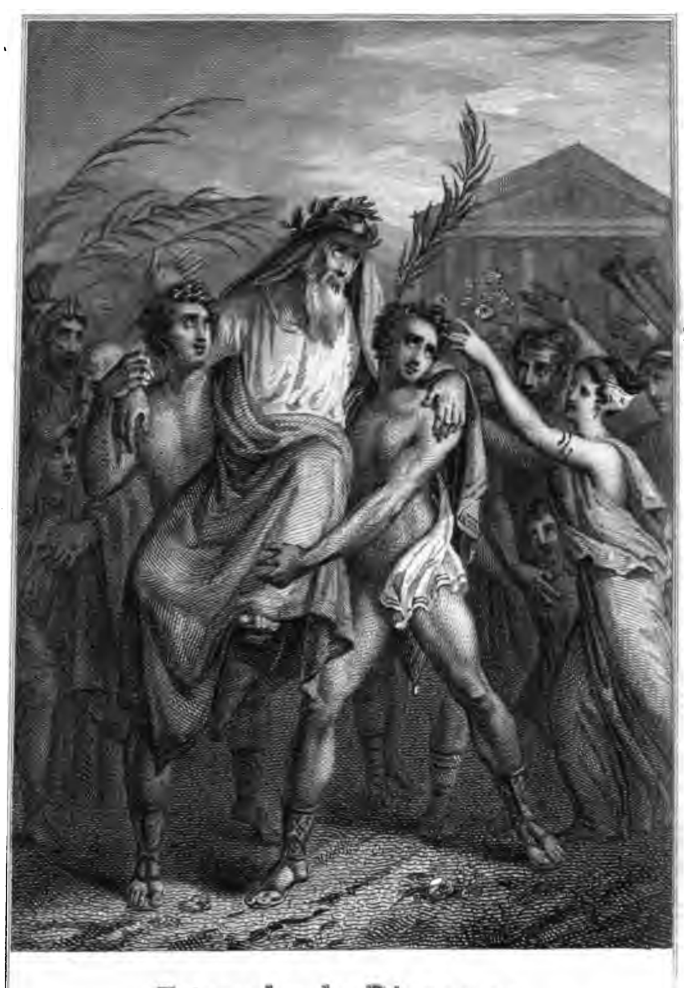
VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE.

TOME III.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.



ANACHARSIS.



Triomphe de Diagoras.

Colin del. Ambroise Tardieu direx. P.re Adam sculp.

Tome 3 Page 461.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE;

PAR L'ABBÉ BARTHELEMY.

Nouvelle Édition,

ORNÉE D'UN PORTRAIT DE L'AUTEUR, DE SIX BELLES FIGURES

Dessinées par Colin, élève de Girodet, gravées par les premiers artistes de Paris,

ET ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS IN-4° OBLONG.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1822.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XXVI.

De l'Éducation des Athéniens.

Les habitans de Mitylène, ayant soumis quelques-uns de leurs alliés qui s'étaient séparés d'eux, leur défendirent de donner la moindre instruction à leurs enfans [1]. Ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour les tenir dans l'asservissement, que de les tenir dans l'ignorance.

L'objet de l'éducation est de procurer au corps la force qu'il doit avoir; à l'âme, la perfection dont elle est susceptible [2]. Elle commence chez les Athéniens à la naissance de l'enfant, et ne finit qu'à sa vingtième année. Cette épreuve n'est

[1] Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 15. — [2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788.

pas trop longue pour former des citoyens; mais elle n'est pas suffisante, par la négligence des parens, qui abandonnent l'espoir de l'état et de leur famille d'abord à des esclaves, ensuite à des maîtres mercenaires.

Les législateurs n'ont pu s'expliquer sur ce sujet que par des lois générales [1] : les philosophes sont entrés dans de plus grands détails; ils ont même porté leurs vues sur les soins qu'exige l'enfance, et sur les attentions quelquefois cruelles de ceux qui l'entourent. En m'occupant de cet objet essentiel, je montrerai les rapports de certaines pratiques avec la religion ou avec le gouvernement : à côté des abus je placerai les conseils des personnes éclairées.

Épicharis, femme d'Apollodore, chez qui j'étais logé, devait bientôt accoucher. Pendant les quarante premiers jours de sa grossesse, il ne lui avait pas été permis de sortir [2]. On lui avait ensuite répété souvent que sa conduite et sa santé pouvant influer sur la constitution de son enfant [3], elle devait user d'une bonne nourriture, et entretenir ses forces par de légères promenades [4].

Parmi plusieurs de ces nations que les Grecs appellent barbares, le jour de la naissance d'un

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788. — [2] Censor. de die nat. cap. 11. — [3] Hippocr. de nat. puer. § 22, t. 1, p. 149. — [4] Plat. ibid. p. 789. Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447.

enfant est un jour de deuil pour sa famille [1]. Assemblée autour de lui, elle le plaint d'avoir reçu le funeste présent de la vie. Ces plaintes effrayantes ne sont que trop conformes aux maximes des sages de la Grèce. Quand on songe, disent-ils, à la destinée qui attend l'homme sur la terre, il faudrait arroser de pleurs son berceau [2].

Cependant, à la naissance du fils d'Apollodore, je vis la tendresse et la joie éclater dans les yeux de tous ses parens; je vis suspendre sur la porte de la maison une couronne d'olivier, symbole de l'agriculture, à laquelle l'homme est destiné. Si ç'avait été une fille, une bandelette de laine, mise à la place de la couronne, aurait désigné l'espèce de travaux dont les femmes doivent s'occuper [3]. Cet usage, qui retrace les mœurs anciennes, annonce à la république qu'elle vient d'acquérir un citoyen. Il annonçait autrefois les devoirs du père et de la mère de famille.

Le père a le droit de condamner ses enfans à la vie ou à la mort. Dès qu'ils sont nés, on les étend à ses pieds. S'il les prend entre ses bras, ils sont sauvés. Quand il n'est pas assez riche pour les élever, ou qu'il désespère de pouvoir corriger

[1] Herodot. lib. 5, cap. 4. Strab. lib. 11, p. 519. Anthol. p. 16. — [2] Euripid. fragm. Cresph. p. 476. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 368. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 48, t. 2, p. 273. — [3] Hesych. in Στεφαν. Ephipp. ap. Athen. lib. 9, p. 370.

en eux certains vices de conformation, il détourne les yeux, et l'on court au loin les exposer ou leur ôter la vie [1]. A Thèbes, les lois défendent cette barbarie [2]; dans presque toute la Grèce elles l'autorisent ou la tolèrent. Des philosophes l'approuvent [3]; d'autres, contredits à la vérité par des moralistes plus rigides [4], ajoutent qu'une mère entourée déjà d'une famille trop nombreuse est en droit de détruire l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Pourquoi des nations éclairées et sensibles outragent-elles ainsi la nature? c'est que chez elles le nombre des citoyens étant fixé par la constitution même, elles ne sont pas jalouses d'augmenter la population; c'est que chez elles encore, tout citoyen étant soldat, la patrie ne prend aucun intérêt au sort d'un homme qui ne lui serait jamais utile, et à qui elle serait souvent nécessaire.

On lava l'enfant avec de l'eau tiède, conformément au conseil d'Hippocrate [5]. Parmi les peuples nommés barbares, on l'aurait plongé dans l'eau froide [6]; ce qui aurait contribué à le fortifier.

[1] Terent. in Heautontim. act. 4, scen. 1. — [2] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 7. — [3] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460. — [4] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 447. Phocylid. poem. admon. v. 172. — [5] Hippocr. de salub. diæt. § 9, t. 1, p. 630. — [6] Aristot. ibid. cap. 17, t. 2, p. 447.

Ensuite on le déposa dans une de ces corbeilles d'osier dont on se sert pour séparer le grain de la paille [1]. C'est le présage d'une grande opulence ou d'une nombreuse postérité.

Autrefois le rang le plus distingué ne dispensait pas une mère de nourrir son enfant; aujourd'hui elle se repose de ce devoir sacré sur une esclave [2]. Cependant, pour corriger le vice de sa naissance, on l'attache à la maison, et la plupart des nourrices deviennent les amies et les confidentes des filles qu'elles ont élevées [3].

Comme les nourrices de Lacédémone sont très-renommées dans la Grèce [4], Apollodore en avait fait venir une à laquelle il confia son fils. En le recevant, elle se garda bien de l'emmaillotter [5] et d'enchaîner ses membres par des machines dont on use en certains pays [6], et qui ne servent souvent qu'à contrarier la nature.

Pour l'accoutumer de bonne heure au froid, elle se contenta de le couvrir de quelques vêtemens légers, pratique recommandée par les philosophes [7], et que je trouve en usage chez les Celtes. C'est encore une de ces nations que les Grecs appellent barbares.

[1] Callim. hymn. in Jov. v. 48. Schol. ibid. Etym. magn. in Λικνον. — [2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 790. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9, t. 2, p. 108. — [3] Eurip. in Hippol. Terent. in Heautontim. Adelph., etc. — [4] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49. — [5] Id. ibid. — [6] Aristot. ibid. — [7] Id. ibid.

Le cinquième jour fut destiné à purifier l'enfant. Une femme le prit entre ses bras, et, suivie de tous ceux de la maison, elle courut à plusieurs reprises autour du feu qui brûlait sur l'autel [1].

Comme beaucoup d'enfans meurent de convulsions d'abord après leur naissance, on attend le septième, et quelquefois le dixième jour, pour leur donner un nom [2]. Apollodore ayant assemblé ses parens, ceux de sa femme et leurs amis [3], dit en leur présence qu'il donnait à son fils le nom de son père Lysis; car, suivant l'usage, l'aîné d'une famille porte le nom de son aïeul [4]. Cette cérémonie fut accompagnée d'un sacrifice et d'un repas. Elle précéda de quelques jours une cérémonie plus sainte, celle de l'initiation aux mystères d'Éleusis. Persuadés qu'elle procure de grands avantages après la mort, les Athéniens se hâtent de la faire recevoir à leurs enfans [5]. Le quarantième jour, Épicharis releva de couches [6]. Ce

[1] Plat. in Theæt. t. 1, p. 160. Harpocr. et Hesych. in Αμφιδρ. Meurs. de puerp. cap. 6. — [2] Eurip. in Electr. v. 1126. Aristoph. in av. v. 494 et 923. Schol. ibid. Demosth. in Bœot. p. 1004. Aristot. hist. animal. lib. 7, cap. 12, t. 1, p. 896. Harpocr. in Εβδομ. — [3] Suid. in Δεκατ. — [4] Isæus, de hæredit. Pyrrh. p. 41. Plat. in Lys. t. 2, p. 205. Demosth. ibid. p. 1005. — [5] Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1, v. 15. Apollod. ap. Donat. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Note de madame Dacier sur la 2e scène du 4e acte du Plutus d'Aristophane. — [6] Censor. de die natal. cap. 11.

fut un jour de fête dans la maison d'Apollodore.

Ces deux époux, après avoir reçu de leurs amis de nouvelles marques d'intérêt, redoublèrent de soins pour l'éducation de leur fils. Leur premier objet fut de lui former un tempérament robuste, et de choisir parmi les pratiques en usage les plus conformes au vœu de la nature et aux lumières de la philosophie. Déidamie (c'était le nom de la nourrice ou gouvernante) écoutait leurs conseils, et les éclairait eux-mêmes de son expérience.

Dans les cinq premières années de l'enfance, la végétation du corps humain est si forte, que, suivant l'opinion de quelques naturalistes, il n'augmente pas du double en hauteur dans les vingt années suivantes [1]. Il a besoin alors de beaucoup de nourriture, de beaucoup d'exercice. La nature l'agite par une inquiétude secrète; et les nourrices sont souvent obligées de le bercer entre leurs bras, et d'ébranler doucement son cerveau par des chants agréables et mélodieux. Il semble qu'une longue habitude les a conduites à regarder la musique et la danse comme les premiers élémens de notre éducation [2]. Ces mouvemens favorisent la digestion, procurent un sommeil paisible, dissipent les terreurs soudaines que

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 788. — [2] Id. ibid. p. 790.

les objets extérieurs produisent sur des organes trop faibles.

Dès que l'enfant put se tenir sur ses jambes, Déidamie le fit marcher, toujours prête à lui tendre une main secourable [1]. Je la vis ensuite mettre dans ses mains de petits instrumens dont le bruit pouvait l'amuser ou le distraire [2] : circonstance que je ne releverais pas, si le plus commode de ces instrumens n'était de l'invention du célèbre philosophe Archytas [3], qui écrivait sur la nature de l'univers, et s'occupait de l'éducation des enfans.

Bientôt des soins plus importans occupèrent Déidamie, et des vues particulières l'écartèrent des règles les plus usitées. Elle accoutuma son élève à ne faire aucune différence entre les alimens qu'on lui présentait [4]. Jamais la force ne fut employée pour empêcher ses pleurs. Ce n'est pas qu'à l'exemple de quelques philosophes [5] elle les regardât comme une espèce d'exercice utile pour les enfans : il lui paraissait plus avantageux de les arrêter dès qu'on en connaissait la cause; de les laisser couler quand on ne pouvait la connaître. Aussi cessa-t-il d'en répandre dès que par ses gestes il put expliquer ses besoins.

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 789. — [2] Etym. magn. et Suid. in Πλαταγ. Anthol. lib. 6, cap. 23, p. 440. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456. — [4] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 49. — [5] Aristot. ibid. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448.

Elle était surtout attentive aux premières impressions qu'il recevrait : impressions quelquefois si fortes et si durables, qu'il en reste pendant toute la vie des traces dans le caractère. Et en effet il est difficile qu'une âme qui dans l'enfance est toujours agitée de vaines frayeurs ne devienne pas de plus en plus susceptible de la lâcheté dont elle a fait l'apprentissage [1]. Déidamie épargnait à son élève tous les sujets de terreur, au lieu de les multiplier par les menaces et par les coups.

Je la vis un jour s'indigner de ce qu'une mère avait dit à son fils que c'était en punition de ses mensonges qu'il avait des boutons au visage [2]. Sur ce que je lui racontai que les Scythes maniaient également bien les armes de la main droite et de la gauche, je vis quelque temps après son jeune élève se servir indifféremment de l'une et de l'autre [3].

Il était sain et robuste; on ne le traitait ni avec cet excès d'indulgence qui rend les enfans difficiles, prompts, impatiens de la moindre contradiction, insupportables aux autres; ni avec cet excès de sévérité qui les rend craintifs, serviles, insupportables à eux-mêmes [4]. On s'opposait à ses goûts sans lui rappeler sa dépendance, et on le punissait de ses fautes sans ajouter l'insulte à

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 791. — [2] Theocr. idyll. 12, v. 23. Schol. ibid. — [3] Plat. ibid. p. 794. — [4] Id. ibid. p. 791.

la correction [1]. Ce qu'Apollodore défendait avec le plus de soin à son fils, c'était de fréquenter les domestiques de sa maison; à ces derniers, de donner à son fils la moindre notion du vice, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples [2].

Suivant le conseil des personnes sages, il ne faut prescrire aux enfans, pendant les cinq premières années, aucun travail qui les applique [3]: leurs jeux doivent seuls les intéresser et les animer. Ce temps accordé à l'accroissement et à l'affermissement du corps, Apollodore le prolongea d'une année en faveur de son fils; et ce ne fut qu'à la fin de la sixième [4] qu'il le mit sous la garde d'un conducteur ou pédagogue. C'était un esclave de confiance [5], chargé de le suivre en tous lieux, et surtout chez les maîtres destinés à lui donner les premiers élémens des sciences.

Avant que de le remettre entre ses mains, il voulut lui assurer l'état de citoyen. J'ai dit plus haut [a] que les Athéniens sont partagés en dix tribus. La tribu se divise en trois confraternités ou curies, la curie en trente classes [6]. Ceux d'une même curie sont censés fraterniser entre eux,

[1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 793. — [2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448. — [3] Id. ibid. — [4] Plat. ibid. p. 794. — [5] Id. in Lys. t. 2, p. 208. — [a] *Voyez* le chapitre XIV de cet ouvrage. — [6] Hesych. Etymol. magn. Harpocr. et Suid. in Γεννητ. Poll. lib. 3, § 52.

parce qu'ils ont des fêtes, des temples, des sacrifices qui leur sont communs. Un Athénien doit être inscrit dans l'une des curies, soit d'abord après sa naissance, soit à l'âge de trois ou quatre ans, rarement après la septième année [1]. Cette cérémonie se fait avec solennité dans la fête des Apaturies, qui tombe au mois pyanepsion, et qui dure trois jours.

Le premier n'est distingué que par des repas qui réunissent les parens dans une même maison, et les membres d'une curie dans un même lieu [2].

Le second est consacré à des actes de religion. Les magistrats offrent des sacrifices en public; et plusieurs Athéniens, revêtus de riches habits, et tenant dans leurs mains des tisons enflammés, marchent à pas précipités autour des autels, chantent des hymnes en l'honneur de Vulcain, et célèbrent le dieu qui introduisit l'usage du feu parmi les mortels [3].

C'est le troisième jour que les enfans entrent dans l'ordre des citoyens. On devait en présenter plusieurs de l'un et de l'autre sexe [4]. Je suivis Apollodore dans une chapelle qui appartenait à sa curie [5]. Là se trouvaient assemblés avec plusieurs de ses parens les principaux de la curie et

[1] Pet. leg. attic. p. 146, etc. — [2] Meurs. Græc. feriat. in Apatur. — [3] Id. ibid. — [4] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107. — [5] Id. ibid. lib. 3, § 52.

de la classe particulière à laquelle il était associé. Il leur présenta son fils avec une brebis qu'on devait immoler. On la pesa; et j'entendis les assistans s'écrier en riant: Moindre! moindre! c'est-à-dire qu'elle n'avait pas le poids fixé par la loi [1]. C'est une plaisanterie qu'on ne se refuse guère dans cette occasion. Pendant que la flamme dévorait une partie de la victime [2], Apollodore s'avança; et, tenant son fils d'une main, il prit les dieux à témoin que cet enfant était né de lui et d'une femme athénienne en légitime mariage [3]. On recueillit les suffrages; et l'enfant aussitôt fut inscrit, sous le nom de Lysis, fils d'Apollodore, dans le registre de la curie, nommé le registre public [4].

Cet acte, qui place un enfant dans une telle tribu, dans une telle curie, dans une telle classe de la curie, est le seul qui constate la légitimité de sa naissance, et lui donne des droits à la succession de ses parens [5]. Lorsque ceux de la curie refusent de l'agréger à leur corps, le père a la liberté de les poursuivre en justice [6].

L'éducation, pour être conforme au génie du gouvernement, doit imprimer dans les cœurs

[1] Harpocr. in Μειον. Suid. in Μειαγ. — [2] Demosth. in Macart. p. 1029. — [3] Isæus, de hæred. Apoll. p. 65; id. de hæred. Cyron. p. 70. — [4] Harpocr. in Κοιν γραμμ. — [5] Demosth. in Bœot. p. 1005. — [6] Id. in Neær. p. 870.

des jeunes citoyens les mêmes sentimens et les mêmes principes. Aussi les anciens législateurs les avaient-ils assujettis à une institution commune [1]. La plupart sont aujourd'hui élevés dans le sein de leur famille; ce qui choque ouvertement l'esprit de la démocratie. Dans l'éducation particulière, un enfant, lâchement abandonné aux flatteries de ses parens et de leurs esclaves, se croit distingué de la foule parce qu'il en est séparé : dans l'éducation commune, l'émulation est plus générale, les états s'égalisent ou se rapprochent. C'est là qu'un jeune homme apprend chaque jour, à chaque instant, que le mérite et les talens peuvent seuls donner une supériorité réelle. Cette question est plus facile à décider qu'une foule d'autres qui partagent inutilement les philosophes.

On demande s'il faut employer plus de soins à cultiver l'esprit qu'à former le cœur; s'il ne faut donner aux enfans que des leçons de vertu, et aucune de relative aux besoins et aux agrémens de la vie; jusqu'à quel point ils doivent être instruits des sciences et des arts [2]. Loin de s'engager dans de pareilles discussions, Apollodore résolut de ne pas s'écarter du système d'éducation établi par les anciens législateurs, et dont la sagesse

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449. — [2] Id. ibid. cap. 2, p. 450.

attire des pays voisins et des peuples éloignés quantité de jeunes élèves [1]; mais il se réserva d'en corriger les abus. Il envoya tous les jours son fils aux écoles. La loi ordonne de les ouvrir au lever du soleil, et de les fermer à son coucher [2]. Son conducteur l'y menait le matin, et allait le prendre le soir [3].

Parmi les instituteurs auxquels on confie la jeunesse d'Athènes, il n'est pas rare de rencontrer des hommes d'un mérite distingué. Tel fut autrefois Damon, qui donna des leçons de musique à Socrate [4], et de politique à Périclès [5]. Tel était de mon temps Philotime. Il avait fréquenté l'école de Platon, et joignait à la connaissance des arts les lumières d'une saine philosophie. Apollodore, qui l'aimait beaucoup, était parvenu à lui faire partager les soins qu'il donnait à l'éducation de son fils.

Ils étaient convenus qu'elle ne roulerait que sur un principe. Le plaisir et la douleur, me dit un jour Philotime, sont comme deux sources abondantes que la nature fait couler sur les hommes, et dans lesquelles ils puisent au hasard le bonheur et le malheur [6]. Ce sont les deux pre-

[1] Æschin. epist. 12, p. 214. — [2] Id. in Tim. p. 261. — [3] Plat. in Lys. t. 2, p. 223. — [4] Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 400. — [5] Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 118. Plut. in Per. t. 1, p. 154. — [6] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 636.

miers sentimens que nous recevons dans notre enfance, et qui, dans un âge plus avancé, dirigent toutes nos actions. Mais il est à craindre que de pareils guides ne nous entraînent dans leurs écarts. Il faut donc que Lysis apprenne de bonne heure à s'en défier; qu'il ne contracte dans ses premières années aucune habitude que la raison ne puisse justifier un jour; et qu'ainsi les exemples, les conversations, les sciences, les exercices du corps, tout concoure à lui faire aimer et haïr dès à présent ce qu'il devra aimer et haïr toute sa vie [1].

Le cours des études comprend la musique et la gymnastique [2], c'est-à-dire tout ce qui a rapport aux exercices de l'esprit et à ceux du corps. Dans cette division, le mot *musique* est pris dans une acception très-étendue.

Connaître la forme et la valeur des lettres, les tracer avec élégance et facilité [3], donner aux syllabes le mouvement et les intonations qui leur conviennent, tels furent les premiers travaux du jeune Lysis. Il allait tous les jours chez un grammatiste, dont la maison, située auprès du temple de Thésée, dans un quartier fréquenté, attirait beaucoup de disciples [4]. Tous les soirs il racon-

[1] Plat. de leg. lib. 2, p. 653. Aristot. de mor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 20. — [2] Plat. in Protag. t. 1, p. 325, etc.; id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 412. — [3] Lucian. de gymnas. t. 2, p. 902. — [4] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 114. Demosth. de cor. p. 494 et 515.

tait à ses parens l'histoire de ses progrès. Je le voyais, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avait figurées sur des tablettes [1]. On lui recommandait d'observer exactement la ponctuation, en attendant qu'on pût lui en donner des règles [2].

Il lisait souvent les fables d'Ésope [3]; souvent il récitait les vers qu'il savait par cœur. En effet, pour exercer la mémoire de leurs élèves, les professeurs de grammaire leur font apprendre des morceaux tirés d'Homère, d'Hésiode et des poëtes lyriques [4]. Mais, disent les philosophes, rien n'est si contraire à l'objet de l'institution : comme les poëtes attribuent des passions aux dieux, et justifient celles des hommes, les enfans se familiarisent avec le vice avant de le connaître. Aussi a-t-on formé pour leur usage des recueils de pièces choisies dont la morale est pure [5]; et c'est un de ces recueils que le maître de Lysis avait mis entre ses mains. Il y joignit ensuite le dénombrement des troupes qui allèrent au siège de Troie, tel qu'on le trouve dans l'Iliade [6]. Quelques législa-

[1] Plat. in Charmid. t. 2, p. 159. Quintil. lib. 1, cap. 1, p. 13. — [2] Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 589. — [3] Aristoph. in pac. v. 128; id. in av. v. 471. Aristot. ap. Schol. Aristoph. ibid. — [4] Plat. in Protag. t. 1, p. 325; id. de rep. lib. 2, p. 377. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 902. — [5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 811. — [6] Homer. iliad. lib. 2.

teurs ont ordonné que, dans les écoles, on accoutumât les enfans à le réciter, parce qu'il contient les noms des villes et des maisons les plus anciennes de la Grèce [1].

Dans les commencemens, lorsque Lysis parlait, qu'il lisait, ou qu'il déclamait quelque ouvrage, j'étais surpris de l'extrême importance qu'on mettait à diriger sa voix, tantôt pour en varier les inflexions, tantôt pour l'arrêter sur une syllabe, ou la précipiter sur une autre. Philotime, à qui je témoignai ma surprise, la dissipa de cette manière :

Nos premiers législateurs comprirent aisément que c'était par l'imagination qu'il fallait parler aux Grecs, et que la vertu se persuadait mieux par le sentiment que par les préceptes. Ils nous annoncèrent des vérités parées des charmes de la poésie et de la musique. Nous apprenions nos devoirs dans les amusemens de notre enfance : nous chantions les bienfaits des dieux, les vertus des héros. Nos mœurs s'adoucirent à force de séductions; et nous pouvons nous glorifier aujourd'hui de ce que les Grâces elles-mêmes ont pris soin de nous former.

La langue que nous parlons paraît être leur ouvrage. Quelle douceur! quelle richesse! quelle harmonie! Fidèle interprète de l'esprit et du

[1] Eustath. in iliad. 2, t. 1, p. 263.

cœur, en même temps que, par l'abondance et la hardiesse de ses expressions, elle suffit à presque toutes nos idées, et sait au besoin les revêtir de couleurs brillantes, sa mélodie fait couler la persuasion dans nos âmes. Je veux moins vous expliquer cet effet que vous le laisser entrevoir.

Nous remarquons dans cette langue trois propriétés essentielles, la résonnance, l'intonation, le mouvement [1].

Chaque lettre, ou séparément, ou jointe avec une autre lettre, fait entendre un son; et ces sons diffèrent par la douceur et la dureté, la force et la faiblesse, l'éclat et l'obscurité. J'indique à Lysis ceux qui flattent l'oreille et ceux qui l'offensent [2] : je lui fais observer qu'un son ouvert, plein, volumineux, produit plus d'effet qu'un son qui vient expirer sur les lèvres ou se briser contre les dents; et qu'il est une lettre dont le fréquent retour opère un sifflement si désagréable, qu'on a vu des auteurs la bannir avec sévérité de leurs ouvrages [3].

Vous êtes étonné de cette espèce de mélodie qui parmi nous anime non-seulement la déclamation, mais encore la conversation familière.

[1] Aristot. de poet. cap. 20, t. 2, p. 667. — [2] Plat. in Theæt. t. 1, p. 203; id. in Cratyl. ibid. p. 224. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 12, t. 5, p. 65. — [3] Id. ibid. cap. 14, t. 5, p. 80. Athen. lib. 10, cap. 21, p. 455. Eustath. in iliad. 10, p. 813.

Vous la retrouverez chez presque tous les peuples du midi. Leur langue, ainsi que la nôtre, est dirigée par des accens qui sont inhérens à chaque mot, et qui donnent à la voix des inflexions d'autant plus fréquentes que les peuples sont plus sensibles, d'autant plus fortes qu'ils sont moins éclairés. Je crois même qu'anciennement les Grecs avaient non-seulement plus d'aspirations, mais encore plus d'écarts dans leur intonation que nous n'en avons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, parmi nous la voix s'élève et s'abaisse quelquefois jusqu'à l'intervalle d'une quinte, tantôt sur deux syllabes, tantôt sur la même [1]. Plus souvent elle parcourt des espaces moindres [2], les uns très-marqués, les autres à peine sensibles, ou même inappréciables. Dans l'écriture, les accens se trouvant attachés aux mots [3], Lysis distingue sans peine les syllabes sur lesquelles la voix doit monter ou descendre; mais comme les degrés précis d'élévation et d'abaissement ne peuvent être déterminés par des signes, je l'accoutume à prendre les inflexions les plus convenables au sujet et aux circonstances [4]. Vous avez dû vous apercevoir que son intonation acquiert de jour

[1] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 11, t. 5, p. 58. — [2] Sim. Bircov. not. in Dionys. p. 8. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 32, p. 439. — [3] Aristot. de soph. elench. t. 1, p. 284. — [4] Id. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

en jour de nouveaux agrémens, parce qu'elle devient plus juste et plus variée.

La durée des syllabes se mesure par un certain intervalle de temps. Les unes se traînent avec plus ou moins de lenteur, les autres s'empressent de courir avec plus ou moins de vitesse [1]. Réunissez plusieurs syllabes brèves, vous serez malgré vous entraîné par la rapidité de la diction; substituez-leur des syllabes longues, vous serez arrêté par sa pesanteur : combinez-les entre elles suivant les rapports de leur durée, vous verrez votre style obéir à tous les mouvemens de votre âme, et figurer toutes les impressions que je dois partager avec elle. Voilà ce qui constitue ce rhythme, cette cadence [2] à laquelle on ne peut donner atteinte sans révolter l'oreille; et c'est ainsi que des variétés que la nature, les passions et l'art ont mises dans l'exercice de la voix, il résulte des sons plus ou moins agréables, plus ou moins éclatans, plus ou moins rapides.

Quand Lysis sera plus avancé, je lui montrerai que le meilleur moyen de les assortir est de les contraster; parce que le contraste, d'où naît l'équilibre, est, dans toute la nature et principalement dans les arts imitatifs, la première source de l'ordre et de la beauté. Je lui montrerai par

[1] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 15, t. 5, p. 85. — [2] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 424. Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.

quel heureux balancement on peut les affaiblir et les fortifier. A l'appui des règles viendront les exemples. Il distinguera dans les ouvrages de Thucydide une mélodie austère, imposante, pleine de noblesse, mais la plupart du temps dénuée d'aménité; dans ceux de Xénophon, une suite d'accords dont la douceur et la mollesse caractérisent les Grâces qui l'inspirent [1]; dans ceux d'Homère, une ordonnance toujours savante, toujours variée [2]. Voyez, lorsque ce poëte parle de Pénélope, comme les sons les plus doux et les plus brillans se réunissent pour déployer l'harmonie et la lumière de la beauté [3]. Faut-il représenter le bruit des flots qui se brisent contre le rivage, son expression se prolonge et mugit avec éclat. Veut-il peindre les tourmens de Sisyphe, éternellement occupé à pousser un rocher sur le haut d'une montagne d'où il retombe aussitôt, son style, après une marche lente, pesante, fatigante, court et se précipite comme un torrent [4]. C'est ainsi que, sous la plume du plus harmonieux des poëtes, les sons deviennent des couleurs, et les images des vérités.

Nous n'enseignons point à nos élèves les langues étrangères, soit par mépris pour les autres

[1] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 10, t. 5, p. 52. — [2] Id. ibid. cap. 15, p. 90. — [3] Id. ibid. cap. 16, p. 97. — [4] Id. ibid. cap. 20, p. 139, etc.

nations, soit parce qu'ils n'ont pas trop de temps pour apprendre la nôtre. Lysis connaît les propriétés des élémens qui la composent. Ses organes flexibles saisissent avec facilité les nuances qu'une oreille exercée remarque dans la nature des sons, dans leur durée, dans les différens degrés de leur élévation et de leur renflement [1].

Ces notions, qui n'ont encore été recueillies dans aucun ouvrage, vous paraîtront peut-être frivoles. Elles le seraient en effet, si, forcés de plaire aux hommes pour les émouvoir, nous n'étions souvent obligés de préférer le style à la pensée, et l'harmonie à l'expression [2]. Mais elles sont nécessaires dans un gouvernement où le talent de la parole reçoit un prix infini des qualités accessoires qui l'accompagnent; chez un peuple surtout dont l'esprit est très-léger et les sens très-délicats, qui pardonne quelquefois à l'orateur de s'opposer à ses volontés, et jamais d'insulter son oreille [3]. De là les épreuves incroyables auxquelles se sont soumis certains orateurs pour rectifier leur organe; de là leurs efforts pour distribuer dans leurs paroles la mélodie et la cadence, qui préparent la persuasion; de là

[1] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583. — [2] Id. ibid. p. 584. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 20, t. 5, p. 139, etc. — [3] Demosth. de coron. p. 481. Ulpian. ibid. p. 529. Cicer. orat. cap. 8 et 9, t. 1, p. 425. Suid. in Θεριω.

résultent enfin ces charmes inexprimables, cette douceur ravissante que la langue grecque reçoit dans la bouche des Athéniens [1]. La grammaire, envisagée sous ce point de vue, a tant de rapports avec la musique, que le même instituteur est communément chargé d'enseigner à ses élèves les élémens de l'une et de l'autre [2].

Je rendrai compte dans une autre occasion des entretiens que j'eus avec Philotime au sujet de la musique. J'assistais quelquefois aux leçons qu'il en donnait à son élève. Lysis apprit à chanter avec goût en s'accompagnant de la lyre. On éloigna de lui les instrumens qui agitent l'âme avec violence, ou qui ne servent qu'à l'amollir [3]. La flûte, qui excite et apaise tour à tour les passions, lui fut interdite. Il n'y a pas long-temps qu'elle faisait les délices des Athéniens les plus distingués. Alcibiade, encore enfant, essaya d'en jouer; mais, comme les efforts qu'il faisait pour en tirer des sons altéraient la douceur et la régularité de ses traits, il mit sa flûte en mille morceaux [4]. Dès ce moment, la jeunesse d'Athènes regarda le jeu de cet instrument comme un exercice ignoble, et l'abandonna aux musiciens de profession.

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. Cicer. ibid. lib. 3, cap. 11, t. 1, p. 290. — [2] Quintil. instit. lib. 1, cap. 10, p. 69. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 457. — [4] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 106. Aul. Gell. lib. 15, cap. 17.

Ce fut vers ce temps-là que je partis pour l'Égypte : avant mon départ, je priai Philotime de mettre par écrit les suites de cette éducation, et c'est d'après son journal que je vais en continuer l'histoire.

Lysis passa successivement sous différens maîtres. Il apprit à la fois l'arithmétique par principes et en se jouant : car, pour en faciliter l'étude aux enfans, on les accoutume tantôt à partager entre eux, selon qu'ils sont en plus grand ou en plus petit nombre, une certaine quantité de pommes et de couronnes ; tantôt à se mêler, dans leurs exercices, suivant des combinaisons données, de manière que le même occupe chaque place à son tour [a] [1]. Apollodore ne voulut pas que son fils connût ni ces prétendues propriétés que les Pythagoriciens attribuent aux nombres, ni l'application qu'un intérêt sordide peut faire du calcul aux opérations du commerce [2]. Il estimait l'arithmétique, parce qu'entre autres avantages, elle augmente la sagacité de l'esprit, et le prépare à la connaissance de la géométrie et de l'astronomie [3].

Lysis prit une teinture de ces deux sciences.

[a] *Voyez* la note I à la fin du volume. — [1] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819. — [2] Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 525. — [3] Id. in Theæt. t. 1, p. 145 ; id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526 ; id. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.

Avec le secours de la première, placé un jour à la tête des armées, il pourrait plus aisément assedir un camp, presser un siége, ranger des troupes en bataille, les faire rapidement mouvoir dans une marche ou dans une action [1]. La seconde devait le garantir des frayeurs que les éclipses et les phénomènes extraordinaires inspiraient il n'y a pas long-temps aux soldats [2].

Apollodore se rendit une fois chez un des professeurs de son fils. Il y trouva des instrumens de mathématiques, des sphères, des globes [3], et des tables où l'on avait tracé les limites des différens empires et la position des villes les plus célèbres [4]. Comme il avait appris que son fils parlait souvent à ses amis d'un bien que sa maison possédait dans le canton de Céphissie, il saisit cette occasion pour lui donner la même leçon qu'Alcibiade avait recue de Socrate [5]. Montrez-moi sur cette carte de la terre, lui dit-il, où sont l'Europe, la Grèce, l'Attique. Lysis satisfit à ces questions; mais Apollodore ayant ensuite demandé où était le bourg de Céphissie, son fils répondit en rougissant qu'il ne l'avait pas trouvé. Ses amis sourirent, et depuis il ne parla plus des possessions de son père.

[1] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 526. — [2] Thucyd. lib. 7, cap. 50. — [3] Aristoph. in nub. v. 201, etc. — [4] Herodot. lib. 5, cap. 49. Diog. Laert. lib. 5, § 51. — [5] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 28.

Il brûlait du désir de s'instruire; mais Apollodore ne perdait pas de vue cette maxime d'un roi de Lacédémone : qu'il ne faut enseigner aux enfans que ce qui pourra leur être utile dans la suite [1]; ni cette autre maxime : que l'ignorance est préférable à une multitude de connaissances confusément entassées dans l'esprit [2].

En même temps Lysis apprenait à traverser les rivières à la nage et à dompter un cheval [3]. La danse réglait ses pas, et donnait de la grâce à tous ses mouvemens. Il se rendait assidûment au gymnase du Lycée. Les enfans commencent leurs exercices de très-bonne heure [4], quelquefois même à l'âge de sept ans [5]; ils les continuent jusqu'à celui de vingt. On les accoutume d'abord à supporter le froid, le chaud, toutes les intempéries des saisons [6]; ensuite à pousser des balles de différentes grosseurs, à se les renvoyer mutuellement. Ce jeu et d'autres semblables ne sont que les préludes des épreuves laborieuses qu'on leur fait subir à mesure que leurs forces augmentent. Ils courent sur un sable profond, lancent des javelots, sautent au delà d'un fossé ou d'une borne, tenant dans leurs mains des

[1] Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 224. — [2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 819. — [3] Pet. leg. attic. p. 162. — [4] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 898. — [5] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. — [6] Lucian. ibid.

masses de plomb, jetant en l'air ou devant eux des palets de pierre ou de bronze [1]. Ils fournissent en courant une ou plusieurs fois la carrière du stade, souvent couverts d'armes pesantes. Ce qui les occupe le plus, c'est la lutte, le pugilat, et les divers combats que je décrirai en parlant des jeux olympiques. Lysis, qui s'y livrait avec passion, était obligé d'en user sobrement, et d'en corriger les effets par les exercices de l'esprit, auxquels son père le ramenait sans cesse.

Le soir, de retour à la maison, tantôt il s'accompagnait de la lyre [2], tantôt il s'occupait à dessiner : car, depuis quelques années, l'usage s'est introduit presque partout de faire apprendre le dessin aux enfans de condition libre [3]. Souvent il lisait en présence de son père et de sa mère les livres qui pouvaient l'instruire ou l'amuser. Apollodore remplissait auprès de lui les fonctions de ces grammairiens qui, sous le nom de critiques [4], enseignent à résoudre les difficultés que présente le texte d'un auteur; Épicharis, celles d'une femme de goût, qui en sait apprécier les beautés. Lysis demandait un jour comment on jugeait du mérite d'un livre. Aristote, qui se

[1] Lucian. de gymn. t. 2, p. 909. — [2] Plat. in Lys. t. 2, p. 209. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 450. Plin. lib. 35, t. 2, p. 694. — [4] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Strab. ap. Eustath. t. 1, p. 285.

trouva présent, répondit : « Si l'auteur dit tout « ce qu'il faut, s'il ne dit que ce qu'il faut, s'il le « dit comme il faut [1]. »

Ses parens le formaient à cette politesse noble dont ils étaient les modèles : désir de plaire, facilité dans le commerce de la vie, égalité dans le caractère, attention à céder sa place aux personnes âgées [2], décence dans le maintien, dans l'extérieur, dans les expressions, dans les manières [3]; tout était prescrit sans contrainte, exécuté sans effort.

Son père le menait souvent à la chasse des bêtes à quatre pieds, parce qu'elle est l'image de la guerre [4]; quelquefois à celle des oiseaux, mais toujours sur des terres incultes, pour ne pas détruire les espérances du laboureur [5].

On commença de bonne heure à le conduire au théâtre [6]. Dans la suite, il se distingua plus d'une fois aux fêtes solennelles, dans les chœurs de musique et de danse. Il figurait aussi dans ces jeux publics où l'on admet les courses de chevaux : il y remporta souvent la victoire; mais on ne le vit jamais, à l'exemple de quelques jeunes

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 22; id. de rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583. — [2] Id. de mor. lib. 9, cap. 2, t. 2, p. 118. — [3] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 24, 27, etc. Aristot. de rep. t. 2, lib. 7, cap. 17, p. 448. — [4] Xenoph. de venat. p. 974 et 995. — [5] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 824. — [6] Theophr. charact. cap. 9.

gens, se tenir debout sur un cheval, lancer des traits, et se donner en spectacle par des tours d'adresse [1].

Il prit quelques leçons d'un maître d'armes [2]; il s'instruisit de la tactique [3]; mais il ne fréquenta point ces professeurs ignorans chez qui les jeunes gens vont apprendre à commander les armées [4].

Ces différens exercices avaient presque tous rapport à l'art militaire. Mais s'il devait défendre sa patrie, il devait aussi l'éclairer. La logique, la rhétorique, la morale, l'histoire, le droit civil, la politique, l'occupèrent successivement.

Des maîtres mercenaires se chargent de les enseigner, et mettent leurs leçons à très-haut prix. On raconte ce trait d'Aristippe. Un Athénien le pria d'achever l'éducation de son fils. Aristippe demanda mille drachmes [a]. « Mais, répondit le « père, j'aurais un esclave pour une pareille « somme. — Vous en auriez deux, reprit le phi- « losophe : votre fils d'abord, ensuite l'esclave « que vous placeriez auprès de lui [5]. »

Autrefois les sophistes se rendaient en foule dans cette ville; ils dressaient la jeunesse athénienne à disserter superficiellement sur toutes les matières. Quoique leur nombre soit diminué,

[1] Plat. in Men. t. 2, p. 93. — [2] Id. in Lach. t. 2, p. 182. — [3] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. — [4] Plat. in Euthyd. t. 1, p. [illegible]7. — [a] Neuf cents livres. — [5] Plut. de lib. educ. t. 2, p. 4.

on en voit encore qui, entourés de leurs disciples, font retentir de leurs clameurs et de leurs disputes les salles du gymnase. Lysis assistait rarement à ces combats. Des instituteurs plus éclairés lui donnaient des leçons; et des esprits du premier ordre, des conseils. Ces derniers étaient Platon, Isocrate, Aristote, tous trois amis d'Apollodore.

La logique prêta de nouvelles forces, et la rhéthorique de nouveaux charmes à sa raison. Mais on l'avertit que l'une et l'autre, destinées au triomphe de la vérité, ne servaient souvent qu'à celui du mensonge. Comme un orateur ne doit pas trop négliger les qualités extérieures, on le mit pendant quelque temps sous les yeux d'un acteur habile, qui prit soin de diriger sa voix et ses gestes [1].

L'histoire de la Grèce l'éclaira sur les prétentions et sur les fautes des peuples qui l'habitent. Il suivit le barreau, en attendant qu'il pût, à l'exemple de Thémistocle et d'autres grands hommes, y défendre la cause de l'innocence [2].

Un des principaux objets de l'éducation est de former le cœur d'un enfant. Pendant qu'elle dure [3], les parens, le gouverneur, les domestiques, les maîtres, le fatiguent de maximes communes, dont ils affaiblissent l'impression par leurs exem-

[1] Plut. in Demosth. t. 1, p. 839. — [2] Nep. in Themist. cap. 1. — [3] Plat. in Protag. t. 1, p. 325.

ples : souvent même les menaces et les coups indiscrètement employés lui donnent de l'éloignement pour des vérités qu'il devrait aimer. L'étude de la morale ne coûta jamais de larmes à Lysis. Son père avait mis auprès de lui des gens qui l'instruisaient par leur conduite, et non par des remontrances importunes. Pendant son enfance, il l'avertissait de ses fautes avec douceur; quand sa raison fut plus formée, il lui faisait entrevoir qu'elles étaient contraires à ses intérêts.

Il était très-difficile dans le choix des livres qui traitent de la morale, parce que leurs auteurs, pour la plupart, sont mal affermis dans leurs principes, ou n'ont que de fausses idées de nos devoirs. Un jour Isocrate nous lut une lettre qu'il avait autrefois adressée à Démonicus [a]. C'était un jeune homme qui vivait à la cour du roi de Chypre [1]. La lettre, pleine d'esprit, mais surchargée d'antithèses, contenait des règles de mœurs et de conduite rédigées en forme de maximes, et relatives aux différentes circonstances de la vie. J'en citerai quelques traits.

« Soyez envers vos parens comme vous vou-
« driez que vos enfans fussent un jour à votre
« égard [2]. Dans vos actions les plus secrètes, figu-
« rez-vous que vous avez tout le monde pour

[a] *Voyez* la note II à la fin du volume. — [1] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 15. — [2] Id. ibid. p. 23.

« témoin. N'espérez pas que des actions répré-
« hensibles puissent rester dans l'oubli : vous
« pourrez peut-être les cacher aux autres, mais
« jamais à vous-même [1]. Dépensez votre loisir à
« écouter les discours des sages [2]. Délibérez len-
« tement, exécutez promptement [3]. Soulagez la
« vertu malheureuse : les bienfaits bien appliqués
« sont le trésor de l'honnête homme [4]. Quand
« vous serez revêtu de quelque charge importante,
« n'employez jamais de malhonnêtes gens ; quand
« vous la quitterez, que ce soit avec plus de gloire
« que de richesses [5]. »

Cet ouvrage était écrit avec la profusion et l'élégance qu'on aperçoit dans tous ceux d'Isocrate. On en félicita l'auteur ; et quand il fut sorti, Apollodore, adressant la parole à son fils : Je me suis aperçu, lui dit-il, du plaisir que vous a fait cette lecture. Je n'en suis pas surpris ; elle a réveillé en vous des sentimens précieux à votre cœur, et l'on aime à retrouver ses amis partout. Mais avez-vous pris garde à l'endroit que je l'ai prié de répéter, et qui prescrit à Démonicus la conduite qu'il doit tenir à la cour de Chypre ? Je le sais par cœur, répondit Lysis. « Conformez-
« vous aux inclinations du prince. En paraissant
« les approuver, vous n'en aurez que plus de crédit

[1] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 25. — [2] Id. ibid. p. 26. — [3] Id. ibid. p. 37. — [4] Id. ibid. p. 33. — [5] Id. ibid. p. 39.

« auprès de lui, plus de considération parmi le « peuple. Obéissez à ses lois, et regardez son « exemple comme la première de toutes [1]. »

Quelle étrange leçon dans la bouche d'un républicain! reprit Apollodore; et comment l'accorder avec le conseil que l'auteur avait donné à Démonicus de détester les flatteurs [2]? C'est qu'Isocrate n'a sur la morale qu'une doctrine d'emprunt, et qu'il en parle plutôt en rhéteur qu'en philosophe. D'ailleurs, est-ce par des préceptes si vagues qu'on éclaire l'esprit? Les mots de sagesse, de justice, de tempérance, d'honnêteté, et beaucoup d'autres qui, pendant cette lecture, ont souvent frappé vos oreilles, ces mots que tant de gens se contentent de retenir et de proférer au hasard [3], croyez-vous que Démonicus fût en état de les entendre? Vous-même, en avez-vous une notion exacte? Savez-vous que le plus grand danger des préjugés et des vices est de se déguiser sous le masque des vérités et des vertus, et qu'il est très-difficile de suivre la voix d'un guide fidèle, lorsqu'elle est étouffée par celle d'une foule d'imposteurs qui marchent à ses côtés et qui imitent ses accens?

Je n'ai fait aucun effort jusqu'à présent pour vous affermir dans la vertu : je me suis contenté

[1] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 39. — [2] Id. ibid. p. 34. — [3] Plat. in Phædr. t. 3, p. 363.

de vous en faire pratiquer les actes. Il fallait disposer votre âme, comme on prépare une terre avant que d'y jeter la semence destinée à l'enrichir [1]. Vous devez aujourd'hui me demander compte des sacrifices que j'ai quelquefois exigés de vous, et vous mettre en état de justifier ceux que vous ferez un jour.

Quelques jours après, Aristote eut la complaisance d'apporter plusieurs ouvrages qu'il avait ébauchés ou finis, et dont la plupart traitaient de la science des mœurs [2]. Il les éclaircissait en les lisant. Je vais tâcher d'exposer ses principes.

Tous les genres de vie, toutes nos actions se proposent une fin particulière, et toutes ces fins tendent à un but général, qui est le bonheur [3]. Ce n'est pas dans la fin, mais dans le choix des moyens que nous nous trompons [4]. Combien de fois les honneurs, les richesses, le pouvoir, la beauté, nous ont été plus funestes qu'utiles [5]! Combien de fois l'expérience nous a-t-elle appris que la maladie et la pauvreté ne sont pas nuisibles par elles-mêmes [6]! Ainsi, par la fausse idée que nous avons des biens ou des maux, autant que par l'inconstance de notre volonté [7],

[1] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 141. — [2] Id. ibid. p. 3; id. magn. moral. p. 145; id. eudem. p. 195. — [3] Id. de mor. lib. 1, cap. 1 et 2. — [4] Id. magn. moral. ibid. cap. 19, t. 2, p. 158. — [5] Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 290. — [6] Id. de mor. lib. 3, cap. 9, p. 36. — [7] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 12, p. 155.

nous agissons presque toujours sans savoir précisément ce qu'il faut désirer et ce qu'il faut craindre [1].

Distinguer les vrais biens des biens apparens [2], tel est l'objet de la morale, qui malheureusement ne procède pas comme les sciences bornées à la théorie. Dans ces dernières, l'esprit voit sans peine les conséquences émaner de leurs principes [3]. Mais quand il est question d'agir, il doit hésiter, délibérer, choisir, se garantir surtout des illusions qui viennent du dehors, et de celles qui s'élèvent du fond de nos cœurs. Voulez-vous éclairer ses jugemens, rentrez en vous-même, et prenez une juste idée de vos passions, de vos vertus et de vos vices.

L'âme, ce principe qui, entre autres facultés, a celle de connaître, conjecturer et délibérer, de sentir, désirer et craindre [4]; l'âme, indivisible peut-être en elle-même, est, relativement à ses diverses opérations, comme divisée en deux parties principales : l'une possède la raison et les vertus de l'esprit, l'autre; qui doit être gouvernée par la première, est le séjour des vertus morales [5].

[1] Aristot. eudem. lib. 1, cap. 5, p. 197, etc. — [2] Id. de mor. lib. 3, cap. 6, p. 33. — [3] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 18, p. 158. — [4] Id. de anim. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 629. — [5] Id. de mor. lib. 1, cap. 13, p. 16; id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, p. 151, cap. 35, p. 169; id. eudem. lib. 2, cap. 1, p. 204.

Dans la première résident l'intelligence, la sagesse et la science, qui ne s'occupent que des choses intellectuelles et invariables; la prudence, le jugement et l'opinion, dont les objets tombent sous les sens et varient sans cesse; la sagacité, la mémoire, et d'autres qualités que je passe sous silence [1].

L'intelligence, simple perception de l'âme [a], se borne à contempler l'essence et les principes éternels des choses : la sagesse médite non-seulement sur les principes, mais encore sur les conséquences qui en dérivent; elle participe de l'intelligence qui voit, et de la science qui démontre [2]. La prudence apprécie et combine les biens et les maux, délibère lentement, et détermine notre choix de la manière la plus conforme à nos vrais intérêts [3]. Lorsque, avec assez de lumières pour prononcer, elle n'a pas assez de force pour nous faire agir, elle n'est plus qu'un jugement sain [4]. Enfin l'opinion s'enveloppe dans ses doutes [5], et nous entraîne souvent dans l'erreur.

De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse; la plus utile est la prudence.

[1] Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 5, p. 151. — [a] *Voyez* la note III à la fin du volume. — [2] Aristot. ibid. lib. 1, cap. 35, p. 170. — [3] Id. de mor. lib. 6, cap. 5, p. 76; cap. 8, p. 79. — [4] Id. ibid. cap. 11, p. 81. — [5] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 35, p. 170.

Comme il n'y a rien de si grand dans l'univers que l'univers même, les sages, qui remontent à son origine et s'occupent de l'essence incorruptible des êtres, obtiennent le premier rang dans notre estime. Tels furent Anaxagore et Thalès. Ils nous ont transmis des notions admirables et sublimes, mais inutiles à notre bonheur [1]; car la sagesse n'influe qu'indirectement sur la morale. Elle est toute en théorie, la prudence toute en pratique [a].

Vous voyez dans une maison le maître abandonner à un intendant fidèle les minutieux détails de l'administration domestique pour s'occuper d'affaires plus importantes : ainsi la sagesse, absorbée dans ses méditations profondes, se repose sur la prudence du soin de régler nos penchans, et de gouverner la partie de l'âme où j'ai dit que résident les vertus morales [2].

Cette partie est à tout moment agitée par l'amour, la haine, la colère, le désir, la crainte, l'envie, et cette foule d'autres passions dont nous apportons le germe en naissant, et qui par elles-mêmes ne sont dignes ni de louange, ni de blâme [3]. Leurs mouvemens, dirigés par l'attrait du plaisir ou par la crainte de la douleur, sont

[1] Aristot. de mor. lib. 6, cap. 7, p. 78; cap. 13, p. 82. — [a] *Voyez* la note IV à la fin du volume. — [2] Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 35, p. 171 et 172. — [3] Id. de mor. lib. 2, cap. 4, p. 21.

presque toujours irréguliers et funestes : or, de même que le défaut ou l'excès d'exercice détruit les forces du corps, et qu'un exercice modéré les rétablit; de même un mouvement passionné, trop violent ou trop faible, égare l'âme en deçà ou au delà du but qu'elle doit se proposer, tandis qu'un mouvement réglé l'y conduit naturellement [1]. C'est donc le terme moyen entre deux affections vicieuses qui constitue un sentiment vertueux. Citons un exemple : La lâcheté craint tout, et pèche par défaut; l'audace ne craint rien, et pèche par excès; le courage, qui tient le milieu entre l'une et l'autre, ne craint que lorsqu'il faut craindre. Ainsi les passions de même espèce produisent en nous trois affections différentes, deux vicieuses, et l'autre vertueuse [2]. Ainsi les vertus morales naissent du sein des passions, ou plutôt ne sont que les passions renfermées dans de justes limites.

Alors Aristote nous fit voir un écrit à trois colonnes, où la plupart des vertus étaient placées chacune entre ces deux extrêmes. J'en ai conservé cet extrait pour l'instruction de Lysis.

1 Aristot. de mor. lib. 2, cap 2, p. 19. — 2 Id. ibid. cap 8, p. 25.

Excès.	Milieu.	Défaut ou l'autre extrême.
Audace.	Courage.	Crainte.
Intempérance.	Tempérance.	Insensibilité.
Prodigalité.	Libéralité.	Avarice.
Faste.	Magnificence.	Parcimonie.
....	Magnanimité.	Bassesse.
Apathie.	Douceur.	Colère.
Jactance.	Vérité.	Dissimulation.
Bouffonnerie.	Gaieté.	Rusticité.
Flatterie.	Amitié.	Haine.
Stupeur.	Modestie.	Impudence.
Envie.	....	....
Astuce.	Prudence.	Stupidité, etc.

Ainsi la libéralité est entre l'avarice et la prodigalité; l'amitié, entre l'aversion ou la haine, et la complaisance ou la flatterie [1]. Comme la prudence tient par sa nature à l'âme raisonnable, par ses fonctions à l'âme irraisonnable, elle est accompagnée de l'astuce, qui est un vice du cœur, et de la stupidité, qui est un défaut de l'esprit. La tempérance est opposée à l'intempérance, qui est son excès. On a choisi l'insensibilité pour l'autre extrême : c'est, nous dit Aristote, qu'en fait de plaisir on ne pèche jamais par défaut, à moins qu'on ne soit insensible. Vous apercevez, ajouta-t-il, quelques lacunes dans ce tableau;

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 7, p. 24; id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206; cap. 7, p. 225.

c'est que notre langue n'a pas assez de mots pour exprimer toutes les affections de notre âme : elle n'en a point, par exemple, pour caractériser la vertu contraire à l'envie : on la reconnaît néanmoins dans l'indignation qu'excitent dans une âme honnête les succès des méchans [1] [a].

Quoi qu'il en soit, les deux vices correspondant à une vertu peuvent en être plus ou moins éloignés sans cesser d'être blâmables. On est plus ou moins lâche, plus ou moins prodigue; on ne peut être que d'une seule manière parfaitement libéral ou courageux. Aussi avons-nous dans la langue très-peu de mots pour désigner chaque vertu, et un assez grand nombre pour désigner chaque vice. Aussi les Pythagoriciens disent-ils que le mal participe de la nature de l'infini, et le bien du fini [2].

Mais qui discernera ce bien presque imperceptible au milieu des maux qui l'entourent? La prudence, que j'appellerai quelquefois droite raison, parce qu'aux lumières naturelles de la raison joignant celles de l'expérience, elle rectifie les unes par les autres [3]. Sa fonction est de nous montrer le sentier où nous devons marcher, et

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 7, p. 24; id. eudem. lib. 2, cap. 3, p. 206; cap. 7, p. 225. — [a] *Voyez* la note V à la fin du volume. — [2] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 5, p. 23; id. magn. moral. lib. 1, cap. 25, p. 162. — [3] Id. de mor. lib. 6, cap. 1, 9, etc.

d'arrêter, autant qu'il est possible, celles de nos passions qui voudraient nous égarer dans des routes voisines [1] : car elle a le droit de leur signifier ses ordres. Elle est à leur égard ce qu'un architecte est par rapport aux ouvriers qui travaillent sous lui [2].

La prudence délibère dans toutes les occasions sur les biens que nous devons poursuivre : biens difficiles à connaître, et qui doivent être relatifs non-seulement à nous, mais encore à nos parens, nos amis, nos concitoyens [3]. La délibération doit être suivie d'un choix volontaire; s'il ne l'était pas, il ne serait digne que d'indulgence ou de pitié [4]. Il l'est toutes les fois qu'une force extérieure ne nous contraint pas d'agir malgré nous, ou que nous ne sommes pas entraînés par une ignorance excusable [5]. Ainsi une action dont l'objet est honnête doit être précédée par la délibération et par le choix pour devenir, à proprement parler, un acte de vertu; et cet acte, à force de se réitérer, forme dans notre âme une habitude que j'appelle vertu [6].

Nous sommes à présent en état de distinguer ce que la nature fait en nous, et ce que la saine

[1] Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 18, p. 158. — [2] Id. ibid. cap. 35, p. 172. — [3] Id. de mor. lib. 1, cap. 5, p. 8. — [4] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 28. — [5] Id. ibid. cap. 1 et 2. — [6] Id. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 18; cap. 4, p. 21.

raison ajoute à son ouvrage. La nature ne nous donne et ne nous refuse aucune vertu; elle ne nous accorde que des facultés dont elle nous abandonne l'usage [1]. En mettant dans nos cœurs les germes de toutes les passions, elle y a mis les principes de toutes les vertus [2]. En conséquence, nous recevons en naissant une aptitude plus ou moins prochaine à devenir vertueux, un penchant plus ou moins fort pour les choses honnêtes [3].

De là s'établit une différence essentielle entre ce que nous appelons quelquefois vertu naturelle, et la vertu proprement dite [4]. La première est cette aptitude, ce penchant dont j'ai parlé : espèce d'instinct qui, n'étant point encore éclairé par la raison, se porte tantôt vers le bien, tantôt vers le mal. La seconde est ce même instinct constamment dirigé vers le bien par la droite raison, et toujours agissant avec connaissance, choix et persévérance [5].

Je conclus de là que la vertu est une habitude formée d'abord, et ensuite dirigée par la prudence; ou, si l'on veut, c'est une impulsion na-

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 1, p. 18; cap. 4, p. 21. — [2] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 7, p. 184. — [3] Id. de mor. lib. 6, cap. 13, p. 84; id. magn. moral. ibid. — [4] Id. ibid. lib. 1, cap. 35, p. 171; id. de mor. p. 84. — [5] Id. de mor. lib. 2, cap. 3, p. 21.

turelle vers les choses honnêtes, transformée en habitude par la prudence [1].

Plusieurs conséquences dérivent de ces notions. Il est en notre pouvoir d'être vertueux, puisque nous avons tous l'aptitude à le devenir [2]; mais il ne dépend d'aucun de nous d'être le plus vertueux des hommes, à moins qu'il n'ait reçu de la nature les dispositions qu'exige une pareille perfection [3].

La prudence formant en nous l'habitude de la vertu, toutes les vertus deviennent son ouvrage; d'où il suit que dans une âme toujours docile à ses inspirations il n'y a point de vertu qui ne vienne se placer à son rang, et il n'y en a pas une qui soit opposée à l'autre [4]. On doit y découvrir aussi un parfait accord entre la raison et les passions, puisque l'une y commande, et que les autres obéissent [5].

Mais comment vous assurer d'un tel accord? comment vous flatter que vous possédez une telle vertu? D'abord par un sentiment intime [6], ensuite par la peine ou le plaisir que vous éprouverez. Si cette vertu est encore informe, les sacri-

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 6, p. 23; id. magn. moral. lib. 1, cap. 35, p. 171. — [2] Id. de mor. lib. 3, cap. 7, p. 33; id. magn. moral. lib. 1, cap. 9, p. 153. — [3] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 12, p. 155. — [4] Id. de mor. lib. 6, cap. 13, p. 84; id. magn. moral. lib. 2, cap. 3, p. 174. — [5] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 7, p. 184. — [6] Id. ibid. lib. 2, cap. 10, p. 186.

fices qu'elle demande vous affligeront; si elle est entière, ils vous rempliront d'une joie pure : car la vertu a sa volupté [1].

Les enfans ne sauraient être vertueux; ils ne peuvent ni connaître ni choisir leur véritable bien. Cependant, comme il est essentiel de nourrir le penchant qu'ils ont à la vertu, il faut leur en faire exercer les actes [2].

La prudence se conduisant toujours par des motifs honnêtes, et chaque vertu exigeant de la persévérance, beaucoup d'actions qui paraissent dignes d'éloges perdent leur prix dès qu'on en démêle le principe [3]. Ceux-ci s'exposent au péril par l'espoir d'un grand avantage, ceux-là de peur d'être blâmés : ils ne sont pas courageux. Otez aux premiers l'ambition, aux seconds la honte, ils seront peut-être les plus lâches des hommes [4].

Ne donnez pas ce nom à celui qui est entraîné par la vengeance; c'est un sanglier qui se jette sur le fer dont il est blessé. Ne le donnez pas à ceux qui sont agités de passions désordonnées, et dont le courage s'enflamme et s'éteint avec elles. Quel est donc l'homme courageux? Celui qui, poussé par un motif honnête, et guidé par la

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, p. 19; lib. 10, cap. 7, p. 137. — [2] Id. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 18. — [3] Id. ibid. cap. 3. — [4] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 21, p. 160.

saine raison, connaît le danger, le craint, et s'y précipite [1].

Aristote appliqua les mêmes principes à la justice, à la tempérance et aux autres vertus. Il les parcourut toutes en particulier, et les suivit dans leurs subdivisions, en fixant l'étendue et les bornes de leur empire; car il nous montrait de quelle manière, dans quelles circonstances, sur quels objets chacune devait agir ou s'arrêter. Il éclaircissait à mesure une foule de questions qui partagent les philosophes sur la nature de nos devoirs. Ces détails, qui ne sont souvent qu'indiqués dans ses ouvrages, et que je ne puis développer ici, le ramenèrent aux motifs qui doivent nous attacher inviolablement à la vertu.

Considérons-là, nous dit-il un jour, dans ses rapports avec nous et avec les autres. L'homme vertueux fait ses délices d'habiter et de vivre avec lui-même. Vous ne trouverez dans son âme ni les remords ni les séditions qui agitent l'homme vicieux. Il est heureux par le souvenir des biens qu'il a faits, par l'espérance du bien qu'il peut faire [2]. Il jouit de son estime en obtenant celle des autres: il semble n'agir que pour eux; il leur cédera même les emplois les plus brillans, s'il est persuadé qu'ils peuvent mieux s'en acquitter

[1] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 11, p. 38; id. eudem. lib. 3, cap. 1, p. 220 — [2] Id. de mor. lib. 9, cap. 4, p. 120.

que lui [1]. Toute sa vie est en action [2], et toutes ses actions naissent de quelque vertu particulière. Il possède donc le bonheur, qui n'est autre chose qu'une continuité d'actions conformes à la vertu [3]. Je viens de parler du bonheur qui convient à la vie active et consacrée aux devoirs de la société. Mais il en est un autre d'un ordre supérieur, exclusivement réservé au petit nombre des sages qui, loin du tumulte des affaires, s'abandonnent à la vie contemplative. Comme ils se sont dépouillés de tout ce que nous avons de mortel, et qu'ils n'entendent plus que de loin le murmure des passions, dans leur âme tout est paisible, tout est en silence, excepté la partie d'elle-même qui a le droit d'y commander; portion céleste, soit qu'on l'appelle intelligence ou de tout autre nom [4], sans cesse occupée à méditer sur la nature divine et sur l'essence des êtres [5]. Ceux qui n'écoutent que sa voix sont spécialement chéris de la Divinité : car, s'il est vrai, comme tout nous porte à le croire, qu'elle prend quelque soin des choses humaines, de quel œil doit-elle regarder ceux qui, à son exemple, ne placent leur bonheur que dans la contemplation des vérités éternelles [6]?

[1] Aristot. magn. moral. lib. 2, cap. 13, p. 192. — [2] Id. ibid. cap. 10, p. 187. — [3] Id. de mor. lib. 1, cap. 6, p. 9; lib. 10, cap. 6 et 7; id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 150. — [4] Id. de mor. lib. 10, cap. 7, p. 138. — [5] Id. eudem. lib. 7, cap. 15, p. 291; id. magn. moral. lib. 1, cap. 35, p. 170. — [6] Id. de mor. lib. 10, cap. 8, p. 139; cap. 9, p. 140.

Dans les entretiens qu'on avait en présence de Lysis, Isocrate flattait ses oreilles, Aristote éclairait son esprit, Platon enflammait son âme. Ce dernier, tantôt lui expliquait la doctrine de Socrate, tantôt lui developpait le plan de sa république; d'autres fois il lui faisait sentir qu'il n'existe de véritable élévation, d'entière indépendance que dans une âme vertueuse. Plus souvent encore il lui montrait en détail que le bonheur consiste dans la science du souverain bien, qui n'est autre chose que Dieu [1]. Ainsi, tandis que d'autres philosophes ne donnent pour récompense à la vertu que l'estime publique et la félicité passagère de cette vie, Platon lui offrait un plus noble soutien.

La vertu, disait-il, vient de Dieu [2]. Vous ne pouvez l'acquérir qu'en vous connaissant vous-même, qu'en obtenant la sagesse, qu'en vous préférant à ce qui vous appartient. Suivez-moi, Lysis. Votre corps, votre beauté, vos richesses sont à vous, mais ne sont pas vous. L'homme est tout entier dans son âme [3]. Pour savoir ce qu'il est et ce qu'il doit faire, il faut qu'il se regarde dans son intelligence, dans cette partie de l'âme où brille un rayon de la sagesse divine [4] :

[1] Plat. de rep. lib. 6, p. 505, etc. Bruck. histor. critic. philos. t. 1, p. 721. — [2] Plat. in Men. t. 2, p. 99 et 100. — [3] Id. in Alcib. 1, t. 2, p. 130 et 131. — [4] Id. ibid. p. 133.

lumière pure, qui conduira insensiblement ses regards à la source dont elle est émanée. Quand ils y seront parvenus, et qu'il aura contemplé cet exemplaire éternel de toutes les perfections, il sentira qu'il est de son plus grand intérêt de les retracer en lui-même, et de se rendre semblable à la Divinité, du moins autant qu'une si faible copie peut approcher d'un si beau modèle. Dieu est la mesure de chaque chose [1]; rien de bon ni d'estimable dans le monde que ce qui a quelque conformité avec lui. Il est souverainement sage, saint et juste : le seul moyen de lui ressembler et de lui plaire, est de se remplir de sagesse, de justice et de sainteté [2].

Appelé à cette haute destinée, placez-vous au rang de ceux qui, comme le disent les sages, unissent par leurs vertus les cieux avec la terre, les dieux avec les hommes [3]. Que votre vie présente le plus heureux des systèmes pour vous, le plus beau des spectacles pour les autres, celui d'une âme où toutes les vertus sont dans un parfait accord [4].

Je vous ai parlé souvent des conséquences qui dérivent de ces vérités liées ensemble, si j'ose parler ainsi, par des raisons de fer et de dia-

[1] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716. — [2] Id. in Theæt. t. 1, p. 176; id. de leg. ibid. — [3] Id. in Gorg. t. 1, p. 509. — [4] Id. de rep. lib. 3, t. 2, p. 402.

mant[1]; mais je dois vous rappeler, avant de finir, que le vice, outre qu'il dégrade notre âme, est tôt ou tard livré au supplice qu'il a mérité.

Dieu, comme on l'a dit avant nous, parcourt l'univers, tenant dans sa main le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres [a]. La Justice suit ses pas, prête à punir les outrages faits à la loi divine. L'homme humble et modeste trouve son bonheur à la suivre : l'homme vain s'éloigne d'elle, et Dieu l'abandonne à ses passions. Pendant un temps, il paraît être quelque chose aux yeux du vulgaire : mais bientôt la vengeance fond sur lui; et si elle l'épargne dans ce monde, elle le poursuit avec plus de fureur dans l'autre [2]. Ce n'est donc point dans le sein des honneurs ni dans l'opinion des hommes que nous devons chercher à nous distinguer, c'est devant ce tribunal redoutable qui nous jugera sévèrement après notre mort [3].

Lysis avait dix-sept ans : son âme était pleine de passions, son imagination vive et brillante. Il s'exprimait avec autant de grâce que de facilité. Ses amis ne cessaient de relever ces avantages, et l'avertissaient, autant par leurs exemples que par leurs plaisanteries, de la contrainte dans laquelle il avait vécu jusqu'alors. Philotime lui

[1] Plat. in Gorg. p. 509. — [a] *Voyez* la note VI à la fin du volume. — [2] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716. — [3] Id. in Gorg. t. 1, p. 526.

disait un jour : Les enfans et les jeunes gens étaient bien plus surveillés autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils n'opposaient à la rigueur des saisons que des vêtemens légers; à la faim qui les pressait, que les alimens les plus communs. Dans les rues, chez leurs maîtres et leurs parens, ils paraissaient les yeux baissés, et avec un maintien modeste. Ils n'osaient ouvrir la bouche en présence des personnes âgées; et on les asservissait tellement à la décence, qu'étant assis ils auraient rougi de croiser les jambes [1]. Et que résultait-il de cette grossièreté de mœurs, demanda Lysis? Ces hommes grossiers, répondit Philotime, battirent les Perses et sauvèrent la Grèce. — Nous les battrions encore. — J'en doute, lorsqu'aux fêtes de Minerve je vois notre jeunesse, pouvant à peine soutenir le bouclier, exécuter nos danses guerrières avec tant d'élégance et de mollesse [2].

Philotime lui demanda ensuite ce qu'il pensait d'un jeune homme qui, dans ses paroles et dans son habillement, n'observait aucun des égards dus à la société. Tous ses camarades l'approuvent, dit Lysis. Et tous les gens sensés le condamnent, répliqua Philotime. Mais, reprit Lysis, par ces personnes sensées, entendez-vous ces vieillards qui ne connaissent que leurs anciens usages, et

[1] Aristoph. in nub. v. 960, etc. — [2] Id. ibid.

qui, sans pitié pour nos faiblesses, voudraient que nous fussions nés à l'âge de quatre-vingts ans [1]? Ils pensent d'une façon, et leurs petits-enfans d'une autre. Qui les jugera? Vous-même, dit Philotime. Sans rappeler ici nos principes sur le respect et la tendresse que nous devons aux auteurs de nos jours, je suppose que vous êtes obligé de voyager en des pays lointains : choisirez-vous un chemin sans savoir s'il est praticable, s'il ne traverse pas des déserts immenses, s'il ne conduit pas chez des nations barbares, s'il n'est pas, en certains endroits, infesté par des brigands? — Il serait imprudent de s'exposer à de pareils dangers. Je prendrais un guide. — Lysis, observez que les vieillards sont parvenus au terme de la carrière que vous allez parcourir, carrière si difficile et si dangereuse [2]. Je vous entends, dit Lysis. J'ai honte de mon erreur.

Cependant les succès des orateurs publics excitaient son ambition. Il entendit par hasard dans le Lycée quelques sophistes disserter longuement sur la politique, et il se crut en état d'éclairer les Athéniens. Il blâmait avec chaleur l'administration présente; il attendait avec la même impatience que la plupart de ceux de son âge le moment où il lui serait permis de monter à la tribune.

[1] Menand. ap. Terent. in Heautont. act. 2, scen. 1. — [2] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 328.

Son père dissipa cette illusion, comme Socrate avait détruit celle du jeune frère de Platon.

Mon fils, lui dit-il [1], j'apprends que vous brûlez du désir de parvenir à la tête du gouvernement. — J'y pense en effet, répondit Lysis en tremblant. — C'est un beau projet. S'il réussit, vous serez à portée d'être utile à vos parens, à vos amis, à votre patrie: votre gloire s'étendra non-seulement parmi nous, mais encore dans toute la Grèce, et peut-être, à l'exemple de celle de Thémistocle, parmi les nations barbares.

A ces mots, le jeune homme tressaillit de joie. Pour obtenir cette gloire, reprit Apollodore, ne faut-il pas rendre des services importans à la république? — Sans doute. — Quel est donc le premier bienfait qu'elle recevra de vous? — Lysis se tut pour préparer sa réponse. Après un moment de silence, Apollodore continua : S'il s'agissait de relever la maison de votre ami, vous songeriez d'abord à l'enrichir; de même vous tâcherez d'augmenter les revenus de l'état. — Telle est mon idée. — Dites-moi donc à quoi ils se montent, d'où ils proviennent, quelles sont les branches que vous trouvez susceptibles d'augmentation et celles qu'on a tout-à-fait négligées? Vous y avez sans doute réfléchi? — Non, mon père, je n'y ai jamais songé. — Vous savez du moins l'emploi

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 772.

qu'on fait des deniers publics; et certainement votre intention est de diminuer les dépenses inutiles? — Je vous avoue que je ne me suis pas plus occupé de cet article que de l'autre. — Eh bien! puisque nous ne sommes instruits ni de la recette ni de la dépense, renonçons pour le présent au dessein de procurer de nouveaux fonds à la république. — Mais, mon père, il serait possible de les prendre sur l'ennemi. — J'en conviens, mais cela dépend des avantages que vous aurez sur lui; et pour les obtenir, ne faut-il pas, avant de vous déterminer pour la guerre, comparer les forces que vous emploîrez avec celles qu'on vous opposera? — Vous avez raison. — Apprenez-moi quel est l'état de notre armée et de notre marine, ainsi que celui des troupes et des vaisseaux de l'ennemi. — Je ne pourrais pas vous le réciter tout de suite. — Vous l'avez peut-être par écrit; je serais bien aise de le voir. — Non, je ne l'ai pas.

Je conçois, reprit Apollodore, que vous n'avez pas encore eu le temps de vous appliquer à de pareils calculs; mais les places qui couvrent nos frontières ont sans doute fixé votre attention. Vous savez combien nous entretenons de soldats dans ces différens postes; vous savez encore que certains points ne sont pas assez défendus, que d'autres n'ont pas besoin de l'être; et dans l'assemblée générale, vous direz qu'il faut augmenter

telle garnison et réformer telle autre. — Moi, je dirai qu'il faut les supprimer toutes; car aussi-bien remplissent-elles fort mal leur devoir. — Et comment vous êtes-vous assuré que nos défilés sont mal gardés ? Avez-vous été sur les lieux? — Non, mais je le conjecture. — Il faudra donc reprendre cette matière quand, au lieu de conjectures, nous aurons des notions certaines.

Je sais que vous n'avez jamais vu les mines d'argent qui appartiennent à la république, et vous ne pourriez pas me dire pourquoi elles rendent moins à présent qu'autrefois. — Non, je n'y suis jamais descendu. — Effectivement l'endroit est malsain, et cette excuse vous justifiera, si jamais les Athéniens prennent cet objet en considération. En voici un du moins qui ne vous aura pas échappé. Combien l'Attique produit-elle de mesures de blé? combien en faut-il pour la subsistance de ses habitans? Vous jugez aisément que cette connaissance est nécessaire à l'administration pour prévenir une disette. — Mais, mon père, on ne finirait point s'il fallait entrer dans ces détails. — Est-ce qu'un chef de maison ne doit pas veiller sans cesse aux besoins de sa famille et aux moyens d'y remédier? Au reste, si tous ces détails vous épouvantent, au lieu de vous charger du soin de plus de dix mille familles qui sont dans cette ville, vous devriez d'abord essayer vos forces,

et mettre l'ordre dans la maison de votre oncle, dont les affaires sont en mauvais état. — Je viendrais à bout de les arranger s'il voulait suivre mes avis. — Et croyez-vous de bonne foi que tous les Athéniens, votre oncle joint avec eux, seront plus faciles à persuader? Craignez, mon fils, qu'un vain amour de la gloire ne vous fasse recueillir que de la honte. Ne sentez-vous pas combien il serait imprudent et dangereux de se charger de si grands intérêts sans les connaître? Quantité d'exemples vous apprendront que, dans les places les plus importantes, l'admiration et l'estime sont le partage des lumières et de la sagesse, le blâme et le mépris celui de l'ignorance et de la présomption.

Lysis fut effrayé de l'étendue des connaissances nécessaires à l'homme d'état [1], mais il ne fut pas découragé. Aristote l'instruisit de la nature des diverses espèces de gouvernemens dont les législateurs avaient conçu l'idée [2]; Apollodore, de l'administration, des forces et du commerce, tant de sa nation que des autres peuples. Il fut décidé qu'après avoir achevé son éducation, il voyagerait chez tous ceux qui avaient quelques rapports d'intérêt avec les Athéniens [3].

J'arrivai alors de Perse; je le trouvai dans sa

[1] Aristot. de rhetor. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 521. — [2] Id. de rep. t. 2, p. 296. — [3] Id. de rhetor. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 522.

dix-huitième année [1]. C'est à cet âge que les enfans des Athéniens passent dans la classe des éphèbes, et sont enrôlés dans la milice : mais pendant les deux années suivantes ils ne servent pas hors de l'Attique [2]. La patrie, qui les regarde désormais comme ses défenseurs, exige qu'ils confirment par un serment solennel leur dévouement à ses ordres. Ce fut dans la chapelle d'Agraule qu'en présence des autels il promit, entre autres choses, de ne point déshonorer les armes de la république, de ne pas quitter son poste, de sacrifier ses jours pour sa patrie, et de la laisser plus florissante qu'il ne l'avait trouvée [3].

De toute cette année il ne sortit point d'Athènes; il veillait à la conservation de la ville; il montait la garde avec assiduité, et s'accoutumait à la discipline militaire. Au commencement de l'année suivante [4], s'étant rendu au théâtre où se tenait l'assemblée générale, le peuple donna des éloges à sa conduite, et lui remit la lance avec le bouclier. Lysis partit tout de suite, et fut successivement employé dans les places qui sont sur les frontières de l'Attique.

[1] Corsin. fast. attic. dissert. II, t. 2, p. 139. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 422. Poll. lib. 8, cap. 9, § 105. Ulpian. ad olynth. 3, p. 42. — [3] Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 157. Ulpian. in Demosth. de fals. leg. p. 391. Plut. in Alcib. t. 1, p. 198. Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 21, p. 160. — [4] Aristot. ap. Harpocr. in Πειραιολ.

Agé de vingt ans à son retour, il lui restait une formalité essentielle à remplir. J'ai dit plus haut que dès son enfance on l'avait inscrit, en présence de ses parens, dans le registre de la curie à laquelle son père était associé. Cet acte prouvait la légitimité de sa naissance. Il en fallait un autre qui le mît en possession de tous les droits du citoyen.

On sait que les habitans de l'Attique sont distribués en un certain nombre de cantons ou de districts qui, par leurs différentes réunions, forment les dix tribus. A la tête de chaque district est un démarque, magistrat qui est chargé d'en convoquer les membres, et de garder le registre qui contient leurs noms [1]. La famille d'Apollodore était agrégée au canton de Céphissie, qui fait partie de la tribu Érechthéide [2]. Nous trouvâmes dans ce bourg la plupart de ceux qui ont le droit d'opiner dans ces assemblées. Apollodore leur présenta son fils, et l'acte par lequel il avait été déjà reconnu dans sa curie [3]. Après les suffrages recueillis, on inscrivit Lysis dans le registre [4]. Mais comme c'est ici le seul monument qui puisse constater l'âge d'un citoyen, au nom de Lysis, fils d'Apollodore, on joignit celui du

[1] Harpocr. in Δημαρχ. — [2] Isæus, ap. Harpocr. in Κηφης. — [3] Demosth. in Leoch. p. 1048. — [4] Id. ibid. p. 1047. Harpocr. et Suid. in Επιδι.

premier des archontes, non-seulement de l'année courante, mais encore de celle qui l'avait précédée [1]. Dès ce moment Lysis eut le droit d'assister aux assemblées, d'aspirer aux magistratures, et d'administrer ses biens s'il venait à perdre son père [2].

Étant retournés à Athènes, nous allâmes une seconde fois à la chapelle d'Agraule, où Lysis, revêtu de ses armes, renouvela le serment qu'il y avait fait deux ans auparavant [3].

Je ne dirai qu'un mot sur l'éducation des filles. Suivant la différence des états, elles apprennent à lire, écrire, coudre, filer, préparer la laine dont on fait les vêtemens, et veiller aux soins du ménage [4]. Celles qui appartiennent aux premières familles de la république sont élevées avec plus de recherche. Comme dès l'âge de dix ans, et quelquefois de sept [5], elles paraissent dans les cérémonies religieuses, les unes portant sur leurs têtes les corbeilles sacrées, les autres chantant des hymnes ou exécutant des danses, divers maîtres les accoutument auparavant à diriger leur voix et leurs pas. En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse [6];

[1] Aristot. ap. Harpocr. in Στρατ. — [2] Suid. in Λεξιαρχ. — [3] Poll. lib. 8, cap. 9, § 106. Stob. serm. 41, p. 243. Pet. leg. attic. p. 155. — [4] Xenoph. memor. lib. 5, p. 836 et 840. — [5] Aristoph. in Lysistr. v. 642. — [6] Xenoph. memor. lib. 5, p. 837.

mais elles insistent beaucoup plus sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer leurs épaules, de serrer leur sein avec un large ruban, d'être extrêmement sobres, et de prévenir par toutes sortes de moyens un embonpoint qui nuirait à l'élégance de la taille et à la grâce des mouvemens [1].

[1] Menand. ap. Terent. eunuch. act. 2, scen. 3, v. 21.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE XXVII.

Entretiens sur la Musique des Grecs.

J'ALLAI voir un jour Philotime dans une petite maison qu'il avait hors des murs d'Athènes, sur la colline du Cynosarge, à trois stades de la porte Mélitide. La situation en était délicieuse. De toutes parts la vue se reposait sur des tableaux riches et variés. Après avoir parcouru les différentes parties de la ville et de ses environs, elle se prolongeait par-delà jusqu'aux montagnes de Salamine, de Corinthe, et même de l'Arcadie [1].

Nous passâmes dans un petit jardin que Philotime cultivait lui-même, et qui lui fournissait des fruits et des légumes en abondance : un bois de platanes, au milieu duquel était un autel consacré aux Muses, en faisait tout l'ornement. C'est toujours avec douleur, reprit Philotime en soupirant, que je m'arrache de cette retraite. Je veillerai à l'éducation du fils d'Apollodore, puisque je l'ai promis; mais c'est le dernier sacrifice que je ferai de ma liberté. Comme je parus surpris de ce langage, il ajouta : Les Athéniens n'ont plus besoin d'instructions; ils sont si aimables!

[1] Stuart, the antiq. of Athens, p. 9.

Eh! que dire en effet à des gens qui tous les jours établissent pour principe que l'agrément d'une sensation est préférable à toutes les vérités de la morale?

La maison me parut ornée avec autant de décence que de goût. Nous trouvâmes, dans un cabinet, des lyres, des flûtes, des instrumens de diverses formes, dont quelques-uns avaient cessé d'être en usage [1]. Des livres relatifs à la musique remplissaient plusieurs tablettes. Je priai Philotime de m'indiquer ceux qui pourraient m'en apprendre les principes. Il n'en existe point, me répondit-il; nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvrages assez superficiels sur le genre enharmonique [2], et un plus grand nombre sur la préférence qu'il faut donner dans l'éducation à certaines espèces de musique [3]. Aucun auteur n'a jusqu'à présent entrepris d'éclaircir méthodiquement toutes les parties de [illegible]e science.

Je lui témoignai alors un désir si vif d'en avoir au moins quelque notion, qu'il se rendit à mes instances.

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6. — [2] Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 2 et 4; lib. 2, p. 36. — [3] Aristot. ibid. cap. 7.

PREMIER ENTRETIEN.

Sur la partie technique de la Musique.

Vous pouvez juger, dit-il, de notre goût pour la musique, par la multitude des acceptions que nous donnons à ce mot : nous l'appliquons indifféremment à la mélodie, à la mesure, à la poésie, à la danse, au geste, à la réunion de toutes les sciences, à la connaissance de presque tous les arts. Ce n'est pas assez encore : l'esprit de combinaison, qui depuis environ deux siècles s'est introduit parmi nous, et qui nous force à chercher partout des rapprochemens, a voulu soumettre aux lois de l'harmonie les mouvemens des corps célestes [1] et ceux de notre âme [2].

Écartons ces objets étrangers. Il ne s'agit ici que de la musique proprement dite. Je tâcherai de vous en expliquer les élémens, si vous me promettez de supporter avec courage l'ennui des détails où je vais m'engager. Je le promis, et il continua de cette manière.

On distingue dans la musique, le son, les intervalles, les accords, les genres, les modes, le rhythme, les mutations, et la mélopée [3]. Je

[1] Plin. lib. 2, cap. 22. Censorin. cap. 13, etc. — [2] Plut. de mus. t. 2, p. 1147. — [3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Euclid. introd. harm. p. 1. Aristid. Quintil. de mus. lib. 1, p. 9.

négligerai les deux derniers articles, qui ne regardent que la composition; je traiterai succinctement des autres.

Les sons que nous faisons entendre en parlant et en chantant, quoique formés par les mêmes organes, ne produisent pas le même effet. Cette différence viendrait-elle, comme quelques-uns le prétendent [1], de ce que dans le chant la voix procède par des intervalles plus sensibles, s'arrête plus long-temps sur une syllabe, est plus souvent suspendue par des repos marqués?

Chaque espace que la voix franchit pourrait se diviser en une infinité de parties; mais l'organe de l'oreille, quoique susceptible d'un très-grand nombre de sensations, est moins délicat que celui de la parole, et ne peut saisir qu'une certaine quantité d'intervalles [2]. Comment les déterminer? Les pythagoriciens emploient le calcul; les musiciens, le jugement de l'oreille [3].

Alors Philotime prit un monocorde, ou une règle [4] sur laquelle était tendue une corde attachée par ses deux extrémités à deux chevalets immobiles. Nous fîmes couler un troisième chevalet sous la corde, et, l'arrêtant à des divisions

[1] Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 8. Euclid. introd. harm. p. 2. — [2] Aristox. ibid. lib. 2, p. 53. — [3] Id. ibid. p. 32. Meibom. ibid. Plut. de mus. t. 2, p. 1144. — [4] Aristid. Quintil. Boeth. de mus. lib. 4, cap. 4, p. 1443.

tracées sur la règle, je m'aperçus aisément que les différentes parties de la corde rendaient des sons plus aigus que la corde entière; que la moitié de cette corde donnait le diapason ou l'octave; que ses trois quarts sonnaient la quarte, et ses deux tiers la quinte. Vous voyez, ajouta Philotime, que le son de la corde totale est au son de ses parties dans la même proportion que sa longueur à celle de ces mêmes parties; et qu'ainsi l'octave est dans le rapport de 2 à 1, ou de 1 à $\frac{1}{2}$, la quarte dans celui de 4 à 3, et la quinte de 3 à 2.

Les divisions les plus simples du monocorde nous ont donné les intervalles les plus agréables à l'oreille. En supposant que la corde totale sonne *mi* [a], je les exprimerai de cette manière, *mi la* quarte, *mi si* quinte, *mi mi* octave.

Pour avoir la double octave il suffira de diviser par 2 l'expression numérique de l'octave qui est $\frac{1}{2}$, et vous aurez $\frac{1}{4}$. Il me fit voir en effet que le quart de la corde entière sonnait la double octave.

Après qu'il m'eut montré la manière de tirer la quarte de la quarte, et la quinte de la quinte, je lui demandai comment il déterminait la valeur

[a] Je suis obligé, pour me faire entendre, d'employer les syllabes dont nous nous servons pour solfier. Au lieu de *mi*, les Grecs auraient dit, suivant la différence des temps, ou l'*hypate*, ou la *mèse*, ou l'*hypate des mèses*.

du ton. C'est, me dit-il, en prenant la différence de la quinte à la quarte, du *si* au *la* [1]; or, la quarte, c'est-à-dire la fraction $\frac{3}{4}$, est à la quinte, c'est-à-dire à la fraction $\frac{2}{3}$, comme 9 est à 8.

Enfin, ajouta Philotime, on s'est convaincu, par une suite d'opérations, que le demi-ton, l'intervalle, par exemple, du *mi* au *fa*, est dans la proportion de 256 à 243 [2].

Au-dessous du demi-ton, nous faisons usage des tiers et des quarts de ton [3], mais sans pouvoir fixer leurs rapports, sans oser nous flatter d'une précision rigoureuse; j'avoue même que l'oreille la plus exercée a de la peine à les saisir [4].

Je demandai à Philotime si, à l'exception de ces sons presque imperceptibles, il pourrait successivement tirer d'un monocorde tous ceux dont la grandeur est déterminée, et qui forment l'échelle du système musical. Il faudrait pour cet effet, me dit-il, une corde d'une longueur démesurée; mais vous pouvez y suppléer par le calcul. Supposez-en une qui soit divisée en 8192 parties égales [5], et qui sonne le *si* [a]. Le rapport du demi-ton, celui, par exemple, de *si* à *ut*, étant supposé de 256 à 243, vous trouverez que 256 est

[1] Aristox. harm. elem. lib. 1, p. 21. — [2] Theon. Smyrn. p. 102. — [3] Aristox. ibid. lib. 2, p. 46. — [4] Id. ibid. lib. 1, p. 19. — [5] Euclid. p. 37. Aristid. Quintil. lib. 3, p. 116. — [a] *Voyez* la note VII à la fin du volume.

à 8192, comme 243 est à 7776, et qu'en conséquence ce dernier nombre doit vous donner l'*ut*. Le rapport du ton étant, comme nous l'avons dit, de 9 à 8, il est visible qu'en retranchant le 9e de 7776, il restera 6912 pour le *ré*.

En continuant d'opérer de la même manière sur les nombres restans, soit pour les tons, soit pour les demi-tons, vous conduirez facilement votre échelle fort au delà de la portée des voix et des instrumens, jusqu'à la cinquième octave du *si*, d'où vous êtes parti. Elle vous sera donnée par 256, et l'*ut* suivant par 243; ce qui vous fournira le rapport du demi-ton, que je n'avais fait que supposer.

Philotime faisait tous ces calculs à mesure; et quand il les eut terminés : Il suit de là, me dit-il, que dans cette longue échelle, les tons et les demi-tons sont tous parfaitement égaux : vous trouverez aussi que les intervalles de même espèce sont parfaitement justes; par exemple, que le ton et demi, ou tierce mineure, est toujours dans le rapport de 32 à 27; le diton, ou tierce majeure, dans celui de 81 à 64 [1].

Mais, lui dis-je, comment vous en assurer dans la pratique? Outre une longue habitude, répondit-il, nous employons quelquefois, pour plus d'exactitude, la combinaison des quartes et des

[1] Roussier, musiq. des anc. p. 197 et 249.

quintes obtenues par un ou plusieurs monocordes [1]. La différence de la quarte à la quinte m'ayant fourni le ton, si je veux me procurer la tierce majeure au-dessous d'un ton donné, tel que *la*, je monte à la quarte *ré*, de là je descends à la quinte *sol*, je remonte à la quarte *ut*, je descends à la quinte, et j'ai le *fa*, tierce majeure au-dessous du *la*.

Les intervalles sont consonnans ou dissonnans [2]. Nous rangeons dans la première classe la quarte, la quinte, l'octave, la onzième, la douzième et la double octave; mais ces trois derniers ne sont que les répliques des premiers. Les autres intervalles, connus sous le nom de dissonnans, se sont introduits peu à peu dans la mélodie.

L'octave est la consonnance la plus agréable [3], parce qu'elle est la plus naturelle. C'est l'accord que fait entendre la voix des enfans lorsqu'elle est mêlée avec celle des hommes [4]; c'est le même que produit une corde qu'on a pincée: le son, en expirant, donne lui-même son octave [5].

Philotime, voulant prouver que les accords de quarte et de quinte [6] n'étaient pas moins conformes à la nature, me fit voir, sur son mono-

[1] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 55. — [2] Id. ibid. p. 44. Euclid. introd. harm. p. 8. — [3] Aristot. probl. t. 2, p. 766. — [4] Id. probl. 39, p. 768. — [5] Id. probl. 24 et 32. — [6] Nicom. man. lib. 1, p. 16. Dionys. Halic. de compos. § 11.

corde, que dans la déclamation soutenue, et même dans la conversation familière, la voix franchit plus souvent ces intervalles que les autres.

Je ne les parcours, lui dis-je, qu'en passant d'un ton à l'autre. Est-ce que dans le chant, les sons qui composent un accord ne se font jamais entendre en même temps?

Le chant, répondit-il, n'est qu'une succession de sons; les voix chantent toujours à l'unisson, ou à l'octave, qui n'est distinguée de l'unisson que parce qu'elle flatte plus l'oreille [1]. Quant aux autres intervalles, elle juge de leurs rapports par la comparaison du son qui vient de s'écouler, avec celui qui l'occupe dans le moment [2]. Ce n'est que dans les concerts, où les instrumens accompagnent la voix, qu'on peut discerner des sons différens et simultanés; car la lyre et la flûte, pour corriger la simplicité du chant, y joignent quelquefois des traits et des variations, d'où résultent des parties distinctes du sujet principal. Mais elles reviennent bientôt de ces écarts, pour ne pas affliger trop long-temps l'oreille étonnée d'une pareille licence [3].

Vous avez fixé, lui dis-je, la valeur des intervalles; j'entrevois l'usage qu'on en fait dans la

[1] Aristot. probl. 39, p. 763. — [2] Aristox. lib. 1, p. 39. — [3] Plat. de leg. lib. 7, p. 812. Aristot. probl. 39, p. 763. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 119.

mélodie. Je voudrais savoir quel ordre vous leur assignez sur les instrumens. Jetez les yeux, me dit-il, sur ce tétracorde, vous y verrez de quelle manière les intervalles sont distribués dans notre échelle, et vous connaîtrez le système de notre musique. Les quatre cordes de cette cithare sont disposées de façon que les deux extrêmes, toujours immobiles, sonnent la quarte en montant, *mi*, *la* [1]. Les deux cordes moyennes, appelées mobiles, parce qu'elles reçoivent différens degrés de tension, constituent trois genres d'harmonie : le diatonique, le chromatique, l'enharmonique.

Dans le diatonique, les quatre cordes procèdent par un demi-ton et deux tons, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; dans le chromatique, par deux demi-tons et une tierce mineure, *mi*, *fa*, *fa* dièze, *la*; dans l'enharmonique, par deux quarts de ton et une tierce majeure, *mi*, *mi* quart de ton, *fa*, *la*.

Comme les cordes mobiles sont susceptibles de plus ou de moins de tension, et peuvent en conséquence produire des intervalles plus ou moins grands, il en a résulté une autre espèce de diatonique, où sont admis les trois quarts et les cinq quarts de ton; et deux autres espèces de chromatique, dans l'un desquels le ton, à force de dissections, se résout pour ainsi dire en par-

[1] Aristox. lib. 1, p. 22. Euclid. p. 6.

celles [1]. Quant à l'enharmonique, je l'ai vu, dans ma jeunesse, quelquefois pratiqué suivant des proportions qui variaient dans chaque espèce d'harmonie [2]; mais il me paraît aujourd'hui déterminé : ainsi nous nous en tiendrons aux formules que je viens de vous indiquer, et qui, malgré les réclamations de quelques musiciens, sont les plus généralement adoptées [3].

Pour étendre notre système de musique, on se contenta de multiplier les tétracordes; mais ces additions ne se sont faites que successivement. L'art trouvait des obstacles dans les lois qui lui prescrivaient des bornes, dans l'ignorance qui arrêtait son essor. De toutes parts on tentait des essais. En certains pays, on ajoutait des cordes à la lyre; en d'autres, on les retranchait [4]. Enfin, l'heptacorde parut, et fixa pendant quelque temps l'attention. C'est cette lyre à sept cordes. Les quatre premières offrent à vos yeux l'ancien tétracorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la;* il est surmonté d'un second, *la*, *si* bémol, *ut*, *ré*, qui procède par les mêmes intervalles, et dont la corde la plus basse se confond avec la plus haute du premier. Ces deux tétracordes s'appellent *conjoints*, parce qu'ils sont unis par la moyenne *la*, que l'intervalle d'une quarte éloigne également de ses deux

[1] Aristox. lib. 1, p. 24. — [2] Aristid. Quintil. lib. 1, p. 21. — [3] Aristox. ibid. p. 22 et 23. — [4] Plut. de mus. t. 2, p. 1144.

extrêmes, *la*, *mi* en descendant, *la*, *ré* en montant [1].

Dans la suite, le musicien Terpandre, qui vivait il y a environ trois cents ans, supprima la cinquième corde, le *si* bémol, et lui en substitua une nouvelle plus haute d'un ton; il obtint cette série de sons, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *ut*, *ré*, *mi*, dont les extrêmes sonnent l'octave [2]. Ce second heptacorde ne donnant pas deux tétracordes complets, Pythagore, suivant les uns [3], Lycaon de Samos, suivant d'autres [4], en corrigea l'imperfection, en insérant une huitième corde à un ton au-dessus du *la*.

Philotime prenant une cithare montée à huit cordes : Voilà, me dit-il, l'octacorde qui résulta de l'addition de la huitième corde. Il est composé de deux tétracordes, mais disjoints, c'est-à-dire séparés l'un de l'autre, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*. Dans le premier heptacorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si* bémol, *ut*, *ré*, toutes les cordes homologues sonnaient la quarte *mi la*, *fa si* bémol, *sol ut*, *la ré*. Dans l'octacorde, elles font entendre la quinte *mi si*, *fa ut*, *sol ré*, *la mi* [5].

L'octave s'appelait alors *harmonie*, parce qu'elle renfermait la quarte et la quinte, c'est-à-dire

[1] Erastocl. ap. Aristox. lib. 1, p. 5. — [2] Aristot. probl. 7 et 32, t. 4, p. 763. — [3] Nicom. man. lib. 1, p. 9. — [4] Boeth. de mus. lib. 1, cap. 20. — [5] Nicom. ibid. p. 14.

toutes les consonnances [1]; et comme ces intervalles se rencontrent plus souvent dans l'octacorde que dans les autres instrumens, la lyre octacorde fut regardée, et l'est encore, comme le système le plus parfait pour le genre diatonique; et de là vient que Pythagore [2], ses disciples et les autres philosophes de nos jours [3], renferment la théorie de la musique dans les bornes d'une octave ou de deux tétracordes.

Après d'autres tentatives pour augmenter le nombre des cordes [4], on ajouta un troisième tétracorde au-dessous du premier [5], et l'on obtint l'hendécacorde, composé de onze cordes [6], qui donnent cette suite de sons : *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*. D'autres musiciens commencent à disposer sur leur lyre quatre et même jusqu'à cinq tétracordes [a].

Philotime me montra ensuite des cithares plus propres à exécuter certains chants qu'à fournir le modèle d'un système. Tel était le magadis, dont Anacréon se servait quelquefois [7]. Il était composé de vingt cordes, qui se réduisaient à dix, parce

[1] Nicom. man. lib. 1, p. 17. — [2] Plut. de mus. t. 2, p. 1145. — [3] Philol. ap. Nicom. p. 17. Aristot. probl. 19, t. 2, p. 763; id. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1139. — [4] Plut. in Agid. t. 1, p. 799. Suid. in Τιμοθ. etc. — [5] Nicom. ibid. p. 21. — [6] Plut. de mus. p. 1136. Pausan. lib. 3, p. 237. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 241. — [a] *Voyez* la note VIII à la fin du volume. — [7] Anacr. ap. Athen. lib. 14, p. 634.

que chacune était accompagnée de son octave. Tel était encore l'épigonium, inventé par Épigonus d'Ambracie, le premier qui pinça les cordes au lieu de les agiter avec l'archet [1]. Autant que je puis me le rappeler, ses quarante cordes, réduites à vingt par la même raison, n'offraient qu'un triple heptacorde, qu'on pouvait approprier aux trois genres ou à trois modes différens.

Avez-vous évalué, lui dis-je, le nombre des tons et des demi-tons que la voix et les instrumens peuvent parcourir, soit dans le grave, soit dans l'aigu? La voix, répondit-il, ne parcourt pour l'ordinaire que deux octaves et une quinte : les instrumens embrassent une plus grande étendue [2]. Nous avons des flûtes qui vont au delà de la troisième octave. En général, les changemens qu'éprouve chaque jour le système de notre musique ne permettent pas de fixer le nombre des sons dont elle fait usage. Les deux cordes moyennes de chaque tétracorde, sujettes à différens degrés de tension, font entendre, à ce que prétendent quelques-uns, suivant la différence des trois genres et de leurs espèces, les trois quarts, le tiers, le quart, et d'autres moindres subdivisions du ton. Ainsi, dans chaque tétracorde, la deuxième corde donne quatre espèces d'*ut* ou de *fa*, et la

[1] Poll. lib. 4, cap. 9, § 59. Athen. lib. 4, p. 183. — [2] Aristox. lib. 1, p. 20. Euclid. p. 13.

troisième six espèces de *ré* ou de *sol* [1]. Elles en donneraient une infinité, pour ainsi dire, si l'on avait égard aux licences des musiciens qui, pour varier leur harmonie, haussent ou baissent à leur gré les cordes mobiles de l'instrument, et en tirent des nuances de sons que l'oreille ne peut apprécier [2].

La diversité des modes fait éclore de nouveaux sons. Élevez ou baissez d'un ton ou d'un demi-ton les cordes d'une lyre, vous passez dans un autre mode. Les nations qui, dans les siècles reculés, cultivèrent la musique, ne s'accordèrent point sur le ton fondamental du tétracorde, comme aujourd'hui encore des peuples voisins partent d'une époque différente pour compter les jours de leurs mois [3]. Les Doriens exécutaient le même chant à un ton plus bas que les Phrygiens, et ces derniers, à un ton plus bas que les Lydiens : de là les dénominations des modes dorien, phrygien et lydien. Dans le premier, la corde la plus basse du tétracorde est *mi;* dans le second, *fa* dièze; dans le troisième, *sol* dièze. D'autres modes ont été dans la suite ajoutés aux premiers : tous ont plus d'une fois varié quant à la forme [4]. Nous en voyons paraître de nouveaux [5], à mesure que le système s'étend ou que la musique éprouve des vicissi-

[1] Aristox. lib. 2, p. 51. — [2] Id. ibid. p. 48 et 49. — [3] Id. ibid. p. 37. — [4] Id. lib. 1, p. 23. — [5] Plut. de mus. t. 2, p. 1136.

tudes; et comme dans un temps de révolution il est difficile de conserver son rang, les musiciens cherchent à rapprocher d'un quart de ton les modes phrygien et lydien, séparés de tous temps l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton [1].

Des questions interminables s'élèvent sans cesse sur la position, l'ordre et le nombre des autres modes. J'écarte les détails dont je n'adoucirais pas l'ennui en le partageant avec vous. L'opinion qui commence à prévaloir admet treize modes [2], à un demi-ton de distance l'un de l'autre, rangés dans cet ordre, en commençant par l'hypodorien, qui est le plus grave :

Hypodorien.......................... *si.*
Hypophrygien grave.................... *ut.*
Hypophrygien aigu..................... *ut* dièze.
Hypolydien grave...................... *ré.*
Hypolydien aigu....................... *ré* dièze.
Dorien.............................. *mi.*
Ionien.............................. *fa.*
Phrygien............................ *fa* dièze.
Éolien ou Lydien grave................ *sol.*
Lydien aigu.......................... *sol* dièze.
Mixolydien grave.... .... *la.*
Mixolydien aigu....................... *la* dièze.
Hypermixolydien...................... *si.*

[1] Aristox. lib. 2, p. 37. — [2] Id. ap. Euclid. p. 19. Aristid. Quintil. lib. 1, p. 22.

Tous ces modes ont un caractère particulier. Ils le reçoivent moins du ton principal que de l'espèce de poésie et de mesure, des modulations et des traits de chant qui leur sont affectés, et qui les distinguent aussi essentiellement que la différence des proportions et des ornemens distinguent les ordres d'architecture.

La voix peut passer d'un mode ou d'un genre à l'autre; mais ces transitions ne pouvant pas se faire sur les instrumens qui ne sont percés ou montés que pour certains genres ou certains modes, les musiciens emploient deux moyens. Quelquefois ils ont sous la main plusieurs flûtes ou plusieurs cithares pour les substituer adroitement l'une à l'autre [1]. Plus souvent ils tendent sur une lyre [2] toutes les cordes qu'exige la diversité des genres et des modes [a]. Il n'y a pas même long-temps qu'un musicien plaça sur les trois faces d'un trépied mobile trois lyres montées, l'une sur le mode dorien, la seconde sur le phrygien, la troisième sur le lydien. A la plus légère impulsion, le trépied tournait sur son axe et procurait à l'artiste la facilité de parcourir les trois modes sans interruption. Cet instrument, qu'on avait

[1] Aristid. Quintil. de mus. lib. 2, p. 91. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399. — [a] Platon dit qu'en bannissant la plupart des modes, la lyre aura moins de cordes. On multipliait donc les cordes suivant le nombre des modes.

admiré, tomba dans l'oubli après la mort de l'inventeur [1].

Les tétracordes sont désignés par des noms relatifs à leur position dans l'échelle musicale; et les cordes, par des noms relatifs à leur position dans chaque tétracorde. La plus grave de toutes, le *si*, s'appelle l'*hypate* ou la principale; celle qui la suit en montant, la *parhypate*, ou la voisine de la principale.

Je vous interromps, lui dis-je, pour vous demander si vous n'avez pas de mots plus courts pour chanter un air dénué de paroles. Quatre voyelles, répondit-il, l'*é* bref, l'*a*, l'*è* grave, l'*ô* long, précédées de la consonne *t*, expriment les quatre sons de chaque tétracorde [2], excepté que l'on retranche le premier de ces monosyllabes, lorsqu'on rencontre un son commun à deux tétracordes. Je m'explique : si je veux solfier cette série de sons donnés par les deux premiers tétracordes, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, je dirai, *té*, *ta*, *tè*, *tô*, *ta*, *tè*, *tô*, et ainsi de suite.

J'ai vu quelquefois, repris-je, de la musique écrite; je n'y démêlais que des lettres tracées horizontalement sur une même ligne, correspondantes aux syllabes des mots placés au-dessous, les unes entières ou mutilées, les autres posées en différens sens. Il nous fallait des notes,

[1] Athen. lib. 14, p. 637. — [2] Aristid. Quintil. lib. 2, p. 94.

répliqua-t-il; nous avons choisi les lettres : il nous en fallait beaucoup, à cause de la diversité des modes; nous avons donné aux lettres des positions ou des configurations différentes. Cette manière de noter est simple, mais défectueuse. On a négligé d'approprier une lettre à chaque son de la voix, à chaque corde de la lyre. Il arrive de là que le même caractère, étant commun à des cordes qui appartiennent à divers tétracordes, ne saurait spécifier leurs différens degrés d'élévation, et que les notes du genre diatonique sont les mêmes que celles du chromatique et de l'enharmonique [1]. On les multipliera sans doute un jour; mais il en faudra une si grande quantité [2], que la mémoire des commençans en sera peut-être surchargée [a].

En disant ces mots, Philotime traçait sur des tablettes un air que je savais par cœur. Après l'avoir examiné, je lui fis observer que les signes mis sous mes yeux pourraient suffire en effet pour diriger ma voix, mais qu'ils n'en réglaient pas les mouvemens. Ils sont déterminés, répondit-il, par les syllabes longues et brèves dont les mots sont composés; par le rhythme, qui constitue une des plus essentielles parties de la musique et de la poésie.

[1] Aristox. lib. 2, p. 40. — [2] Alyp. introd. p. 3. Gaudent. p. 25. Bacch. p. 3. Aristid. Quintil. p. 26. — [a] *Voyez* la note IX à la fin du volume.

Le rhythme, en général, est un mouvement successif et soumis à certaines proportions [1]. Vous le distinguez dans le vol d'un oiseau, dans les pulsations des artères, dans les pas d'un danseur, dans les périodes d'un discours. En poésie, c'est la durée relative des instans que l'on emploie à prononcer les syllabes d'un vers; en musique, la durée relative des sons qui entrent dans la composition d'un chant.

Dans l'origine de la musique, son rhythme se modela exactement sur celui de la poésie. Vous savez que, dans notre langue, toute syllabe est brève ou longue. Il faut un instant pour prononcer une brève, deux pour une longue. De la réunion de plusieurs syllabes longues ou brèves se forme le pied, et de la réunion de plusieurs pieds, la mesure du vers. Chaque pied a un mouvement, un rhythme divisé en deux temps, l'un pour le frappé, l'autre pour le levé.

Homère et les poëtes ses contemporains employaient communément le vers héroïque, dont six pieds mesurent l'étendue, et contiennent chacun deux longues ou une longue suivie de deux brèves. Ainsi, quatre instans syllabiques constituent la durée du pied, et vingt-quatre de ces instans, la durée du vers.

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 152. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 664 et 665.

On s'était dès lors aperçu qu'un mouvement trop uniforme réglait la marche de cette espèce de vers; que plusieurs mots expressifs et sonores en étaient bannis, parce qu'ils ne pouvaient s'assujettir à son rhythme; que d'autres, pour y figurer, avaient besoin de s'appuyer sur un mot voisin. On essaya en conséquence d'introduire quelques nouveaux rhythmes dans la poésie [1]. Le nombre en est depuis considérablement augmenté par les soins d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, et de plusieurs autres poëtes. On les classe aujourd'hui sous trois genres principaux.

Dans le premier, le levé est égal au frappé; c'est la mesure à deux temps égaux. Dans le second, la durée du levé est double de celle du frappé; c'est la mesure à deux temps inégaux, ou à trois temps égaux. Dans le troisième, le levé est à l'égard du frappé, comme 3 est à 2, c'est-à-dire qu'en supposant les notes égales, il en faut trois pour un temps, et deux pour l'autre. On connaît un quatrième genre où le rapport des temps est comme 3 à 4; mais on en fait rarement usage.

Outre cette différence dans les genres, il en résulte une plus grande encore tirée du nombre des syllabes affectées à chaque temps d'un rhythme. Ainsi, dans le premier genre, le levé et le frappé

[1] Aristot. de poet. t. 2, p. 654.

peuvent chacun être composés d'un instant syllabique ou d'une syllabe brève; mais ils peuvent l'être aussi de deux, de quatre, de six, et même de huit instans syllabiques; ce qui donne quelquefois pour la mesure entière une combinaison de syllabes longues et brèves qui équivaut à seize instans syllabiques. Dans le second genre, cette combinaison peut être de dix-huit de ces instans. Enfin, dans le troisième, un des temps peut recevoir depuis trois brèves jusqu'à quinze, et l'autre, depuis une brève jusqu'à dix, ou leurs équivalens; de manière que la mesure entière, comprenant vingt-cinq instans syllabiques, excède d'un de ces instans la portée du vers épique, et peut embrasser jusqu'à dix-huit syllabes longues ou brèves.

Si à la variété que jette dans le rhythme ce courant plus ou moins rapide d'instans syllabiques, vous joignez celle qui provient du mélange et de l'entrelacement des rhythmes, et celle qui naît du goût du musicien, lorsque, selon le caractère des passions qu'il veut exprimer, il presse ou ralentit la mesure, sans néanmoins en altérer les proportions, vous en conclurez que dans un concert notre oreille doit être sans cesse agitée par des mouvemens subits qui la réveillent et l'étonnent.

Des lignes placées à la tête d'une pièce de mu-

sique en indiquent le rhythme; et le coryphée, du lieu le plus élevé de l'orchestre, l'annonce aux musiciens et aux danseurs attentifs à ses gestes [1]. J'ai observé, lui dis-je, que les maîtres des chœurs battent la mesure tantôt avec la main, tantôt avec le pied [2]. J'en ai vu même dont la chaussure était armée de fer; et je vous avoue que ces percussions bruyantes troublaient mon attention et mon plaisir. Philotime sourit, et continua.

Platon compare la poésie dépouillée du chant à un visage qui perd sa beauté en perdant la fleur de la jeunesse [3]. Je comparerais le chant dénué du rhythme à des traits réguliers, mais sans âme et sans expression. C'est surtout par ce moyen que la musique excite les émotions qu'elle nous fait éprouver. Ici le musicien n'a, pour ainsi dire, que le mérite du choix; tous les rhythmes ont des propriétés inhérentes et distinctes. Que la trompette frappe à coups redoublés un rhythme vif, impétueux, vous croirez entendre les cris des combattans et ceux des vainqueurs; vous vous rappellerez nos chants belliqueux et nos danses guerrières. Que plusieurs voix transmettent à votre oreille des sons qui se succèdent avec lenteur d'une manière agréable, vous entrerez dans le recueillement. Si leurs chants contiennent

[1] Aristot. problem. t. 2, p. 770. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 160. — [3] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600.

les louanges des dieux, vous vous sentirez disposé au respect qu'inspire leur présence; et c'est ce qu'opère le rhythme qui, dans nos cérémonies religieuses, dirige les hymnes et les danses.

Le caractère des rhythmes est déterminé au point que la transposition d'une syllabe suffit pour le changer. Nous admettons souvent dans la versification deux pieds, l'*iambe* et le *trochée*, également composés d'une longue et d'une brève, avec cette différence, que l'*iambe* commence par une brève, et le *trochée* par une longue. Celui-ci convient à la pesanteur d'une danse rustique, l'autre à la chaleur d'uu dialogue animé [1]. Comme à chaque pas l'*iambe* semble redoubler d'ardeur, et le *trochée* perdre de la sienne, c'est avec le premier que les auteurs satiriques poursuivent leurs ennemis; avec le second que les dramatiques font quelquefois mouvoir les chœurs des vieillards sur la scène [2].

Il n'est point de mouvemens, dans la nature et dans nos passions, qui ne retrouvent dans les diverses espèces de rhythmes des mouvemens qui leur correspondent, et qui deviennent leur image [3]. Ces rapports sont tellement fixés, qu'un chant perd tous ses agrémens dès que sa marche

[1] Aristot. de poet. cap. 4; id. de rhet. lib. 3, cap. 8. — [2] Aristoph. in Acharn. v. 203. Schol. ibid. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455.

est confuse, et que notre âme ne reçoit pas aux termes convenus la succession périodique des sensations qu'elle attend. Aussi les entrepreneurs de nos spectacles et de nos fêtes ne cessent-ils d'exercer les acteurs auxquels ils confient le soin de leur gloire. Je suis même persuadé que la musique doit une grande partie de ses succès à la beauté de l'exécution, et surtout à l'attention scrupuleuse avec laquelle les chœurs [1] s'assujettissent aux mouvemens qu'on leur imprime.

Mais, ajouta Philotime, il est temps de finir cet entretien; nous le reprendrons demain, si vous le jugez à propos : je passerai chez vous avant que de me rendre chez Apollodore.

SECOND ENTRETIEN.

Sur la partie morale de la Musique.

Le lendemain, je me levai au moment où les habitans de la campagne apportent des provisions au marché, et ceux de la ville se répandent tumultueusement dans les rues [2]. Le ciel était calme et serein; une fraîcheur délicieuse pénétrait mes sens interdits. L'orient étincelait de feux, et toute la terre soupirait après la présence de cet astre qui semble tous les jours la reproduire.

[1] Aristot. problem. 22, t. 2, p. 765. — [2] Aristoph. in eccles. v. 278.

Frappé de ce spectacle, je ne m'étais point aperçu de l'arrivée de Philotime. Je vous ai surpris, me dit-il, dans une espèce de ravissement. Je ne cesse de l'éprouver, lui répondis-je, depuis que je suis en Grèce : l'extrême pureté de l'air qu'on y respire, et les vives couleurs dont les objets s'y parent à mes yeux, semblent ouvrir mon âme à de nouvelles sensations. Nous prîmes de là occasion de parler de l'influence du climat [1]. Philotime attribuait à cette cause l'étonnante sensibilité des Grecs : sensibilité, disait-il, qui est pour eux une source intarissable de plaisirs et d'erreurs, et qui semble augmenter de jour en jour. Je croyais au contraire, repris-je, qu'elle commençait à s'affaiblir. Si je me trompe, dites-moi donc pourquoi la musique n'opère plus les mêmes prodiges qu'autrefois.

C'est, répondit-il, qu'elle était autrefois plus grossière; c'est que les nations étaient encore dans l'enfance. Si à des hommes dont la joie n'éclaterait que par des cris tumultueux une voix accompagnée de quelque instrument faisait entendre une mélodie très-simple, mais assujettie à certaines règles, vous les verriez bientôt, transportés de joie, exprimer leur admiration par les plus fortes hyperboles : voilà ce qu'éprouvèrent les peuples de la Grèce avant la guerre de Troie.

[1] Hippocr. de aer. cap. 55, etc. Plat. in Tim. t. 3, p. 24.

Amphion animait par ses chants les ouvriers qui construisaient la forteresse de Thèbes, comme on l'a pratiqué depuis lorsqu'on a refait les murs de Messène [1]; on publia que les murs de Thèbes s'étaient élevés au son de sa lyre. Orphée tirait de la sienne un petit nombre de sons agréables; on dit que les tigres déposaient leur fureur à ses pieds.

Je ne remonte pas à ces siècles reculés, repris-je; mais je vous cite les Lacédémoniens divisés entre eux, et tout à coup réunis par les accords harmonieux de Terpandre [2]; les Athéniens entraînés par les chants de Solon dans l'île de Salamine, au mépris d'un décret qui condamnait l'orateur assez hardi pour proposer la conquête de cette île [3]; les mœurs des Arcadiens adoucies par la musique [4], et je ne sais combien d'autres faits qui n'auront point échappé à vos recherches.

Je les connais assez, me dit-il, pour vous assurer que le merveilleux disparaît dès qu'on les discute [5]. Terpandre et Solon durent leurs succès plutôt à la poésie qu'à la musique, et peut-être encore moins à la poésie qu'à des circonstances particulières. Il fallait bien que les Lacédémo-

[1] Pausan. lib. 4, cap. 27. — [2] Plut. de mus. t. 2, p. 1146. Diod. fragm. t. 2, p. 639. — [3] Plut. in Solon. t. 1, p. 82. — [4] Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. lib. 14, p. 626. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 133.

niens eussent commencé à se lasser de leurs divisions, puisqu'ils consentirent à écouter Terpandre. Quant à la révocation du décret obtenue par Solon, elle n'étonnera jamais ceux qui connaissent la légèreté des Athéniens.

L'exemple des Arcadiens est plus frappant. Ces peuples avaient contracté, dans un climat rigoureux et dans des travaux pénibles, une férocité qui les rendait malheureux. Leurs premiers législateurs s'aperçurent de l'impression que le chant faisait sur leurs âmes. Ils les jugèrent susceptibles du bonheur, puisqu'ils étaient sensibles. Les enfans apprirent à célébrer les dieux et les héros du pays. On établit des fêtes, des sacrifices publics, des pompes solennelles, des danses de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces institutions, qui subsistent encore, rapprochèrent insensiblement ces hommes agrestes. Ils devinrent doux, humains, bienfaisans. Mais combien de causes contribuèrent à cette révolution! la poésie, le chant, la danse, des assemblées, des fêtes, des jeux; tous les moyens enfin qui, en les attirant par l'attrait du plaisir, pouvaient leur inspirer le goût des arts et l'esprit de société.

On dut s'attendre à des effets à peu près semblables tant que la musique, étroitement unie à la poésie, grave et décente comme elle, fut destinée à conserver l'intégrité des mœurs. Mais,

depuis qu'elle a fait de si grands progrès, elle a perdu l'auguste privilége d'instruire les hommes et de les rendre meilleurs. J'ai entendu plus d'une fois ces plaintes, lui dis-je; je les ai vu plus souvent traiter de chimériques. Les uns gémissent sur la corruption de la musique, les autres se félicitent de sa perfection. Vous avez encore des partisans de l'ancienne, vous en avez un plus grand nombre de la nouvelle. Autrefois les législateurs regardaient la musique comme une partie essentielle de l'éducation [1]; les philosophes ne la regardent presque plus aujourd'hui que comme un amusement honnête [2]. Comment se fait-il qu'un art qui a tant de pouvoir sur nos âmes devienne moins utile en devenant plus agréable?

Vous le comprendrez peut-être, répondit-il, si vous comparez l'ancienne musique avec celle qui s'est introduite presque de nos jours. Simple dans son origine, plus riche et plus variée dans la suite, elle anima successivement les vers d'Hésiode, d'Homère, d'Archiloque, de Terpandre, de Simonide et de Pindare. Inséparable de la poésie, elle en empruntait les charmes, ou plutôt elle lui prêtait les siens; car toute son ambition était d'embellir sa compagne.

Il n'y a qu'une expression pour rendre dans

[1] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 104. — [2] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.

toute sa force une image ou un sentiment. Elle excite en nous des émotions d'autant plus vives, qu'elle fait seule retentir dans nos cœurs la voix de la nature. D'où vient que les malheureux trouvent avec tant de facilité le secret d'attendrir et de déchirer nos âmes? C'est que leurs accens et leurs cris sont le mot propre de la douleur. Dans la musique vocale, l'expression unique est l'espèce d'intonation qui convient à chaque parole, à chaque vers [1]. Or, les anciens poëtes, qui étaient tout à la fois musiciens, philosophes, législateurs, obligés de distribuer eux-mêmes dans leurs vers l'espèce de chant dont ces vers étaient susceptibles, ne perdirent jamais de vue ce principe. Les paroles, la mélodie, le rhythme, ces trois puissans agens dont la musique se sert pour imiter [2], confiés à la même main, dirigeaient leurs efforts de manière que tout concourait également à l'unité de l'expression.

Ils connurent de bonne heure les genres diatonique, chromatique, enharmonique; et, après avoir démêlé leur caractère, ils assignèrent à chaque genre l'espèce de poésie qui lui était le mieux assortie [3]. Ils employèrent nos trois prin-

[1] Tartin. tratt. di mus. p. 141. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 398. Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 652. Aristid. Quintil. lib. 1, p. 6. — [3] Plut. de mus. t. 2, p. 1142. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 372.

cipaux modes, et les appliquèrent par préférence aux trois espèces de sujets qu'ils étaient presque toujours obligés de traiter. Il fallait animer au combat une nation guerrière, ou l'entretenir de ses exploits; l'harmonie dorienne prêtait sa force et sa majesté [1]. Il fallait, pour l'instruire dans la science du malheur, mettre sous ses yeux de grands exemples d'infortune; les élégies, les complaintes empruntèrent les tons perçans et pathétiques de l'harmonie lydienne [2]. Il fallait enfin la remplir de respect et de reconnaissance envers les dieux; la phrygienne [a] fut destinée aux cantiques sacrés [3].

La plupart de ces cantiques, appelés *nomes*, c'est-à-dire lois ou modèles [4], étaient divisés en plusieurs parties, et renfermaient une action. Comme on devait y reconnaître le caractère immuable de la divinité particulière qui en recevait l'hommage, on leur avait prescrit des règles dont on ne s'écartait presque jamais [5].

Le chant, rigoureusement asservi aux paroles, était soutenu par l'espèce d'instrument qui leur convenait le mieux. Cet instrument faisait en-

[1] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399. Plut. de mus. t. 2, p. 1136 et 1137. — [2] Id. ibid. p. 1136. — [a] *Voyez* la note X à la fin du volume. — [3] Plat. ibid. Chron. de Paros. — [4] Poll. lib. 4, cap. 9, § 66. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 218. — [5] Plut. ibid. p. 1133. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700.

tendre le même son que la voix [1]; et lorsque la danse accompagnait le chant, elle peignait fidèlement aux yeux le sentiment ou l'image qu'il transmettait à l'oreille.

La lyre n'avait qu'un petit nombre de sons, et le chant que très-peu de variétés. La simplicité des moyens employés par la musique assurait le triomphe de la poésie; et la poésie, plus philosophique et plus instructive que l'histoire, parce qu'elle choisit de plus beaux modèles [2], traçait de grands caractères, et donnait de grandes leçons de courage, de prudence et d'honneur. Philotime s'interrompit en cet endroit pour me faire entendre quelques morceaux de cette ancienne musique, et surtout des airs d'un poëte nommé Olympe, qui vivait il y a environ neuf siècles. Ils ne roulent que sur un petit nombre de cordes [3], ajouta-t-il, et cependant ils font en quelque façon le désespoir de nos compositeurs modernes [a].

L'art fit des progrès; il acquit plus de modes et de rhythmes; la lyre s'enrichit de cordes. Mais pendant long-temps les poëtes ou rejetèrent ces nouveautés, ou n'en usèrent que sobrement, toujours attachés à leurs anciens principes, et surtout extrêmement attentifs à ne pas s'écarter de

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1141. — [2] Aristot. de poet. cap. 9. Batt. ibid. p. 248. — [3] Plut. ibid. p. 1137. — [a] *Voyez* la note XI à la fin du volume.

la décence et de la dignité [1] qui caractérisaient la musique.

De ces deux qualités si essentielles aux beaux-arts, quand ils ne bornent pas leurs effets aux plaisirs des sens, la première tient à l'ordre, la seconde à la beauté. C'est la décence ou convenance qui établit une juste proportion entre le style et le sujet qu'on traite; qui fait que chaque objet, chaque idée, chaque passion a sa couleur, son ton, son mouvement [2]; qui en conséquence rejette comme des défauts les beautés déplacées, et ne permet jamais que des ornemens distribués au hasard nuisent à l'intérêt principal. Comme la dignité tient à l'élévation des idées et des sentimens, le poëte qui en porte l'empreinte dans son âme ne s'abandonne pas à des imitations serviles [3]. Ses conceptions sont hautes, et son langage est celui d'un médiateur qui doit parler aux dieux et instruire les hommes [4].

Telle était la double fonction dont les premiers poëtes furent si jaloux de s'acquitter. Leurs hymnes inspiraient la piété, leurs poëmes le désir de la gloire, leurs élégies la fermeté dans les revers. Des chants faciles, nobles, expressifs, fixaient aisément dans la mémoire les exemples avec les

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1140. Athen. lib. 14, p. 631. — [2] Dionys. Halic. de struct. orat. § 20. — [3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395, etc. — [4] Plut. ibid. t. 2, p. 1140.

préceptes; et la jeunesse, accoutumée de bonne heure à répéter ces chants, y puisait avec plaisir l'amour du devoir et l'idée de la vraie beauté.

Il me semble, dis-je alors à Philotime, qu'une musique si sévère n'était guère propre à exciter les passions. Vous pensez donc, reprit-il en souriant, que les passions des Grecs n'étaient pas assez actives? La nation était fière et sensible; en lui donnant de trop fortes émotions, on risquait de pousser trop loin ses vices et ses vertus. Ce fut aussi une vue profonde dans ses législateurs, d'avoir fait servir la musique à modérer son ardeur dans le sein des plaisirs ou sur le chemin de la victoire. Pourquoi, dès les siècles les plus reculés, admit-on dans les repas l'usage de chanter les dieux et les héros, si ce n'est pour prévenir les excès du vin [1], alors d'autant plus funestes, que les âmes étaient plus portées à la violence? Pourquoi les généraux de Lacédémone jettent-ils parmi les soldats un certain nombre de joueurs de flûte, et les font-ils marcher à l'ennemi au son de cet instrument, plutôt qu'au bruit éclatant de la trompette? n'est-ce pas pour suspendre le courage impétueux des jeunes Spartiates, et les obliger à garder leurs rangs [2]?

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1146. Athen. lib. 14, p. 627. — [2] Thucyd. lib. 5, cap. 70. Aul. Gell. lib. 1, cap. 11. Aristot. ap. eumd. ibid. Plut. de irâ, t. 2, p. 458. Polyb. lib. 4, p. 289. Athen. lib. 12, p. 517; id. lib. 14, p. 627.

Ne soyez donc point étonné qu'avant même l'établissement de la philosophie, les états le mieux policés aient veillé avec tant de soin à l'immutabilité de la saine musique [1], et que, depuis, les hommes les plus sages, convaincus de la nécessité de calmer plutôt que d'exciter nos passions, aient reconnu que la musique, dirigée par la philosophie, est un des plus beaux présens du ciel, une des plus belles institutions des hommes [2].

Elle ne sert aujourd'hui qu'à nos plaisirs. Vous avez pu entrevoir que, sur la fin de son règne, elle était menacée d'une corruption prochaine, puisqu'elle acquérait de nouvelles richesses. Polymneste, tendant ou relâchant à son gré les cordes de la lyre, avait introduit des accords inconnus jusqu'à lui [3]. Quelques musiciens s'étaient exercés à composer pour la flûte des airs dénués de paroles [4] : bientôt après on vit, dans les jeux pythiques, des combats où l'on n'entendait que le son de ces instrumens [5]; enfin les poëtes, et surtout les auteurs de cette poésie hardie et turbulente connue sous le nom de *dithyrambique*, tourmentaient à la fois la langue, la mélodie et le

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1146. — [2] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 104. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Diotogen. ap. Stob. p. 251. — [3] Plut. ibid. p. 1141. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 15, p. 318. — [4] Plut. ibid. p. 1134 et 1141. — [5] Pausan. lib. 10, p. 813. Mém. de l'acad. t. 32, p. 444.

rhythme, pour les plier à leur fol enthousiasme [1]. Cependant l'ancien goût prédominait encore. Pindare, Pratinas, Lamprus, d'autres lyriques célèbres, le soutinrent dans sa décadence [2]. Le premier florissait lors de l'expédition de Xerxès, il y a cent vingt ans environ. Il vécut assez de temps pour être le témoin de la révolution préparée par les innovations de ses prédécesseurs, favorisée par l'esprit d'indépendance que nous avaient inspiré nos victoires sur les Perses. Ce qui l'accéléra le plus, ce fut la passion effrénée que l'on prit tout à coup pour la musique instrumentale et pour la poésie dithyrambique. La première nous apprit à nous passer des paroles, la seconde à les étouffer sous des ornemens étrangers.

La musique, jusqu'alors soumise à la poésie [3], en secoua le joug avec l'audace d'un esclave révolté; les musiciens ne songèrent plus qu'à se signaler par des découvertes. Plus ils multipliaient les procédés de l'art, plus ils s'écartaient de la nature [4]. La lyre et la cithare firent entendre un plus grand nombre de sons. On confondit les propriétés des genres, des modes, des voix et des instrumens. Les chants, assignés auparavant aux diverses espèces de poésie, furent appliqués sans

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. Schol. Aristoph. in nub. v. 332. — [2] Plut. de mus. t. 2, p. 1143. — [3] Prat. ap. Athen. lib. 14, p. 617. — [4] Tartin. tratt. di mus. p. 148.

choix à chacune en particulier [1]. On vit éclore des accords inconnus, des modulations inusitées, des inflexions de voix souvent dépourvues d'harmonie [2]. La loi fondamentale et précieuse du rhythme fut ouvertement violée, et la même syllabe fut affectée de plusieurs sons [3] : bizarrerie qui devrait être aussi révoltante dans la musique qu'elle le serait dans la déclamation.

A l'aspect de tant de changemens rapides, Anaxilas disait, il n'y a pas long-temps, dans une de ses comédies, que la musique, ainsi que la Libye, produisait tous les ans quelque nouveau monstre [4].

Les principaux auteurs de ces innovations ont vécu dans le siècle dernier, ou vivent encore parmi nous; comme s'il était de la destinée de la musique de perdre son influence sur les mœurs dans le temps où l'on parle le plus de philosophie et de morale! Plusieurs d'entre eux avaient beaucoup d'esprit et de grands talens [5]. Je nommerai Mélanippide, Cinésias, Phrynis [6], Polyidès [7], si célèbre par sa tragédie d'Iphigénie; Timothée de Milet, qui s'est exercé dans tous les genres de poésie, et qui jouit encore de sa gloire dans un

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. — [2] Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141. — [3] Aristoph. in ran. v. 1349, 1390. Schol. ibid. — [4] Athen. lib. 14, p. 623. — [5] Plat. ibid. — [6] Pherecr. ibid. — [7] Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 664.

âge très-avancé. C'est celui de tous qui a le plus outragé l'ancienne musique. La crainte de passer pour novateur l'avait d'abord arrêté [1] : il mêla dans ses premières compositions de vieux airs, pour tromper la vigilance des magistrats, et ne pas trop choquer le goût qui régnait alors; mais bientôt, enhardi par le succès, il ne garda plus de mesures.

Outre la licence dont je viens de parler, des musiciens inquiets veulent arracher de nouveaux sons au tétracorde. Les uns s'efforcent d'insérer dans le chant une suite de quarts de tons [2]; ils fatiguent les cordes, redoublent les coups d'archet, approchent l'oreille pour surprendre au passage une nuance de son qu'ils regardent comme le plus petit intervalle commensurable [3]. La même expérience en affermit d'autres dans une opinion diamétralement opposée. On se partage sur la nature du son [4], sur les accords dont il faut faire usage [5], sur les formes introduites dans le chant, sur les talens et les ouvrages de chaque chef de parti. Épigonus, Érastoclès [6], Pythagore de Zacynthe, Agénor de Mitylène, Antigénide, Dorion, Timothée [7], ont des disciples qui en viennent tous les

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1132. — [2] Aristox. harm. elem. lib. 2, p. 53. — [3] Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 531. — [4] Aristox. ibid. lib. 1, p. 3. — [5] Id. lib. 2, p. 36. — [6] Id. lib. 1, p. 5. — [7] Plut. ibid. p. 1138, etc.

jours aux mains, et qui ne se réunissent que dans leur souverain mépris pour la musique ancienne, qu'ils traitent de surannée [1].

Savez-vous qui a le plus contribué à nous inspirer ce mépris? ce sont des Ioniens [2]; c'est ce peuple qui n'a pu défendre sa liberté contre les Perses, et qui, dans un pays fertile et sous le plus beau ciel du monde [3], se console de cette perte dans le sein des arts et de la volupté. Sa musique légère, brillante, parée de grâces, se ressent en même temps de la mollesse qu'on respire dans ce climat fortuné [4]. Nous eûmes quelque peine à nous accoutumer à ces accens. Un de ces Ioniens, Timothée, dont je vous ai parlé, fut d'abord sifflé sur notre théâtre : mais Euripide, qui connaissait le génie de sa nation, lui prédit qu'il régnerait bientôt sur la scène; et c'est ce qui est arrivé [5]. Enorgueilli de ce succès, il se rendit chez les Lacédémoniens, avec sa cithare de onze cordes et ses chants efféminés. Ils avaient déjà réprimé deux fois l'audace des nouveaux musiciens [6]. Aujourd'hui même, dans les pièces que l'on présente au concours, ils exigent que la modulation exé-

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1135. — [2] Aristid. Quintil. lib. 1, p. 37. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 142. — [4] Plut. in Lyc. t. 1, p. 41. Lucian. harm. t. 1, p. 851. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 208. — [5] Plat. an seni, etc. t. 2, p. 795. — [6] Athen. p. 628. Plut. in Agid. t. 1, p. 799; id. in Lacon. instit. t. 2, p. 238.

cutée sur un instrument à sept cordes ne roule que sur un ou deux modes [1]. Quelle fut leur surprise aux accords de Timothée! Quelle fut la sienne à la lecture d'un décret émané des rois et des éphores! On l'accusait d'avoir, par l'indécence, la variété et la mollesse de ses chants, blessé la majesté de l'ancienne musique, et entrepris de corrompre les jeunes Spartiates. On lui prescrivait de retrancher quatre cordes de sa lyre, en ajoutant qu'un tel exemple devait à jamais écarter les nouveautés qui donnent atteinte à la sévérité des mœurs [2]. Il faut observer que le décret est à peu près du temps où les Lacédémoniens remportèrent à Ægos-Potamos cette célèbre victoire qui les rendit maîtres d'Athènes.

Parmi nous, des ouvriers, des mercenaires décident du sort de la musique; ils remplissent le théâtre, assistent aux combats de musique, et se constituent les arbitres du goût. Comme il leur faut des secousses plutôt que des émotions, plus la musique devint hardie, enluminée, fougueuse, plus elle excita leurs transports [3]. Des philosophes eurent beau s'écrier [4] qu'adopter de pareilles innovations, c'était ébranler les fondemens de l'état [a]; en vain les auteurs dramatiques percèrent

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1142. — [2] Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1. Not. Bulliald. in Theon. Smyrn. p. 295. — [3] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 458 et 459. — [4] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424. — [a] *Voyez* la note XII à la fin du volume.

de mille traits ceux qui cherchaient à les introduire [1] : comme ils n'avaient point de décrets à lancer en faveur de l'ancienne musique, les charmes de son ennemie ont fini par tout subjuguer. L'une et l'autre ont eu le même sort que la vertu et la volupté quand elles entrent en concurrence.

Parlez de bonne foi, dis-je alors à Philotime: n'avez-vous pas quelquefois éprouvé la séduction générale? Très-souvent, répondit-il. Je conviens que la musique actuelle est supérieure à l'autre par ses richesses et ses agrémens; mais je soutiens qu'elle n'a pas d'objet moral. J'estime, dans les productions des anciens, un poëte qui me fait aimer mes devoirs; j'admire, dans celle des modernes, un musicien qui me procure du plaisir. Et ne pensez-vous pas, repris-je avec chaleur, qu'on doit juger de la musique par le plaisir qu'on en retire [2]?

Non, sans doute, répliqua-t-il, si ce plaisir est nuisible, ou s'il en remplace d'autres moins vifs, mais plus utiles. Vous êtes jeune, et vous avez besoin d'émotions fortes et fréquentes [3]. Cependant, comme vous rougiriez de vous y livrer si elles n'étaient pas conformes à l'ordre, il est

[1] Aristoph. in nub. v. 965; in ran. v. 1339. Schol. ibid. Prat. ap. Athen. lib. 14, p. 617. Pherecr. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1141. — [2] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 668. — [3] Id. ibid. p. 664.

visible que vous devez soumettre à l'examen de la raison vos plaisirs et vos peines avant que d'en faire la règle de vos jugemens et de votre conduite.

Je crois devoir établir ce principe : un objet n'est digne de notre empressement que lorsque, au delà des agrémens qui le parent à nos yeux, il renferme en lui une bonté, une utilité réelle [1]. Ainsi la nature, qui veut nous conduire à ses fins par l'attrait du plaisir, et qui jamais ne borna la sublimité de ses vues à nous procurer des sensations agréables, a mis dans les alimens une douceur qui nous attire, et une vertu qui opère la conservation de notre espèce. Ici le plaisir est un premier effet, et devient un moyen pour lier la cause à un second effet plus noble que le premier : il peut arriver que, la nourriture étant également saine, et le plaisir également vif, l'effet ultérieur soit nuisible : enfin, si certains alimens propres à flatter le goût ne produisaient ni bien ni mal, le plaisir serait passager et n'aurait aucune suite. Il résulte de là que c'est moins par le premier effet que par le second qu'il faut décider si nos plaisirs sont utiles, funestes ou indifférens.

Appliquons ce principe. L'imitation, que les arts ont pour objet, nous affecte de diverses manières; tel est son premier effet. Il en existe quel-

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 667.

quefois un second plus essentiel, souvent ignoré du spectateur et de l'artiste lui-même : elle modifie l'âme [1] au point de la plier insensiblement à des habitudes qui l'embellissent ou la défigurent. Si vous n'avez jamais réfléchi sur l'immense pouvoir de l'imitation, considérez jusqu'à quelle profondeur deux de nos sens, l'ouïe et la vue, transmettent à notre âme les impressions qu'ils reçoivent; avec quelle facilité un enfant entouré d'esclaves copie leurs discours et leurs gestes, s'approprie leurs inclinations et leur bassesse [2].

Quoique la peinture n'ait pas, à beaucoup près, la même force que la réalité, il n'en est pas moins vrai que ses tableaux sont des scènes où j'assiste; ses images, des exemples qui s'offrent à mes yeux. La plupart des spectateurs n'y cherchent que la fidélité de l'imitation et l'attrait d'une sensation passagère; mais les philosophes y découvrent souvent, à travers les prestiges de l'art, le germe d'un poison caché. Il semble, à les entendre, que nos vertus sont si pures ou si faibles, que le moindre souffle de la contagion peut les flétrir ou les détruire. Aussi, en permettant aux jeunes gens de contempler à loisir les tableaux de Denys, les exhortent-ils à ne pas arrêter leurs regards sur ceux de Pauson, à les ramener fréquemment

[1] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 305.

sur ceux de Polygnote [1]. Le premier a peint les hommes tels que nous les voyons : son imitation est fidèle, agréable à la vue, sans danger, sans utilité pour les mœurs. Le second, en donnant à ses personnages des caractères et des fonctions ignobles, a dégradé l'homme; il l'a peint plus petit qu'il n'est : ses images ôtent à l'héroïsme son éclat, à la vertu sa dignité. Polygnote, en représentant les hommes plus grands et plus vertueux que nature, élève nos pensées et nos sentimens vers des modèles sublimes, et laisse fortement empreinte dans nos âmes l'idée de la beauté morale avec l'amour de la décence et de l'ordre.

Les impressions de la musique sont plus immédiates, plus profondes et plus durables que celles de la peinture [2]; mais ces imitations, rarement d'accord avec nos vrais besoins, ne sont presque plus instructives. Et en effet, quelle leçon me donne ce joueur de flûte, lorsqu'il contre fait sur le théâtre le chant du rossignol [3], et dans nos jeux le sifflement du serpent [4]; lorsque, dans un morceau d'exécution, il vient heurter mon oreille d'une multitude de sons rapidement accumulés l'un sur l'autre [5]? J'ai vu Platon demander ce que

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 5, p. 455; id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653. — [2] Aristot. de rep. lib. 8, t. 2, p. 455. — [3] Aristoph. in av. v. 223. — [4] Strab. lib. 9, p. 421. — [5] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 669.

ce bruit signifiait, et pendant que la plupart des spectateurs applaudissaient avec transport aux hardiesses du musicien [1], le taxer d'ignorance et d'ostentation : de l'une, parce qu'il n'avait aucune notion de la vraie beauté; de l'autre, parce qu'il n'ambitionnait que la vaine gloire de vaincre une difficulté [a].

Quel effet encore peuvent opérer des paroles qui, traînées à la suite du chant, brisées dans leur tissu, contrariées dans leur marche, ne peuvent partager l'attention que les inflexions et les agrémens de la voix fixent uniquement sur la mélodie? Je parle surtout de la musique qu'on entend au théâtre [2] et dans nos jeux; car, dans plusieurs de nos cérémonies religieuses, elle conserve encore son ancien caractère.

En ce moment, des chants mélodieux frappèrent nos oreilles. On célébrait ce jour-là une fête en l'honneur de Thésée [3]. Des chœurs composés de la plus brillante jeunesse d'Athènes se rendaient au temple de ce héros. Ils rappelaient sa victoire sur le Minotaure, son arrivée dans cette ville, et le retour des jeunes Athéniens dont il avait brisé les fers. Après avoir écouté avec attention, je dis à Philotime : Je ne sais si c'est la

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 457. — [a] *Voyez* la note XIII à la fin du volume. — [2] Plut. de mus. t. 2, p. 1136. — — [3] Id. in Thes. t. 1, p. 17.

poésie, le chant, la précision du rhythme, l'intérêt du sujet, ou la beauté ravissante des voix [1], que j'admire le plus; mais il me semble que cette musique remplit et élève mon âme. C'est, reprit vivement Philotime, qu'au lieu de s'amuser à remuer nos petites passions, elle va réveiller jusqu'au fond de nos cœurs les sentimens les plus honorables à l'homme, les plus utiles à la société, le courage, la reconnaissance, le dévouement à la patrie; c'est que de son heureux assortiment avec la poésie, le rhythme et tous les moyens dont vous venez de parler, elle reçoit un caractère imposant de grandeur et de noblesse; qu'un tel caractère ne manque jamais son effet, et qu'il attache d'autant plus ceux qui sont faits pour le saisir, qu'il leur donne une plus haute opinion d'eux-mêmes. Et voilà ce qui justifie la doctrine de Platon. Il désirerait que les arts, les jeux, les spectacles, tous les objets extérieurs, s'il était possible, nous entourassent de tableaux qui fixeraient sans cesse nos regards sur la véritable beauté. L'habitude de la contempler deviendrait pour nous une sorte d'instinct, et notre âme serait contrainte de diriger ses efforts suivant l'ordre et l'harmonie qui brillent dans ce divin modèle [2].

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 401.

Ah! que nos artistes sont éloignés d'atteindre à la hauteur de ces idées! Peu satisfaits d'avoir anéanti les propriétés affectées aux différentes parties de la musique, ils violent encore les règles des convenances les plus communes. Déjà la danse, soumise à leurs caprices, devient tumultueuse, impétueuse, quand elle devrait être grave et décente; déjà on insère dans les entr'actes de nos tragédies des fragmens de poésie et de musique étrangers à la pièce, et les chœurs ne se lient plus à l'action [1].

Je ne dis pas que de pareils désordres soient la cause de notre corruption; mais ils l'entretiennent et la fortifient. Ceux qui les regardent comme indifférens ne savent pas qu'on maintient la règle autant par les rites et les manières que par les principes, que les mœurs ont leurs formes comme les lois, et que le mépris des formes détruit peu à peu tous les liens qui unissent les hommes.

On doit reprocher encore à la musique actuelle cette douce mollesse, ces sons enchanteurs qui transportent la multitude, et dont l'expression, n'ayant pas d'objet déterminé, est toujours interprétée en faveur de la passion dominante. Leur unique effet est d'énerver de plus en plus une nation où les âmes sans vigueur, sans caractère,

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666.

ne sont distinguées que par les différens degrés de leur pusillanimité.

Mais, dis-je à Philotime, puisque l'ancienne musique a de si grands avantages, et la moderne de si grands agrémens, pourquoi n'a-t-on pas essayé de les concilier? Je connais un musicien nommé Télésias, me répondit-il, qui en forma le projet il y a quelques années [1]. Dans sa jeunesse, il s'était nourri des beautés sévères qui règnent dans les ouvrages de Pindare et de quelques autres poëtes lyriques. Depuis, entraîné par les productions de Philoxène, de Timothée et des poëtes modernes, il voulut rapprocher ces différentes manières. Mais, malgré ses efforts, il retombait toujours dans celle de ses premiers maîtres, et ne tira d'autre fruit de ses veilles que de mécontenter les deux partis.

Non, la musique ne se relevera plus de sa chute. Il faudrait changer nos idées, et nous rendre nos vertus. Or, il est plus difficile de réformer une nation que de la policer. Nous n'avons plus de mœurs, ajouta-t-il, nous aurons des plaisirs. L'ancienne musique convenait aux Athéniens vainqueurs à Marathon; la nouvelle convient à des Athéniens vaincus à Ægos-Potamos.

Je n'ai plus qu'une question à vous faire, lui

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1142.

dis-je : pourquoi apprendre à votre élève un art si funeste? à quoi sert-il en effet? — A quoi il sert! reprit-il en riant; de hochet aux enfans de tout âge, pour les empêcher de briser les meubles de la maison [1]. Il occupe ceux dont l'oisiveté serait à craindre dans un gouvernement tel que le nôtre; il amuse ceux qui, n'étant redoutables que par l'ennui qu'ils traînent avec eux, ne savent à quoi dépenser leur vie.

Lysis apprendra la musique, parce que, destiné à remplir les premières places de la république, il doit se mettre en état de donner son avis sur les pièces que l'on présente au concours, soit au théâtre, soit aux combats de musique. Il connaîtra toutes les espèces d'harmonie, et n'accordera son estime qu'à celles qui pourront influer sur ses mœurs [2]. Car, malgré sa dépravation, la musique peut nous donner encore quelques leçons utiles [3]. Ces procédés pénibles, ces chants de difficile exécution, qu'on se contentait d'admirer autrefois dans nos spectacles, et dans lesquels on exerce si laborieusement aujourd'hui les enfans [4], ne fatigueront jamais mon élève. Je mettrai quelques instrumens entre ses mains, à condition qu'il ne s'y rendra jamais aussi habile que les maîtres de l'art. Je veux qu'une musique

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 6, t. 2, p. 456. — [2] Id. ibid. cap. 7, p. 458. — [3] Id. ibid. cap. 6, p. 456. — [4] Id. ibid. p. 457.

choisie remplisse agréablement ses loisirs s'il en a, le délasse de ses travaux au lieu de les augmenter, et modère ses passions s'il est trop sensible [1]. Je veux enfin qu'il ait toujours cette maxime devant les yeux : que la musique nous appelle au plaisir, la philosophie à la vertu; mais que c'est par le plaisir et par la vertu que la nature nous invite au bonheur [2].

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 7, t. 2, p. 458. — [2] Id. ibid. cap. 5, p. 454.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXVIII.

Suite des Mœurs des Athéniens.

J'AI dit plus haut[a] qu'en certaines heures de la journée les Athéniens s'assemblaient dans la place publique ou dans les boutiques dont elle est entourée. Je m'y rendais souvent, soit pour apprendre quelque nouvelle, soit pour étudier le caractère de ce peuple.

J'y rencontrai un jour un des principaux de la ville qui se promenait à grand pas. Sa vanité ne pouvait être égalée que par sa haine contre la démocratie; de tous les vers d'Homère il n'avait retenu que cette sentence: Rien n'est si dangereux que d'avoir tant de chefs[1].

Il venait de recevoir une légère insulte. Non, disait-il en fureur: il faut que cet homme ou moi abandonnions la ville; car aussi bien n'y a-t-il plus moyen d'y tenir. Si je siége à quelque tribunal, j'y suis accablé par la foule des plaideurs ou par les cris des avocats. A l'assemblée générale, un homme de néant, sale et mal vêtu, a l'insolence de se placer auprès de moi[2]. Nos ora-

[a] *Voyez* le chapitre XX de cet ouvrage. — [1] Homer. iliad. lib. 2, v. 204. — [2] Theophr. charact. cap. 26.

teurs sont vendus à ce peuple, qui tous les jours met à la tête de ses affaires des gens que je ne voudrais pas mettre à la tête des miennes [1]. Dernièrement il était question d'élire un général : je me lève; je parle des emplois que j'ai remplis à l'armée, je montre mes blessures; et l'on choisit un homme sans expérience et sans talent [2]. C'est Thésée qui, en établissant l'égalité, est l'auteur de tous ces maux. Homère avait bien plus de raison : Rien n'est si dangereux que d'avoir tant de chefs. En disant cela, il repoussait fièrement ceux qu'il trouvait sur ses pas, refusait le salut presque à tout le monde; et s'il permettait à quelqu'un de ses cliens de l'aborder, c'était pour lui rappeler hautement les services qu'il lui avait rendus [3].

Dans ce moment, un de ses amis s'approcha de lui : Eh bien! s'écria-t-il, dira-t-on encore que je suis un esprit chagrin, que j'ai de l'humeur? Je viens de gagner mon procès, tout d'une voix à la vérité; mais mon avocat n'avait-il pas oublié dans son plaidoyer les meilleurs moyens de ma cause? Ma femme accoucha hier d'un fils; et l'on m'en félicite, comme si cette augmentation de famille n'apportait pas une diminution réelle dans mon bien! Un de mes amis, après les plus

[1] Isocr. de pac. t. 1, p. 388. — [2] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765. — [3] Theophr. charact. cap. 24.

tendres sollicitations, consent à me céder le meilleur de ses esclaves. Je m'en rapporte à son estimation : savez-vous ce qu'il fait? il me le donne à un prix fort au-dessous de la mienne. Sans doute cet esclave à quelque vice caché [1]. Je ne sais quel poison secret se mêle toujours à mon bonheur.

Je laissai cet homme déplorer ses infortunes, et je parcourus les différens cercles que je voyais autour de la place. Ils étaient composés de gens de tout âge et de tout état. Des tentes les garantissaient des ardeurs du soleil.

Je m'assis auprès d'un riche Athénien nommé Philandre. Son parasite Criton cherchait à l'intéresser par des flatteries outrées, à l'égayer par des traits de méchanceté. Il imposait silence, il applaudissait avec transport quand Philandre parlait, et mettait un pan de sa robe sur sa bouche pour ne pas éclater quand il échappait à Philandre quelque fade plaisanterie. Voyez, lui disait-il, comme tout le monde a les yeux fixés sur vous : hier, dans le portique, on ne tarissait point sur vos louanges : il fut question du plus honnête homme de la ville; nous étions plus de trente; tous les suffrages se réunirent en votre faveur [2]. Cet homme, dit alors Philandre, que je vois là-bas, vêtu d'une robe si brillante, et suivi de trois

[1] Theophr. charact. cap. 17. — [2] Id. ibid. cap. 2.

esclaves, n'est-ce pas Apollodore, fils de Pasion, ce riche banquier? C'est lui-même, répondit le parasite. Son faste est révoltant, et il ne se souvient plus que son père avait été esclave [1]. Et cet autre, reprit Philandre, qui marche après lui la tête levée? — Son père s'appelait d'abord Sosie, répondit Criton; et, comme il avait été à l'armée, il se fit nommer Sosistrate [2] [a]. Il fut ensuite inscrit au nombre des citoyens. Sa mère est de Thrace, et sans doute d'une illustre origine; car les femmes qui viennent de ce pays éloigné ont autant de prétentions à la naissance que de facilité dans les mœurs. Le fils est un fripon, moins cependant qu'Hermogène, Corax et Thersite, qui causent ensemble à quatre pas de nous. Le premier est si avare, que, même en hiver, sa femme ne peut se baigner qu'à l'eau froide [3]; le second si variable, qu'il représente vingt hommes dans un même jour; le troisième si vain, qu'il n'a jamais eu de complice dans les louanges qu'il se donne, ni de rival dans l'amour qu'il a pour lui-même.

Pendant que je me tournais pour voir une partie de dés, un homme vint à moi d'un air empressé: Savez-vous la nouvelle? me dit-il. — Non, répon-

[1] Demosth. pro. Phorm. p. 965. — [2] Theophr. charact. cap. 28. — [a] Sosie est le nom d'un esclave; Sosistrate, celui d'un homme libre. Stratia, signifie armée. — [3] Theophr. ibid.

dis-je. — Quoi! vous l'ignorez? Je suis ravi de vous l'apprendre. Je la tiens de Nicératès, qui arrive de Macédoine. Le roi Philippe a été battu par les Illyriens; il est prisonnier; il est mort. — Comment! est-il possible? — Rien n'est si certain. Je viens de rencontrer deux de nos archontes; j'ai vu la joie peinte sur leurs visages. Cependant n'en dites rien, et surtout ne me citez pas. Il me quitte aussitôt pour communiquer ce secret à tout le monde [1].

Cet homme passe sa vie à forger des nouvelles, me dit alors un gros Athénien qui était assis auprès de moi. Il ne s'occupe que de choses qui ne le touchent point. Pour moi, mon intérieur me suffit. J'ai une femme que j'aime beaucoup; et il me fit l'éloge de sa femme [2]. Hier, je ne pus pas souper avec elle, j'étais prié chez un de mes amis; et il me fit la description du repas. Je me retirai chez moi assez content; mais j'ai fait cette nuit un rêve qui m'inquiète; et il me raconta son rêve. Ensuite il me dit pesamment que la ville fourmillait d'étrangers; que les hommes d'aujourd'hui ne valaient pas ceux d'autrefois; que les denrées étaient à bas prix; qu'on pourrait espérer une bonne récolte, s'il venait à pleuvoir. Après m'avoir demandé le quantième du mois [3], il se leva pour aller souper avec sa femme.

[1] Theophr. charact. cap. 8. — [2] Id. ibid. cap. 3. — [3] Id. ibid.

Eh quoi! me dit un Athénien qui survint tout à coup, et que je cherchais depuis long-temps, vous avez la patience d'écouter cet ennuyeux personnage! Que ne faisiez-vous comme Aristote? Un grand parleur s'empara de lui, et le fatiguait par des récits étranges. Eh bien! lui disait-il, n'êtes-vous pas étonné? Ce qui m'étonne, répondit Aristote, c'est qu'on ait des oreilles pour vous entendre, quand on a des pieds pour vous échapper [1]. Je lui dis alors que j'avais une affaire à lui communiquer, et je voulus la lui expliquer. Mais lui, de m'arrêter à chaque mot. Oui, je sais de quoi il s'agit; je pourrais vous le raconter au long; continuez; n'omettez aucune circonstance; fort bien; vous y êtes; c'est cela même. Voyez combien il était nécessaire d'en conférer ensemble! A la fin, je l'avertis qu'il ne cessait de m'interrompre. Je le sais, répondit-il; mais j'ai un extrême besoin de parler. Cependant je ne ressemble point à l'homme qui vient de vous quitter. Il parle sans réflexion, et je crois être à l'abri de ce reproche; témoin le discours que je fis dernièrement à l'assemblée : vous n'y étiez pas; je vais vous le réciter. A ces mots, je voulus profiter du conseil d'Aristote : mais il me suivit, toujours parlant, toujours déclamant [2].

Je me jetai au milieu d'un groupe formé autour

[1] Plut. de garrul. t. 2, p. 503. — [2] Theophr. charact. cap. 7.

d'un devin qui se plaignait de l'incrédulité des Athéniens. Il s'écriait : Lorsque dans l'assemblée générale je parle des choses divines, et que je vous dévoile l'avenir, vous vous moquez de moi comme d'un fou ; cependant l'événement a toujours justifié mes prédictions. Mais vous portez envie à ceux qui ont des lumières supérieures aux vôtres [1].

Il allait continuer, lorsque nous vîmes paraître Diogène. Il arrivait de Lacédémone. « D'où ve- « nez-vous? lui demanda quelqu'un. — De l'ap- « partement des hommes à celui des femmes, » répondit-il [2]. « Y avait-il beaucoup de monde aux « jeux olympiques? lui dit un autre. — Beaucoup « de spectateurs et peu d'hommes [3]. » Ces réponses furent applaudies ; et à l'instant il se vit entouré d'une foule d'Athéniens qui cherchaient à tirer de lui quelque repartie. « Pourquoi, lui « disait celui-ci, mangez-vous dans le marché? — « C'est que j'ai faim dans le marché [4]. » Un autre lui fit cette question : « Comment puis-je me ven- « ger de mon ennemi? — En devenant plus ver- « tueux [5]. » « Diogène, lui dit un troisième, on « vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les « reçois pas [6]. » Un étranger, né à Mynde, voulut

[1] Plut. in Euthyphr. t. 1, p. 3. — [2] Diog. Laert. lib. 6, § 59. — [3] Id. ibid. § 60. — [4] Id. ibid. § 58. — [5] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21. — [6] Diog. Laert. ibid. § 54.

savoir comment il avait trouvé cette ville. « J'ai « conseillé aux habitans, répondit-il, d'en fermer « les portes, de peur qu'elle ne s'enfuie [1]. » C'est qu'en effet cette ville, qui est très-petite, a de très-grandes portes. Le parasite Criton, étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appelait chien. — « Parce que je caresse ceux « qui me donnent de quoi vivre, que j'aboie contre « ceux dont j'essuie des refus, et que je mords « les méchans [2]. Et quel est, reprit le parasite, « l'animal le plus dangereux? — Parmi les ani- « maux sauvages, le calomniateur; parmi les « domestiques, le flatteur [3]. »

A ces mots, les assistans firent des éclats de rire; le parasite disparut, et les attaques continuèrent avec plus de chaleur. « Diogène, d'où « êtes-vous? lui dit quelqu'un. Je suis citoyen « de l'univers, répondit-il [4]. Eh non, reprit un « autre, il est de Sinope; les habitans l'ont con- « damné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai « condamnés à y rester [5]. » Un jeune homme, d'une jolie figure, s'étant avancé, se servit d'une expression dont l'indécence fit rougir un de ses amis de même âge que lui. Diogène dit au second : « Courage, mon enfant! voilà les couleurs « de la vertu [6]. » Et s'adressant au premier : « N'a-

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 57. — [2] Id. ibid. § 60. — [3] Id. ibid. § 51. — [4] Id. ibid. § 63. — [5] Id. ibid. § 49. — [6] Id. ibid. § 54.

« vez-vous pas de honte, lui dit-il, de tirer une « lame de plomb d'un fourreau d'ivoire [1]? » Le jeune homme en fureur lui ayant appliqué un soufflet : « Eh bien! reprit-il sans s'émouvoir, « vous m'apprenez une chose; c'est que j'ai be- « soin d'un casque [2]. Quel fruit, lui demanda-t-on « tout de suite, avez-vous retiré de votre philo- « sophie? — Vous le voyez, d'être préparé à tous « les événemens [3]. »

Dans ce moment, Diogène, sans vouloir quitter sa place, recevait sur sa tête de l'eau qui tombait du haut d'une maison : comme quelques-uns des assistans paraissaient le plaindre, Platon, qui passait par hasard, leur dit : « Voulez-vous que votre « pitié lui soit utile? faites semblant de ne le pas « voir [4]. »

Je trouvai un jour au portique de Jupiter quelques Athéniens qui agitaient des questions de philosophie. Non, disait tristement un vieux disciple d'Héraclite, je ne puis contempler la nature sans un secret effroi. Les êtres insensibles ne sont que dans un état de guerre ou de ruine; ceux qui vivent dans les airs, dans les eaux et sur la terre, n'ont reçu la force ou la ruse que pour se poursuivre et se détruire. J'égorge et je dévore moi-même l'animal que j'ai nourri de mes mains,

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 65. — [2] Id. ibid. § 41. — [3] Id. ibid. § 63. — [4] Id. ibid. § 41.

en attendant que de vils insectes me dévorent à leur tour.

Je repose ma vue sur des tableaux plus rians, dit un jeune partisan de Démocrite. Le flux et le reflux des générations ne m'afflige pas plus que la succession périodique des flots de la mer ou des feuilles des arbres [1]. Qu'importe que tels individus paraissent ou disparaissent? La terre est une scène qui change à tous momens de décoration. Ne se couvre-t-elle pas tous les ans de nouvelles fleurs, de nouveaux fruits? Les atomes dont je suis composé, après s'être séparés, se réuniront un jour, et je revivrai sous une autre forme [2].

Hélas! dit un troisième, le degré d'amour ou de haine, de joie ou de tristesse dont nous sommes affectés n'influe que trop sur nos jugemens [3]. Malade, je ne vois dans la nature qu'un système de destruction; en santé, qu'un système de reproduction.

Elle est l'un et l'autre, répondit un quatrième. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligens durent se flatter que la sagesse suprême daignerait leur dévoiler le motif de leur existence; mais elle renferma son secret dans son

[1] Mimner. ap. Stob. serm. 96, p. 528. Simonid. ap. eumd. p. 530. — [2] Plin. hist. nat. lib. 7, cap. 55, t. 1, p. 411. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1195. — [3] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515.

sein, et, adressant la parole aux causes secondes, elle ne prononça que ces deux mots : Détruisez, reproduisez [1]. Ces mots ont fixé pour jamais la destinée du monde.

Je ne sais pas, reprit le premier, si c'est pour se jouer, ou pour un dessein sérieux, que les dieux nous ont formés [2]; mais je sais que le plus grand des malheurs est de naître, le plus grand des bonheurs de mourir [3]. La vie, disait Pindare, n'est que le rêve d'une ombre [4] : image sublime, et qui d'un seul trait peint tout le néant de l'homme. La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort [5] : paradoxe étrange, de supposer qu'on nous oblige de vivre pour nous apprendre à mourir.

L'homme naît, vit et meurt dans un même instant; et dans cet instant si fugitif, quelle complication de souffrances! son entrée dans la vie s'annonce par des cris et par des pleurs : dans l'enfance et dans l'adolescence, des maîtres qui le tyrannisent, des devoirs qui l'accablent [6]: vient ensuite une succession effrayante de travaux pé-

[1] Æsop. ap. Stob. serm. 103, p. 564. — [2] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644. — [3] Sophocl. in Œdip. Colon. v. 1289. Bacchyl. et alii. ap. Stob. serm. 96, p. 530 et 531. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 48, t. 2, p. 273. — [4] Pind. pythic. 8, v. 136. — [5] Plat. in Phædon. t. 1, p. 64 et 67; id. ap. Clem. Alex. stromat. lib. 5, p. 686. — [6] Sophocl. ibid. v. 1290, etc. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 366. Teles. ap. Stob. p. 535.

nibles, de soins dévorans, de chagrins amers, de combats de toute espèce; et tout cela se termine par une vieillesse qui le fait mépriser, et un tombeau qui le fait oublier.

Vous n'avez qu'à l'étudier. Ses vertus ne sont que l'échange de ses vices; il ne se soustrait à l'un que pour obéir à l'autre [1]. S'il néglige son expérience, c'est un enfant qui commence tous les jours à naître; s'il la consulte, c'est un vieillard qui se plaint d'avoir trop vécu.

Il avait par-dessus les animaux deux insignes avantages, la prévoyance et l'espérance. Qu'a fait la nature? elle les a cruellement empoisonnés par la crainte.

Quel vide dans tout ce qu'il fait! que de variété et d'inconséquences dans ses penchans et dans ses projets! Je vous le demande, qu'est-ce que l'homme?

Je vais vous le dire, répondit un jeune étourdi qui entra dans ce moment. Il tira de dessous sa robe une petite figure de bois ou de carton, dont les membres obéissaient à des fils qu'il tendait et relâchait à son gré [2]. Ces fils, dit-il, sont les passions qui nous entraînent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre [3]; voilà tout ce que j'en sais. Et il sortit.

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 69. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 48. Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Lucian. de Deâ Syr. cap. 16, t. 3, p. 463. Apul. de mund., etc. — [3] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 644.

Notre vie, disait un disciple de Platon, est tout à la fois une comédie et une tragédie : sous le premier aspect, elle ne pouvait avoir d'autre nœud que notre folie; sous le second, d'autre denoûment que la mort; et, comme elle participe de la nature de ces deux drames, elle est mêlée de plaisirs et de douleurs [1].

La conversation variait sans cesse. L'un niait l'existence du mouvement; l'autre, celle des objets qui nous entourent. Tout, au dehors de nous, disait-on, n'est que prestige et mensonge; au dedans, qu'erreur et illusion. Nos sens, nos passions, notre raison nous égarent; des sciences, ou plutôt de vaines opinions, nous arrachent au repos de l'ignorance pour nous livrer au tourment de l'incertitude; et les plaisirs de l'esprit ont des retours mille fois plus amers que ceux des sens.

J'osai prendre la parole. Les hommes, dis-je, s'éclairent de plus en plus. N'est-il pas à présumer qu'après avoir épuisé toutes les erreurs, ils découvriront enfin le secret de ces mystères qui les tourmentent? Et savez-vous ce qui arrive? me répondit-on. Quand ce secret est sur le point d'être enlevé, la nature est tout à coup attaquée d'une épouvantable maladie [2]. Un déluge, un

[1] Plat. in Phileb. t. 2, p. 50. — [2] Id. in Tim. t. 3, p. 22. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 548. Polyb. lib. 6, p. 453. Heraclit. ap. Clem. Alex. lib. 5, p. 711. Not. Potter. ibid.

incendie détruit les nations, avec les monumens de leur intelligence et de leur vanité. Ces fléaux terribles ont souvent bouleversé notre globe; le flambeau des sciences s'est plus d'une fois éteint et rallumé. A chaque révolution, quelques individus épargnés par hasard renouent le fil des générations; et voilà une nouvelle race de malheureux, laborieusement occupée, pendant une longue suite de siècles, à se former en société, à se donner des lois, à inventer les arts et à perfectionner ses connaissances [1], jusqu'à ce qu'une autre catastrophe l'engloutisse dans l'abîme de l'oubli.

Il n'était pas en mon pouvoir de soutenir plus long-temps une conversation si étrange et si nouvelle pour moi. Je sortis avec précipitation du portique; et, sans savoir où porter mes pas, je me rendis sur les bords de l'Ilissus. Les pensées les plus tristes, les sentimens les plus douloureux agitaient mon âme avec violence. C'était donc pour acquérir des lumières si odieuses que j'avais quitté mon pays et mes parens! Tous les efforts de l'esprit humain ne servent donc qu'à montrer que nous sommes les plus misérables des êtres! Mais d'où vient qu'ils existent, d'où vient qu'ils périssent ces êtres? Que signifient ces changemens périodiques qu'on amène éter-

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.

nellement sur le théâtre du monde? A qui destine-t-on un spectacle si terrible? est-ce aux dieux, qui n'en ont aucun besoin? est-ce aux hommes, qui en sont les victimes? Et moi-même, sur ce théâtre, pourquoi m'a-t-on forcé de prendre un rôle? pourquoi me tirer du néant sans mon aveu, et me rendre malheureux sans me demander si je consentais à l'être? J'interroge les cieux, la terre, l'univers entier. Que pourraient-ils répondre? ils exécutent en silence des ordres dont ils ignorent les motifs. J'interroge les sages. Les cruels! ils m'ont répondu. Ils m'ont appris à me connaître; ils m'ont dépouillé de tous les droits que j'avais à mon estime; et déjà je suis injuste envers les dieux, et bientôt peut-être je serai barbare envers les hommes.

Jusqu'à quel point d'activité et d'exaltation se porte une imagination fortement ébranlée! D'un coup d'œil j'avais parcouru toutes les conséquences de ces fatales opinions. Les moindres apparences étaient devenues pour moi des réalités; les moindres craintes, des supplices. Mes idées, semblables à des fantômes effrayans, se poussaient et se repoussaient dans mon esprit comme les flots d'une mer agitée par une horrible tempête.

Au milieu de cet orage, je m'étais jeté, sans m'en apercevoir, au pied d'un platane, sous lequel Socrate venait quelquefois s'entretenir avec ses

disciples [1]. Le souvenir de cet homme si sage et si heureux ne servit qu'à augmenter mon délire. Je l'invoquais à haute voix, j'arrosais de mes pleurs le lieu où il s'était assis, lorsque j'aperçus au loin Phocus fils de Phocion, et Ctésippe fils de Chabrias [2], accompagnés de quelques jeunes gens avec qui j'avais des liaisons. Je n'eus que le temps de reprendre l'usage de mes sens : ils s'approchèrent, et me forcèrent de les suivre.

Nous allâmes à la place publique ; on nous montra des épigrammes et des chansons contre ceux qui étaient à la tête des affaires [3], et l'on décida que le meilleur des gouvernemens était celui de Lacédémone [4]. Nous nous rendîmes au théâtre; on y jouait des pièces nouvelles, que nous sifflâmes [5], et qui réussirent. Nous montâmes à cheval. Au retour, après nous être baignés, nous soupâmes avec des chanteuses et des joueuses de flûte [6]. J'oubliai le Portique, le platane et Socrate; je m'abandonnai sans réserve au plaisir et à la licence. Nous passâmes une partie de la nuit à boire, et l'autre moitié à courir les rues pour insulter les passans [7].

A mon réveil, la paix régnait dans mon âme,

[1] Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. — [2] Plut. in Phoc. t. 1, p. 744 et 750. — [3] Id. in Pericl. t. 1, p. 170. — [4] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, t. 2, p. 363. — [5] Demosth. de fals. leg. p. 346. — [6] Plat. in Protag. t. 1, p. 347. — [7] Demosth. in Conon. p. 1110.

et je reconnus aisément le principe des terreurs qui m'avaient agité la veille. N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, ma peur avait été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres. Je résolus, dès ce moment, de fixer mes idées à l'égard des opinions qu'on avait traitées dans le Portique, de fréquenter la bibliothéque d'un Athénien de mes amis, et de profiter de cette occasion pour connaître en détail les différentes branches de la littérature grecque.

FIN DU CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

CHAPITRE XXIX.

Bibliothéque d'un Athénien, Classe de Philosophie.

Pisistrate s'était fait, il y a deux siècles, une bibliothéque qu'il avait rendue publique, et qui fut ensuite enlevée par Xerxès, et transportée en Perse [1]. De mon temps, plusieurs Athéniens avaient des collections de livres. La plus considérable appartenait à Euclide. Il l'avait reçue de ses pères [2] : il méritait de la posséder, puisqu'il en connaissait le prix.

En y entrant, je frissonnai d'étonnement et de plaisir. Je me trouvais au milieu des plus beaux génies de la Grèce. Ils vivaient, ils respiraient dans leurs ouvrages, rangés autour de moi. Leur silence même augmentait mon respect : l'assemblée de tous les souverains de la terre m'eût paru moins imposante. Quelques momens après, je m'écriai : Hélas! que de connaissances refusées aux Scythes! Dans la suite, j'ai dit plus d'une fois : Que de connaissances inutiles aux hommes!

Je ne parlerai point ici de toutes les matières sur lesquelles on a tracé l'écriture. Les peaux

[1] Aul. Gell. lib. 6, cap. 17. — [2] Athen. lib. 1, cap. 2, p. 3. Casaub. ibid. p. 6.

de chèvre et de mouton [1], les différentes espèces de toile furent successivement employées [2]; on a fait depuis usage du papier tissu des couches intérieures de la tige d'une plante qui croît dans les marais de l'Égypte, ou au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après son inondation [3]. On en fait des rouleaux, à l'extrémité desquels est suspendue une étiquette contenant le titre du livre. L'écriture n'est tracée que sur une des faces de chaque rouleau; et, pour en faciliter la lecture, elle s'y trouve divisée en plusieurs compartimens ou pages [a].

Des copistes de profession [4] passent leur vie à transcrire les ouvrages qui tombent entre leurs mains; et d'autres particuliers, par le désir de s'instruire, se chargent du même soin. Démosthène me disait un jour que, pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide [5]. Par-là les exemplaires se multiplient; mais, à cause des frais de copie [b],

[1] Herodot. lib. 5, cap. 58. — [2] Plin. lib. 13, cap. 11, t. 1, p. 689. Caylus, rec. d'antiq. t. 5, p. 76. — [3] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 9, p. 423. Plin. ibid. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 26, p. 276. — [a] *Voyez* les manuscrits d'Herculanum. — [4] Poll. lib. 7, cap. 33, § 211. — [5] Lucian. adv. indoct. § 4, t. 3, p. 102. — [b] Après la mort de Speusippe, disciple de Platon, Aristote acheta ses livres, qui étaient en petit nombre, et en donna trois talens, c'est-à-dire seize mille deux cents livres (Diog. Laert. lib. 4, § 5. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17).

ils ne sont jamais fort communs, et c'est ce qui fait que les lumières se répandent avec tant de lenteur. Un livre devient encore plus rare lorsqu'il paraît dans un pays éloigné, et lorsqu'il traite de matières qui ne sont pas à la portée de tout le monde. J'ai vu Platon, malgré les correspondances qu'il entretenait en Italie, obtenir avec beaucoup de peine certains ouvrages de philosophie [1], et donner cent mines [a] de trois petits traités de Philolaüs [2].

Les libraires d'Athènes ne peuvent ni se donner les mêmes soins, ni faire de pareilles avances. Ils s'assortissent pour l'ordinaire en livres de pur agrément, dont ils envoient une partie dans les contrées voisines, et quelquefois même dans les colonies grecques établies sur les côtes du Pont-Euxin [3]. La fureur d'écrire fournit sans cesse de nouveaux alimens à ce commerce. Les Grecs se sont exercés dans tous les genres de littérature. On en pourra juger par les diverses notices que je donnerai de la bibliothéque d'Euclide.

Je commencerai par la classe de philosophie. Elle ne remontait qu'au siècle de Solon, qui florissait il y a deux cent cinquante ans environ. Auparavant, les Grecs avaient des théologiens,

[1] Diog. Laert. lib. 8, § 80. — [a] Neuf mille livres. — [2] Id. in Plat. lib. 3, § 9; lib. 8, § 85. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17. — [3] Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 412.

et n'avaient point de philosophes; peu soigneux d'étudier la nature, les poëtes recueillaient et accréditaient par leurs ouvrages les mensonges et les superstitions qui régnaient parmi le peuple. Mais au temps de ce législateur, et vers la cinquantième olympiade [a], il se fit tout à coup une révolution surprenante dans les esprits. Thalès et Pythagore jetèrent les fondemens de leur philosophie; Cadmus de Milet écrivit l'histoire en prose; Thespis donna une première forme à la tragédie, et Susarion à la comédie.

Thalès de Milet en Ionie, l'un des sept sages de la Grèce, naquit dans la première année de la trente-cinquième olympiade [1] [b]. Il remplit d'abord avec distinction les emplois auxquels sa naissance et sa sagesse l'avaient appelé. Le besoin de s'instruire le força bientôt de voyager parmi les nations étrangères. A son retour, s'étant dévoué sans partage à l'étude de la nature, il étonna la Grèce en prédisant une éclipse de soleil [2]; il l'instruisit en lui communiquant les lumières qu'il avait acquises en Égypte sur la géométrie et sur l'astronomie [3]. Il vécut libre; il jouit en

[a] Vers l'an 580 avant J. C. — [1] Apollod. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 38. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 56. — [b] Vers l'an 640 avant J. C. — [2] Herodòt. lib. 1, cap. 74. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 49, t. 3, p. 41. Plin. lib. 2, cap. 12, t. 1, p. 78. — [3] Diog. Laert. lib. 1, § 14 et 27. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 196 et 439.

paix de sa réputation, et mourut sans regret [a]. Dans sa jeunesse, sa mère le pressa de se marier; elle l'en pressa de nouveau plusieurs années après. La première fois il dit : « Il n'est pas « temps encore ; » la seconde : « Il n'est plus « temps [1]. »

On cite de lui plusieurs réponses que je vais rapporter, parce qu'elles peuvent donner une idée de sa philosophie, et montrer avec quelle précision les sages de ce siècle tâchaient de satisfaire aux questions qu'on leur proposait.

Qu'y a-t-il de plus beau? — L'univers; car il est l'ouvrage de Dieu. — De plus vaste? — L'espace, parce qu'il contient tout. — De plus fort? — La nécessité, parce qu'elle triomphe de tout. — De plus difficile? — De se connaître. — De plus facile? — De donner des avis. — De plus rare? — Un tyran qui parvient à la vieillesse. — Quelle différence y a-t-il entre vivre et mourir? — Tout cela est égal. — Pourquoi donc ne mourez-vous pas? — C'est que tout cela est égal. — Qu'est-ce qui peut nous consoler dans le malheur? — La vue d'un ennemi plus malheureux que nous. — Que faut-il pour mener une vie irréprochable? — Ne pas faire ce qu'on blâme dans les autres. — Que faut-il pour être heureux?

[a] Vers l'an 548 avant J. C. — [1] Diog. Laert. lib. 1, § 16.

*

—Un corps sain, une fortune aisée, un esprit éclairé [1], etc., etc.

Rien de si célèbre que le nom de Pythagore, rien de si peu connu que les détails de sa vie [2]. Il paraît que dans sa jeunesse il prit des leçons de Thalès et de Phérécyde de Scyros, qu'il fit ensuite un long séjour en Égypte, et que, s'il ne parcourut pas les royaumes de la haute Asie, il eut du moins quelques notions des sciences qu'on y cultivait. La profondeur des mystères des Égyptiens, les longues méditations des sages de l'Orient, eurent autant d'attraits pour son imagination ardente qu'en avait pour son caractère ferme le régime sévère que la plupart d'entre eux avaient embrassé.

A son retour, ayant trouvé sa patrie opprimée par un tyran [3], il alla, loin de la servitude, s'établir à Crotone en Italie. Cette ville était alors dans un état déplorable. Les habitans, vaincus par les Locriens, avaient perdu le sentiment de leurs forces, et ne trouvaient d'autre ressource à leurs malheurs que l'excès des plaisirs. Pythagore entreprit de relever leur courage en leur donnant leurs anciennes vertus. Ses instructions et ses exemples hâtèrent tellement les progrès de

[1] Diog. Laert. lib. 1, § 35, 36, etc. — [2] Id. ibid. lib. 8, § 1. Fabric. biblioth. græc. t. 1, p. 455. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 994. — [3] Strab. lib. 14, p. 638. Diog. Laert. ibid. § 3.

la réformation, qu'on vit un jour les femmes de Crotone, entraînées par son éloquence, consacrer dans un temple les riches ornemens dont elles avaient soin de se parer [1].

Peu content de ce triomphe, il voulut le perpétuer en élevant la jeunesse dans les principes qui le lui avaient procuré. Comme il savait que dans un état rien ne donne plus de force que la sagesse des mœurs, et dans un particulier que l'absolu renoncement à soi-même, il conçut un système d'éducation qui, pour rendre les âmes capables de la vérité, devait les rendre indépendantes des sens. Ce fut alors qu'il forma ce fameux institut qui, jusqu'en ces derniers temps, s'est distingué parmi les autres sectes philosophiques [2]. J'aurai occasion d'en parler dans la suite [a].

Sur la fin de ses jours, et dans une extrême vieillesse, Pythagore eut la douleur de voir son ouvrage presque anéanti par la jalousie des principaux citoyens de Crotone. Obligé de prendre la fuite, il erra de ville en ville [3], jusqu'au moment où la mort, en terminant ses infortunes, fit taire l'envie, et restituer à sa mémoire des honneurs que le souvenir de la persécution rendit excessifs.

L'école d'Ionie doit son origine à Thalès; celle

[1] Justin. lib. 20, cap. 4. — [2] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600. — [a] *Voyez* le chapitre LXXV. — [3] Porph. de vit. Pythag. p. 51.

d'Italie, à Pythagore : ces deux écoles en ont formé d'autres, qui toutes ont produit de grands hommes. Euclide, en rassemblant leurs écrits, avait eu soin de les distribuer relativement aux différens systèmes de philosophie.

A la suite de quelques traités, peut-être faussement attribués à Thalès [1], on voyait les ouvrages de ceux qui se sont transmis sa doctrine, et qui ont été successivement placés à la tête de son école. Ce sont Anaximandre [2], Anaximène [3], Anaxagore, qui le premier enseigna la philosophie à Athènes [4], Archélaüs, qui fut le maître de Socrate [5]. Leurs ouvrages traitent de la formation de l'univers, de la nature des choses, de la géométrie et de l'astronomie.

Les traités suivans avaient beaucoup plus de rapport à la morale; car Socrate, ainsi que ses disciples, se sont moins occupés de la nature en général que de l'homme en particulier. Socrate n'a laissé par écrit qu'un hymne en l'honneur d'Apollon, et quelques fables d'Esope, qu'il mit en vers pendant qu'il était en prison [6]. Je trouvai chez Euclide ces deux petites pièces, et les ou-

[1] Plut. de orac. t. 2, p. 403. Diog. Laert. lib. 1, § 23. — [2] Diog. Laert. lib. 2, § 2. Suid. in Αναξιμ. — [3] Fabric. biblioth. græc. t. 1, p. 814. — [4] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620. Clem. Alex. stromat. lib. 1, p. 352. — [5] Diog. Laert. ibid. § 16. — [6] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16, t. 1, p. 294. Plat. in Phædon. t. 1, p. 60. Diog. Laert. lib. 2, § 42.

vrages qui sont sortis de l'école de ce philosophe. Ils sont presque tous en forme de dialogues, et Socrate en est le principal interlocuteur, parce qu'on s'est proposé d'y rappeler ses conversations. Je vis les dialogues de Platon, ceux d'Alexamène, antérieurs à ceux de Platon [1]; ceux de Xénophon; ceux d'Eschine [2]; ceux de Criton [3], de Simon [4], de Glaucon [5], de Simmias [6], de Cébès [7], de Phædon [8], et d'Euclide [9], qui a fondé l'école de Mégare, dirigée aujourd'hui par Eubulide son disciple.

Il est sorti de l'école d'Italie un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie [10] : outre quelques traités qu'on attribue à Pythagore, et qui ne paraissent point authentiques [11], la bibliothéque d'Euclide renfermait presque tous les écrits des philosophes qui ont suivi ou modifié sa doctrine.

Tel fut Empédocle d'Agrigente, à qui les habitans de cette grande ville offrirent la couronne, et qui aima mieux établir l'égalité parmi eux [12].

[1] Aristot. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. — [2] Diog. Laert. lib. 2, § 61. Athen. lib. 13, p. 611. — [3] Diog. Laert. ibid. § 121. — [4] Id. ibid. § 122. — [5] Id. ibid. § 124. — [6] Id. ibid. — [7] Id. ibid. § 125. — [8] Id. ibid. § 105. — [9] Id. ibid. § 108. — [10] Jambl. vita Pythag. p. 215. — [11] Heracl. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 6. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Lucian. pro lapsu in salut. t. 1, p. 729. Fabric. biblioth. græc. t. 1, p. 460. — [12] Diog. Laert. ibid. § 72. Aristot. ap. eumd. § 63.

Avec des talens qui le rapprochaient d'Homère, il prêta les charmes de la poésie aux matières les plus abstraites [1], et s'acquit tant de célébrité, qu'il fixa sur lui les regards des Grecs assemblés aux jeux olympiques [2]. Il disait aux Agrigentins : « Vous courez après les plaisirs comme si vous « deviez mourir demain : vous bâtissez vos mai« sons comme si vous ne deviez jamais mourir [3]. »

Tels furent encore Epicharme, homme d'esprit, comme le sont la plupart de Siciliens [4], qui s'attira la disgrâce du roi Hiéron pour s'être servi d'une expression indécente en présence de l'épouse de ce prince [5], et l'inimitié des autres philosophes pour avoir révélé le secret de leurs dogmes dans ses comédies [6]; Ocellus de Lucanie, Timée de Locres, auteurs moins brillans, mais plus profonds et plus précis que les précédens; Archytas de Tarente, célèbre par des découvertes importantes dans les mécaniques [7]; Philolaüs de Crotone, l'un des premiers, parmi les Grecs, qui firent mouvoir la terre autour du soleil [8]; Eudoxe, que j'ai vu souvent chez Platon, et qui fut à la fois géomètre, astronome, médecin

[1] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 57. — [2] Diog. Laert. ibid. § 66. — [3] Id. ibid. § 63. — [4] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 238; id. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. — [5] Plut. apophth. t. 2, p. 175. — [6] Jambl. vita Pythag. cap. 36, p. 215. — [7] Diog. Laert. ibid. § 83. — [8] Id. ibid. § 85.

et législateur [1]; sans parler d'un Ecphantus, d'un Alcmæon, d'un Hippasus, et d'une foule d'autres, tant anciens que modernes, qui ont vécu dans l'obscurité, et sont devenus célèbres après leur mort.

Une des tablettes fixa mon attention : elle renfermait une suite de livres de philosophie, tous composés par des femmes, dont la plupart furent attachées à la doctrine de Pythagore [2]. J'y trouvai le Traité de la sagesse par Périctione [3], ouvrage où brille une métaphysique lumineuse. Euclide me dit qu'Aristote en faisait grand cas, et qu'il comptait en emprunter des notions sur la nature de l'être et de ses accidens [4].

Il ajouta que l'école d'Italie avait répandu sur la terre plus de lumières que celle d'Ionie; mais qu'elle avait fait des écarts dont sa rivale devait naturellement se garantir. En effet, les deux grands hommes qui les fondèrent mirent dans leurs ouvrages l'empreinte de leur génie. Thalès, distingué par un sens profond, eut pour disciples des sages qui étudièrent la nature par des voies simples. Son école finit par produire Anaxagore, et

[1] Diog. Laert. lib. 8, § 86. — [2] Jambl. vita Pythag. p. 218. Fabric. biblioth. græc. t. 1, p. 524. Menag. hist. mul. philos. — [3] Stob. de virt. serm. 1, p. 6. Phot. biblioth. p. 373. — [4] Franc. Patric. discuss. peripat. t. 2, lib. 2, p. 197. Ant. Conti, illustr. del Parmen. p. 20.

la plus saine théologie; Socrate, et la morale la plus pure. Pythagore, dominé par une imagination forte, établit une secte de pieux enthousiastes qui ne virent d'abord dans la nature que des proportions et des harmonies, et qui, passant ensuite d'un genre de fictions à un autre, donnèrent naissance à l'école d'Élée en Italie, et à la métaphysique la plus abstraite.

Les philosophes de cette dernière école peuvent se diviser en deux classes; les uns, tels que Xénophanès, Parménide, Mélissus et Zénon, s'attachèrent à la métaphysique; les autres, tels que Leucippe, Démocrite, Protagoras, etc., se sont plus occupés de la physique [1].

L'école d'Élée doit son origine à Xénophanès de Colophon en Ionie [a]. Exilé de sa patrie, qu'il avait célébrée par ses vers, il alla s'établir en Sicile, où, pour soutenir sa famille, il n'eut d'autre ressource que de chanter ses poésies en public [2], comme faisaient les premiers philosophes. Il condamnait les jeux de hasard; et quelqu'un l'ayant en conséquence traité d'esprit faible et plein de préjugés, il répondit : « Je suis le plus faible « des hommes pour les actions dont j'aurais à « rougir [3]. »

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1143. — [a] Né vers l'an 556 avant J. C. (Bruck. hist. philos. p. 1144.) — [2] Diog. Laert. lib. 9, § 18. — [3] Plut. de vitios. pud. t. 2, p. 530.

Parménide, son disciple, était d'une des plus anciennes et des plus riches familles d'Élée [1]. Il donna des lois si excellentes à sa patrie, que les magistrats obligent tous les ans chaque citoyen d'en jurer l'observation [2]. Dans la suite, dégoûté du crédit et de l'autorité, il se livra tout entier à la philosophie, et passa le reste de ses jours dans le silence et dans la méditation. La plupart de ses écrits sont en vers [3].

Zénon d'Élée, qui fut son disciple, et qu'il adopta [4], vit un tyran s'élever dans une ville libre, conspira contre lui, et mourut sans avoir voulu déclarer ses complices [5]. Ce philosophe estimait le public autant qu'il s'estimait lui-même. Son âme, si ferme dans le danger, ne pouvait soutenir la calomnie. Il disait : « Pour être insensible « au mal qu'on dit de moi, il faudrait que je le « fusse au bien qu'on en dit [6]. »

On voit parmi les philosophes, et surtout parmi ceux de l'école d'Élée, des hommes qui se sont mêlés de l'administration de l'état, tels que Parménide et Zénon [7]. On en voit d'autres qui ont commandé des armées : Archytas remporta plu-

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1157. — [2] Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1126. Speusip. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 23. — [3] Diog. Laert. ibid. § 22. — [4] Id. ibid. § 25. — [5] Id. ibid. § 26. Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 22, t. 2, p. 294. Val. Max. lib 3, cap. 3. — [6] Diog. Laert. ibid. § 29. — [7] Id. in Parm. et Zen.

sieurs avantages à la tête des troupes des Tarentins [1] : Mélissus, disciple de Parménide, vainquit les Athéniens dans un combat naval [2]. Ces exemples, et d'autres qu'on pourrait citer, ne prouvent pas que la philosophie suffise pour former des hommes d'état ou de grands généraux; ils montrent seulement qu'un homme d'état et un grand général peuvent cultiver la philosophie.

Leucippe s'écarta des principes de Zénon son maître [3], et communiqua les siens à Démocrite d'Abdère en Thrace.

Ce dernier était né dans l'opulence [4]; mais il ne se réserva qu'une partie de ses biens, pour voyager, à l'exemple de Pythagore, chez les peuples que les Grecs traitent de barbares, et qui avaient le dépôt des sciences. A son retour, un de ses frères, qu'il avait enrichi de ses dépouilles, pourvut à ses besoins, réduits au pur nécessaire; et, pour prévenir l'effet d'une loi qui privait de la sépulture le citoyen convaincu d'avoir dissipé l'héritage de ses pères, Démocrite lut, en présence des habitans d'Abdère, un ouvrage qui lui concilia leur estime et leur admiration [5]. Il passa le reste de sa vie dans une retraite profonde; heu-

[1] Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 14. Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 82. — [2] Ælian. ibid. Plut. in Pericl. t. 1, p. 166; et adv. Colot. t. 2, p. 1126. — [3] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1171. — [4] Id. ibid. p. 1177. Diog. Laert. lib. 9, § 36. — [5] Id. ibid. § 39.

reux, parce qu'il avait une grande passion qu'il pouvait toujours satisfaire, celle de s'instruire par ses réflexions, et d'instruire les autres par ses écrits.

Protagoras [1], né de parens pauvres et occupés d'ouvrages serviles, fut découvert et élevé par Démocrite, qui démêla et étendit son génie. C'est ce même Protagoras qui devint un des plus illustres sophistes d'Athènes, où il s'était établi; il donna des lois aux Thuriens d'Italie [2], écrivit sur la philosophie, fut accusé d'athéisme, et banni de l'Attique. Ses ouvrages, dont on fit une perquisition sévère dans les maisons des particuliers, furent brûlés dans la place publique [3].

Je ne sais si c'est aux circonstances des temps ou à la nature de l'esprit humain qu'on doit attribuer une singularité qui m'a toujours frappé. C'est que dès qu'il paraît dans une ville un homme de génie ou de talent, aussitôt on y voit des génies et des talens qui, sans lui, ne se seraient peut-être jamais développés. Cadmus et Thalès dans Milet, Pythagore en Italie, Parménide dans la ville d'Élée, Eschyle et Socrate dans Athènes, ont créé, pour ainsi dire, dans ces différentes contrées, des générations d'esprits jaloux d'at-

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1200. — [2] Heracl. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 50. — [3] Diog. Laert. ibid. § 52. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416. Suid. in Πρωταγ.

teindre ou de surpasser leurs modèles. Abdère même, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitans [1], eut à peine produit Démocrite, qu'elle vit paraître Protagoras; et ce dernier sera remplacé par un citoyen de la même ville, par Anaxarque, qui annonce déjà les plus grandes dispositions [2].

Parmi les auteurs qui ont écrit sur la philosophie, je ne dois pas omettre le ténébreux Héraclite d'Éphèse; car c'est le nom qu'il a mérité par l'obscurité de son style [3]. Cet homme, d'un caractère sombre et d'un orgueil insupportable, commença par avouer qu'il ne savait rien, et finit par dire qu'il savait tout [4]. Les Éphésiens voulurent le placer à la tête de leur république; il s'y refusa, outré de ce qu'ils avaient exilé Hermodore, son ami [5]. Ils lui demandèrent des lois; il répondit qu'ils étaient trop corrompus [6]. Devenu odieux à tout le monde, il sortit d'Éphèse, et se retira sur les montagnes voisines, ne se nourrissant que d'herbes sauvages, et ne retirant d'autre plaisir de ses méditations que de haïr plus vigoureusement les hommes.

Socrate ayant achevé la lecture d'un ouvrage

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 43, t. 2, p. 433. Juven. sat. 10, v. 50. — [2] Diog. Laert. lib. 9, § 58. — [3] Cicer. de finib. lib 2, cap. 5. Senec. epist. 12. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 676. — [4] Diog. Laert. ibid. § 5. — [5] Id. ibid. § 2 et 6. — [6] Id. ibid. § 2.

d'Héraclite, dit à Euripide qui le lui avait prêté : « Ce que j'en ai compris est excellent : je crois « que le reste l'est aussi ; mais on risque de s'y « noyer, si l'on n'est aussi habile qu'un plongeur « de Délos [1]. »

Les ouvrages de ces écrivains célèbres étaient accompagnés de quantité d'autres, dont les auteurs sont moins connus. Pendant que je félicitais Euclide d'une si riche collection, je vis entrer dans la bibliothéque un homme vénérable par la figure, l'âge et le maintien. Ses cheveux tombaient sur ses épaules ; son front était ceint d'un diadème et d'une couronne de myrte. C'était Callias, l'hiérophante ou le grand-prêtre de Cérès, l'intime ami d'Euclide, qui eut l'attention de me présenter à lui, et de le prévenir en ma faveur. Après quelques momens d'entretien, je retournai à mes livres. Je les parcourais avec un saisissement dont Callias s'aperçut. Il me demanda si je serais bien aise d'avoir quelques notions de la doctrine qu'ils renferment. Je vous répondrai, lui dis-je avec chaleur, comme autrefois un de mes ancêtres à Solon [2] : « Je n'ai quitté la Scy- « thie, je n'ai traversé des régions immenses et « affronté les tempêtes du Pont-Euxin que pour « venir m'instruire parmi vous. » C'en est fait,

[1] Diog. Laert. lib. 2 § 22 ; id. in Heracl. lib. 9, § 11. Suid. in Δηλ. — [2] Lucian. de gymnas. § 14, t. 2, p. 892.

je ne sors plus d'ici; je vais dévorer les écrits de vos sages : car sans doute il doit résulter de leurs travaux de grandes vérités pour le bonheur des hommes. Callias sourit de ma résolution, et peut-être en eut-il pitié. On peut en juger par le discours suivant.

FIN DU CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CHAPITRE XXX.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Discours du Grand-Prêtre de Cérès sur les Causes premières.

Je songeais une fois, me dit Callias, que j'avais été tout à coup jeté dans un grand chemin, au milieu d'une foule immense de personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état. Nous marchions à pas précipités, un bandeau sur les yeux, quelques-uns poussant des cris de joie, la plupart accablés de chagrins et d'ennui. Je ne savais d'où je venais et où j'allais. J'interrogeais ceux dont j'étais entouré. Les uns me disaient : Nous l'ignorons comme vous; mais nous suivons ceux qui nous précèdent, et nous précédons ceux qui nous suivent. D'autres répondaient : Que nous importent vos questions? voilà des gens qui nous pressent, il faut que nous les repoussions à notre tour. Enfin, d'autres plus éclairés me disaient : Les dieux nous ont condamnés à fournir cette carrière; nous exécutons leurs ordres sans prendre trop de part ni aux vaines joies, ni aux vains chagrins de cette multitude. Je me laissais entraîner au torrent, lorsque j'entendis une voix

qui s'écriait : C'est ici le chemin de la lumière et de la vérité. Je la suivis avec émotion. Un homme me saisit par la main, m'ôta mon bandeau, et me conduisit dans une forêt couverte de ténèbres aussi épaisses que les premières. Nous perdîmes bientôt la trace du sentier que nous avions suivi jusqu'alors, et nous trouvâmes quantité de gens qui s'étaient égarés comme nous. Leurs conducteurs ne se rencontraient point sans en venir aux mains; car il était de leur intérêt de s'enlever les uns aux autres ceux qui marchaient à leur suite. Ils tenaient des flambeaux, et en faisaient jaillir des étincelles qui nous éblouissaient. Je changeai souvent de guides; je tombai souvent dans des précipices, souvent je me trouvais arrêté par un mur impénétrable : mes guides disparaissaient alors, et me laissaient dans l'horreur du désespoir. Excédé de fatigue, je regrettais d'avoir abandonné la route que tenait la multitude, et je m'éveillai au milieu de ces regrets.

O mon fils! les hommes ont vécu pendant plusieurs siècles dans une ignorance qui ne tourmentait point leur raison. Contens des traditions confuses qu'on leur avait transmises sur l'origine des choses, ils jouissaient sans chercher à connaître. Mais depuis deux cents ans environ, agités d'une inquiétude secrète, ils cherchent à pénétrer les mystères de la nature, qu'ils ne

soupçonnaient pas auparavant; et cette nouvelle maladie de l'esprit humain a substitué de grandes erreurs à de grands préjugés.

Dieu, l'homme, l'univers : quand on eut découvert que c'étaient là de grands objets de méditation, les âmes parurent s'élever : car rien ne donne de plus hautes idées et de plus vastes prétentions que l'étude de la nature; et comme l'ambition de l'esprit est aussi active et aussi dévorante que celle du cœur, on voulut mesurer l'espace, sonder l'infini, et suivre les contours de cette chaîne, qui, dans l'immensité de ses replis, embrasse l'universalité des êtres.

Les ouvrages des premiers philosophes sont didactiques et sans ornemens : ils ne procèdent que par principes et par conséquences, comme ceux des géomètres [1]; mais la grandeur du sujet y répand une majesté qui souvent, dès le titre, inspire de l'intérêt et du respect. On annonce qu'on va s'occuper *de la nature*, *du ciel*, *du monde*, *de l'âme du monde*. Démocrite commence un de ses traités par ces mots imposans : *Je parle de l'univers* [2].

En parcourant cet énorme recueil où brillent les plus vives lumières au milieu de la plus grande obscurité, où l'excès du délire est joint à la pro-

[1] *Voyez* Ocellus Lucanus et Timée de Locres. — [2] Cicer. acad. 2, cap. 23, t. 2, p. 31.

fondeur de la sagesse, où l'homme a déployé la force et la faiblesse de sa raison, souvenez-vous, ô mon fils, que la nature est couverte d'un voile d'airain, que les efforts réunis de tous les hommes et de tous les siècles ne pourraient soulever l'extrémité de cette enveloppe, et que la science du philosophe consiste à discerner le point où commencent les mystères; sa sagesse, à le respecter.

Nous avons vu de nos jours rejeter ou révoquer en doute l'existence de la Divinité, cette existence si long-temps attestée par le consentement de tous les peuples [1]. Quelques philosophes la nient formellement [2]; d'autres la détruisent par leurs principes : ils s'égarent tous ceux qui veulent sonder l'essence de cet être infini, ou rendre compte de ses opérations.

Demandez-leur : Qu'est-ce que Dieu? Ils répondront : C'est ce qui n'a ni commencement ni fin [3]. — C'est un esprit pur [4]; — C'est une matière très-déliée, c'est l'air [5]; — C'est un feu doué d'intelligence [6]; — C'est le monde [7]. — Non : c'est l'âme

[1] Aristot. de cœlo, lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 434. — [2] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 880. — [3] Thales ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36. — [4] Anaxag. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 621; ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. — [5] Diog. Apoll. ap. Cicer. ibid. cap. 12. Anaxim. ap. Cicer. ibid. cap. 10. — [6] Pythag. ap. Bruck. t. 1, p. 1077. Democr. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881. — [7] Aristot. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 13. Heracl. Pont. ap. Cicer. ibid.

du monde, auquel il est uni comme l'âme l'est au corps [1]. — Il est principe unique [2]; — Il l'est du bien, la matière l'est du mal [3]. — Tout se fait par ses ordres et sous ses yeux [4]; tout se fait par des agens subalternes....... O mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le connaître.

Demandez-leur : Qu'est-ce que l'univers? Ils répondront : Tout ce qui est, a toujours été; ainsi le monde est éternel [5]. — Non, il ne l'est pas, mais c'est la matière qui est éternelle [6]. — Cette matière, susceptible de toutes les formes, n'en avait aucune en particulier [7]. Elle en avait une, elle en avait plusieurs, elle en avait un nombre illimité; car elle n'est autre que l'eau [8], que l'air [9], que le feu [10], que les élémens [11], qu'un assemblage d'atomes [12], qu'un nombre infini d'élémens incorruptibles, de parcelles similaires dont la réunion forme toutes les espèces. Cette matière

[1] Thales ap. Plut. de plac. philosoph. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881. Pythag. ap. Cicer. de nat. deor. cap. 11. — [2] Xenophan. ap. Cicer. acad. 11, cap. 37, t. 2, p. 49. — [3] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. p. 47; id. de rep. t. 2, p. 273. — [4] Plat. ibid. — [5] Ocell. Lucan. in init. Diod. lib. 1, p. 6. Hist. des causes prem. t. 1, p. 387. — [6] Aristot. de cœlo, lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 447. — [7] Tim. Locr. ibid. p. 94. Plat. in Tim. p. 51, etc. — [8] Thales ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 842. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 875. — [9] Anaxim. et Diog. ap. Aristot. ibid. Plut. ibid. — [10] Hipp. et Heracl. ap. Aristot. ibid. — [11] Emped. ap. Aristot. ibid. — [12] Dem. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 44. Plut. ibid. p. 877.

subsistait sans mouvement dans le chaos; l'intelligence lui communiqua son action, et le monde parut [1]. — Non : elle avait un mouvement irrégulier; Dieu l'ordonna en la pénétrant d'une partie de son essence, et le monde fut fait [2]. — Non : les atomes se mouvaient dans le vide, et l'univers fut le résultat de leur union fortuite [3]. — Non : il n'y a dans la nature que deux élémens qui ont tout produit et tout conservé; la terre, et le feu qui l'anime [4]. — Non : il faut joindre aux quatre élémens l'amour qui unit ses parties, et la haine qui les sépare [5]...... O mon fils! n'usez pas vos jours à connaître l'origine de l'univers, mais à remplir comme il faut la petite place que vous y occupez.

Demandez-leur enfin : Qu'est-ce que l'homme? Ils vous répondront : L'homme présente les mêmes phénomènes et les mêmes contradictions que l'univers, dont il est l'abrégé [6]. Ce principe, auquel on a donné de tout temps le nom d'âme et d'intelligence, est une nature toujours en mouvement [7]. — C'est un nombre qui se meut par

[1] Anaxag. ap. Aristot. de cœlo, lib. 3 et 4, t. 1, p. 477, etc.; ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 876; ap. Diog. Laert. in Anaxag. lib. 2, § 6. — [2] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. in Tim. p. 34. — [3] Plut. ibid. cap 4, t. 2, p. 878. — [4] Parmen. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 847. — [5] Emped. ap. Aristot. ibid. cap. 4, p. 844. — [6] Vita Pythag. ap. Photium, p. 1317. — [7] Thales ap. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 2, t. 2, p. 898.

lui-même[1]. — C'est un pur esprit, dit-on, qui n'a rien de commun avec les corps. — Mais si cela est, comment peut-il les connaître[2]? — C'est plutôt un air très-subtil[3], — un feu très-actif[4], — une flamme émanée du soleil[5], — une portion de l'éther[6], — une eau très-légère[7], — un mélange de plusieurs élémens[8]. — C'est un assemblage d'atomes ignés et sphériques, semblables à ces parties subtiles de matières qu'on voit s'agiter dans les rayons du soleil[9]; c'est un être simple. — Non : il est composé; il l'est de plusieurs principes, il l'est de plusieurs qualités contraires[10]. — C'est le sang qui circule dans nos veines[11]; cette âme est répandue dans tout le corps; elle ne réside que dans le cerveau, que dans le cœur[12], que dans le diaphragme[13] : elle périt avec nous. — Non, elle ne périt pas, mais elle anime d'autres corps; — mais elle se réunit à l'âme de l'univers[14]...

[1] Pythag. ap. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 2, t. 2, p. 898. Xenocr. ap. eumd. de procr. anim. t. 2, p. 1012. Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, t. 1, p. 243. — [2] Id. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 621. — [3] Plut. ibid. cap. 3. — [4] Aristot. ibid. — [5] Epicharm. ap. Varr. de ling. lat. lib. 4, p. 17. — [6] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 28. — [7] Hippon. ap. Aristot. ibid. p. 620. — [8] Emped. ap. Aristot. ibid. p. 619. — [9] Democr. et Leucipp. ap. Aristot. ibid; ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 93. Plut. ibid. t. 2, p. 898. — [10] Aristot. ibid. Plut. ibid. cap. 3 et 4. — [11] Critias ap. Aristot. ibid. p. 621. Macrob. de somn. Scip. lib. 1, cap. 14. — [12] Emped. ap. Cicer. tuscul. cap. 9, lib. 1, t. 2, 239. — [13] Plut. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 899. — [14] Id. ibid. cap. 7. Cicer. tuscul. ibid.

O mon fils! réglez les mouvemens de votre âme, et ne cherchez pas à connaître son essence.

Tel est le tableau général des opinions hasardées sur les objets les plus importans de la philosophie. Cette abondance d'idées n'est qu'une disette réelle; et cet amas d'ouvrages que vous avez sous les yeux, prétendu trésor de connaissances sublimes, n'est en effet qu'un dépôt humiliant de contradictions et d'erreurs. N'y cherchez point des systèmes uniformes et liés dans toutes leurs parties, des expositions claires, des solutions applicables à chaque phénomène de la nature. Presque tous ces auteurs sont inintelligibles, parce qu'ils sont trop précis; ils le sont, parce que, craignant de blesser les opinions de la multitude, ils enveloppent leurs doctrines sous des expressions métaphoriques ou contraires à leurs principes; ils le sont enfin, parce qu'ils affectent de l'être, pour échapper à des difficultés qu'ils n'ont pas prévues, ou qu'ils n'ont pu résoudre.

Si néanmoins, peu satisfait des résultats que vous venez d'entendre, vous voulez prendre une notion légère de leurs principaux systèmes, vous serez effrayé de la nature des questions qu'ils agitent en entrant dans la carrière. N'y a-t-il qu'un principe dans l'univers? faut-il en admettre plusieurs? S'il n'y en a qu'un, est-il mobile ou im-

mobile? S'il y en a plusieurs, sont-ils finis ou infinis, etc. [1]?

Il s'agissait surtout d'expliquer la formation de l'univers, et d'indiquer la cause de cette étonnante quantité d'espèces et d'individus que la nature présente à nos yeux. Les formes et les qualités des corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours : on peut la suivre, par la pensée, dans ses divisions et subdivisions sans nombre, et parvenir enfin à un être simple, qui sera le premier principe de l'univers et de tous les corps en particulier [2]. Les fondateurs de l'école d'Ionie, et quelques philosophes des autres écoles s'appliquèrent à découvrir cet être simple et indivisible. Les uns le reconnurent dans l'élément de l'eau [3]; les autres, dans celui de l'air; d'autres joignirent la terre et le feu à ces deux élémens; d'autres enfin supposèrent que, de toute éternité, il avait existé dans la masse primitive une quantité immense et immobile de parties déterminées dans leur forme et leur espèce; qu'il avait suffi de rassembler toutes les particules d'air pour en composer cet élément, toutes les par-

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 316. — [2] Id. metaph. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 842. — [3] Id. ibid. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 875.

celles d'or pour en former ce métal, et ainsi pour les autres espèces [1].

Ces différens systèmes n'avaient pour objet que le principe matériel et passif des choses; on ne tarda pas à connaître qu'il en fallait un second pour donner de l'activité au premier. Le feu parut à la plupart un agent propre à composer et à décomposer les corps; d'autres admirent dans les particules de la matière première une espèce d'amour et de haine capable de les séparer et de les réunir tour à tour [2]. Ces explications, et celles qu'on leur a substituées depuis, ne pouvant s'appliquer à toutes les variétés qu'offre la nature, leurs auteurs furent souvent obligés de recourir à d'autres principes, ou de rester accablés sous le poids des difficultés : semblables à ces athlètes qui, se présentant au combat sans s'y être exercés, ne doivent qu'au hasard les faibles succès dont ils s'enorgueillissent [3].

L'ordre et la beauté qui règnent dans l'univers forcèrent enfin les esprits de recourir à une cause intelligente. Les premiers philosophes de l'école d'Ionie l'avaient reconnue [4]; mais Anaxagore,

[1] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 843. — [2] Emped. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 878. — [3] Aristot. ibid. cap. 4, t. 2, p. 844. — [4] Id. ibid. cap. 3, t. 2, p. 843. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 10, t. 2, p. 405.

peut-être d'après Hermotime, fut le premier qui la distingua de la matière, et qui annonça nettement que toutes choses étaient de tout temps dans la masse primitive; que l'intelligence porta son action sur cette masse, et y introduisit l'ordre.

Avant que l'école d'Ionie se fût élevée à cette vérité, qui n'était, après tout, que l'ancienne tradition des peuples, Pythagore, ou plutôt ses disciples (car, malgré la proximité des temps, il est presque impossible de connaître les opinions de cet homme extraordinaire); des pythagoriciens, dis-je, conçurent l'univers sous l'idée d'une matière animée par une intelligence qui la met en mouvement, et se répand tellement dans toutes ses parties, qu'elle ne peut en être séparée [1]. On peut la regarder comme l'auteur de toutes choses, comme un feu très-subtil et une flamme très-pure, comme la force qui a soumis la matière et qui la tient encore enchaînée [2]. Son essence étant inaccessible aux sens, empruntons pour la caractériser, non le langage des sens, mais celui de l'esprit : donnons à l'intelligence ou au principe actif de l'univers le nom de monade ou d'unité, parce qu'il est toujours le même; à la matière ou au principe passif, celui de dyade ou de multiplicité, parce qu'il est sujet à toutes

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. — [2] Justin. mart. orat. ad gent. p. 18.

sortes de changemens; au monde enfin, celui de triade, parce qu'il est le résultat de l'intelligence et de la matière.

Plusieurs disciples de Pythagore ont, au besoin, attaché d'autres idées à ces expressions; mais presque tous ont cherché dans les nombres des propriétés dont la connaissance les pût élever à celle de la nature : propriétés qui leur semblaient indiquées dans les phénomènes des corps sonores [1].

Tendez une corde; divisez-la successivement en deux, trois et quatre parties : vous aurez, dans chaque moitié, l'octave de la corde totale; dans les trois quarts, sa quarte; dans les deux tiers, sa quinte. L'octave sera donc comme 1 à 2; la quarte, comme 3 à 4; la quinte, comme 2 à 3. L'importance de cette observation fit donner aux nombres 1, 2, 3, 4, le nom de *sacré quaternaire*.

Voilà les proportions de Pythagore [2], voilà les principes sur lesquels était fondé le système de musique de tous les peuples, et en particulier celui que ce philosophe trouva parmi les Grecs, et qu'il perfectionna par ses lumières.

D'après ces découvertes, qu'on devait sans doute aux Égyptiens, il fut aisé de conclure que

[1] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845. — [2] Roussier, mém. sur la mus. des anciens, p. 39.

les lois de l'harmonie sont invariables, et que la nature elle-même a fixé d'une manière irrévocable la valeur et les intervalles des tons. Mais pourquoi, toujours uniforme dans sa marche, n'aurait-elle pas suivi les mêmes lois dans le système général de l'univers? Cette idée fut un coup de lumière pour des esprits ardens, et préparés à l'enthousiasme par la retraite, l'abstinence et la méditation; pour des hommes qui se font une religion de consacrer tous les jours quelques heures à la musique, et surtout à se former une intonation juste [1].

Bientôt, dans les nombres 1, 2, 3 et 4 [2], on découvrit non-seulement un des principes du système musical, mais encore ceux de la physique et de la morale. Tout devint proportion et harmonie; le temps, la justice, l'amitié, l'intelligence, ne furent que des rapports de nombres [3].

Empédocle admit quatre élémens : l'eau, l'air, la terre et le feu. D'autres pythagoriciens découvrirent quatre facultés dans notre âme [4] : toutes nos vertus découlèrent de quatre vertus princi-

[1] Plut. de virtut. mor. t. 2, p. 441. Aristid. Quintil. de mus. lib. 3, t. 2, p. 116. Boeth. de mus. lib. 1, cap. 1, p. 1373. — [2] Sext. Empir. adv. arithm. lib. 4, § 2, p. 331. — [3] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845. Diog. Laert. in Pyth. lib. 8, § 33. — [4] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877.

pales. Comme les nombres qui composent le sacré quaternaire produisent, en se réunissant, le nombre dix, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même [1], il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf [2].

Enfin, ceux des pythagoriciens qui supposèrent une âme dans l'univers ne purent mieux expliquer le mouvement des cieux et la distance des corps célestes à la terre, qu'en évaluant les degrés d'activité qu'avait cette âme depuis le centre de l'univers jusqu'à sa circonférence [3]. En effet, partagez cet espace immense en trente-six couches, ou plutôt concevez une corde qui, du milieu de la terre, se prolonge jusqu'aux extrémités du monde, et qui soit divisée en trente-six parties, à un ton ou un demi-ton l'une de l'autre, vous aurez l'échelle musicale de l'âme universelle [4]. Les corps célestes sont placés sur différens degrés de cette échelle, à des distances qui sont entre elles dans les rapports de la quinte et des autres consonnances. Leurs mouvemens, dirigés suivant les mêmes proportions, produisent une harmonie douce et divine. Les Muses,

[1] Aristot. probl. sect. 15, t. 2, p. 752. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 876. — [2] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 845. — [3] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 36. — [4] Batteux, remarq. sur Timée, dans l'hist. des causes prem. t. 2, p. 97.

comme autant de sirènes, ont placé leurs trônes sur les astres; elles règlent la marche cadencée des sphères célestes, et président à ces concerts éternels et ravissans qu'on ne peut entendre que dans le silence des passions [1], et qui, dit-on, remplissaient d'une joie pure l'âme de Pythagore [2].

Les rapports que les uns voulaient établir dans la distance et dans les mouvemens des sphères célestes, d'autres prétendirent les découvrir dans les grandeurs des astres, ou dans les diamètres de leurs orbites [3].

Les lois de la nature détruisent cette théorie. Mais on les connaissait à peine quand elle fut produite; et quand on les connut mieux, on n'eut pas la force de renoncer à l'attrait d'un système enfanté et embelli par l'imagination.

Non moins chimérique, mais plus inintelligible, est un autre principe admis par plusieurs pythagoriciens. Suivant l'observation d'Héraclite d'Éphèse [4], les corps sont dans un état continuel d'évaporation et de fluidité : les parties de matière dont ils sont composés s'échappent sans cesse pour être remplacées par d'autres parties qui

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 617. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 463. Plut. de anim. procr. t. 2, p. 1029. — [2] Emped. ap. Porphyr. de vitâ Pythag. p. 35. Jambl. cap. 15, p. 52. — [3] Plut. de anim. procr. t. 2, p. 1028. — [4] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473; id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847; lib. 11, cap. 4, p. 957.

s'écouleront à leur tour jusqu'au moment de la dissolution du tout qu'elles forment par leur union [1]. Ce mouvement imperceptible, mais réel et commun à tous les êtres matériels, altère à tous momens leurs qualités, et les transforme en d'autres êtres qui n'ont avec les premiers qu'une conformité apparente. Vous n'êtes pas aujourd'hui ce que vous étiez hier; demain vous ne serez pas ce que vous êtes aujourd'hui [2]. Il en est de nous comme du vaisseau de Thésée, que nous conservons encore, mais dont on a plusieurs fois renouvelé toutes lés parties.

Or, quelle notion certaine et permanente peut résulter de cette mobilité de toutes choses; de ce courant impétueux, de ce flux et reflux des parties fugitives des êtres? Quel instant saisiriez-vous pour mesurer une grandeur qui croîtrait et décroîtrait sans cesse [3]? Nos connaissances, variables comme leur objet, n'auraient donc rien de fixe et de constant; il n'y aurait donc pour nous ni vérité ni sagesse, si la nature ne nous découvrait elle-même les fondemens de la science et de la vertu.

C'est elle qui, en nous privant de la faculté de nous représenter tous les individus, et nous

[1] Plat. in conv. t. 3, p. 207. — [2] Epicharm. ap. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 11. — [3] Id. ibid. § 10. Plat. in theæt. t. 1, p. 152. Jambl. cap. 29, p. 136.

permettant de les ranger sous certaines classes, nous élève à la contemplation des idées primitives des choses[1]. Les objets sensibles sont, à la vérité, sujets à des changemens; mais l'idée générale de l'homme, celle de l'arbre, celle des genres et des espèces, n'en éprouvent aucun. Ces idées sont donc immuables; et, loin de les regarder comme de simples abstractions de l'esprit, il faut les considérer comme des êtres réels, comme les véritables essences des choses[2]. Ainsi, l'arbre et le cube que vous avez devant les yeux ne sont que la copie et l'image du cube et de l'arbre qui, de toute éternité, existent dans le monde intelligible, dans ce séjour pur et brillant où résident essentiellement la justice, la beauté, la vertu, de même que les exemplaires de toutes les substances et de toutes les formes.

Mais quelle influence peuvent avoir dans l'univers et les idées et les rapports des nombres? L'intelligence qui pénètre les parties de la matière, suivant Pythagore, agit sans interruption; ordonnant et modelant ces parties, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; présidant au renouvellement successif et rapide des générations; détruisant les individus; conservant les espèces;

[1] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877. — [2] Plat. in Parm. t. 3, p. 132, 135. Cicer. orat. cap. 3, t. 1, p. 422.

mais toujours obligée, suivant les uns, de régler ses opérations profondes sur les proportions éternelles des nombres; suivant les autres, de consulter les idées éternelles des choses, qui sont pour elle ce qu'un modèle est pour un artiste. A son exemple, le sage doit avoir les yeux fixés sur l'un de ces deux principes, soit pour établir dans son âme l'harmonie qu'il admire dans l'univers, soit pour retracer en lui-même les vertus dont il a contemplé l'essence divine.

En rapprochant quelques traits épars dans les ouvrages que vous avez sous les yeux, j'ai tâché de vous exposer les systèmes particuliers de quelques pythagoriciens. Mais la doctrine des nombres est si obscure, si profonde, et si attrayante pour des esprits oisifs, qu'elle a fait éclore une foule d'opinions.

Les uns ont distingué les nombres, des idées ou des espèces [1]; les autres les ont confondus avec les espèces, parce qu'en effet elles contiennent une certaine quantité d'individus [2]. On a dit que les nombres existent séparément des corps; on a dit qu'ils existent dans les corps mêmes [3]. Tantôt le nombre paraît désigner l'élément de l'étendue; il est la substance ou le principe et le dernier

[1] Aristot. metaph. lib. 11, cap. 1, t. 2, p. 953. — [2] Plat. in Phileb. t. 2, p. 18. — [3] Aristot. ibid. cap. 2, p. 953.

terme des corps, comme les points le sont des lignes, des surfaces et de toutes les grandeurs [1]; tantôt il n'exprime que la forme des élémens primitifs [2]. Ainsi, l'élément terrestre a la forme d'un carré; le feu, l'air et l'eau ont celle de différentes espèces de triangles; et ces diverses configurations suffisent pour expliquer les effets de la nature [3]. En un mot, ce terme mystérieux n'est ordinairement qu'un signe arbitraire pour exprimer, soit la nature et l'essence des premiers élémens, soit leurs formes, soit leurs proportions, soit enfin les idées ou les exemplaires éternels de toutes choses.

Observons ici que Pythagore ne disait point que tout avait été fait par la vertu des nombres, mais suivant les proportions des nombres [4]. Si, au mépris de cette déclaration formelle, quelques-uns de ses disciples [5], donnant aux nombres une existence réelle et une vertu secrète, les ont regardés comme les principes constitutifs de l'univers, ils ont tellement négligé de développer et d'éclaircir leur système, qu'il faut les abandonner à leur impénétrable profondeur.

L'obscurité et les inconséquences que trouve

[1] Aristot. metaph. lib. 5, cap. 1 et 8; lib. 12, cap. 3. — [2] Id. ibid. lib. 12, cap. 5. — [3] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 98. — [4] Thean. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 27. — [5] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 474; id. metaph. lib. 1, cap. 5 et 6, t. 2, p. 845 et 848.

un lecteur en parcourant ces écrits, proviennent, 1° des ténèbres dont seront toujours enveloppées les questions qu'ils traitent; 2° de la diversité des acceptions dans lesquelles ont prend les mots *être*, *principe*, *cause*, *élément*, *substance*, et tous ceux qui composent la langue philosophique [1]; 3° des couleurs dont les premiers interprètes de la nature revêtirent leurs dogmes : comme ils écrivaient en vers, ils parlaient plus souvent à l'imagination qu'à la raison [2]; 4° de la diversité des méthodes introduites en certaines écoles. Plusieurs disciples de Pythagore, en cherchant les principes des êtres, fixèrent leur attention sur la nature de nos idées, et passèrent, presque sans s'en apercevoir, du monde sensible au monde intellectuel. Alors l'étude naissante de la métaphysique fut préférée à celle de la physique. Comme on n'avait pas encore rédigé les lois de cette dialectique sévère qui arrête l'esprit dans ses écarts [3], la raison substitua impérieusement son témoignage à celui des sens. La nature, qui tend toujours à singulariser [4], n'offre partout que multitude et changemens : la raison, qui veut toujours généraliser, ne vit partout qu'unité et

[1] Aristot. metaph. lib. 5, cap. 1, 2, etc. t. 2, p. 883, etc.; id. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627. — [2] Id. meteorol. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555. — [3] Id. metaph. lib. 1, cap. 6, p. 848; id. ibid. lib. 11, cap. 4, p. 957. — [4] Id. ibid. lib. 7, cap. 16, p. 924.

immobilité; et, prenant l'essor et l'enthousiasme de l'imagination [1], elle s'éleva d'abstractions en abstractions, et parvint à une hauteur de théorie dans laquelle l'esprit le plus attentif a de la peine à se maintenir.

Ce fut surtout dans l'école d'Élée que l'art ou la licence du raisonnement employa toutes ses ressources. Là s'établirent deux ordres d'idées; l'un, qui avait pour objet les corps et leurs qualités sensibles; l'autre, qui ne considère que l'être en lui-même et sans relation avec l'existence. De là deux méthodes: la première fondée, à ce qu'on prétend, sur le témoignage de la raison et de la vérité; la seconde, sur celui des sens et de l'opinion [2]. L'une et l'autre suivirent à peu près la même marche. Auparavant, les philosophes qui s'étaient servis de l'autorité des sens avaient cru s'apercevoir que, pour produire un effet, la nature employait deux principes contraires, comme la terre et le feu, etc.; de même les philosophes qui ne consultèrent que la raison s'occupèrent, dans leurs méditations, de l'être et du non-être, du fini et de l'infini, de l'un et du plusieurs, du nombre pair et du nombre impair [3], etc.

Il restait une immense difficulté, celle d'ap-

[1] Parmenid. ap. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 392. — [2] Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322. — [3] Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 846; lib. 12, cap. 1, p. 971.

pliquer ces abstractions, et de combiner le métaphysique avec le physique. Mais, s'ils ont tenté cette conciliation, c'est avec si peu de clarté, qu'on ignore pour l'ordinaire s'ils parlent en physiciens ou en métaphysiciens. Vous verrez Parménide, tantôt ne supposer ni productions ni destructions dans la nature [1]; tantôt prétendre que la terre et le feu sont les principes de toute génération [2]. Vous en verrez d'autres n'admettre aucune espèce d'accord entre les sens et la raison, et, seulement attentifs à la lumière intérieure, n'envisager les objets extérieurs que comme des apparences trompeuses et des sources intarissables de prestiges et d'erreurs. Rien n'existe, s'écriait l'un d'entre eux; s'il existait quelque chose, on ne pourrait le connaître; si on pouvait le connaître, on ne pourrait le rendre sensible [3]. Un autre, intimement persuadé qu'on ne doit rien nier ni rien affirmer, se méfiait de ses paroles, et ne s'expliquait que par signes [4].

Je vous dois un exemple de la manière dont procédaient ces philosophes : Xénophanès, chef de l'école d'Élée, me le fournira.

[1] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473. — [2] Id. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847; nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321. — [3] Gorgias ap. Aristot. t. 1, p. 1248. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 115. — [4] Aristot. metaph. lib. 4, cap. 5, t. 2, p. 878.

Rien ne se fait de rien [1]. De ce principe adopté par tous ses disciples il suit que ce qui existe doit être éternel : ce qui est éternel est infini, puisqu'il n'a ni commencement ni fin : ce qui est infini est unique, car, s'il ne l'était pas, il serait plusieurs; l'un servirait de borne à l'autre, et il ne serait pas infini : ce qui est unique est toujours semblable à lui-même. Or, un être unique, éternel, et toujours semblable, doit être immobile, puisqu'il ne peut se glisser, ni dans le vide qui n'est rien, ni dans le plein qu'il remplit déjà lui-même. Il doit être immuable; car, s'il éprouvait le moindre changement, il arriverait quelque chose en lui qui n'y était pas auparavant, et alors se trouverait détruit ce principe fondamental : Rien ne se fait de rien [2].

Dans cet être infini qui comprend tout, et dont l'idée est inséparable de l'intelligence et de l'éternité [3], il n'y a donc ni mélange de parties, ni diversité de formes, ni générations, ni destructions [4]. Mais comment accorder cette immutabilité avec les révolutions successives que nous voyons dans la nature? Elles ne sont qu'une illu-

[1] Aristot. de Xenophan. t. 1, p. 1241. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 406. Batteux, hist. des causes prem. t. 1, p. 231. — [2] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1148. — [3] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 5, p. 847. Diog. Laert. lib. 9, § 19. Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 33, p. 59. — [4] Aristot. de cœlo, lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 473.

sion, répondait Xénophanès : l'univers ne nous offre qu'une scène mobile; la scène existe, mais la mobilité est l'ouvrage de nos sens. Non, disait Zénon, le mouvement est impossible. Il le disait, et le démontrait au point d'étonner ses adversaires, et de les réduire au silence [1].

O mon fils! quelle étrange lumière ont apportée sur la terre ces hommes célèbres qui prétendent s'être asservi la nature [2]! et que l'étude de la philosophie serait humiliante, si, après avoir commencé par le doute [3], elle devait se terminer par de semblables paradoxes! Rendons plus de justice à ceux qui les ont avancés. La plupart aimèrent la vérité; ils crurent la découvrir par la voie des notions abstraites, et s'égarèrent sur la foi d'une raison dont ils ne connaissaient pas les bornes. Quand, après avoir épuisé les erreurs, ils devinrent plus éclairés, ils se livrèrent avec la même ardeur aux mêmes discussions, parce qu'ils les crurent propres à fixer l'esprit, et à mettre plus de précision dans les idées. Enfin il ne faut pas dissimuler que plusieurs de ces philosophes, peu dignes d'un nom si respectable, n'entrèrent dans la lice que pour éprouver leurs forces, et se signaler par des

[1] Aristot. nat. auscult. lib. 6, cap. 14, t. 1, p. 395; id. topic. lib. 8, cap. 8, t. 1, p. 274. — [2] Id. metaph. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 841. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 858.

triomphes aussi honteux pour le vainqueur que pour le vaincu. Comme la raison, ou plutôt l'art de raisonner, a eu son enfance ainsi que les autres arts, des définitions peu exactes, et le fréquent abus des mots, fournissaient à des athlètes adroits ou vigoureux des armes toujours nouvelles. Nous avons presque vu le temps où, pour prouver que ces mots *un* et *plusieurs* peuvent désigner le même objet, on vous aurait soutenu que vous n'êtes qu'un en qualité d'homme, mais que vous êtes deux en qualité d'homme et de musicien [1]. Ces puérilités absurdes n'inspirent aujourd'hui que du mépris, et sont absolument abandonnées aux sophistes.

Il me reste à vous parler d'un système aussi remarquable par sa singularité que par la réputation de ses auteurs.

Le vulgaire ne voit autour du globe qu'il habite qu'une voûte étincelante de lumière pendant le jour, semée d'étoiles pendant la nuit; ce sont là les bornes de son univers. Celui de quelques philosophes n'en a plus, et s'est accru, presque de nos jours, au point d'effrayer notre imagination.

On supposa d'abord que la lune était habitée; ensuite, que les astres étaient autant de mondes; enfin, que le nombre de ces mondes devait être

[1] Plat. in Phileb. t. 2, p. 14.

infini, puisque aucun d'eux ne pouvait servir de terme et d'enceinte aux autres [1]. De là, quelle prodigieuse carrière s'est tout à coup offerte à l'esprit humain! Employez l'éternité même pour la parcourir, prenez les ailes de l'Aurore, volez à la planète de Saturne, dans les cieux qui s'étendent au-dessus de cette planète, vous trouverez sans cesse de nouvelles sphères, de nouveaux globes, des mondes qui s'accumulent les uns sur les autres; vous trouverez l'infini partout, dans la matière, dans l'espace, dans le mouvement, dans le nombre des mondes et des astres qui les embellissent; et, après des millions d'années, vous connaîtrez à peine quelques points du vaste empire de la nature. Oh! combien cette théorie l'a-t-elle agrandie à nos yeux! Et s'il est vrai que notre âme s'étende avec nos idées, et s'assimile en quelque façon aux objets dont elle se pénètre, combien l'homme doit-il s'enorgueillir d'avoir percé ces profondeurs inconcevables!

Nous enorgueillir! m'écriai-je avec surprise. Et de quoi donc, respectable Callias? Mon esprit reste accablé à l'aspect de cette grandeur sans

[1] Xenoph. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 19. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 875; cap. 5, p. 879; lib. 2, cap. 13, p. 888. Cicer. de finib. lib. 2, cap. 31, t. 2, p. 136. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 9, p. 10.

bornes, devant laquelle toutes les autres s'anéantissent. Vous, moi, tous les hommes, ne sont plus à mes yeux que des insectes plongés dans un océan immense, où les rois et les conquérans ne sont distingués que parce qu'ils agitent un peu plus que les autres les particules d'eau qui les environnent. A ces mots, Callias me regarda; et, après s'être un moment recueilli en lui-même, il me dit en me serrant la main : Mon fils, un insecte qui entrevoit l'infini, participe de la grandeur qui vous étonne. Ensuite il ajouta :

Parmi les artistes qui ont passé leur vie à composer et décomposer des mondes, Leucippe et Démocrite, rejetant les nombres, les idées, les proportions harmoniques, et tous ces échafaudages que la métaphysique avait élevés jusqu'alors, n'admirent, à l'exemple de quelques philosophes, que le vide et les atomes pour principes de toutes choses; mais ils dépouillèrent ces atomes des qualités qu'on leur avait attribuées, et ne leur laissèrent que la figure et le mouvement [1]. Écoutez Leucippe et Démocrite.

L'univers est infini. Il est peuplé d'une infinité de mondes et de tourbillons qui naissent, périssent et se reproduisent sans interruption [2]. Mais

[1] Moshem. in Cudworth. cap. 1, § 18, t. 1, p. 30. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1173. — [2] Diog. Laert. lib. 9, § 30, etc.; id. ibid. § 44. Bruck. ibid. p. 1175 et 1187. Batt. hist. des causes prem. p. 363.

une intelligence suprême ne préside point à ces grandes révolutions : tout dans la nature s'opère par des lois mécaniques et simples. Voulez-vous savoir comment un de ces mondes peut se former? Concevez une infinité d'atomes éternels, indivisibles, inaltérables, de toute forme, de toute grandeur, entraînés dans un vide immense par un mouvement aveugle et rapide [1]. Après des chocs multipliés et violens, les plus grossiers sont poussés et comprimés dans un point de l'espace qui devient le centre d'un tourbillon; les plus subtils s'échappent de tous côtés, et s'élancent à différentes distances. Dans la suite des temps les premiers forment la terre et l'eau; les seconds, l'air et le feu. Ce dernier élément, composé de globules actifs et légers, s'étend comme une enceinte lumineuse autour de la terre; l'air, agité par ce flux perpétuel de corpuscules qui s'élèvent des régions inférieures, devient un courant impétueux; et ce courant entraîne les astres qui s'étaient successivement formés dans son sein [2].

Tout, dans le physique ainsi que dans le moral, peut s'expliquer par un semblable mécanisme,

[1] Aristot. de gener. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 493; id. de cœlo, lib. 3, cap. 4, p. 478. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 877. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 24, t. 2, p. 416. — [2] Plut. ibid. cap. 4, t. 2, p. 878.

et sans l'intervention d'une cause intelligente. C'est de l'union des atomes que se forme la substance des corps; c'est de leur figure et de leur arrangement que résultent le froid, le chaud, les couleurs, et toutes les variétés de la nature [1]; c'est leur mouvement qui sans cesse produit, altère et détruit les êtres; et comme ce mouvement est nécessaire, nous lui avons donné le nom de destin et de fatalité [2]. Nos sensations, nos idées sont produites par des images légères, qui se détachent des objets pour frapper nos organes [3]. Notre âme finit avec le corps [4], parce qu'elle n'est, comme le feu, qu'un composé de globules subtils, dont la mort brise les liens [5]; et puisqu'il n'y a rien de réel dans la nature, excepté les atomes et le vide [6], on est, par une suite de conséquences, forcé de convenir que les vices ne diffèrent des vertus que par l'opinion [7].

O mon fils! prosternez-vous devant la Divinité; déplorez en sa présence les égaremens de l'esprit humain, et promettez-lui d'être au moins aussi

[1] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845. Diog. Laert. lib. 9, § 72. — [2] Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 8, p. 10. — [3] Diog. Laert. ibid. § 44. Plut. de plac. philos. lib. 4, cap. 8, p. 899. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 38, t. 2, p. 429. — [4] Plut. ibid. cap. 7. — [5] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 619. — [6] Sext. Empir. pyrrh. hypoth. lib. 1, cap. 30, p. 54; id. adv. log. lib. 7, p. 399. — [7] Cudworth. de just. et honest. notit. ad calc. syst. intel. § 2, t. 2, p. 629. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1199.

vertueux que la plupart de ces philosophes dont les principes tendaient à détruire la vertu : car ce n'est point dans des écrits ignorés de la multitude, dans des systèmes produits par la chaleur de l'imagination, par l'inquiétude de l'esprit, ou par le désir de la célébrité, qu'il faut étudier les idées que leurs auteurs avaient sur la morale; c'est dans leur conduite, c'est dans ces ouvrages où, n'ayant d'autre intérêt que celui de la vérité, et d'autre but que l'utilité publique, ils rendent aux mœurs et à la vertu l'hommage qu'elles ont obtenu dans tous les temps et chez tous les peuples.

FIN DU CHAPITRE TRENTIÈME.

CHAPITRE XXXI.

Suite de la Bibliothéque. L'Astronomie et la Géographie.

CALLIAS sortit après avoir achevé son discours; et Euclide m'adressant la parole : Je fais chercher depuis long-temps en Sicile, me dit-il, l'ouvrage de Pétron d'Himère. Non-seulement il admettait la pluralité des mondes, mais il osait en fixer le nombre [1]. Savez-vous combien il en comptait? cent quatre-vingt-trois. Il comparait, à l'exemple des Égyptiens, l'univers à un triangle [2] : soixante mondes sont rangés sur chacun de ses côtés; les trois autres sur les trois angles. Soumis au mouvement paisible qui parmi nous règle certaines danses, ils s'atteignent et se remplacent avec lenteur. Le milieu du triangle est le champ de la vérité : là, dans une immobilité profonde, résident les rapports et les exemplaires des choses qui ont été, et de celles qui seront. Autour de ces essences pures est l'éternité, du sein de laquelle émane le temps, qui, comme un ruisseau intarissable, coule et se distribue dans cette foule de mondes [3].

[1] Plut. de orac. defect. t. 2, p. 422. — [2] Id. de Isid. et Osir. t. 2, p. 373. — [3] Id. ibid.

Ces idées tenaient au système des nombres de Pythagore, et je conjecture..... J'interrompis Euclide. Avant que vos philosophes eussent produit au loin une si grande quantité de mondes, ils avaient sans doute connu dans le plus grand détail celui que nous habitons. Je pense qu'il n'y a pas dans notre ciel un corps dont ils n'aient déterminé la nature, la grandeur, la figure et le mouvement.

Vous allez en juger, répondit Euclide. Imaginez un cercle, une espèce de roue, dont la circonférence, vingt-huit fois aussi grande que celle de la terre, renferme un immense volume de feu dans sa concavité. Du moyeu, dont le diamètre est égal à celui de la terre, s'échappent les torrens de lumière qui éclairent notre monde [1]. Telle est l'idée que l'on peut se faire du soleil. Vous aurez celle de la lune en supposant sa circonférence dix-neuf fois aussi grande que celle de notre globe [2]. Voulez-vous une explication plus simple? Les parties de feu qui s'élèvent de la terre vont, pendant le jour, se réunir dans un seul point du ciel pour y former le soleil; pendant la nuit, dans plusieurs points où elles se convertissent en étoiles. Mais, comme ces exha-

[1] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 20, t. 2, p. 889. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 81. — [2] Plut. ibid. cap. 25, p. 891.

laisons se consument promptement, elles se renouvellent sans cesse, pour nous procurer chaque jour un nouveau soleil, chaque nuit de nouvelles étoiles [1]. Il est même arrivé que, faute d'alimens, le soleil ne s'est pas rallumé pendant un mois entier [2]. C'est cette raison qui l'oblige à tourner autour de la terre. S'il était immobile, il épuiserait bientôt les vapeurs dont il se nourrit [3].

J'écoutais Euclide; je le regardais avec étonnement; je lui dis enfin : On m'a parlé d'un peuple de Thrace tellement grossier, qu'il ne peut compter au-delà du nombre quatre [4]. Serait-ce d'après lui que vous rapportez ces étranges notions? Non, me répondit-il, c'est d'après plusieurs de nos plus célèbres philosophes, entre autres Anaximandre et Héraclite, dont le plus ancien vivait deux siècles avant nous. On a vu depuis éclore des opinions moins absurdes, mais également incertaines, et dont quelques-unes même ont soulevé la multitude. Anaxagore, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune était une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil une pierre enflammée, fut soupçonné

[1] Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 498. Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 24, p. 890. Xenophan. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 54. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1154. — [2] Plut. ibid. Stob. ibid. p. 55. — [3] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 2, p. 551. — [4] Id. probl. sect. 15, t. 2, p. 752.

d'impiété, et forcé de quitter Athènes [1]. Le peuple voulait qu'on mît ces deux astres au rang des dieux; et nos derniers philosophes, en se conformant quelquefois à son langage [2], ont désarmé la superstition, qui pardonne tout dès que l'on a des ménagemens pour elle.

Comment a-t-on prouvé, lui dis-je, que la lune ressemble à la terre? On ne l'a pas prouvé, me répondit-il; on l'a cru. Quelqu'un avait dit : S'il y avait des montagnes dans la lune, leur ombre, projetée sur sa surface, y produirait peut-être les taches qui s'offrent à nos yeux. Aussitôt on a conclu qu'il y avait dans la lune des montagnes, des vallées, des rivières, des plaines, et quantité de villes [3]. Il a fallu ensuite connaître ceux qui l'habitent. Suivant Xénophanès, ils y mènent la même vie que nous sur la terre [4]. Suivant quelques disciples de Pythagore, les plantes y sont plus belles, les animaux quinze fois plus grands, les jours quinze fois plus longs que les nôtres [5]. Et sans doute, lui dis-je,

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 815. Plat. apol. t. 1, p. 26. Plut. de superst. t. 2, p. 169. Diog. Laert. lib. 2, § 8. — [2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 821, etc. — [3] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 13 et 25, t. 2, p. 888 et 891. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 60. Achill. Tat. isag. ap. Petav. t. 3, p. 83. Cicer. acad. 2, cap. 39, t. 2, p. 51. Procl. in Tim. lib. 4, p. 283. — [4] Xenophan. ap. Lactant. inst. lib. 3, cap. 23, t. 1, p. 253. — [5] Plut. ibid. cap. 30, t. 2, p. 892. Stob. ibid. Euseb. præp. evang. lib. 15, p. 849.

les hommes quinze fois plus intelligens que sur notre globe. Cette idée rit à mon imagination. Comme la nature est encore plus riche par les variétés que par le nombre des espèces, je distribue à mon gré, dans les différentes planètes, des peuples qui ont un, deux, trois, quatre sens de plus que nous. Je compare ensuite leurs génies avec ceux que la Grèce a produits, et je vous avoue qu'Homère et Pythagore me font pitié. Démocrite, répondit Euclide, a sauvé leur gloire de ce parallèle humiliant. Persuadé peut-être de l'excellence de notre espèce, il a décidé que les hommes sont individuellement partout les mêmes. Suivant lui, nous existons à la fois, et de la même manière, sur notre globe, sur celui de la lune, et dans tous les mondes de l'univers [1].

Nous représentons souvent sur des chars les divinités qui président aux planètes, parce que cette voiture est la plus honorable parmi nous. Les Égyptiens les placent sur des bateaux, parce qu'ils font presque tous leurs voyages sur le Nil [2]. De là Héraclite donnait au soleil et à la lune la forme d'un bateau [3]. Je vous épargne le détail

[1] Cicer. acad. 2, cap. 17, t. 2, p. 25. — [2] Cuper. Harpocr. p. 14. Caylus, recueil d'antiq. t. 1, pl. 9. Montfauc. antiq. explic. suppl. t. 1, pl. 17. — [3] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 22 et 27. Achill. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 82.

des autres conjectures, non moins frivoles, hasardées sur la figure des astres. On convient assez généralement aujourd'hui qu'ils sont de forme sphérique [1]. Quant à leur grandeur, il n'y a pas long-temps encore qu'Anaxagore disait que le soleil est beaucoup plus grand que le Péloponèse; et Héraclite, qu'il n'a réellement qu'un pied de diamètre [2].

Vous me dispensez, lui dis-je, de vous interroger sur les dimensions des autres planètes; mais vous leur avez du moins assigné la place qu'elles occupent dans le ciel? — Cet arrangement, répondit Euclide, a coûté beaucoup d'efforts, et a partagé nos philosophes. Les uns placent au-dessus de la Terre, la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Tel est l'ancien système des Égyptiens [3] et des Chaldéens [4]; tel fut celui que Pythagore introduisit dans la Grèce [5]. L'opinion qui domine aujourd'hui parmi nous range les planètes dans cet ordre : la Lune, le Soleil, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne [6]. Les noms de Platon, d'Eu-

[1] Aristot. de cælo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461; cap. 11, p. 463. — [2] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 890. — [3] Dion. hist. rom. lib. 37, p. 124. — [4] Macrob. somn. Scip. cap. 19. Ricciol. almag. lib. 9, p. 280. — [5] Plin. lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 86. Censor. de die nat. cap. 13. Plut. de creat. anim. t. 2, p. 1028. Ricciol. almag. lib. 9, cap. 2, p. 277. — [6] Plat. in Tim. t. 3, p. 38; id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616. Plut. ibid. cap. 15. De mundo, ap. Aristot. t. 1, p. 602.

doxe et d'Aristote [1] ont accrédité ce système, qui ne diffère du précédent qu'en apparence.

En effet, la différence ne vient que d'une découverte faite en Égypte, et que les Grecs veulent en quelque façon s'approprier. Les astronomes égyptiens s'aperçurent que les planètes de Mercure et de Vénus, compagnes inséparables du soleil [2], sont entraînées par le même mouvement que cet astre, et tournent sans cesse autour de lui [3]. Suivant les Grecs, Pythagore reconnut le premier que l'étoile de Junon ou de Vénus, cette étoile brillante qui se montre quelquefois après le coucher du soleil, est la même qui en d'autres temps précède son lever [4]. Comme les pythagoriciens attribuent le même phénomène à d'autres étoiles et à d'autres planètes, il ne paraît pas que, de l'observation dont on fait honneur à Pythagore, ils aient conclu que Vénus fasse sa révolution autour du soleil. Mais il suit de la découverte des prêtres de l'Égypte, que Vénus et Mercure doivent paraître tantôt au-dessus et tantôt au-dessous de cet astre, et qu'on peut sans inconvénient leur assigner ces diffé-

[1] Proc. in Tim. lib. 4, p. 257. — [2] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 96. Cicer. somn. Scip. t. 3, p. 412. — [3] Macrob. somn. Scip. cap. 19. — [4] Diog. Laert. lib. 3, § 14. Phavor. ap. eumd. lib. 9, § 23. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 2, cap. 8, p. 75. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 14, p. 379 et 478.

rentes positions [1]. Aussi les Égyptiens n'ont-ils point changé l'ancien ordre des planètes dans leurs planisphères célestes [2].

Des opinions étranges se sont élevées dans l'école de Pythagore. Vous verrez, dans cet ouvrage d'Hicétas de Syracuse, que tout est en repos dans le ciel, les étoiles, le soleil, la lune elle-même. La terre seule, par un mouvement rapide autour de son axe, produit les apparences que les astres offrent à nos regards [3]. Mais d'abord l'immobilité de la lune ne peut se concilier avec ses phénomènes; de plus, si la terre tournait sur elle-même, un corps lancé à une très-grande hauteur ne retomberait pas au même point d'où il est parti. Cependant le contraire est prouvé par l'expérience [4]. Enfin, comment osa-t-on, d'une main sacrilége [5], troubler le repos de la terre, regardée de tout temps comme le centre du monde, le sanctuaire des dieux, l'autel, le nœud et l'unité de la nature [6]? Aussi, dans cet autre traité, Philolaüs commence-t-il par transporter au feu les priviléges sacrés dont il dépouille la terre. Ce feu céleste, devenu le

[1] Macrob. somn. Scip. cap. 19. Bailly, astron. ancien. p. 170. — [2] Mém. de l'acad. des scienc. année 1708, hist. p. 110. — [3] Theophr. ap. Cicer. acad. 2, cap. 39, t. 2, p. 51. Diog. Laert. lib. 8, § 85. — [4] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 470. — [5] Plut. de fac. in orb. lun. t. 2, p. 923. — [6] Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 97. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 51.

foyer de l'univers, en occupe le centre. Tout autour roulent sans interruption dix sphères, celle des étoiles fixes, celles du soleil, de la lune et de cinq planètes [a], celles de notre globe et d'une autre terre invisible à nos yeux, quoique voisine de nous [1]. Le soleil n'a plus qu'un éclat emprunté; ce n'est qu'une espèce de miroir ou de globe de cristal, qui nous renvoie la lumière du feu céleste [2].

Ce système, que Platon regrette quelquefois de n'avoir pas adopté dans ses ouvrages [3], n'est point fondé sur des observations, mais uniquement sur des raisons de convenance. La substance du feu, disent ses partisans, étant plus pure que celle de la terre, doit reposer dans le milieu de l'univers, comme dans la place la plus honorable [4].

C'était peu d'avoir fixé les rangs entre les planètes; il fallait marquer à quelle distance les unes des autres elles fournissent leur carrière. C'est ici que Pythagore et ses disciples ont épuisé leur imagination.

Les planètes, en y comprenant le soleil et la

[a] Avant Platon, et de son temps, par le nom de planètes, on entendait Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. — [1] Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 51. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 11 et 13, p. 895. — [2] Plat. Id. lib. 2, cap. 20, p. 890. Stob. ibid. p. 56. Achill. Tat. isag. cap. 19, ap. Petav. t. 3, p. 81. — [3] Plut. in Num. t. 1, p. 67; id. in Plat. quæst. t. 2, s. 2, p. 1006. — [4] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 466.

lune, sont au nombre de sept. Ils se sont rappelé aussitôt l'heptacorde, ou la lyre à sept cordes. Vous savez que cette lyre renferme deux tétracordes unis par un son commun, et qui, dans le genre diatonique, donnent cette suite de sons : *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*. Supposez que la Lune soit représentée par *si*, Mercure le sera par *ut*, Vénus par *ré*, le Soleil par *mi*, Mars par *fa*, Jupiter par *sol*, Saturne par *la;* ainsi la distance de la Lune *si* à Mercure *ut* sera d'un demi-ton, celle de Mercure *ut* à Vénus *ré* sera d'un ton, c'est-à-dire que la distance de Vénus à Mercure sera le double de celle de Mercure à la Lune. Telle fut la première lyre céleste.

On y ajouta ensuite deux cordes pour désigner l'intervalle de la Terre à la Lune, et celui de Saturne aux étoiles fixes. On disjoignit les deux tétracordes renfermés dans cette nouvelle lyre, et on les monta quelquefois sur le genre chromatique, qui donne des proportions, entre la suite des sons, différentes de celles du genre diatonique. Voici un exemple de cette nouvelle lyre [1].

1er tétracorde.	De la Terre à la Lune................	un ton.
	De la Lune à Mercure................	$\frac{1}{2}$ ton.
	De Mercure à Vénus................	$\frac{1}{2}$ ton.
	De Vénus au Soleil................	ton $\frac{1}{2}$.

[1] Plin. lib. 2, cap. 22.

2e tétracorde.		
	Du Soleil à Mars....................	un ton.
	De Mars à Jupiter..................	$\frac{1}{2}$ ton.
	De Jupiter à Saturne................	$\frac{1}{2}$ ton.
	De Saturne aux étoiles fixes...........	ton $\frac{1}{2}$.

Comme cette échelle donne sept tons au lieu de six qui complètent l'octave, on a quelquefois, pour obtenir la plus parfaite des consonnances, diminué d'un ton l'intervalle de Saturne aux étoiles[1] et celui de Vénus au Soleil. Il s'est introduit d'autres changemens à l'échelle, lorsqu'au lieu de placer le Soleil au-dessus de Vénus et de Mercure, on l'a mis au-dessous[2].

Pour appliquer ces rapports aux distances des corps célestes, on donne au ton la valeur de cent vingt-six mille stades[3][a]; et, à la faveur de cet élément, il fut aisé de mesurer l'espace qui s'étend depuis la terre jusqu'au ciel des étoiles. Cet espace se raccourcit ou se prolonge, selon que l'on est plus ou moins attaché à certaines proportions harmoniques. Dans l'échelle précédente, la distance des étoiles au soleil, et celle de cet astre à la terre, se trouvent dans le rapport d'une quinte, ou de trois tons et demi; mais, suivant un autre calcul, ces deux intervalles ne seront l'un et

[1] Censor. de die nat. cap. 13. — [2] Achill. Tat. isag. cap. 17, ap. Petav. t. 3, p. 80. — [3] Plin. lib. 2, cap. 21, t. 1, p. 86. — [a] Quatre mille sept cent soixante-deux lieues deux mille toises; la lieue de deux mille cinq cents toises.

l'autre que de trois tons, c'est-à-dire de trois fois cent vingt-six mille stades[1].

Euclide s'aperçut que je l'écoutais avec impatience. Vous n'êtes point content? me dit-il en riant. Non, lui répondis-je. Eh quoi! la nature est-elle obligée de changer ses lois au gré de vos caprices? Quelques-uns de vos philosophes prétendent que le feu est plus pur que la terre; aussitôt notre globe doit lui céder sa place, et s'éloigner du centre du monde. Si d'autres préfèrent en musique le genre chromatique ou diatonique, il faut à l'instant que les corps célestes s'éloignent ou se rapprochent les uns des autres. De quel œil les gens instruits regardent-ils de pareils égaremens? Quelquefois, reprit Euclide, comme des jeux de l'esprit[2], d'autres fois comme l'unique ressource de ceux qui, au lieu d'étudier la nature, cherchent à la deviner. Pour moi, j'ai voulu vous montrer par cet échantillon que notre astronomie était encore dans l'enfance du temps de nos pères[3]; elle n'est guère plus avancée aujourd'hui. Mais, lui dis-je, vous avez des mathématiciens qui veillent sans cesse sur les révolutions des planètes, et qui cherchent à connaître leurs distances à la terre[4]; vous en avez eu sans doute

[1] Plin. lib. 2, cap. 21, t. 1, p. 86. — [2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 462. — [3] Ricciol. almag. lib. 7, p. 493. — [4] Xenoph. memor. lib. 4, p. 814. Aristot. ibid. cap. 14, t. 1, p. 470.

dans les temps les plus anciens : qu'est devenu le fruit de leurs veilles?

Nous avons fait de très-longs raisonnemens, me dit-il, très-peu d'observations, encore moins de découvertes. Si nous avons quelques notions exactes sur le cours des astres, nous les devons aux Égyptiens et aux Chaldéens [1] : ils nous ont appris à dresser des tables qui fixent le temps de nos solennités publiques et celui des travaux de la campagne. C'est là qu'on a soin de marquer les levers et les couchers des principales étoiles, les points des solstices, ainsi que des équinoxes, et les pronostics des variations qu'éprouve la température de l'air [2]. J'ai rassemblé plusieurs de ces calendriers : quelques-uns remontent à une haute antiquité; d'autres renferment des observations qui ne conviennent point à notre climat. On remarque dans tous une singularité, c'est qu'ils n'attachent pas également les points des solstices et des équinoxes au même degré des signes du zodiaque; erreur qui vient peut-être de quelques mouvemens dans les étoiles inconnus jusqu'à présent [3], peut-être de l'ignorance des observateurs.

[1] Herodot. lib. 2, cap. 109. Epin. ap. Plat. t. 2, p. 987. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 12, t. 1, p. 464. Strab. lib. 17, p. 806. — [2] Theon. Smyrn. in Arat. p. 93. Diod. lib. 12, p. 94. Petav. uranol. t. 3. — [3] Fréret, défense de la chron. p. 483. Bailly, astronom. ancien. p. 191 et 421.

C'est de la composition de ces tables que nos astronomes se sont occupés depuis deux siècles. Tels furent Cléostrate de Ténédos, qui observait sur le mont Ida; Matricétas de Méthymne, sur le mont Lépétymne; Phaïnus d'Athènes, sur la colline Lycabette [1]; Dosithéus, Euctémon [2], Démocrite [3], et d'autres qu'il serait inutile de nommer. La grande difficulté, ou plutôt l'unique problème qu'ils avaient à résoudre, c'était de ramener nos fêtes à la même saison et au terme prescrit par les oracles et par les lois [4]. Il fallait donc fixer, autant qu'il était possible, la durée précise de l'année, tant solaire que lunaire, et les accorder entre elles, de manière que les nouvelles lunes, qui règlent nos solennités, tombassent vers les points cardinaux, où commencent les saisons.

Plusieurs essais infructueux préparèrent les voies à Méton d'Athènes. La première année de la quatre-vingt-septième olympiade [a], dix mois environ avant le commencement de la guerre du Péloponèse [5], Méton, de concert avec cet Euctémon que je viens de nommer [6], ayant observé

[1] Theophr. περι Σημ. ap. Scalig. de emend. lib. 2, p. 72. — [2] Ptolem. de appar. in uranol. p. 53. — [3] Diog. Laert. in Democr. lib. 9, § 48. Censor. de die nat. cap. 18. Scalig. ibid. p. 167. — [4] Gemin. elem. astron. cap. 6, ap. Petav. t. 3, p. 18. — [a] L'an 432 avant J. C. *Voyez* la note XIV à la fin du volume. — [5] Thucyd. lib. 2, cap. 2. — [6] Ptolem. magn. construc. lib. 3, p. 63.

le solstice d'été, produisit une période de dix-neuf années solaires, qui renfermait deux cent trente-cinq lunaisons, et ramenait le soleil et la lune à peu près au même point du ciel.

Malgré les plaisanteries des auteurs comiques [1], le succès le plus éclatant couronna ses efforts [2] ou ses larcins; car on présume qu'il avait trouvé cette période chez des nations plus versées dans l'astronomie que nous ne l'étions alors. Quoi qu'il en soit, les Athéniens firent graver les points des équinoxes et des solstices sur les murs du Pnyx [3]. Le commencement de leur année concourait auparavant avec la nouvelle lune qui arrive après le solstice d'hiver; il fut fixé pour toujours à celle qui suit le solstice d'été [4], et ce ne fut qu'à cette dernière époque que leurs archontes ou premiers magistrats entrèrent en charge [5]. La plupart des autres peuples de la Grèce ne furent pas moins empressés à profiter des calculs de Méton [6]. Ils servent aujourd'hui à dresser les tables qu'on suspend à des colonnes dans plusieurs villes, et qui, pendant l'espace de dix-neuf ans, représentent en quelque façon l'état du ciel

[1] Aristoph. in av. v. 998. — [2] Arat. in Διοσημ. p. 92. Schol. ibid. — [3] Philoch. ap. Schol. Aristoph. ibid. Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 7. Suid. in Μετων. — [4] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767. Avien. Arat. prognost. p. 114. — [5] Dodwell. de cycl. dissert. 3, § 35. — [6] Diod. lib. 12, p. 94.

et l'histoire de l'année. On y voit en effet, pour chaque année, les points où commencent les saisons; et, pour chaque jour, les prédictions des changemens que l'air doit éprouver tour à tour [1].

Jusqu'ici les observations des astronomes grecs s'étaient bornées aux points cardinaux, ainsi qu'aux levers et aux couchers des étoiles; mais ce n'est pas là ce qui constitue le véritable astronome. Il faut que, par un long exercice, il parvienne à connaître les révolutions des corps célestes [2].

Eudoxe, mort il y a quelques années, ouvrit une nouvelle carrière. Un long séjour en Égypte l'avait mis à portée de dérober aux prêtres égyptiens une partie de leurs secrets : il nous rapporta la connaissance du mouvement des planètes [3], et la consigna dans plusieurs ouvrages qu'il a publiés. Vous trouverez sur cette tablette son traité intitulé Miroir, celui de la Célérité des corps célestes [4], sa Circonférence de la terre, ses Phénomènes [5]. J'avais d'assez étroites liaisons avec lui : il ne me parlait de l'astronomie qu'avec le langage de la passion. Je voudrais, disait-il un jour, m'approcher assez du soleil pour connaître

[1] Theon. Smyrn. in Arat. phænom. p. 93. Salmas. exerc. plin. p. 740. — [2] Epin. ap. Plat. t. 2, p. 990. — [3] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3. — [4] Simpl. lib. 2, p. 120, fol. verso. — [5] Hipparch. ad phænom. in uranol. p. 98.

sa figure et sa grandeur, au risque d'éprouver le sort de Phaéton [1].

Je témoignai à Euclide ma surprise de ce qu'avec tant d'esprit les Grecs étaient obligés d'aller au loin mendier les lumières des autres nations. Peut-être, me dit-il, n'avons-nous pas le talent des découvertes, et que notre partage est d'embellir et de perfectionner celles des autres. Que savons-nous si l'imagination n'est pas le plus fort obstacle au progrès des sciences? D'ailleurs, ce n'est que depuis peu de temps que nous avons tourné nos regards vers le ciel, tandis que, depuis un nombre incroyable de siècles, les Égyptiens et les Chaldéens s'obstinent à calculer ses mouvemens. Or, les décisions de l'astronomie doivent être fondées sur des observations. Dans cette science, ainsi que dans plusieurs autres, chaque vérité se lève sur nous à la suite d'une foule d'erreurs; et peut-être est-il bon qu'elle en soit précédée, afin que, honteuses de leur défaite, elles n'osent plus reparaître. Enfin, dois-je en votre faveur trahir le secret de notre vanité? Dès que les découvertes des autres nations sont transportées dans la Grèce, nous les traitons comme ces enfans adoptifs que nous confondons avec les enfans légitimes, et que nous leur préférons même quelquefois.

[1] Plut. t. 2, p. 1094.

Je ne croyais pas, lui dis-je, qu'on pût étendre si loin le privilége de l'adoption; mais, de quelque source que soient émanées vos connaissances, pourriez-vous me donner une idée générale de l'état actuel de votre astronomie?

Euclide prit alors une sphère, et me rappela l'usage des différens cercles dont elle est composée : il me montra un planisphère céleste, et nous reconnûmes les principales étoiles distribuées dans les différentes constellations. Tous les astres, ajouta-t-il, tournent dans l'espace d'un jour, d'orient en occident, autour des pôles du monde. Outre ce mouvement, le soleil, la lune et les cinq planètes en ont un qui les porte, d'occident en orient, dans certains intervalles de temps.

Le soleil parcourt les 360 degrés de l'écliptique dans une année, qui contient, suivant les calculs de Méton [1], 365 jours et $\frac{5}{19}$ parties d'un jour [a].

Chaque lunaison dure 29 jours 12 heures 45′, etc. Les douze lunaisons donnent en conséquence 354 jours, et un peu plus du tiers d'un jour [2]. Dans notre année civile, la même que la lunaire, nous négligeons cette fraction; nous supposons seulement 12 mois [b], les uns de 30 jours,

[1] Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Censor. de die nat. cap. 19. Dodwell. de cycl. dissert. 1, § 5. — [a] *Voyez* la note XV à la fin du volume. — [2] Petav. de doctr. temp. lib. 2, cap. 10 et 13, p. 58 et 62. — [b] *Voyez* la Table des mois attiques, dans le septième volume de cet ouvrage.

les autres de 29, en tout 354. Nous concilions ensuite cette année civile avec la solaire, par 7 mois intercalaires, que dans l'espace de 19 ans nous ajoutons aux années 3e, 5e, 8e, 11e, 13e, 16e et 19e [1].

Vous ne parlez pas, dis-je alors, d'une espèce d'année qui, n'étant pour l'ordinaire composée que de 360 jours, est plus courte que celle du soleil, plus longue que celle de la lune. On la trouve chez les plus anciens peuples et dans vos meilleurs écrivains [2] : comment fut-elle établie? pourquoi subsiste-t-elle encore parmi vous [3]? Elle fut réglée chez les Égyptiens, répondit Euclide, sur la révolution annuelle du soleil, qu'ils firent d'abord trop courte [4]; parmi nous, sur la durée de 12 lunaisons, que nous composâmes toutes également de 30 jours [5]. Dans la suite, les Égyptiens ajoutèrent à leur année solaire 5 jours et 6 heures; de notre côté, en retranchant 6 jours de notre année lunaire, nous la réduisîmes à 354, et quelquefois à 355 jours. Je répliquai : Il fallait abandonner cette forme d'année, dès que vous en eûtes reconnu le vice. Nous ne l'employons jamais, dit-il, dans les affaires

[1] Dodwell. de cycl. dissert. § 35. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 32. — [3] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 20, t. 1, p. 877. Plin. lib. 34, cap. 6, t. 2, p. 644. — [4] Herodot. lib. 2, cap. 4. — [5] Petav. de doctr. temp. lib. 1, cap. 6 et 7. Dodwell. ibid. § 14.

qui concernent l'administration de l'état, ou les intérêts des particuliers. En des occasions moins importantes, une ancienne habitude nous force quelquefois à préférer la brièveté à l'exactitude du calcul, et personne n'y est trompé.

Je supprime les questions que je fis à Euclide sur le calendrier des Athéniens; je vais seulement rapporter ce qu'il me dit sur les divisions du jour. Ce fut des Babyloniens, reprit-il, que nous apprîmes à le partager en 12 parties[1] plus ou moins grandes, suivant la différence des saisons. Ces parties, ou ces heures, car c'est le nom que l'on commence à leur donner[2], sont marquées pour chaque mois, sur les cadrans, avec les longueurs de l'ombre correspondantes à chacune d'elles[3]. Vous savez en effet que, pour tel mois, l'ombre du style, prolongée jusqu'à tel nombre de pieds, donne avant ou après midi, tel moment de la journée[a]; que, lorsqu'il s'agit d'assigner un rendez-vous pour le matin ou pour le soir, nous nous contentons de renvoyer, par exemple, au 10e, 12e pied de l'ombre[4], et que c'est enfin de là qu'est

[1] Herodot. lib. 2, cap. 109. — [2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 800. — [3] Scalig. de emend. temp. lib. 1, p. 5. Petav. var. dissert. lib. 7, cap. 9, t. 3, p. 145. — [a] *Voyez* la note XVI à la fin du volume. — [4] Aristoph. in eccles. v. 648. Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid. Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8. Hesych. in Δεκάπ. Id. et Suid. in Δεκάπ. Poll. lib. 6, cap. 8, § 44.

venue cette expression : Quelle ombre est-il [1] ? Vous savez aussi que nos esclaves vont de temps en temps consulter le cadran exposé aux yeux du public, et nous rapportent l'heure qu'il est [2]. Quelque facile que soit cette voie, on cherche à nous en procurer une plus commode, et déjà l'on commence à fabriquer des cadrans portatifs [3].

Quoique le cycle de Méton soit plus exact que ceux qui l'avaient précédé, on s'est aperçu de nos jours qu'il a besoin de correction. Déjà Eudoxe nous a prouvé, d'après les astronomes égyptiens, que l'année solaire est de 365 jours $\frac{1}{4}$, et par conséquent, plus courte que celle de Méton, d'une soixante-seizième partie de jour [4].

On a remarqué que, dans les jours des solstices, le soleil ne se lève pas précisément au même point de l'horizon [5] : on en a conclu qu'il avait une latitude, ainsi que la lune et les planètes [6]; et que, dans sa révolution annuelle, il s'écartait en deçà et au delà du plan de l'écliptique, incliné à l'équateur d'environ 24 degrés [7].

[1] Aristoph. ap. Poll. lib. 9, cap. 5, p. 46. — [2] Athen. lib. 9, cap. 17, p. 406. Casaub. ibid. Eustath. in iliad. lib. 24, p. 1349. Hesych. in Πειρατρ. — [3] Athen. lib. 4, cap. 17, p. 163. Casaub. ibid. Paciaud. monum. Pelopon. t. 1, p. 50. — [4] Gemin. elem. astron. ap. Petav. t. 3, p. 23. Strab. lib. 17, p. 806. Bailly, hist. de l'astron. ancien. p. 237. — [5] Simpl. de cœlo, lib. 2, p. 120. — [6] Aristot. metaph. lib. 14, p. 1002. — [7] Eudem. Rhod. ap. Fabr. biblioth. græc. t. 2, p. 277. Bailly, hist. de l'astron. ancien. p. 242 et 466.

Les planètes ont des vitesses qui leur sont propres, et des années inégales[1]. Eudoxe, à son retour d'Égypte, nous donna de nouvelles lumières sur le temps de leurs révolutions[2]. Celles de Mercure et de Vénus s'achèvent en même temps que celle du Soleil; celle de Mars en deux ans, celle de Jupiter en douze, celle de Saturne en trente[3].

Les astres qui errent dans le zodiaque ne se meuvent pas par eux-mêmes; ils sont entraînés par les sphères supérieures, ou par celles auxquelles ils sont attachés[4]. On n'admettait autrefois que huit de ces sphères; celles des étoiles fixes, celles du soleil, de la lune, et des cinq planètes[5]. On les a multipliées depuis qu'on a découvert dans les corps célestes, des mouvemens dont on ne s'était pas aperçu.

Je ne vous dirai point qu'on se croit obligé de faire rouler les astres errans dans autant de cercles[6], par la seule raison que cette figure est la plus parfaite de toutes: ce serait vous instruire des opinions des hommes, et non des lois de la nature.

[1] Tim. Locr. de anim. ap. Plat. t. 3, p. 97. Plat. in Tim. p. 39. — [2] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3. — [3] Aristot. ap. Simpl. p. 120, fol. vers. De mundo ap. Aristot. t. 1, p. 612. — [4] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 461. — [5] Tim. Locr. de anim. p. 96. — [6] Simpl. de cœlo, p. 120.

La lune emprunte son éclat du soleil [1]; elle nous cache la lumière de cet astre quand elle est entre lui et nous; elle perd la sienne quand nous sommes entre elle et lui [2]. Les éclipses de lune et de soleil n'épouvantent plus que le peuple, et nos astronomes les annoncent d'avance. On démontre en astronomie que certains astres sont plus grands que la terre [3]; mais je ne sais pas si le diamètre du soleil est neuf fois plus grand que celui de la lune, comme Eudoxe l'a prétendu [4].

Je demandai à Euclide pourquoi il ne rangeait pas les comètes au nombre des astres errans. Tel est, en effet, me dit-il, l'opinion de plusieurs philosophes, entre autres d'Anaxagore, de Démocrite et de quelques disciples de Pythagore [5]; mais elle fait plus d'honneur à leur esprit qu'à leur savoir. Les erreurs grossières dont elle est accompagnée prouvent assez qu'elle n'est pas le fruit de l'observation. Anaxagore et Démocrite supposent que les comètes ne sont autre chose que deux planètes qui, en se rapprochant, paraissent ne faire qu'un corps; et le

[1] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 27. Parmen. ap. Plut. in Colot. t. 2, p. 1116. Anaxag. ap. Plat. in Crat. t. 1, p. 409. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 616. — [2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 466. — [3] Id. ibid. lib. 1; id. meteor. cap. 3, t. 1, p. 529. — [4] Archim. in aran. p. 451. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 238. — [5] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 534. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 893.

dernier ajoute pour preuve, qu'en se séparant elles continuent à briller dans le ciel, et présentent à nos yeux des astres inconnus jusqu'alors. A l'égard des pythagoriciens, ils semblent n'admettre qu'une comète qui paraît par intervalles, après avoir été pendant quelque temps absorbée dans les rayons du soleil [1].

Mais que répondrez-vous, lui dis-je, aux Chaldéens [2] et aux Égyptiens [3], qui sans contredit sont de très-grands observateurs? N'admettent-ils pas de concert le retour périodique des comètes? Parmi les astronomes de Chaldée, me dit-il, les uns se vantent de connaître leur cours, les autres les regardent comme des tourbillons qui s'enflamment par la rapidité de leur mouvement [4]. L'opinion des premiers ne peut être qu'une hypothèse, puisqu'elle laisse subsister celle des seconds.

Si les astronomes d'Égypte ont eu la même idée, ils en ont fait un mystère à ceux de nos philosophes qui les ont consultés. Eudoxe n'en a jamais rien dit, ni dans ses conversations, ni dans ses ouvrages [5]. Est-il à présumer que les prêtres égyptiens se soient réservé la connaissance exclusive du cours des comètes?

[1] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 534. — [2] Senec. quæst. nat. lib. 7, cap. 3. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 63. — [3] Diod. lib. 1, p. 73. — [4] Senec. ibid. — [5] Id. ibid.

Je fis plusieurs autres questions à Euclide ; je trouvai presque toujours partage dans les opinions, et par conséquent incertitude dans les faits [1]. Je l'interrogeai sur la voie lactée : il me dit que, suivant Anaxagore, c'était un amas d'étoiles dont la lumière était à demi obscurcie par l'ombre de la terre : comme si cette ombre pouvait parvenir jusqu'aux étoiles; que, suivant Démocrite, il existe dans cet endroit du ciel une multitude d'astres très-petits, très-voisins, qui, en confondant leurs faibles rayons, forment une lueur blanchâtre [2].

Après de longues courses dans le ciel, nous revînmes sur la terre. Je dis à Euclide : Nous n'avons pas rapporté de grandes vérités d'un si long voyage; nous serons sans doute plus heureux sans sortir de chez nous : car le séjour qu'habitent les hommes doit leur être parfaitement connu.

Euclide me demanda comment une aussi lourde masse que la terre pouvait se tenir en équilibre au milieu des airs. Cette difficulté ne m'a jamais frappé, lui dis-je. Il en est peut-être de la terre comme des étoiles et des planètes. On a pris des précautions, reprit-il, pour les empêcher

[1] Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 62. — [2] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 538. Plut. de plac. philos. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 893.

de tomber : on les a fortement attachées à des sphères plus solides, aussi transparentes que le cristal; les sphères tournent, et les corps célestes avec elles. Mais nous ne voyons autour de nous aucun point d'appui pour y suspendre la terre : pourquoi donc ne s'enfonce-t-elle pas dans le sein du fluide qui l'environne? C'est, disent les uns, que l'air ne l'entoure pas de tous côtés : la terre est comme une montagne dont les fondemens ou les racines s'étendent à l'infini dans le sein de l'espace [1]; nous en occupons le sommet, et nous pouvons y dormir en sûreté.

D'autres aplatissent sa partie inférieure, afin qu'elle puisse reposer sur un plus grand nombre de colonnes d'air, ou surnager au-dessus de l'eau. Mais d'abord il est presque démontré qu'elle est de forme sphérique [2]. D'ailleurs, si l'on choisit l'air pour la porter, il est trop faible; si c'est l'eau, on demande sur quoi elle s'appuie [3]. Nos physiciens ont trouvé, dans ces derniers temps, une voie plus simple pour dissiper nos craintes. En vertu, disent-ils, d'une loi générale, tous les corps pesans tendent vers un point unique; ce point est le centre de l'univers, le centre de la terre [4] : il faut donc que les parties de la terre,

[1] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 467. — [2] Id. meteor. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566; id. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 471. — [3] Id. de cœlo, ibid. p. 467. — [4] Id. ibid. p. 470.

au lieu de s'éloigner de ce milieu, se pressent les unes contres les autres pour s'en rapprocher [1].

De là il est aisé de concevoir que les hommes qui habitent autour de ce globe, et ceux en particulier qui sont nommés antipodes [2], peuvent s'y soutenir sans peine, quelque position qu'on leur donne. Et croyez-vous, lui dis-je, qu'il en existe en effet dont les pieds soient opposés aux nôtres? Je l'ignore, répondit-il. Quoique plusieurs auteurs nous aient laissé des descriptions de la terre [3], il est certain que personne ne l'a parcourue, et que l'on ne connaît encore qu'une légère portion de sa surface. On doit rire de leur présomption, quand on les voit avancer, sans la moindre preuve, que la terre est de toutes parts entourée de l'Océan, et que l'Europe est aussi grande que l'Asie [4].

Je demandai à Euclide quels étaient les pays connus des Grecs. Il voulait me renvoyer aux historiens que j'avais lus; mais je le pressai tellement, qu'il continua de cette manière : Pythagore et Thalès divisèrent d'abord le ciel en cinq zones; deux glaciales, deux tempérées, et une qui se prolonge le long de l'équateur [5]. Dans le siècle dernier, Parménide transporta la même

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 109. — [2] Diog. Laert. lib. 3, § 24; lib. 8, § 26. — [3] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545. — [4] Herodot. lib. 4, cap. 8 et 36. — [5] Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 53.

division à la terre [1] : on l'a tracée sur la sphère que vous avez sous les yeux.

Les hommes ne peuvent subsister que sur une petite partie de la surface du globe : l'excès du froid et de la chaleur ne leur a pas permis de s'établir dans les régions qui avoisinent les pôles et la ligne équinoxiale [2] : ils ne se sont multipliés que dans les climats tempérés; mais c'est à tort que dans plusieurs cartes géographiques on donne à la portion de terrain qu'ils occupent une forme circulaire : la terre habitée s'étend beaucoup moins du midi au nord que de l'est à l'ouest [3].

Nous avons au nord du Pont-Euxin des nations scythiques : les unes cultivent la terre, les autres errent dans leurs vastes domaines. Plus loin habitent différens peuples, et, entre autres, des anthropophages.... Qui ne sont pas Scythes, repris-je aussitôt. Je le sais, me répondit-il, et nos historiens les ont distingués [4]. Au-dessus de ce peuple barbare, nous supposons des déserts immenses [5].

A l'est, les conquêtes de Darius nous ont fait connaître les nations qui s'étendent jusqu'à l'In-

[1] Strab. lib. 1, p. 94. — [2] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 562. Diog. et Anaxag. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 34. — [3] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 562. — [4] Herodot. lib. 4, cap. 18. — [5] Id. ibid. cap. 17.

dus. On prétend qu'au delà de ce fleuve est une région aussi grande que le reste de l'Asie [1]. C'est l'Inde, dont une très-petite partie est soumise aux rois de Perse, qui en retirent tous les ans un tribut considérable en paillettes d'or [2]. Le reste est inconnu.

Vers le nord-est, au-dessus de la mer Caspienne, existent plusieurs peuples dont on nous a transmis les noms, en ajoutant que les uns dorment six mois de suite [3], que les autres n'ont qu'un œil [4], que d'autres enfin ont des pieds de chèvre [5] : vous jugerez, par ces récits, de nos connaissances en géographie.

Du côté de l'ouest, nous avons pénétré jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et nous avons une idée confuse des nations qui habitent les côtes de l'Ibérie [a] : l'intérieur du pays nous est absolument inconnu [6]. Au delà des Colonnes, s'ouvre une mer qu'on nomme Atlantique, et qui, suivant les apparences, s'étend jusqu'aux parties orientales de l'Inde [7] : elle n'est fréquentée que par les vaisseaux de Tyr et de Carthage, qui n'osent pas même s'éloigner de la terre : car, après avoir franchi le détroit, les uns descendent

[1] Ctesias, ap. Strab. lib. 15, p. 689. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 94. — [3] Id. lib. 4, cap. 25. — [4] Id. lib. 3, cap. 116. — [5] Id. lib. 4, cap. 25. — [a] L'Espagne. — [6] Strab. lib. 1, p. 93. — [7] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, p. 472.

vers le sud, et longent les côtes de l'Afrique; les autres tournent vers le nord, et vont échanger leurs marchandises contre l'étain des îles Cassitérides [a], dont les Grecs ignorent la position [1].

Plusieurs tentatives ont été faites pour étendre la géographie du côté du midi. On prétend que, par les ordres de Nicos, qui régnait en Égypte il y a environ deux cent cinquante ans, des vaisseaux, montés d'équipages phéniciens, partirent du golfe d'Arabie, firent le tour de l'Afrique; et revinrent deux ans après en Égypte, par le détroit de Cadir [b] [2]. On ajoute que d'autres navigateurs ont tourné cette partie du monde [3]; mais ces entreprises, en les supposant réelles, n'ont pas eu de suite : le commerce ne pouvait multiplier des voyages si longs et si dangereux que sur des espérances difficiles à réaliser. On se contenta depuis de fréquenter les côtes tant orientales qu'occidentales de l'Afrique : c'est sur ces dernières que les Carthaginois établirent un assez grand nombre de colonies [4]. Quant à l'intérieur de ce vaste pays, nous avons ouï parler d'une route qui le traverse en entier depuis la ville de Thèbes

[a] Les îles Britanniques. — [1] Herodot. lib. 3, cap. 115. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 19, p. 158. — [b] Aujourd'hui Cadix. — [2] Herodot. lib. 4, cap. 42. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 28, p. 309. — [3] Strab. lib. 2, p. 98. — [4] Hann. peripl. p. 2; Scyl. Caryand. p. 53, ap. Geogr. min. t. 1, Strab. lib. 1, p. 48.

en Égypte jusqu'aux Colonnes d'Hercule [1]. On assure aussi qu'il existe plusieurs grandes nations dans cette partie de la terre, mais on n'en rapporte que les noms; et vous pensez bien, d'après ce que je vous ai dit, qu'elles n'habitent pas la zone torride.

Nos mathématiciens prétendent que la circonférence de la terre est de quatre cent mille stades [2] [a] : j'ignore si le calcul est juste; mais je sais bien que nous connaissons à peine le quart de cette circonférence.

[1] Herodot. lib. 4, cap. 181. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 28, p. 303. — [2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 472. — [a] Quinze mille cent vingt lieues.

FIN DU CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

CHAPITRE XXXII.

Aristippe.

Le lendemain de cet entretien, le bruit courut qu'Aristippe de Cyrène venait d'arriver : je ne l'avais jamais vu. Après la mort de Socrate son maître, il voyagea chez différentes nations, où il se fit une réputation brillante [1]. Plusieurs le regardaient comme un novateur en philosophie, et l'accusaient de vouloir établir l'alliance monstrueuse des vertus et des voluptés; cependant on en parlait comme d'un homme de beaucoup d'esprit.

Dès qu'il fut à Athènes, il ouvrit son école [2]: je m'y glissai avec la foule; je le vis ensuite en particulier; et voici à peu près l'idée qu'il me donna de son système et de sa conduite [3].

Jeune encore, la réputation de Socrate m'attira auprès de lui [4], et la beauté de sa doctrine m'y retint; mais, comme elle exigeait des sacrifices dont je n'étais pas capable, je crus que, sans

[1] Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 79, etc. Vitruv. in præf. lib. 6, p. 102. — [2] Diog. Laert. in Æschin. lib. 2, § 62. — [3] Menzius, in Aristipp. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 584. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 26, p. 1. — [4] Plut. de curios. t. 2, p. 516. Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 65.

m'écarter de ses principes, je pourrais découvrir, à ma portée, une voie plus commode pour parvenir au terme de mes souhaits.

Il nous disait souvent que, ne pouvant connaître l'essence et les qualités des choses qui sont hors de nous, il nous arrivait à tous momens de prendre le bien pour le mal, et le mal pour le bien [1]. Cette réflexion étonnait ma paresse : placé entre les objets de mes craintes et de mes espérances, je devais choisir, sans pouvoir m'en rapporter aux apparences de ces objets, qui sont si incertaines, ni aux témoignages de mes sens, qui sont si trompeurs.

Je rentrai en moi-même; et je fus frappé de cet attrait pour le plaisir, de cette aversion pour la peine, que la nature avait mis au fond de mon cœur, comme deux signes certains et sensibles qui m'avertissaient de ses intentions [2]. En effet, si ces affections sont criminelles, pourquoi me les a-t-elle données? si elles ne le sont pas, pourquoi ne serviraient-elles pas à régler mes choix?

Je venais de voir un tableau de Parrhasius, d'entendre un air de Timothée : fallait-il donc savoir en quoi consistent les couleurs et les sons, pour justifier le ravissement que j'avais éprouvé [3]?

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798. Plat. in Men. t. 2, p. 88. — [2] Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 88. — [3] Cicer. acad. 2, cap. 24, t. 2, p. 32.

et n'étais-je pas en droit de conclure que cette musique et cette peinture avaient, du moins pour moi, un mérite réel?

Je m'accoutumai ainsi à juger de tous les objets par les impressions de joie ou de douleur qu'ils faisaient sur mon âme, à rechercher comme utiles ceux qui me procuraient des sensations agréables [1], à éviter comme nuisibles ceux qui produisaient un effet contraire. N'oubliez pas qu'en excluant et les sensations qui attristent l'âme, et celles qui la transportent hors d'elle-même, je fais uniquement consister le bonheur dans une suite de mouvemens doux, qui l'agitent sans la fatiguer; et que, pour exprimer les charmes de cet état, je l'appelle volupté [2].

En prenant pour règle de ma conduite ce tact intérieur, ces deux espèces d'émotions dont je viens de vous parler, je rapporte tout à moi, je ne tiens au reste de l'univers que par mon intérêt personnel, et je me constitue centre et mesure de toutes choses [3]; mais quelque brillant que soit ce poste, je ne puis y rester en paix, si je ne me résigne aux circonstances des temps, des lieux et des personnes [4]. Comme je ne veux être tourmenté ni par des regrets, ni par des inquié-

[1] Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 86. — [2] Cicer. de fin. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 107. — [3] Diog. Laert. ibid. § 95. — [4] Id. ibid. § 66. Horat. lib. 1, epist. 17, v. 23.

tudes, je rejette loin de moi les idées du passé et de l'avenir [1]; je vis tout entier dans le présent [2]. Quand j'ai épuisé les plaisirs d'un climat, j'en vais faire une nouvelle moisson dans un autre. Cependant, quoique étranger à toutes les nations [3], je ne suis ennemi d'aucune; je jouis de leurs avantages, et je respecte leurs lois : quand elles n'existeraient pas ces lois, un philosophe éviterait de troubler l'ordre public par la hardiesse de ses maximes, ou par l'irrégularité de sa conduite [4].

Je vais vous dire mon secret, et vous dévoiler celui de presque tous les hommes. Les devoirs de la société ne sont à mes yeux qu'une suite continuelle d'échanges : je ne hasarde pas une démarche sans m'attendre à des retours avantageux; je mets dans le commerce mon esprit et mes lumières, mon empressement et mes complaisances; je ne fais aucun tort à mes semblables; je les respecte quand je le dois; je leur rends des services quand je le puis; je leur laisse leurs prétentions, et j'excuse leurs faiblesses. Ils ne sont point ingrats : mes fonds me sont toujours rentrés avec d'assez gros intérêts.

Seulement j'ai cru devoir écarter ces formes

[1] Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. — [2] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 6. — [3] Xenoph. memor. lib. 3, p. 736. — [4] Diog. Laert. ibid. § 68.

qu'on appelle délicatesse de sentimens, noblesse de procédés. J'eus des disciples; j'en exigeai un salaire; l'école de Socrate en fut étonnée [1], et jeta les hauts cris, sans s'apercevoir qu'elle donnait atteinte à la liberté du commerce.

La première fois que je parus devant Denys, roi de Syracuse, il me demanda ce que je venais faire à sa cour; je lui répondis : Troquer vos faveurs contre mes connaissances, mes besoins contre les vôtres [2]. Il accepta le marché, et bientôt il me distingua des autres philosophes dont il était entouré [3].

J'interrompis Aristippe. Est-il vrai, lui dis-je, que cette préférence vous attira leur haine? J'ignore, reprit-il, s'ils éprouvaient ce sentiment pénible; pour moi, j'en ai garanti mon cœur, ainsi que de ces passions violentes, plus funestes à ceux qui s'y livrent qu'à ceux qui en sont les objets [4]. Je n'ai jamais envié que la mort de Socrate [5]; et je me vengeai d'un homme qui cherchait à m'insulter, en lui disant de sang-froid : Je me retire, parce que, si vous avez le pouvoir de vomir des injures, j'ai celui de ne les pas entendre [6].

Et de quel œil, lui dis-je encore, regardez-

[1] Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 65. — [2] Id. ibid. § 77. Horat. epist. 17, lib. 1, v. 20. — [3] Diog. Laert. ibid. § 66. — [4] Id. ibid. § 91. — [5] Id. ibid. § 76. — [6] Id. ibid. § 70.

vous l'amitié? Comme le plus beau et le plus dangereux des présens du ciel, répondit-il : ses douceurs sont délicieuses, ses vicissitudes effroyables. Et voulez-vous qu'un homme sage s'expose à des pertes dont l'amertume empoisonnerait le reste de ses jours? Vous connaîtrez, par les deux traits suivans, avec quelle modération je m'abandonne à ce sentiment.

J'étais dans l'île d'Égine : j'appris que Socrate, mon cher maître, venait d'être condamné, qu'on le détenait en prison, que l'exécution serait différée d'un mois, et qu'il était permis à ses disciples de le voir [1]. Si j'avais pu, sans inconvénient, briser ses fers, j'aurais volé à son secours; mais je ne pouvais rien pour lui, et je restai à Égine. C'est une suite de mes principes : quand le malheur de mes amis est sans remède, je m'épargne la peine de les voir souffrir.

Je m'étais lié avec Eschine, disciple comme moi de ce grand homme : je l'aimais à cause de ses vertus, peut-être aussi parce qu'il m'avait des obligations [2], peut-être encore parce qu'il se sentait plus de goût pour moi que pour Platon [3]. Nous nous brouillâmes. Qu'est devenue, me dit quelqu'un, cette amitié qui vous unissait l'un à l'autre? Elle dort, répondis-je; mais il est en

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 65. Demetr. de elocut. cap. 306. — [2] Diog. Laert. in Aristipp. lib. 2, § 61. — [3] Id. ibid. § 60.

mon pouvoir de la réveiller. J'allai chez Eschine : Nous avons fait une folie, lui dis-je; me croyez-vous assez incorrigible pour être indigne de pardon? Aristippe, répondit-il, vous me surpassez en tout : c'est moi qui avais tort, et c'est vous qui faites les premiers pas [1]. Nous nous embrassâmes, et je fus délivré des petits chagrins que me causait notre refroidissement.

Si je ne me trompe, repris-je, il suit de votre système qu'il faut admettre des liaisons de convenance, et bannir cette amitié qui nous rend si sensibles aux maux des autres. Bannir! répliqua-t-il en hésitant. Eh bien! je dirai avec la Phèdre d'Euripide : C'est vous qui avez proféré ce mot, ce n'est pas moi [2].

Aristippe savait qu'on l'avait perdu dans l'esprit des Athéniens : toujours prêt à répondre aux reproches qu'on lui faisait, il me pressait de lui fournir les occasions de se justifier.

On vous accuse, lui dis-je, d'avoir flatté un tyran, ce qui est un crime horrible. Il me dit : Je vous ai expliqué les motifs qui me conduisirent à la cour de Syracuse : elle était pleine de philosophes qui s'érigeaient en réformateurs. J'y pris le rôle de courtisan sans déposer celui d'honnête homme : j'applaudissais aux bonnes qualités du

[1] Plut. de irâ, t. 2, p. 462. Diog. Laert. lib. 2, § 82. — [2] Eurip. in Hippol. v. 352.

jeune Denys : je ne louais point ses défauts, je ne les blâmais pas; je n'en avais pas le droit : je savais seulement qu'il était plus aisé de les supporter que de les corriger.

Mon caractère indulgent et facile lui inspirait de la confiance; des reparties assez heureuses, qui m'échappaient quelquefois, amusaient ses loisirs. Je n'ai point trahi la vérité quand il m'a consulté sur des questions importantes. Comme je désirais qu'il connût l'étendue de ses devoirs, et qu'il réprimât la violence de son caractère, je disais souvent en sa présence qu'un homme instruit diffère de celui qui ne l'est pas, comme un coursier docile au frein diffère d'un cheval indomptable [1].

Lorsqu'il ne s'agissait pas de son administration, je parlais avec liberté, quelquefois avec indiscrétion. Je le sollicitais un jour pour un de mes amis; il ne m'écoutait point. Je tombai à ses genoux : on m'en fit un crime; je répondis : Est-ce ma faute si cet homme a les oreilles aux pieds [2]?

Pendant que je le pressais inutilement de m'accorder une gratification, il s'avisa d'en proposer une à Platon, qui ne l'accepta point. Je dis tout haut : Le roi ne risque pas de se ruiner; il donne

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 69. — [2] Id. ibid. § 79. Suid. in Αριστιππ.

à ceux qui refusent, et refuse à ceux qui demandent [1].

Souvent il nous proposait des problèmes; et, nous interrompant ensuite, il se hâtait de les résoudre lui-même. Il me dit une fois : Discutons quelques points de philosophie; commencez. Fort bien, lui dis-je, pour que vous ayez le plaisir d'achever, et de m'apprendre ce que vous voulez savoir. Il fut piqué, et à souper il me fit mettre au bas bout de la table. Le lendemain il me demanda comment j'avais trouvé cette place. Vous vouliez sans doute, répondis-je, qu'elle fût pendant quelques momens la plus honorable de toutes [2].

On vous reproche encore, lui dis-je, le goût que vous avez pour les richesses, pour le faste, la bonne chère, les femmes, les parfums, et toutes les espèces de sensualités [3]. Je l'avais apporté en naissant, répondit-il, et j'ai cru qu'en l'exerçant avec retenue, je satisferais à la fois la nature et la raison : j'use des agrémens de la vie, je m'en passe avec facilité. On m'a vu à la cour de Denys, revêtu d'une robe de pourpre [4]; ailleurs, tantôt avec un habit de laine de Milet, tantôt avec un manteau grossier [5].

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 965. — [2] Hegesand. ap. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. Diog. Laert. lib. 2, § 73. — [3] Athen. ibid. cap. 1, p. 544. — [4] Diog. Laert. lib. 2, § 78. — [5] Id. ibid. § 67. Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 330.

Denys nous traitait suivant nos besoins. Il donnait à Platon des livres; il me donnait de l'argent [1], qui ne restait pas assez long-temps entre mes mains pour les souiller. Je fis payer une perdrix cinquante drachmes [a], et je dis à quelqu'un qui s'en formalisait : N'en auriez-vous pas donné une obole [b]? — Sans doute. — Eh bien, je ne fais pas plus de cas de ces cinquante drachmes [2].

J'avais amassé une certaine somme pour mon voyage de Libye : mon esclave, qui en était chargé, ne pouvait pas me suivre; je lui ordonnai de jeter dans le chemin une partie de ce métal si pesant et si incommode [3].

Un accident fortuit me priva d'une maison de campagne que j'aimais beaucoup : un de mes amis cherchait à m'en consoler. Rassurez-vous, lui dis-je; j'en possède trois autres, et je suis plus content de ce qui me reste que chagrin de ce que j'ai perdu : il ne convient qu'aux enfans de pleurer et de jeter tous leurs hochets quand on leur en ôte un seul [4].

A l'exemple des philosophes les plus austères, je me présente à la Fortune comme un globe qu'elle peut faire rouler à son gré, mais qui, ne

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 81. — [a] Quarante-cinq livres. — [b] Trois sous. — [2] Id. ibid. § 66. — [3] Id. ibid. § 77. Horat. lib. 2, sat. 3, v. 100. — [4] Plut. de anim. tranquill. t. 2, p. 469.

lui donnant point de prise, ne saurait être entamé. Vient-elle se placer à mes côtés, je lui tends les mains; secoue-t-elle ses ailes pour prendre son essor, je lui remets ses dons et la laisse partir [1] : c'est une femme volage dont les caprices m'amusent quelquefois, et ne m'affligent jamais.

Les libéralités de Denys me permettaient d'avoir une bonne table, de beaux habits et grand nombre d'esclaves. Plusieurs philosophes, rigides partisans de la morale sévère, me blâmaient hautement [2]; je ne leur répondais que par des plaisanteries. Un jour Polyxène, qui croyait avoir dans son âme le dépôt de toutes les vertus, trouva chez moi de très-jolies femmes, et les préparatifs d'un grand souper. Il se livra sans retenue à toute l'amertume de son zèle. Je le laissai dire, et lui proposai de rester avec nous : il accepta, et nous convainquit bientôt que, s'il n'aimait pas la dépense, il aimait autant la bonne chère que son corrupteur [3].

Enfin, car je ne puis mieux justifier ma doctrine que par mes actions, Denys fit venir trois belles courtisanes, et me permit d'en choisir une. Je les emmenai toutes, sous prétexte qu'il en avait trop coûté à Pâris pour avoir donné la préférence

[1] Horat. lib. 3, od. 29, v. 53 et 54. — [2] Xenoph. memor. p. 733. Athen. lib. 12, p. 544. Diog. Laert. lib. 2, § 69. — [3] Diog. Laert. lib. 2, § 76.

à l'une des trois déesses. Chemin faisant, je pensai que leurs charmes ne valaient pas la satisfaction de me vaincre moi-même; je les renvoyai chez elles, et rentrai paisiblement chez moi [1].

Aristippe, dis-je alors, vous renversez toutes mes idées; on prétendait que votre philosophie ne coûtait aucun effort, et qu'un partisan de la volupté pouvait s'abandonner sans réserve à tous les plaisirs des sens. Eh quoi! répondit-il, vous auriez pensé qu'un homme qui ne voit rien de si essentiel que l'étude de la morale [2], qui a négligé la géométrie et d'autres sciences encore, parce qu'elles ne tendent pas immédiatement à la direction des mœurs [3]; qu'un auteur dont Platon n'a pas rougi d'emprunter plus d'une fois les idées et les maximes [4]; enfin, qu'un disciple de Socrate eût ouvert des écoles de prostitution dans plusieurs villes de la Grèce, sans soulever contre lui les magistrats et les citoyens même les plus corrompus!

Le nom de volupté, que je donne à la satisfaction intérieure qui doit nous rendre heureux, a blessé ces esprits superficiels qui s'attachent plus aux mots qu'aux choses: des philosophes, oubliant qu'ils aimaient la justice, ont favorisé la

[1] Athen. lib. 12, cap. 11, p. 544. Diog. Laert. lib. 2, § 67. — [2] Id. ibid. § 79. — [3] Aristot. metaph. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 860. — [4] Theopomp. ap. Athen. lib. 11, p. 508.

prévention, et quelques-uns de mes disciples la justifieront peut-être en se livrant à des excès; mais un excellent principe change-t-il de caractère parce qu'on en tire de fausses conséquences[1]?

Je vous ai expliqué ma doctrine. J'admets comme le seul instrument du bonheur les émotions qui remuent agréablement notre âme; mais je veux qu'on les réprime dès qu'on s'aperçoit qu'elles y portent le trouble et le désordre[2] : et certes rien n'est si courageux que de mettre à la fois des bornes aux privations et aux jouissances.

Antisthène prenait en même temps que moi les leçons de Socrate; il était né triste et sévère; moi, gai et indulgent. Il proscrivit les plaisirs, et n'osa point se mesurer avec les passions qui nous jettent dans une douce langueur : je trouvai plus d'avantage à les vaincre qu'à les éviter; et, malgré leurs murmures plaintifs, je les traînai à ma suite comme des esclaves qui devaient me servir, et m'aider à supporter le poids de la vie. Nous suivîmes des routes opposées, et voici le fruit que nous avons recueilli de nos efforts. Antisthène se crut heureux, parce qu'il se croyait sage; je me crois sage, parce que je suis heureux[3].

On dira peut-être un jour que Socrate et Aris-

[1] Aristot. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 512. — [2] Diog. Laert. lib. 2, § 75. — [3] Batteux, mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 26, p. 6.

tippe, soit dans leur conduite, soit dans leur doctrine, s'écartaient quelquefois des usages ordinaires; mais on ajoutera sans doute qu'ils rachetaient ces petites libertés par les lumières dont ils ont enrichi la philosophie[1].

[1] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 41, t. 3, p. 221.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE XXXIII.

Démêlés entre Denys-le-Jeune, roi de Syracuse, et Dion son beau-frère. Voyages de Platon en Sicile [a].

Depuis que j'étais en Grèce, j'en avais parcouru les principales villes; j'avais été témoin des grandes solennités qui rassemblent ses différentes nations. Peu contens de ces courses particulières, nous résolûmes, Philotas et moi, de visiter avec plus d'attention toutes ses provinces, en commençant par celles du nord.

La veille de notre départ, nous soupâmes chez Platon : je m'y rendis avec Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Speusippe son neveu, plusieurs de ses anciens disciples, et Thimothée, si célèbre par ses victoires. On nous dit que Platon était enfermé avec Dion de Syracuse, qui arrivait du Péloponèse, et qui, forcé d'abandonner sa patrie, avait, six à sept ans auparavant, fait un assez long séjour à Athènes : ils vinrent nous joindre un moment après. Platon me parut d'abord inquiet et soucieux ; mais il reprit bientôt son air serein, et fit servir.

[a] *Voyez* la note XVII à la fin du volume.

La décence et la propreté régnaient à sa table. Timothée, qui, dans les camps, n'entendait parler que d'évolutions, de siéges, de batailles; dans les sociétés d'Athènes, que de marine et d'impositions, sentait vivement le prix d'une conversation soutenue sans effort, et instructive sans ennui. Il s'écriait quelquefois en soupirant: « Ah ! Platon, que vous êtes heureux [1] ! » Ce dernier s'étant excusé de la frugalité du repas, Timothée lui répondit: « Je sais que les soupers de « l'Académie procurent un doux sommeil, et un « réveil plus doux encore [2]. »

Quelques-uns des convives se retirèrent de bonne heure: Dion les suivit de près. Nous avions été frappés de son maintien et de ses discours. Il est à présent la victime de la tyrannie, nous dit Platon; il le sera peut-être un jour de la liberté.

Timothée le pressa de s'expliquer. Rempli d'estime pour Dion, disait-il, j'ai toujours ignoré les vraies causes de son exil, et je n'ai qu'une idée confuse des troubles qui agitent la cour de Syracuse. Je ne les ai vues que de trop près ces agitations, répondit Platon. Auparavant j'étais indigné des fureurs et des injustices que le peuple exerce quelquefois dans nos assemblées: combien

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10. — [2] Id. ibid. cap. 18. Athen. lib. 10, p. 419.

plus effrayantes et plus dangereuses sont les intrigues qui, sous un calme apparent, fermentent sans cesse autour du trône; dans ces régions élevées, où dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince un crime plus grand encore; où la faveur justifie le scélérat, et la disgrâce rend coupable l'homme vertueux! Nous aurions pu ramener le roi de Syracuse; on l'a indignement perverti : ce n'est pas le sort de Dion que je déplore, c'est celui de la Sicile entière. Ces paroles redoublèrent notre curiosité; et Platon, cédant à nos prières, commença de cette manière :

Il y a trente-deux ans environ [a] que des raisons trop longues à déduire me conduisirent en Sicile [1]. Denys-l'Ancien régnait à Syracuse. Vous savez que ce prince, redoutable par ses talens extraordinaires, s'occupa tant qu'il vécut à donner des fers aux nations voisines et à la sienne. Sa cruauté semblait suivre les progrès de sa puissance, qui parvint enfin au plus haut degré d'élévation. Il voulut me connaître; et, comme il me fit des avances, il s'attendait à des flatteries; mais il n'obtint que des vérités. Je ne vous parlerai ni de sa fureur que je bravai, ni de sa vengeance dont j'eus de la peine à me garantir [2]. Je m'étais promis de taire ses injustices pendant

[a] Vers l'an 389 avant J. C. — [1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 324 et 326. Diog. Laert. lib. 3, § 18. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 960.

sa vie ; et sa mémoire n'a pas besoin de nouveaux outrages pour être en exécration à tous les peuples.

Je fis alors pour la philosophie une conquête dont elle doit s'honorer : c'est Dion qui vient de sortir. Aristomaque sa sœur fut une des deux femmes que Denys épousa le même jour : Hipparinus son père avait été long-temps à la tête de la république de Syracuse [1]. C'est aux entretiens que j'eus avec le jeune Dion que cette ville devra sa liberté, si elle est jamais assez heureuse pour la recouvrer [2]. Son âme, supérieure aux autres, s'ouvrit aux premiers rayons de la lumière; et, s'enflammant tout à coup d'un violent amour pour la vertu, elle renonça sans hésiter à toutes les passions qui l'avaient auparavant dégradée. Dion se soumit à de si grands sacrifices avec une chaleur que je n'ai jamais remarquée dans aucun autre jeune homme, avec une constance qui ne s'est jamais démentie.

Dès ce moment, il frémit de l'esclavage auquel sa patrie était réduite [3]; mais comme il se flattait toujours que ses exemples et ses principes feraient impression sur le tyran, qui ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de l'employer [4], il continua de vivre auprès de lui, ne cessant de lui parler

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 959. — [2] Plat. epist. 7, t. 3, p. 326 et 327. — [3] Id. ibid. p. 324 et 327. — [4] Nep. in Dion. cap. 1 et 2.

avec franchise, et de mépriser la haine d'une cour dissolue [1].

Denys mourut enfin [a], rempli d'effroi, tourmenté de ses défiances, aussi malheureux que les peuples l'avaient été sous un règne de trente-huit ans [2]. Entre autres enfans, il laissa de Doris, l'une de ses deux épouses, un fils qui portait le même nom que lui, et qui monta sur le trône [3]. Dion saisit l'occasion de travailler au bonheur de la Sicile. Il disait au jeune prince : Votre père fondait sa puissance sur les flottes redoutables dont vous disposez, sur les dix mille barbares qui composent votre garde ; c'étaient, suivant lui, des chaînes de diamant avec lesquelles il avait garotté toutes les parties de l'empire. Il se trompait : je ne connais d'autres liens, pour les unir d'une manière indissoluble, que la justice du prince et l'amour des peuples. Quelle honte pour vous, disait-il encore, si, réduit à ne vous distinguer que par la magnificence qui éclate sur votre personne et dans votre palais, le moindre de vos sujets pouvait se mettre au-dessus de vous par la supériorité de ses lumières et de ses sentimens [4] !

Peu content d'instruire le roi, Dion veillait sur l'administration de l'état ; il opérait le bien, et

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 960. — [a] L'an 367 avant J. C. — [2] Id. ibid. p. 961. — [3] Diog. lib. 15, p. 384. — [4] Plut. ibid. p. 962.

augmentait le nombre de ses ennemis [1]. Ils se consumèrent pendant quelque temps en efforts superflus; mais ils ne tardèrent pas à plonger Denys dans la débauche la plus honteuse [2]. Dion, hors d'état de leur résister, attendit un moment plus favorable. Le roi, qu'il trouva le moyen de prévenir en ma faveur, et dont les désirs sont toujours impétueux, m'écrivit plusieurs lettres extrêmement pressantes : il me conjurait de tout abandonner, et de me rendre au plus tôt à Syracuse. Dion ajoutait dans les siennes que je n'avais pas un instant à perdre, qu'il était encore temps de placer la philosophie sur le trône, que Denys montrait de meilleures dispositions, et que ses parens se joindraient volontiers à nous pour l'y confirmer [3].

Je réfléchis mûrement sur ces lettres. Je ne pouvais pas me fier aux promesses d'un jeune homme, qui dans un instant passait d'une extrémité à l'autre; mais ne devais-je pas me rassurer sur la sagesse consommée de Dion? Fallait-il abandonner mon ami dans une circonstance si critique? N'avais-je consacré mes jours à la philosophie que pour la trahir lorsqu'elle m'appelait à sa défense [4]? Je dirai plus : j'eus quelque espoir

[1] Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309. — [2] Plat. in Dion. t. 1, p. 960. — [3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 327. Plut. ibid. p. 962. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18. — [4] Plat. ibid. p. 328.

de réaliser mes idées sur le meilleur des gouvernemens, et d'établir le règne de la justice dans les domaines du roi de Sicile [1]. Tels furent les vrais motifs qui m'engagèrent à partir [a], motifs bien différens de ceux que m'ont prêtés des censeurs injustes [2].

Je trouvai la cour de Denys pleine de dissensions et de troubles. Dion était en butte à des calomnies atroces [3]. A ces mots, Speusippe interrompit Platon : Mon oncle, dit-il, n'ose pas vous raconter les honneurs qu'on lui rendit, et les succès qu'il eut à son arrivée [4]. Le roi le reçut à la descente du vaisseau; et, l'ayant fait monter sur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, il le conduisit en triomphe au milieu d'un peuple immense qui couvrait le rivage : il ordonna que les portes du palais lui fussent ouvertes à toute heure, et offrit un sacrifice pompeux en reconnaissance du bienfait que les dieux accordaient à la Sicile. On vit bientôt les courtisans courir au-devant de la réforme, proscrire le luxe de leurs tables, étudier avec empressement les figures de géométrie, que divers instituteurs

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 328. Diog. Laert. lib. 3, § 21. — [a] Vers l'an 364 avant J. C. — [2] Plat. ibid. Themist. orat. 23, p. 285. Diog. Laert. lib. 10, § 8. — [3] Plat. ibid. p. 329. — [4] Plut. in Dion. t. 1, p. 963. Plin. lib. 7, cap. 30, t. 1, p. 392. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18.

traçaient sur le sable répandu dans les salles mêmes du palais.

Les peuples, étonnés de cette subite révolution, concevaient des espérances; le roi se montrait plus sensible à leurs plaintes. On se rappelait qu'il avait obtenu le titre de citoyen d'Athènes [1], la ville la plus libre de la Grèce. On disait encore que, dans une cérémonie religieuse, le héraut ayant, d'après la formule usitée, adressé des voeux au ciel pour la conservation du tyran, Denys, offensé d'un titre qui jusqu'alors ne l'avait point blessé, s'écria soudain : Ne cesseras-tu pas de me maudire [2] ?

Ces mots firent trembler les partisans de la tyrannie. A leur tête se trouvait Philistus qui a publié l'histoire des guerres de Sicile, et d'autres ouvrages du même genre. Denys l'Ancien l'avait banni de ses états : comme il a de l'éloquence et de l'audace, on le fit venir de son exil pour l'opposer à Platon [3]. A peine fut-il arrivé, que Dion fut exposé à de noires calomnies : on rendit sa fidélité suspecte; on empoisonnait toutes ses paroles, toutes ses actions. Conseillait-il de réformer à la paix une partie des troupes et des galères; il voulait, en affaiblissant l'autorité royale, faire passer la couronne aux enfans que sa soeur

[1] Demosth. epist. Philip. p. 115. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 963. — [3] Plut. ibid. p. 962. Nep. in Dion. cap. 3.

avait eus de Denys l'Ancien. Forçait-il son élève à méditer sur les principes d'un sage gouvernement; le roi, disait-on, n'est plus qu'un disciple de l'Académie, qu'un philosophe, condamné pour le reste de ses jours à la recherche d'un bien chimérique [1].

En effet, ajouta Platon, on ne parlait à Syracuse que de deux conspirations, l'une de la philosophie contre le trône, l'autre de toutes les passions contre la philosophie. Je fus accusé de favoriser la première, et de profiter de mon ascendant sur Denys pour lui tendre des piéges. Il est vrai que, de concert avec Dion, je lui disais que s'il voulait se couvrir de gloire, et même augmenter sa puissance, il devait se composer un trésor d'amis vertueux, pour leur confier les magistratures et les emplois [2]; rétablir les villes grecques détruites par les Carthaginois, et leur donner des lois sages, en attendant qu'il pût leur rendre la liberté; prescrire enfin des bornes à son autorité, et devenir le roi de ses sujets au lieu d'en être le tyran [3]. Denys paraissait quelquefois touché de nos conseils; mais ses anciennes préventions contre mon ami, sans cesse entretenues par des insinuations perfides, subsistaient

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Plut. in Dion. t. 1, p. 962, etc. — [2] Plat. ibid. p. 332 et 336. — [3] Id. epist. 3, t. 3, p. 315, 316, 319. Plut. in Dion. p. 962.

au fond de son âme. Pendant les premiers mois de mon séjour à Syracuse, j'employai tous mes soins pour les détruire [1]; mais, loin de réussir, je voyais le crédit de Dion s'affaiblir par degrés [2].

La guerre avec les Carthaginois durait encore; et, quoiqu'elle ne produisît que des hostilités passagères, il était nécessaire de la terminer. Dion, pour en inspirer le désir aux généraux ennemis, leur écrivit de l'instruire des premières négociations, afin qu'il pût leur ménager une paix solide. La lettre tomba, je ne sais comment, entre les mains du roi. Il consulte à l'instant Philistus; et, préparant sa vengeance par une dissimulation profonde, il affecte de rendre ses bonnes grâces à Dion, l'accable de marques de bonté, le conduit sur les bords de la mer, lui montre la lettre fatale, lui reproche sa trahison, et, sans lui permettre un mot d'explication, le fait embarquer sur un vaisseau qui met aussitôt à la voile [3].

Ce coup de foudre étonna la Sicile, et consterna les amis de Dion; on craignait qu'il ne retombât sur nos têtes. Le bruit de ma mort se répandit à Syracuse. Mais à cet orage violent succéda tout à coup un calme profond : soit politique, soit pudeur, le roi fit tenir à Dion une

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 329. — [2] Plut. in Dion. p. 963. — [3] Id. ibid. p. 962. Plat. ibid.

somme d'argent que ce dernier refusa d'accepter [1]. Loin de sévir contre les amis du proscrit, il n'oublia rien pour calmer leurs alarmes [2] : il cherchait en particulier à me consoler; il me conjurait de rester auprès de lui. Quoique ses prières fussent mêlées de menaces, et ses caresses de fureur, je m'en tenais toujours à cette alternative : ou le retour de Dion, ou mon congé. Ne pouvant surmonter ma résistance, il me fit transférer à la citadelle, dans son palais même. On expédia des ordres de tous côtés pour me ramener à Syracuse si je prenais la fuite : on défendit à tout capitaine de vaisseau de me recevoir sur son bord, à moins d'un exprès commandement de la main du prince.

Captif, gardé à vue, je le vis redoubler d'empressement et de tendresse pour moi [3]; il se montrait jaloux de mon estime et de mon amitié; il ne pouvait plus souffrir la préférence que mon cœur donnait à Dion; il l'exigeait avec hauteur; il la demandait en suppliant. J'étais sans cesse exposé à des scènes extravagantes : c'étaient des emportemens et des excuses, des outrages et des larmes [4]. Comme nos entretiens devenaient de jour en jour plus fréquens, on publia que j'étais l'unique dépositaire de sa faveur. Ce bruit, mali-

[1] Epist. Dion. ap. Plat. t. 3, p. 309. — [2] Plat. epist. 7, t. 3, p. 329. — [3] Id. ibid. p. 330. — [4] Plut. in Dion. t. 1, p. 964.

gnement accrédité par Philistus et son parti [1], me rendit odieux au peuple et à l'armée; on me fit un crime des déréglemens du prince et des fautes de l'administration. J'étais bien éloigné d'en être l'auteur : à l'exception du préambule de quelques lois, auquel je travaillai dès mon arrivée en Sicile [2], j'avais refusé de me mêler des affaires publiques, dans le temps même que j'en pouvais partager le poids avec mon fidèle compagnon : je venais de le perdre; Denys s'était rejeté entre les bras d'un grand nombre de flatteurs perdus de débauche; et j'aurais choisi ce moment pour donner des avis à un jeune insensé qui croyait gouverner, et qui se laissait gouverner par des conseillers plus méchans, et non moins insensés que lui!

Denys eût acheté mon amitié au poids de l'or; je la mettais à un plus haut prix : je voulais qu'il se pénétrât de ma doctrine, et qu'il apprît à se rendre maître de lui-même pour mériter de commander aux autres; mais il n'aime que la philosophie qui exerce l'esprit, parce qu'elle lui donne occasion de briller. Quand je le ramenais à cette sagesse qui règle les mouvemens de l'âme, je voyais son ardeur s'éteindre. Il m'écoutait avec peine, avec embarras. Je m'aperçus qu'il était prémuni contre mes attaques : on l'avait en effet

[1] Plat. epist. 3, t. 3, p. 315. — [2] Id. ibid. p. 316.

averti qu'en admettant mes principes, il assurerait le retour et le triomphe de Dion [1].

La nature lui accorda une pénétration vive, une éloquence admirable, un cœur sensible, des mouvemens de générosité, du penchant pour les choses honnêtes : mais elle lui refusa un caractère; et son éducation, absolument négligée [2], ayant altéré le germe de ses vertus, a laissé pousser des défauts qui heureusement affaiblissent ses vices. Il a de la dureté sans tenue, de la hauteur sans dignité. C'est par faiblesse qu'il emploie le mensonge et la perfidie, qu'il passe des jours entiers dans l'ivresse du vin et des voluptés. S'il avait plus de fermeté, il serait le plus cruel des hommes. Je ne lui connais d'autre force dans l'âme que l'inflexible roideur avec laquelle il exige que tout plie sous ses volontés passagères : raisons, opinions, sentimens, tout doit être, en certains momens, subordonné à ses lumières; et je l'ai vu s'avilir par des soumissions et des bassesses, plutôt que de supporter l'injure du refus ou de la contradiction. S'il s'acharne maintenant à pénétrer les secrets de la nature [3], c'est qu'elle ne doit avoir rien de caché pour lui. Dion lui est surtout odieux en ce qu'il le contrarie par ses exemples et par ses avis.

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 330. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 961. — [3] Plat. epist. 2, t. 3, p. 313; epist. 7, p. 341.

Je demandais vainement la fin de son exil et du mien, lorsque la guerre s'étant rallumée, le remplit de nouveaux soins [1]. N'ayant plus de prétexte pour me retenir, il consentit à mon départ. Nous fîmes une espèce de traité. Je lui promis de venir le rejoindre à la paix; il me promit de rappeler Dion en même temps. Dès qu'elle fut conclue, il eut soin de nous en informer : il écrivit à Dion de différer son retour d'un an, à moi de hâter le mien [2]. Je lui répondis sur-le-champ que mon âge ne me permettait point de courir les risques d'un si long voyage; et que, puisqu'il manquait à sa parole, j'étais dégagé de la mienne. Cette réponse ne déplut pas moins à Dion qu'à Denys [3]. J'avais alors résolu de ne plus me mêler de leurs affaires; mais le roi n'en était que plus obstiné dans son projet : il mendiait des sollicitations de toutes parts; il m'écrivait sans cesse; il me faisait écrire par mes amis de Sicile, par les philosophes de l'école d'Italie. Archytas, qui est à la tête de ces derniers, se rendit auprès de lui [4] : il me marqua, et son témoignage se trouvait confirmé par d'autres lettres, que le roi était enflammé d'une nouvelle ardeur pour la philosophie, et que j'exposerais ceux qui la cultivent dans ses états, si je n'y retournais au plus tôt.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 964. — [2] Plat. epist. 3, t. 3, p. 317; epist. 7, p. 338. — [3] Id. epist. 7, p. 338. — [4] Id. ibid.

Dion, de son côté, me persécutait par ses instances.

Le roi ne le rappellera jamais, il le craint : il ne sera jamais philosophe, il cherche à le paraître [1]. Il pensait qu'auprès de ceux qui le sont véritablement, mon voyage pouvait ajouter à sa considération, et mon refus y nuire : voilà tout le secret de l'acharnement qu'il mettait à me poursuivre.

Cependant je ne crus pas devoir résister à tant d'avis réunis contre le mien. On m'eût reproché peut-être un jour d'avoir abandonné un jeune prince qui me tendait une seconde fois la main pour sortir de ses égaremens; livré à sa fureur les amis que j'ai dans ces contrées lointaines; négligé les intérêts de Dion, à qui l'amitié, l'hospitalité, la reconnaissance m'attachaient depuis si long-temps [2]. Ses ennemis avaient fait séquestrer ses revenus [3]; ils le persécutaient pour l'exciter à la révolte; ils multipliaient les torts du roi pour le rendre inexorable. Voici ce que Denys m'écrivit [4] : « Nous « traiterons d'abord l'affaire de Dion; j'en passerai « par tout ce que vous voudrez, et j'espère que « vous ne voudrez que des choses justes. Si vous

[1] Plat. epist. 2, t. 3, p. 312; epist. 7, p. 338. — [2] Id. epist. 7, t. 3, p. 328. — [3] Id. epist. 3, t. 3, p. 318. Plut. in Dion. t. 1, p. 965. — [4] Plat. epist. 7, p. 339. Plut. ibid.

« ne venez pas, vous n'obtiendrez jamais rien « pour lui. »

Je connaissais Dion; son âme a toute la hauteur de la vertu. Il avait supporté paisiblement la violence : mais si, à force d'injustices, on parvenait à l'humilier, il faudrait des torrens de sang pour laver cet outrage. Il réunit à une figure imposante les plus belles qualités de l'esprit et du cœur [1] : il possède en Sicile des richesses immenses [2]; dans tout le royaume, des partisans sans nombre; dans la Grèce, un crédit qui rangerait sous ses ordres nos plus braves guerriers [3]. J'entrevoyais de grands maux près de fondre sur la Sicile : il dépendait peut-être de moi de les prévenir ou de les suspendre.

Il m'en coûta pour quitter de nouveau ma retraite, et aller, à l'âge de près de soixante-dix ans, affronter un despote altier, dont les caprices sont aussi orageux que les mers qu'il me fallait parcourir : mais il n'est point de vertu sans sacrifice, point de philosophie sans pratique. Speusippe voulut m'accompagner; j'acceptai ses offres [4] : je me flattais que les agrémens de son esprit séduiraient le roi, si la force de mes rai-

[1] Plat. epist. 7, p. 336. Diod. lib. 16, p. 410. Nep. in Dion. cap. 4. — [2] Plat. ibid. p. 347. Plut. in Dion. t. 1, p. 960. — [3] Plat. ibid. p. 328. Plut. ibid. p. 964. — [4] Plat. ibid. p. 314. Plut. ibid. p. 967.

sons ne pouvait le convaincre. Je partis enfin, et j'arrivai heureusement en Sicile [a].

Denys parut transporté de joie, ainsi que la reine et toute la famille royale [1]. Il m'avait fait préparer un logement dans le jardin du palais [2]. Je lui représentai, dans notre premier entretien, que, suivant nos conventions, l'exil de Dion devait finir au moment où je retournerais à Syracuse. A ces mots il s'écria : Dion n'est pas exilé; je l'ai seulement éloigné de la cour [3]. Il est temps de l'en rapprocher, répondis-je, et de lui restituer ses biens, que vous abandonnez à des administrateurs infidèles [4]. Ces deux articles furent longtemps débattus entre nous, et remplirent plusieurs séances : dans l'intervalle, il cherchait, par des distinctions et des présens, à me refroidir sur les intérêts de mon ami, et à me faire approuver sa disgrâce [5]; mais je rejetai des bienfaits qu'il fallait acheter au prix de l'honneur et de l'amitié.

Quand je voulus sonder l'état de son âme, et ses dispositions à l'égard de la philosophie [6], il ne me parla que des mystères de la nature, et surtout de l'origine du mal. Il avait ouï dire aux pythagoriciens d'Italie que je m'étais pendant

[a] Au commencement de l'an 361 avant J. C. — [1] Plut. in Dion. t. 1, p. 965. — [2] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349. — [3] Id. ibid. p. 338. — [4] Id. epist. 3, p. 317. — [5] Id. epist. 7, p. 333 et 334. — [6] Id. ibid. p. 340.

long-temps occupé de ce problème; et ce fut un des motifs qui l'engagèrent à presser mon retour [1]. Il me contraignit de lui exposer quelques-unes de mes idées : je n'eus garde de les étendre, et je dois convenir que le roi ne le désirait point [2]; il était plus jaloux d'étaler quelques faibles solutions qu'il avait arrachées à d'autres philosophes.

Cependant je revenais toujours, et toujours inutilement, à mon objet principal, celui d'opérer entre Denys et Dion une réconciliation nécessaire à la prospérité de son règne. A la fin, aussi fatigué que lui de mes importunités, je commençai à me reprocher un voyage non moins infructueux que pénible. Nous étions en été; je voulus profiter de la saison pour m'en retourner : je lui déclarai que je ne pouvais plus rester à la cour d'un prince si ardent à persécuter mon ami [3]. Il employa toutes les séductions pour me retenir, et finit par me promettre une de ses galères; mais, comme il était le maître d'en retarder les préparatifs, je résolus de m'embarquer sur le premier vaisseau qui mettrait à la voile.

Deux jours après il vint chez moi, et me dit [4] : « L'affaire de Dion est la seule cause de nos di« visions; il faut la terminer. Voici tout ce que, « par amitié pour vous, je puis faire en sa faveur.

[1] Plat. epist. 7, p. 338. Plut. in Dion. t. 1, p. 965. — [2] Plat. ibid. p. 341. — [3] Id. ibid. p. 345. — [4] Id. ibid. p. 346.

« Qu'il reste dans le Péloponèse jusqu'à ce que « le temps précis de son retour soit convenu entre « lui, moi, vous et vos amis. Il vous donnera sa « parole de ne rien entreprendre contre mon au- « torité : il la donnera de même à vos amis, aux « siens; et tous ensemble vous m'en serez garans. « Ses richesses seront transportées en Grèce, et « confiées à des dépositaires que vous choisirez; « il en retirera les intérêts, et ne pourra toucher « au fonds sans votre agrément : car je ne compte « pas assez sur sa fidélité pour laisser à sa dispo- « sition de si grands moyens de me nuire. J'exige « en même temps que vous restiez encore un an « avec moi; et, quand vous partirez, nous vous « remettrons l'argent que nous aurons à lui. J'es- « père qu'il sera satisfait de cet arrangement. « Dites-moi s'il vous convient. »

Ce projet m'affligea. Je demandai vingt-quatre heures pour l'examiner. Après en avoir balancé les avantages et les inconvéniens, je lui répondis que j'acceptais les conditions proposées, pourvu que Dion les approuvât. Il fut réglé en conséquence que nous lui écririons au plus tôt l'un et l'autre, et qu'en attendant on ne changerait rien à la nature de ses biens. C'était le second traité que nous faisions ensemble, et il ne fut pas mieux observé que le premier [1].

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 347.

J'avais laissé passer la saison de la navigation : tous les vaisseaux étaient partis. Je ne pouvais pas m'échapper du jardin à l'insu du garde à qui la porte en était confiée. Le roi, maître de ma personne, commençait à ne plus se contraindre. Il me dit une fois : « Nous avons oublié un article « essentiel. Je n'enverrai à Dion que la moitié de « son bien; je réserve l'autre pour son fils, dont « je suis le tuteur naturel, comme frère d'Arété « sa mère [1]. » Je me contentai de lui dire qu'il fallait attendre la réponse de Dion à sa première lettre, et lui en écrire une seconde pour l'instruire de ce nouvel arrangement.

Cependant il procédait sans pudeur à la dissipation des biens de Dion; il en fit vendre une partie comme il voulut, à qui il voulut, sans daigner m'en parler, sans écouter mes plaintes. Ma situation devenait de jour en jour plus accablante : un événement imprévu en augmenta la rigueur.

Ses gardes, indignés de ce qu'il voulait diminuer la solde des vétérans, se présentèrent en tumulte au pied de la citadelle, dont il avait fait fermer les portes. Leurs menaces, leurs cris belliqueux et les apprêts de l'assaut l'effrayèrent tellement, qu'il leur accorda plus qu'ils ne demandaient [2]. Héraclide, un des premiers citoyens

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 347. — [2] Id. ibid. p. 348.

de Syracuse, fortement soupçonné d'être l'auteur de l'émeute, prit la fuite, et employa le crédit de ses parens pour effacer les impressions qu'on avait données au roi contre lui.

Quelques jours après, je me promenais dans le jardin [1]; j'y vis entrer Denys et Théodote qu'il avait mandé : ils s'entretinrent quelque temps ensemble; et, s'étant approché de moi, Théodote me dit : « J'avais obtenu pour mon neveu « Héraclide la permission de venir se justifier, « et, si le roi ne le veut plus souffrir dans ses états, « celle de se retirer au Péloponèse, avec sa femme, « son fils, et la jouissance de ses biens. J'ai cru « devoir en conséquence inviter Héraclide à se « rendre ici. Je vais lui en écrire encore. Je de- « mande à présent qu'il puisse se montrer sans « risque, soit à Syracuse, soit aux environs. Y con- « sentez-vous, Denys? J'y consens, répondit le « roi. Il peut même demeurer chez vous en toute « sûreté. »

Le lendemain matin, Théodote et Eurybius entrèrent chez moi, la douleur et la consternation peintes sur leur visage. « Platon, me dit le « premier, vous fûtes hier témoin de la promesse « du roi. On vient de nous apprendre que des « soldats, répandus de tous côtés, cherchent Hé- « raclide; ils ont ordre de le saisir. Il est peut-

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 348.

« être de retour. Nous n'avons pas un moment « à perdre : venez avec nous au palais. » Je les suivis. Quand nous fûmes en présence du roi, ils restèrent immobiles, et fondirent en pleurs. Je lui dis : « Ils craignent que, malgré l'engage- « ment que vous prîtes hier, Héraclide ne coure « des risques à Syracuse; car on présume qu'il « est revenu. » Denys, bouillonnant de colère, changea de couleur. Eurybius et Théodote se jetèrent à ses pieds; et, pendant qu'ils arrosaient ses mains de leurs larmes, je dis à Théodote : « Rassurez-vous; le roi n'osera jamais manquer « à la parole qu'il nous a donnée. — Je ne vous « en ai point donnée, me répondit-il avec des « yeux étincelans de fureur. — Et moi j'atteste « les dieux, repris-je, que vous avez donné celle « dont ils réclament l'exécution. » Je lui tournai ensuite le dos, et me retirai [1]. Théodote n'eut d'autre ressource que d'avertir secrètement Héraclide, qui n'échappa qu'avec peine aux poursuites des soldats.

Dès ce moment Denys ne garda plus de mesures; il suivit avec ardeur le projet de s'emparer des biens de Dion [2]. Il me fit sortir du palais. Tout commerce avec mes amis, tout accès auprès de lui, m'étaient sévèrement interdits. Je n'enten-

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 966.

dais parler que de ses plaintes, de ses reproches, de ses menaces[1]. Si je le voyais par hasard, c'était pour en essuyer des sarcasmes amers et des plaisanteries indécentes[2] : car les rois, et les courtisans, à leur exemple, persuadés sans doute que leur faveur seule fait notre mérite, cessent de considérer ceux qu'ils cessent d'aimer. On m'avertit en même temps que mes jours étaient en danger ; et en effet des satellites du tyran avaient dit qu'ils m'arracheraient la vie s'ils me rencontraient.

Je trouvai le moyen d'instruire de ma situation Archytas et mes autres amis de Tarente [3]. Avant mon arrivée, Denys leur avait donné sa foi que je pourrais quitter la Sicile quand je le jugerais à propos ; ils m'avaient donné la leur pour garant de la sienne[4]. Je l'invoquai dans cette occasion. Bientôt arrivèrent des députés de Tarente : après s'être acquittés d'une commission qui avait servi de prétexte à l'ambassade, ils obtinrent enfin ma délivrance.

En revenant de Sicile, je débarquai en Élide, et j'allai aux jeux olympiques, où Dion m'avait promis de se trouver[5]. Je lui rendis compte de ma mission, et je finis par lui dire : Jugez vous-

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 349. — [2] Id. epist. 3, p. 319. — [3] Id. epist. 7, t. 3, p. 350. — [4] Plut. in Dion. t. 1, p. 965. Diog. Laert. in Plat. lib. 3. § 22. — [5] Plat. ibid.

même du pouvoir que la philosophie a sur l'esprit du roi de Syracuse.

Dion, indigné des nouveaux outrages qu'il venait de recevoir en ma personne, s'écria tout à coup : « Ce n'est plus à l'école de la philoso-
« phie qu'il faut conduire Denys ; c'est à celle de
« l'adversité, et je vais lui en ouvrir le chemin.
« Mon ministère est donc fini, lui répondis-je.
« Quand mes mains seraient encore en état de
« porter les armes, je ne les prendrais pas contre
« un prince avec qui j'eus en commun la même
« maison, la même table, les mêmes sacrifices ;
« qui, sourd aux calomnies de mes ennemis,
« épargna des jours dont il pouvait disposer ;
« à qui j'ai promis cent fois de ne jamais favo-
« riser aucune entreprise contre son autorité.
« Si, ramenés un jour l'un et l'autre à des vues
« pacifiques, vous avez besoin de ma médiation,
« je vous l'offrirai avec empressement ; mais,
« tant que vous méditerez des projets de des-
« truction, n'attendez ni conseils ni secours de
« ma part [1]. »

J'ai pendant trois ans employé divers prétextes pour le tenir dans l'inaction ; mais il vient de me déclarer qu'il est temps de voler au secours de sa patrie. Les principaux habitans de Syracuse, las de la servitude, n'attendent que son arrivée

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 350.

pour en briser le joug. J'ai vu leurs lettres; ils ne demandent ni troupes ni vaisseaux, mais son nom pour les autoriser, et sa présence pour les réunir [1]. Ils lui marquent aussi que son épouse, ne pouvant plus résister aux menaces et aux fureurs du roi, a été forcée de contracter un nouvel hymen [2]. La mesure est comble. Dion va retourner au Péloponèse; il y levera des soldats; et dès que ses préparatifs seront achevés, il passera en Sicile.

Tel fut le récit de Platon. Nous prîmes congé de lui, et le lendemain nous partîmes pour la Béotie.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967. — [2] Id. ibid. p. 966.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

CHAPITRE XXXIV.

Voyage de Béotie (*Atlas*, *pl.* 24); l'Antre de Trophonius; Hésiode; Pindare.

On voyage avec beaucoup de sûreté dans toute la Grèce : on trouve des auberges dans les principales villes et sur les grandes routes [1]; mais on y est rançonné sans pudeur. Comme le pays est presque partout couvert de montagnes et de collines, on ne se sert de voitures que pour les petits trajets; encore est-on souvent obligé d'employer l'enrayure [2]. Il faut préférer les mulets pour les voyages de long cours [3], et mener avec soi quelques esclaves pour porter le bagage [4].

Outre que les Grecs s'empressent d'accueillir les étrangers, on trouve dans les principales villes des proxènes chargés de ce soin : tantôt ce sont des particuliers en liaisons de commerce ou d'hospitalité avec des particuliers d'une autre ville; tantôt ils ont un caractère public, et sont reconnus pour les agens d'une ville ou d'une

[1] Plat. de leg. lib. 11, p. 919. Æschin. de fals. leg. p. 410. — [2] Athen. lib. 3, p. 99. — [3] Æschin. in Ctesiph. p. 440. — [4] Id. de fals. leg. p. 410. Casaub. in Theophr. cap. 11, p. 103. Duport, ibid. p. 385.

nation qui, par un décret solennel, les a choisis avec l'agrément du peuple auquel ils appartiennent [1]; enfin, il en est qui gèrent à la fois les affaires d'une ville étrangère et de quelques-uns de ses citoyens [2].

Le proxène d'une ville en loge les députés; il les accompagne partout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations [3]; il procure à ceux de ses habitans qui voyagent les agrémens qui dépendent de lui. Nous éprouvâmes ces secours dans plusieurs villes de la Grèce. En quelques endroits, de simples citoyens prévenaient d'eux-mêmes nos désirs [4], dans l'espérance d'obtenir la bienveillance des Athéniens, dont ils désiraient d'être les agens, et de jouir, s'ils venaient à Athènes, des prérogatives attachées à ce titre, telles que la permission d'assister à l'assemblée générale, et la préséance dans les cérémonies religieuses, ainsi que dans les jeux publics [5].

Nous partîmes d'Athènes dans les premiers jours du mois munychion, la troisième année de la cent cinquième olympiade [a]. Nous arrivâmes

[1] Thucyd. lib. 2, cap. 29; lib. 5, cap. 59. Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 432. Eustath. in iliad. lib. 4, p. 485. — [2] Ion. ap. Athen. lib. 13, p. 603. Demosth. in Callip. p. 1099 et 1101. — [3] Xenoph. ibid. lib. 5, p. 570. Eustath. ibid. lib. 3, p. 405. — [4] Thucyd. lib. 3, cap. 70. — [5] De l'état des colonies, par M. de Sainte-Croix, p. 89. — [a] Au printemps de l'année 357 avant J. C.

le soir même à Orope par un chemin assez rude, mais ombragé en quelques endroits de bois de lauriers [1]. Cette ville, située sur les confins de la Béotie et de l'Attique, est éloignée de la mer d'environ vingt stades [2] [a]. Les droits d'entrée s'y perçoivent avec une rigueur extrême, et s'étendent jusqu'aux provisions que consomment les habitans [3], dont la plupart sont d'un difficile abord et d'une avarice sordide.

Près de la ville, dans un endroit embelli par des sources d'une eau pure [4], est le temple d'Amphiaraüs. Il fut un des chefs de la guerre de Thèbes; et, comme il y faisait les fonctions de devin, on supposa qu'il rendait des oracles après sa mort. Ceux qui viennent implorer ses lumières doivent s'abstenir de vin pendant trois jours, et de toute nourriture pendant vingt-quatre heures [5]. Ils immolent ensuite un belier auprès de sa statue, en étendent la peau sur le parvis, et s'endorment dessus. Le dieu, à ce qu'on prétend, leur apparaît en songe, et répond à leurs questions [6]. On cite quantité de prodiges opérés dans ce temple; mais les Béotiens ajoutent tant de foi

[1] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 11. — [2] Strab. lib. 9, p. 403. — [a] Environ trois quarts de lieue. — [3] Dicæarch. ibid. p. 12. — [4] Liv. lib. 45, cap. 27. — [5] Philostrat. vit. Apollon. lib. 2, cap. 37, p. 90. — [6] Pausan. lib. 1, cap. 34, p. 84.

aux oracles [1], qu'on ne peut pas s'en rapporter à ce qu'ils en disent.

A la distance de trente stades [a], on trouve sur une hauteur [2] la ville de Tanagra, dont les maisons ont assez d'apparence. La plupart sont ornées de peintures encaustiques et de vestibules. Le territoire de cette ville, arrosé par une petite rivière nommée Thermodon [3], est couvert d'oliviers et d'arbres de différentes sortes. Il produit peu de blé, et le meilleur vin de la Béotie.

Quoique les habitans soient riches, ils ne connaissent ni le luxe, ni les excès qui en sont la suite. On les accuse d'être envieux [4]; mais nous n'avons vu chez eux que de la bonne foi, de l'amour pour la justice et l'hospitalité, de l'empressement à secourir les malheureux que le besoin oblige d'errer de ville en ville. Ils fuient l'oisiveté, et, détestant les gains illicites, ils vivent contens de leur sort. Il n'y a point d'endroit en Béotie où les voyageurs aient moins à craindre les avanies [5]. Je crois avoir découvert le secret de leurs vertus; ils préfèrent l'agriculture aux autres arts.

Ils ont tant de respect pour les dieux, qu'ils ne construisent les temples que dans des lieux

[1] Plut. de orac. defect. t. 2, p. 411. — [a] Un peu plus d'une lieue. — [2] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 12. — [3] Herodot. lib. 9, cap. 42. — [4] Dicæarch. ibid. p. 18. — [5] Id. ibid. p. 13.

séparés des habitations des mortels [1]. Ils prétendent que Mercure les délivra une fois de la peste en portant autour de la ville un belier sur ses épaules : ils l'ont représenté sous cette forme dans son temple, et le jour de sa fête on fait renouveler cette cérémonie par un jeune homme de la figure la plus distinguée [2]; car les Grecs sont persuadés que les hommages que l'on rend aux dieux leur sont plus agréables quand ils sont présentés par la jeunesse et la beauté.

Corinne était de Tanagra; elle cultiva la poésie avec succès. Nous vîmes son tombeau dans le lieu le plus apparent de la ville, et son portrait dans le gymnase. Quand on lit ses ouvrages, on demande pourquoi, dans les combats de poésie, ils furent si souvent préférés à ceux de Pindare; mais quand on voit son portrait, on demande pourquoi ils ne l'ont pas toujours été [3].

Les Tanagréens, comme les autres peuples de la Grèce, ont une sorte de passion pour les combats de coqs. Ces animaux sont chez eux d'une grosseur et d'une beauté singulières [4]; mais ils semblent moins destinés à perpétuer leur espèce qu'à la détruire, car ils ne respirent que la guerre [5]. On en transporte dans plusieurs villes; on les fait

[1] Pausan. lib. 9, cap. 22, p. 753. — [2] Id. ibid. p. 752. — [3] Id. ibid. p. 753. — [4] Columell. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. de re rust. lib. 3, cap. 9. — [5] Plin. lib. 10, cap. 21, t. 1, p. 554.

lutter les uns contre les autres, et, pour rendre leur fureur plus meurtrière, on arme leurs ergots de pointes d'airain [1].

Nous partîmes de Tanagra, et, après avoir fait deux cents stades [2] [a] par un chemin raboteux et difficile, nous arrivâmes à Platée, ville autrefois puissante (*Atlas*, *pl.* 5), aujourd'hui ensevelie sous ses ruines. Elle était située au pied du mont Cythéron [3], dans cette belle plaine qu'arrose l'Asopus, et dans laquelle Mardonius fut défait à la tête de trois cent mille Perses. Ceux de Platée se distinguèrent tellement dans cette bataille, que les autres Grecs, autant pour reconnaître leur valeur que pour éviter toute jalousie, leur en déférèrent la principale gloire. On institua chez eux des fêtes pour en perpétuer le souvenir, et il fut décidé que tous les ans on y renouvellerait les cérémonies funèbres en l'honneur des Grecs qui avaient péri dans la bataille [4].

De pareilles institutions se sont multipliées parmi les Grecs : ils savent que les monumens ne suffisent pas pour éterniser les faits éclatans, ou du moins pour en produire de semblables. Ces monumens périssent, ou sont ignorés, et n'attestent souvent que le talent de l'artiste et la

[1] Aristoph. in av. v. 760. Schol. ibid. et v. 1365. — [2] Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. p. 14. — [a] Sept lieues et demie. — [3] Strab. lib. 9, p. 411. — [4] Plut. in Aristid. t. 1, p. 332.

vanité de ceux qui les ont fait construire. Mais des assemblées générales et solennelles, où chaque année les noms de ceux qui se sont dévoués à la mort sont récités à haute voix, où l'éloge de leur vertu est prononcé par des bouches éloquentes, où la patrie, enorgueillie de les avoir produits, va répandre des larmes sur leurs tombeaux; voilà le plus digne hommage qu'on puisse décerner à la valeur, et voici l'ordre qu'observaient les Platéens en le renouvelant.

A la pointe du jour [1], un trompette sonnant la charge, ouvrait la marche : on voyait paraître successivement plusieurs chars remplis de couronnes et de branches de myrte; un taureau noir, suivi de jeunes gens qui portaient, dans des vases, du lait, du vin, et différentes sortes de parfums; enfin, le premier magistrat des Platéens, vêtu d'une robe teinte en pourpre, tenant un vase d'une main, et une épée de l'autre. La pompe traversait la ville; et, parvenue au champ de bataille, le magistrat puisait de l'eau dans une fontaine voisine, lavait les cippes ou colonnes élevées sur les tombeaux, les arrosait d'essences, sacrifiait le taureau; et, après avoir adressé des prières à Jupiter et à Mercure, il invitait aux libations les ombres des guerriers qui étaient morts dans le combat : ensuite il rem-

[1] Plut in Aristid. t. 1, p. 332.

plissait de vin une coupe; il en répandait une partie, et disait à haute voix : « Je bois à ces « vaillans hommes qui sont morts pour la liberté « de la Grèce. »

Depuis la bataille de Platée, les habitans de cette ville s'unirent aux Athéniens, et secouèrent le joug des Thébains, qui se regardaient comme leurs fondateurs [1], et qui, dès ce moment, devinrent pour eux des ennemis implacables. Leur haine fut portée si loin, que, s'étant joints aux Lacédémoniens pendant la guerre du Péloponèse, ils attaquèrent la ville de Platée, et la détruisirent entièrement [2]. Elle se repeupla bientôt après; et comme elle était toujours attachée aux Athéniens, les Thébains la reprirent, et la détruisirent de nouveau, il y a dix-sept ans [3]. Il n'y reste plus aujourd'hui que les temples respectés par les vainqueurs, quelques maisons, et une grande hôtellerie pour ceux qui viennent en ces lieux offrir des sacrifices. C'est un bâtiment qui a deux cents pieds de long sur autant de large, avec quantité d'appartemens au rez-de-chaussée et au premier étage [4].

Nous vîmes le temple de Minerve construit des dépouilles des Perses enlevées à Marathon. Polygnote y représenta le retour d'Ulysse dans

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 61. — [2] Id. ibid. cap. 68. — [3] Diod. lib. 15, p. 362. — [4] Thucyd. ibid. cap. 68.

ses états, et le massacre qu'il fit des amans de Pénélope. Onatas y peignit la première expédition des Argiens contre Thèbes [1]. Ces peintures conservent encore toute leur fraîcheur [2]. La statue de la déesse est de la main de Phidias, et d'unc grandeur extraordinaire : elle est de bois doré; mais le visage, les mains et les pieds sont de marbre [3].

Nous vîmes dans le temple de Diane le tombeau d'un citoyen de Platée, nommé Euchidas. On nous dit à cette occasion, qu'après la défaite des Perses, l'oracle avait ordonné aux Grecs d'éteindre le feu dont ils se servaient, parce qu'il avait été souillé par les barbares, et de venir prendre à Delphes celui dont ils useraient désormais pour leurs sacrifices. En conséquence, tous les feux de la contrée furent éteints. Euchidas partit aussitôt pour Delphes; il prit du feu sur l'autel, et étant revenu le même jour à Platée, avant le coucher du soleil, il expira quelques momens après [4]. Il avait fait mille stades à pied [a]. Cette extrême diligence étonnera sans doute ceux qui ne savent pas que les Grecs s'exercent singulièrement à la course, et que la plupart des villes entretiennent des coureurs [5], accoutumés à

[1] Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718. — [2] Plut. in Aristid. t. 1, p. 331. — [3] Pausan. ibid. — [4] Plut. ibid. — [a] Trente-sept lieues et deux mille toises. — [5] Herodot. lib. 6, cap. 106.

parcourir dans un jour des espaces immenses [1].

Nous passâmes ensuite par la bourgade de Leuctres et la ville de Thespies, qui devront leur célébrité à de grands désastres. Auprès de la première s'était donnée, quelques années auparavant, cette bataille sanglante qui renversa la puissance de Lacédémone : la seconde fut détruite, ainsi que Platée, dans les dernières guerres [2]. Les Thébains n'y respectèrent que les monumens sacrés. Deux, entre autres, fixèrent notre attention : le temple d'Hercule, desservi par une prêtresse qui est obligée de garder le célibat pendant toute sa vie [3]; et la statue de ce Cupidon que l'on confond quelquefois avec l'Amour : ce n'est qu'une pierre informe, et telle qu'on la tire de la carrière [4]; car c'est ainsi qu'anciennement on représentait les objets du culte public.

Nous allâmes coucher dans un lieu nommé Ascra, distant de Thespies d'environ quarante stades [5] [a] : hameau dont le séjour est insupportable en été et en hiver [6]; mais c'est la patrie d'Hésiode.

Le lendemain, un sentier étroit nous conduisit

[1] Liv. lib. 31, cap. 24. Plin. lib. 7, cap. 20, t. 1, p. 386. Solin. cap. 1, p. 9. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 316. — [2] Diod. lib. 15, p. 362 et 367. — [3] Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 763. — [4] Id. ibid. p. 761. — [5] Strab. lib. 9, p, 409. — [a] Environ une lieue et demie. — [6] Hesiod. oper. v. 638.

au bois sacré des Muses [1] : nous nous arrêtâmes, en y montant, sur les bords de la fontaine d'Aganippe, ensuite auprès de la statue de Linus, l'un des plus anciens poëtes de la Grèce : elle est placée dans une grotte [2], comme dans un petit temple. A droite, à gauche, nos regards parcouraient avec plaisir les nombreuses demeures que les habitans de la campagne se sont construites sur ces hauteurs [3].

Bientôt, pénétrant dans de belles allées, nous nous crûmes transportés à la cour brillante des Muses : c'est là en effet que leur pouvoir et leur influence s'annoncent d'une manière éclatante par les monumens qui parent ces lieux solitaires, et semblent les animer. Leurs statues, exécutées par différens artistes, s'offrent souvent aux yeux du spectateur. Ici, Apollon et Mercure se disputent une lyre [4] ; là, respirent encore des poëtes et des musiciens célèbres, Thamyris, Arion, Hésiode, et Orphée, autour duquel sont plusieurs figures d'animaux sauvages, attirés par la douceur de sa voix [5].

De toutes parts s'élèvent quantité de trépieds de bronze, noble récompense des talens couronnés dans les combats de poésie et de musique [6].

[1] Strab. lib. 9, p. 410. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 29, p. 766. — [3] Id. ibid. cap. 31, p. 771. — [4] Id. ibid. cap. 30, p. 767. — [5] Id. ibid. p. 768. — [6] Id. ibid. p. 771.

Ce sont les vainqueurs eux-mêmes qui les ont consacrés en ces lieux. On y distingue celui qu'Hésiode avait remporté à Chalcis en Eubée [1]. Autrefois, les Thespiens venaient tous les ans dans ce bois sacré distribuer de ces sortes de prix, et célébrer des fêtes en l'honneur des Muses et de l'Amour [2].

Au-dessus du bois coulent, entre des bords fleuris, une petite rivière nommée Permesse, la fontaine d'Hippocrène, et celle de Narcisse, où l'on prétend que ce jeune homme expira d'amour, en s'obstinant à contempler son image dans les eaux tranquilles de cette source [3].

Nous étions alors sur l'Hélicon, sur cette montagne si renommée pour la pureté de l'air, l'abondance des eaux, la fertilité des vallées, la fraîcheur des ombrages, et la beauté des arbres antiques dont elle est couverte. Les paysans des environs nous assuraient que les plantes y sont tellement salutaires, qu'après s'en être nourris, les serpens n'ont plus de venin. Ils trouvaient une douceur exquise dans le fruit de leurs arbres, et surtout dans celui de l'andrachné [4].

Les Muses règnent sur l'Hélicon. Leur histoire ne présente que des traditions absurdes; mais

[1] Hesiod. oper. v. 658. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 771. — [3] Id. ibid. cap. 29, p. 766; cap. 31, p. 773. — [4] Id. ibid. cap. 28, p. 763.

leurs noms indiquent leur origine. Il paraît en effet que les premiers poëtes, frappés des beautés de la nature, se laissèrent aller au besoin d'invoquer les nymphes des bois, des montagnes, des fontaines; et que, cédant au goût de l'allégorie, alors généralement répandu, ils les désignèrent par des noms relatifs à l'influence qu'elles pouvaient avoir sur les productions de l'esprit. Ils ne reconnurent d'abord que trois Muses, Mélèté, Mnèmé, Aœdé[1] : c'est-à-dire la *méditation*, ou la réflexion qu'on doit apporter au travail, la *mémoire*, qui éternise les faits éclatans, et le *chant*, qui en accompagne le récit. A mesure que l'art des vers fit des progrès, on en personnifia les caractères et les effets. Le nombre des Muses s'accrut, et les noms qu'elles reçurent alors se rapportèrent aux charmes de la poésie, à son origine céleste, à la beauté de son langage, aux plaisirs et à la gaieté qu'elle procure, aux chants et à la danse qui relèvent son éclat, à la gloire dont elle est couronnée [a]. Dans la suite on leur associa les Grâces, qui doivent embellir la poésie, et l'Amour qui en est si souvent l'objet[2].

Ces idées naquirent dans un pays barbare, dans la Thrace, où, au milieu de l'ignorance,

[1] Pausan. lib. 9, cap. 28, p. 765. — [a] *Voyez* la note XVIII à la fin du volume. — [2] Hesiod. theogon. v. 64.

parurent tout à coup Orphée, Linus, et leurs disciples. Les Muses y furent honorées sur les monts de la Piérie [1]; et de là, étendant leurs conquêtes, elles s'établirent successivement sur le Pinde, le Parnasse, l'Hélicon, dans tous les lieux solitaires où les peintres de la nature, entourés des plus riantes images, éprouvent la chaleur de l'inspiration divine.

Nous quittâmes ces retraites délicieuses, et nous nous rendîmes à Lébadée, située au pied d'une montagne d'où sort la petite rivière d'Hercyne, qui forme dans sa chute des cascades sans nombre [2]. La ville présente de tous côtés des monumens de la magnificence et du goût des habitans [3]. Nous nous en occupâmes avec plaisir; mais nous étions encore plus empressés de voir l'antre de Trophonius, un des plus célèbres oracles de la Grèce : une indiscrétion de Philotas nous empêcha d'y descendre.

Un soir que nous soupions chez un des principaux de la ville, la conversation roula sur les merveilles opérées dans cette caverne mystérieuse. Philotas témoigna quelques doutes, et observa que ces faits surprenans n'étaient pour l'ordinaire que des effets naturels. J'étais une

[1] Prid. in marm. oxon. p. 340. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789. Whel. book 4, p. 327. Spon, t. 2, p. 50. Pocock. t. 3, p. 158. — [3] Pausan. ibid.

fois dans un temple, ajouta-t-il : la statue du dieu paraissait couverte de sueur : le peuple criait au prodige; mais j'appris ensuite qu'elle était faite d'un bois qui avait la propriété de suer par intervalles [1]. A peine eut-il proféré ces mots, que nous vîmes un des convives pâlir et sortir quelques momens après : c'était un des prêtres de Trophonius. On nous conseilla de ne point nous exposer à sa vengeance, en nous enfonçant dans un souterrain dont les détours n'étaient connus que de ces ministres [a].

Quelques jours après, on nous avertit qu'un Thébain allait descendre dans la caverne : nous prîmes le chemin de la montagne, accompagnés de quelques amis, et à la suite d'un grand nombre d'habitans de Lébadée. Nous parvînmes bientôt au temple de Trophonius, placé au milieu d'un bois qui lui est également consacré [2]. Sa statue, qui le représente sous les traits d'Esculape, est de la main de Praxitèle.

Trophonius était un architecte qui, conjointement avec son frère Agamède, construisit le temple de Delphes. Les uns disent qu'ils y pratiquèrent une issue secrète pour voler pendant la nuit les trésors qu'on y déposait; et qu'Agamède ayant été pris dans un piége tendu à dessein,

[1] Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 10, p. 541. — [a] *Voyez* la note XIX à la fin du volume. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 789.

Trophonius, pour écarter tout soupçon, lui coupa la tête, et fut quelque temps après englouti dans la terre entr'ouverte sous ses pas [1]. D'autres soutiennent que les deux frères, ayant achevé le temple, supplièrent Apollon de leur accorder une récompense; que le dieu leur répondit qu'ils la recevraient sept jours après; et que, le septième jour étant passé, ils trouvèrent la mort dans un sommeil paisible [2]. On ne varie pas moins sur les raisons qui ont mérité les honneurs divins à Trophonius. Presque tous les objets du culte des Grecs ont des origines qu'il est impossible d'approfondir, et inutile de discuter.

Le chemin qui conduit de Lébadée à l'antre de Trophonius est entouré de temples et de statues. Cet antre, creusé un peu au-dessus du bois sacré, offre d'abord aux yeux une espèce de vestibule entouré d'une balustrade de marbre blanc, sur laquelle s'élèvent des obélisques de bronze [3]. De là on entre dans une grotte taillée à la pointe du marteau, haute de huit coudées, large de quatre [a] : c'est là que se trouve la bouche de l'antre : on y descend par le moyen d'une échelle; et parvenu à une certaine profondeur, on ne trouve plus

[1] Pausan. lib. 9, cap. 37, p. 785. — [2] Pind. ap. Plut. de consol. t. 2, p. 109. — [3] Pausan. ibid. cap. 39, p. 791. Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 19. — [a] Hauteur, onze de nos pieds et quatre pouces; largeur, cinq pieds huit pouces.

qu'une ouverture extrêmement étroite : il faut y passer les pieds, et quand, avec bien de la peine, on a introduit le reste du corps, on se sent entraîner avec la rapidité d'un torrent jusqu'au fond du souterrain. Est-il question d'en sortir? on est relancé, la tête en bas, avec la même force et la même vitesse. Des compositions de miel, qu'on est obligé de tenir, ne permettent pas de porter la main sur les ressorts employés pour accélérer la descente ou le retour ; mais, pour écarter tout soupçon de supercherie, les prêtres supposent que l'antre est rempli de serpens, et qu'on se garantit de leurs morsures en leur jetant ces gâteaux de miel [1].

On ne doit s'engager dans la caverne que pendant la nuit, qu'après de longues préparations, qu'à la suite d'un examen rigoureux. Tersidas, c'est le nom du Thébain qui venait consulter l'oracle, avait passé quelques jours dans une chapelle consacrée à la Fortune et au bon Génie, faisant usage du bain froid, s'abstenant de vin et de toutes les choses condamnées par le rituel, se nourrissant des victimes qu'il avait offertes lui-même [2].

A l'entrée de la nuit, on sacrifia un bélier ; et les devins en ayant examiné les entrailles, comme ils avaient fait dans les sacrifices précédens, dé-

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 508. — [2] Pausan. lib. 9, p. 790.

clarèrent que Trophonius agréait l'hommage de Tersidas, et répondrait à ses questions. On le mena sur les bords de la rivière d'Hercyne, où deux jeunes enfans, âgés de treize ans, le frottèrent d'huile, et firent sur lui diverses ablutions; de là il fut conduit à deux sources voisines, dont l'une s'appelle la fontaine de Léthé, et l'autre la fontaine de Mnémosyne: la première efface le souvenir du passé; la seconde grave dans l'esprit ce qu'on voit ou ce qu'on entend dans la caverne. On l'introduisit ensuite, tout seul, dans une chapelle où se trouve une ancienne statue de Trophonius. Tersidas lui adressa ses prières, et s'avança vers la caverne, vêtu d'une robe de lin. Nous le suivîmes à la faible lueur des flambeaux qui le précédaient: il entra dans la grotte, et disparut à nos yeux [1].

En attendant son retour, nous étions attentifs aux propos des autres spectateurs. Il s'en trouvait plusieurs qui avaient été dans le souterrain : les uns disaient qu'ils n'avaient rien vu, mais que l'oracle leur avait donné sa réponse de vive voix ; d'autres au contraire n'avaient rien entendu, mais avaient eu des apparitions propres à éclaircir leurs doutes. Un citoyen de Lébadée, petit-fils de Timarque, disciple de Socrate, nous raconta ce qui était arrivé à son aïeul : il le tenait du

[1] Pausan. lib. 9, p. 790.

philosophe Cébès de Thèbes, qui le lui avait rapporté presque dans les mêmes termes dont Timarque s'était servi [1].

J'étais venu, disait Timarque, demander à l'oracle ce qu'il fallait penser du génie de Socrate. Je ne trouvai d'abord dans la caverne qu'une obscurité profonde. Je restai long-temps couché par terre, adressant mes prières à Trophonius, sans savoir si je dormais ou si je veillais : tout à coup j'entendis des sons agréables, mais qui n'étaient point articulés, et je vis une infinité de grandes îles éclairées par une lumière douce ; elles changeaient à tout moment de place et de couleur, tournant sur elles-mêmes, et flottant sur une mer, aux extrémités de laquelle se précipitaient deux torrens de feu. Près de moi s'ouvrait un abîme immense, où des vapeurs épaisses semblaient bouillonner ; et du fond de ce gouffre s'élevaient des mugissemens d'animaux, confusément mêlés avec des cris d'enfans et des gémissemens d'hommes et de femmes.

Pendant que tous ces sujets de terreur remplissaient mon âme d'épouvante, une voix inconnue me dit d'un ton lugubre : Timarque, que veux-tu savoir ? Je répondis presque au hasard : Tout, car tout ici me paraît admirable. La voix reprit : Les îles que tu vois au loin sont les régions

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p, 590.

supérieures : elles obéissent à d'autres dieux ; mais tu peux parcourir l'empire de Proserpine, que nous gouvernons, et qui est séparé de ces régions par le Styx. Je demandai ce que c'était que le Styx. La voix répondit : C'est le chemin qui conduit aux enfers, et la ligne qui sépare les ténèbres de la lumière.

Alors elle expliqua la génération et les révolutions des âmes : celles qui sont souillées de crimes, ajouta-t-elle, tombent, comme tu vois, dans le gouffre, et vont se préparer à une nouvelle naissance. Je ne vois, lui dis-je, que des étoiles qui s'agitent sur les bords de l'abîme, les unes y descendent, les autres en sortent. Ces étoiles, reprit la voix, sont les âmes, dont on peut distinguer trois espèces ; celles qui, s'étant plongées dans les voluptés, ont laissé éteindre leurs lumières naturelles ; celles qui, ayant alternativement lutté contre les passions et contre la raison, ne sont ni tout-à-fait pures, ni tout-à-fait corrompues ; celles qui, n'ayant pris que la raison pour guide, ont conservé tous les traits de leur origine. Tu vois les premières dans ces étoiles qui te paraissent éteintes, les secondes dans celles dont l'éclat est terni par des vapeurs qu'elles semblent secouer, les troisièmes dans celles qui, brillant d'une vive lumière, s'élèvent au-dessus des autres : ces dernières sont les génies ; ils animent

ces heureux mortels qui ont un commerce intime avec les dieux.

Après avoir un peu plus étendu ces idées, la voix me dit : Jeune homme, tu connaîtras mieux cette doctrine dans trois mois ; tu peux maintenant partir. Alors elle se tut : je voulus me tourner pour voir d'où elle venait, mais je me sentis à l'instant une très-grande douleur à la tête, comme si on me la comprimait avec violence : je m'évanouis ; et, quand je commençai à me reconnaître, je me trouvai hors de la caverne. Tel était le récit de Timarque. Son petit-fils ajouta que son aïeul, de retour à Athènes, mourut trois mois après, comme l'oracle le lui avait prédit.

Nous passâmes la nuit et une partie du jour suivant à entendre de pareils récits : en les combinant, il nous fut aisé de voir que les ministres du temple s'introduisaient dans la caverne par des routes secrètes, et qu'ils joignaient la violence aux prestiges pour troubler l'imagination de ceux qui venaient consulter l'oracle.

Ils restent dans la caverne plus ou moins de temps [1] : il en est qui n'en reviennent qu'après y avoir passé deux nuits et un jour [2]. Il était midi ; Tersidas ne paraissait pas, et nous errions autour de la grotte. Une heure après, nous vîmes la foule

[1] Schol. Aristoph. in nub. v. 508. — [2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.

courir en tumulte vers la balustrade : nous la suivîmes, et nous aperçûmes ce Thébain que des prêtres soutenaient et faisaient asseoir sur un siége, qu'on nomme le siége de Mnémosyne; c'était là qu'il devait dire ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu dans le souterrain. Il était saisi d'effroi; ses yeux éteints ne reconnaissaient personne. Après avoir recueilli de sa bouche quelques paroles entrecoupées, qu'on regarda comme la réponse de l'oracle, ses gens le conduisirent dans la chapelle du bon Génie et de la Fortune. Il y reprit insensiblement ses esprits [1]; mais il ne lui resta que des traces confuses de son séjour dans la caverne, et peut-être qu'une impression terrible du saisissement qu'il avait éprouvé : car on ne consulte pas cet oracle impunément. La plupart de ceux qui reviennent de la caverne conservent toute leur vie un fonds de tristesse que rien ne peut surmonter, et qui a donné lieu à un proverbe; on dit d'un homme excessivement triste : Il vient de l'antre de Trophonius [2]. Parmi ce grand nombre d'oracles qu'on trouve en Béotie, il n'en est point où la fourberie soit plus grossière et plus à découvert; aussi n'en est-il point qui soit plus fréquenté.

Nous descendîmes de la montagne, et quelques jours après nous prîmes le chemin de Thèbes.

[1] Paus. lib. 9, cap. 39, p. 792. — [2] Schol. Aristoph. in nub. v. 108.

Nous passâmes par Chéronée (*Atlas, pl.* 24), dont les habitans ont pour objet principal de leur culte le sceptre que Vulcain fabriqua par ordre de Jupiter, et qui de Pélops passa successivement entre les mains d'Atrée, de Thyeste et d'Agamemnon. Il n'est point adoré dans un temple, mais dans la maison d'un prêtre : tous les jours on lui fait des sacrifices, et on lui entretient une table bien servie [1].

De Chéronée nous nous rendîmes à Thèbes, après avoir traversé des bois, des collines, des campagnes fertiles, et plusieurs petites rivières. Cette ville, une des plus considérables de la Grèce, est entourée de murs, et défendue par des tours. On y entre par sept portes [2] : son enceinte [a] est de quarante-trois stades [3] [b]. La citadelle est placée sur une éminence où s'établirent les premiers habitans de Thèbes, et d'où sort une source que, dès les plus anciens temps, on a conduite dans la ville par des canaux souterrains [4].

Ses dehors sont embellis par deux rivières, des prairies et des jardins : ses rues, comme celles de toutes les villes anciennes, manquent d'alignement [5]. Parmi les magnificences qui décorent les

[1] Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 795. — [2] Id. ibid. cap. 8, p. 727. — [a] *Voyez* la note XX à la fin du volume. — [3] Dicæarch. stat. græc. v. 95, p. 7. — [b] Une lieue mille cinq cent soixante-trois toises. — [4] Dicæarch. ibid. p. 15. — [5] Id. ibid.

édifices publics, on trouve des statues de la plus grande beauté : j'admirai dans le temple d'Hercule la figure colossale de ce dieu, faite par Alcamène, et ses travaux exécutés par Praxitèle [1]; dans celui d'Apollon Isménien, le Mercure de Phidias, et la Minerve de Scopas [2]. Comme quelques-uns de ces monumens furent érigés pour d'illustres Thébains, je cherchai la statue de Pindare. On me répondit : Nous ne l'avons pas; mais voilà celle de Cléon, qui fut le plus habile chanteur de son siècle. Je m'en approchai, et je lus dans l'inscription que Cléon avait illustré sa patrie [3].

Dans le temple d'Apollon Isménien, parmi quantité de trépieds en bronze, la plupart d'un travail excellent, on en voit un en or qui fut donné par Crœsus, roi de Lydie [4]. Ces trépieds sont des offrandes de la part des peuples et des particuliers : on y brûle des parfums; et comme ils sont d'une forme agréable, ils servent d'ornemens dans les temples.

On trouve ici, de même que dans la plupart des villes de la Grèce, un théâtre [5], un gymnase ou lieu d'exerçice pour la jeunesse [6], et une grande place publique : elle est entourée de temples, et

[1] Pausan. lib. 9, cap. 11, p. 732. — [2] Id. ibid. cap. 10, p. 730. — [3] Athen. lib. 1, cap. 15, p. 19. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 92. — [5] Liv. lib. 33, cap. 28. — [6] Diod. lib. 15, p. 366

de plusieurs autres édifices dont les murs sont couverts des armes que les Thébains enlevèrent aux Athéniens à la bataille de Délium : du reste de ces glorieuses dépouilles ils construisirent, dans le même endroit, un superbe portique, décoré par quantité de statues de bronze [1].

La ville est très-peuplée [a] : ses habitans sont, comme ceux d'Athènes, divisés en trois classes; la première comprend les citoyens, la seconde les étrangers règnicoles, la troisième les esclaves [2]. Deux partis, animés l'un contre l'autre, ont souvent occasioné des révolutions dans le gouvernement [3]. Les uns, d'intelligence avec les Lacédémoniens, étaient pour l'oligarchie; les autres, favorisés par les Athéniens, tenaient pour la démocratie [4]. Ces derniers ont prévalu depuis quelques années [5], et l'autorité réside absolument entre les mains du peuple [6].

Thèbes est non-seulement le boulevard de la Béotie [7], mais on peut dire encore qu'elle en est la capitale. Elle se trouve à la tête d'une grande confédération, composée des principales villes de la Béotie. Toutes ont le droit d'envoyer des

[1] Diod. lib. 12, p. 119. — [a] *Voyez* la note XXI à la fin du volume. — [2] Diod. lib. 17, p. 495. — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 62. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388. — [4] Plut. in Pelop. t. 1, p. 280. — [5] Diod. lib. 15, p. 388. — [6] Demosth. in Leptin. p. 556. Polyb. lib. 6, p. 488. — [7] Diod. ibid. p. 342.

députés à la diète, où sont réglées les affaires de la nation, après avoir été discutées dans quatre conseils différens [1]. Onze chefs, connus sous le nom de béotarques, y président [2]. Elle leur accorde elle-même le pouvoir dont ils jouissent : ils ont une très-grande influence sur les délibérations, et commandent pour l'ordinaire les armées [3]. Un tel pouvoir serait dangereux, s'il était perpétuel : les béotarques doivent, sous peine de mort, s'en dépouiller à la fin de l'année, fussent-ils à la tête d'une armée victorieuse, et sur le point de remporter de plus grands avantages [4].

Toutes les villes de la Béotie ont des prétentions et des titres légitimes à l'indépendance; mais malgré leurs efforts et ceux des autres peuples de la Grèce, les Thébains n'ont jamais voulu les laisser jouir d'une entière liberté [5]. Auprès des villes qu'ils ont fondées, ils font valoir les droits que les métropoles exercent sur les colonies [6]; aux autres ils opposent la force [7], qui n'est que trop souvent le premier des titres, ou la possession, qui est le plus apparent de tous. Ils ont détruit Thespies et Platée pour s'être séparées de

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 38. Diod. lib. 15, p. 389. Liv. lib. 36, cap. 6. — [2] Thucyd. lib. 4, cap. 91. — [3] Diod. lib. 15, p. 368. Plut. in Pelop. t. 1, p. 288. — [4] Plut. ibid. p. 290. — [5] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 594. Diod. ibid. p. 355, 367, 381, etc. — [6] Thucyd. lib. 3, cap. 61 et 62. — [7] Xenoph. ibid. p. 579. Diod. lib. 11, p. 62.

la ligue béotienne, dont ils règlent à présent toutes les opérations [1], et qui peut mettre plus de vingt mille hommes sur pied [2]. Cette puissance est d'autant plus redoutable, que les Béotiens en général sont braves, aguerris, et fiers des victoires qu'ils ont remportées sous Épaminondas : ils ont une force de corps surprenante, et l'augmentent sans cesse par les exercices du gymnase [3].

Le pays qu'ils habitent est plus fertile que l'Attique [4], et produit beaucoup de blé d'une excellente qualité [5] : par l'heureuse situation de leurs ports, ils sont en état de commercer, d'un côté, avec l'Italie, la Sicile et l'Afrique; et de l'autre, avec l'Égypte, l'île de Chypre, la Macédoine et l'Hellespont [6].

Outre les fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent dans les champs de Coronée, auprès du temple de Minerve [7], ils en célèbrent fréquemment dans chaque ville; et les Thébains, entre autres, en ont institué plusieurs dont j'ai été témoin : mais je ne ferai mention que d'une cérémonie pratiquée dans la fête des rameaux de

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 558. Diod. lib. 15, p. 389. — [2] Xenoph. memor. lib. 3, p. 767. Diod. lib. 12, p. 119. — [3] Diod. lib. 15, p. 341 et 366. — [4] Strab. lib. 9, p. 400. — [5] Plin lib. 18, t. 2, p. 107. — [6] Strab. ibid. — [7] Id. ibid. p. 411. Plut. amat. narrat. t. 2, p. 774. Pausan. lib. 9, cap. 34, p. 778.

laurier. C'était une pompe ou procession que je vis arriver au temple d'Apollon Isménien. Le ministre de ce dieu change tous les ans; il doit joindre aux avantages de la figure ceux de la jeunesse et de la naissance [1]. Il paraissait dans cette procession avec une couronne d'or sur la tête, une branche de laurier à la main, les cheveux flottans sur ses épaules, et une robe magnifique [2] : il était suivi d'un chœur de jeunes filles qui tenaient également des rameaux, et qui chantaient des hymnes. Un jeune homme de ses parens le précédait, portant dans ses mains une longue branche d'olivier couverte de fleurs et de feuilles de laurier : elle était terminée par un globe de bronze qui représentait le soleil. A ce globe on avait suspendu plusieurs petites boules de même métal, pour désigner d'autres astres, et trois cent soixante-cinq bandelettes teintes en pourpre, qui marquaient les jours de l'année; enfin, la lune était figurée par un globe moindre que le premier, et placé au-dessous. Comme la fête était en l'honneur d'Apollon ou du soleil, on avait voulu représenter, par un pareil trophée, la prééminence de cet astre sur tous les autres. Un avantage remporté autrefois sur les habitans de la ville d'Arné avait fait établir cette solennité.

[1] Pausan. lib. 9, cap. 10, p. 730. — [2] Procl. chrestom. ap. Phot. p. 988.

Parmi les lois des Thébains, il en est qui méritent d'être citées. L'une défend d'élever aux magistratures tout citoyen qui, dix ans auparavant, n'aurait pas renoncé au commerce de détail [1] : une autre soumet à l'amende les peintres et les sculpteurs qui ne traitent pas leurs sujets d'une manière décente [2] : par une troisième, il est défendu d'exposer les enfans qui viennent de naître [3], comme on fait dans quelques autres villes de la Grèce [4]. Il faut que le père les présente au magistrat, en prouvant qu'il est lui-même hors d'état de les élever : le magistrat les donne, pour une légère somme, au citoyen qui en veut faire l'acquisition, et qui dans la suite les met au nombre de ses esclaves [5]. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs que le sort des armes fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie; car alors ils les font mourir [6].

L'air est très-pur dans l'Attique, et très-épais dans la Béotie [7], quoique ce dernier pays ne soit séparé du premier que par le mont Cythéron. Cette différence paraît en produire une semblable dans les esprits, et confirmer les observations des

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 344. — [2] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4. — [3] Id. ibid. lib. 2, cap. 7. — [4] Pet. leg. attic. p. 144. — [5] Ælian. ibid. — [6] Pausan. lib. 9, p. 740. — [7] Cicer. de fat. cap. 4, t. 3, p. 101.

philosophes sur l'influence du climat [1] : car les Béotiens n'ont en général ni cette pénétration ni cette vivacité qui caractérisent les Athéniens; mais peut-être faut-il en accuser encore plus l'éducation que la nature. S'ils paraissent pesans et stupides [2], c'est qu'ils sont ignorans et grossiers : comme ils s'occupent plus des exercices du corps que de ceux de l'esprit [3], ils n'ont ni le talent de la parole [4], ni les grâces de l'élocution [5], ni les lumières qu'on puise dans le commerce des lettres [6], ni ces dehors séduisans qui viennent plus de l'art que de la nature.

Cependant il ne faut pas croire que la Béotie ait été stérile en hommes de génie : plusieurs Thébains ont fait honneur à l'école de Socrate [7] : Épaminondas n'était pas moins distingué par ses connaissances que par ses talens militaires [8]. J'ai vu dans mon voyage quantité de personnes très-instruites, entre autres, Anaxis et Dionysiodore, qui composaient une nouvelle histoire de la Grèce [9]. Enfin, c'est en Béotie que reçurent le jour Hésiode, Corinne et Pindare.

[1] Hippocr. de aer. loc. et aq. cap. 55, etc. Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747. Aristot. probl. 14, t. 2, p. 750. — [2] Pind. olymp. 6, v. 152. Demosth. de cor. p. 479. Plut. de esu carn. t. 2, p. 995. Dionys. Halic. de rhet. t. 5, p. 402. Cicer. de fat. cap. 4, t. 3, p. 101. — [3] Nep. in Alcib. cap. 11. — [4] Plat. in conv. t. 3, p. 182. — [5] Lucian. in Jov. trag. t. 2, p. 679. Schol. ibid. — [6] Strab. lib. 9, p. 401. — [7] Diog. Laert. lib. 2, § 124. — [8] Nep. in Epam. cap. 2. — [9] Diod. lib. 15, p. 403.

Hésiode a laissé un nom célèbre et des ouvrages estimés. Comme on l'a supposé contemporain d'Homère [1], quelques-uns ont pensé qu'il était son rival : mais Homère ne pouvait avoir de rivaux.

La théogonie d'Hésiode, comme celle de plusieurs anciens écrivains de la Grèce, n'est qu'un tissu d'idées absurdes, ou d'allégories impénétrables.

La tradition des peuples situés auprès de l'Hélicon rejette les ouvrages qu'on lui attribue, à l'exception néanmoins d'une épître adressée à son frère Persès [2], pour l'exhorter au travail. Il lui cite l'exemple de leur père, qui pourvut aux besoins de sa famille en exposant plusieurs fois sa vie sur un vaisseau marchand, et qui, sur la fin de ses jours, quitta la ville de Cumes en Éolide, et vint s'établir auprès de l'Hélicon [3]. Outre des réflexions très-saines sur les devoirs des hommes [4], et très-affligeantes sur leur injustice, Hésiode a semé dans cet écrit beaucoup de préceptes relatifs à l'agriculture [5], et d'autant plus intéressans, qu'aucun auteur avant lui n'avait traité de cet art [6].

[1] Herodot. lib. 2, cap. 53. Marmor. oxon. epoch. 29 et 30. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 31, p. 771. — [3] Hesiod. oper. et dies, v. 633. — [4] Plat. de rep. lib. 5, p. 466. Cicer. ad famil. lib. 6, epist. 18, t. 7, p. 213. — [5] Hesiod. ibid. v. 383. — [6] Plin. lib. 14, cap. 1, t. 1, p. 705.

Il ne voyagea point [1], et cultiva la poésie jusqu'à une extrême vieillesse [2]. Son style, élégant et harmonieux, flatte agréablement l'oreille [3], et se ressent de cette simplicité antique qui n'est autre chose qu'un rapport exact entre le sujet, les pensées et les expressions.

Hésiode excella dans un genre de poésie qui demande peu d'élévation [4]; Pindare, dans celui qui en exige le plus [5]. Ce dernier florissait au temps de l'expédition de Xerxès [6], et vécut environ soixante-cinq ans [7]. Il prit des leçons de poésie et de musique sous différens maîtres, et en particulier sous Myrtis, femme distinguée par ses talens, plus célèbre encore pour avoir compté parmi ses disciples Pindare et la belle Corinne [8]. Ces deux élèves furent liés, du moins par l'amour des arts. Pindare, plus jeune que Corinne, se faisait un devoir de la consulter. Ayant appris d'elle que la poésie doit s'enrichir des fictions de la fable, il commença ainsi une de ses pièces : « Dois-je chanter le fleuve Isménus, la nymphe « Mélie, Cadmus, Hercule, Bacchus, etc.? » Tous

[1] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6. — [2] Cicer. de senect. § 7, t. 3, p. 301. — [3] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 419. — [4] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 629. — [5] Id. ibid. p. 631. — [6] Pind. isthm. 8, v. 20. Schol. ibid. Diod. lib. 11, p. 22. — [7] Thom. Mag. gen. Pind. Corsin. fast. attic. t. 2, p. 56; t. 3, p. 122 et 206. — [8] Suid. in Κορινν. et in Πινδ.

ces noms étaient accompagnés d'épithètes. Corinne lui dit en souriant : « Vous avez pris un sac « de grains pour ensemencer une pièce de terre ; « et, au lieu de semer avec la main, vous avez, « dès les premiers pas, renversé le sac [1]. »

Il s'exerça dans tous les genres de poésie [2], et dut principalement sa réputation aux hymnes qu'on lui demandait, soit pour honorer les fêtes des dieux, soit pour relever le triomphe des vainqueurs aux jeux de la Grèce.

Rien peut-être de si pénible qu'une pareille tâche. Le tribut d'éloges qu'on exige du poëte doit être prêt au jour indiqué ; il a toujours les mêmes tableaux à peindre, et sans cesse il risque d'être trop au-dessus ou trop au-dessous de son sujet : mais Pindare s'était pénétré d'un sentiment qui ne connaissait aucun de ces petits obstacles, et qui portait sa vue au delà des limites où la nôtre se renferme.

Son génie vigoureux et indépendant ne s'annonce que par des mouvemens irréguliers, fiers et impétueux. Les dieux sont-ils l'objet de ses chants ; il s'élève, comme un aigle, jusqu'au pied de leurs trônes : si ce sont les hommes, il se précipite dans la lice comme un coursier fougueux :

[1] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347. — [2] Suid. in Πινδ. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 550. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 223 ; t. 15, p. 357.

dans les cieux, sur la terre, il roule, pour ainsi dire, un torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes, et de maximes étincelantes de lumière [1].

Pourquoi voit-on quelquefois ce torrent franchir ses bornes, rentrer dans son lit, en sortir avec plus de fureur, y revenir pour achever paisiblement sa carrière? C'est qu'alors, semblable à un lion qui s'élance à plusieurs reprises en des sentiers détournés, et ne se repose qu'après avoir saisi sa proie, Pindare poursuit avec acharnement un objet qui paraît et disparaît à ses regards. Il court, il vole sur les traces de la gloire; il est tourmenté du besoin de la montrer à sa nation. Quand elle n'éclate pas assez dans les vainqueurs qu'il célèbre, il va la chercher dans leurs aïeux, dans leur patrie, dans les instituteurs des jeux, partout où il en reluit des rayons qu'il a le secret de joindre à ceux dont il couronne ses héros : à leur aspect, il tombe dans un délire que rien ne peut arrêter; il assimile leur éclat à celui de l'astre du jour [2]; il place l'homme qui les a recueillis au faîte du bonheur [3] : si cet homme joint les richesses à la beauté, il le place sur le trône même

[1] Horat. lib. 4, od. 2. Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 631. Disc. prélim. de la traduct. des Pythiques, par Chabanon. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 2, p. 34; t. 5, hist. p. 95; t. 32, p. 451. — [2] Pind. olymp. 1, v. 7. — [3] Id. ibid. v. 157.

de Jupiter[1]; et, pour le prémunir contre l'orgueil, il se hâte de lui rappeler que, revêtu d'un corps mortel, la terre sera bientôt son dernier vêtement[2].

Un langage si extraordinaire était conforme à l'esprit du siècle. Les victoires que les Grecs venaient de remporter sur les Perses les avaient convaincus de nouveau que rien n'exalte plus les âmes que les témoignages éclatans de l'estime publique. Pindare, profitant de la circonstance, accumulant les expressions les plus énergiques, les figures les plus brillantes, semblait emprunter la voix du tonnerre pour dire aux états de la Grèce : Ne laissez point éteindre le feu divin qui embrase nos cœurs; excitez toutes les espèces d'émulation; honorez tous les genres de mérite; n'attendez que des actes de courage et de grandeur de celui qui ne vit que pour la gloire. Aux Grecs assemblés dans les champs d'Olympie, il disait : Les voilà ces athlètes qui, pour obtenir en votre présence quelques feuilles d'olivier, se sont soumis à de si rudes travaux. Que ne ferez-vous donc pas quand il s'agira de venger votre patrie!

Aujourd'hui encore, ceux qui assistent aux brillantes solennités de la Grèce, qui voient un

[1] Pind. isthm. 5, v. 18. — [2] Id. nem. 11, v. 20.

athlète au moment de son triomphe, qui le suivent lorsqu'il rentre dans la ville où il reçut le jour; qui entendent retentir autour de lui ces clameurs, ces transports d'admiration et de joie, au milieu desquels sont mêlés les noms de leurs ancêtres qui méritèrent les mêmes distinctions, les noms des dieux tutélaires qui ont ménagé une telle victoire à leur patrie; tous ceux-là, dis-je, au lieu d'être surpris des écarts et de l'enthousiasme de Pindare, trouveront sans doute que sa poésie, toute sublime qu'elle est, ne saurait rendre l'impression qu'ils ont reçue eux-mêmes.

Pindare, souvent frappé d'un spectacle aussi touchant que magnifique, partagea l'ivresse générale; et, l'ayant fait passer dans ses tableaux, il se constitua le panégyriste et le dispensateur de la gloire : par-là tous ses sujets furent ennoblis et reçurent un caractère de majesté. Il eut à célébrer des rois illustres et des citoyens obscurs : dans les uns et dans les autres, ce n'est pas l'homme qu'il envisage, c'est le vainqueur. Sous prétexte que l'on se dégoûte aisément des éloges dont on n'est pas l'objet [1], il ne s'appesantit pas sur les qualités personnelles; mais, comme les vertus des rois sont des titres de gloire, il les loue du bien qu'ils ont fait [2], et leur montre celui

[1] Pind. pyth. 1, v. 160; 8, v. 43; isthm. 5, v. 65; nem. 10, v. 37. — [2] Id. olymp. 1, v. 18; 2, v. 10 et 180.

qu'ils peuvent faire. « Soyez justes, ajoute-t-il, « dans toutes vos actions, vrais dans toutes vos « paroles [a]; songez que, des milliers de témoins « ayant les yeux fixés sur vous, la moindre faute « de votre part serait un mal funeste [1]. » C'est ainsi que louait Pindare : il ne prodiguait point l'encens, et n'accordait pas à tout le monde le droit d'en offrir. « Les louanges, disait-il, sont le « prix des belles actions [2] : à leur douce rosée, les « vertus croissent, comme les plantes à la rosée « du ciel [3]; mais il n'appartient qu'à l'homme de « bien de louer les gens de bien [4]. »

Malgré la profondeur de ses pensées et le désordre apparent de son style, ses vers, dans toutes les occasions, enlèvent les suffrages. La multitude les admire sans les entendre [5], parce qu'il lui suffit que des images vives passent rapidement devant ses yeux comme des éclairs, et que des mots pompeux et bruyans frappent à coups redoublés ses oreilles étonnées : mais les juges éclairés placeront toujours l'auteur au premier rang des poëtes lyriques [6], et déjà les philo-

[a] La manière dont Pindare présente ces maximes peut donner une idée de la hardiesse de ses expressions : « Gouvernez, dit-il, « avec le timon de la justice; forgez votre langue sur l'enclume de « la vérité. » — [1] Pind. pyth. 1, v. 165. — [2] Id. isthm. 3, v. 11. — [3] Id. nem. 8, v. 68. — [4] Id. nem. 11, v. 22. — [5] Id. olymp. 2, v. 153. — [6] Horat. Quintil. Longin. Dionys. Halic. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 369.

sophes citent ses maximes, et respectent son autorité [1].

Au lieu de détailler les beautés qu'il a semées dans ses ouvrages, je me suis borné à remonter au noble sentiment qui les anime. Il me sera donc permis de dire comme lui : « J'avais beau-« coup de traits à lancer; j'ai choisi celui qui pou-« vait laisser dans le but une empreinte hono-« rable [2]. »

Il me reste à donner quelques notions sur sa vie et sur son caractère. J'en ai puisé les principales dans ses écrits, où les Thébains assurent qu'il s'est peint lui-même. « Il fut un temps où « un vil intérêt ne souillait point le langage de la « poésie [3]. Que d'autres aujourd'hui soient éblouis « de l'éclat de l'or; qu'ils étendent au loin leurs « possessions [4] : je n'attache de prix aux richesses « que lorsque, tempérées et embellies par les « vertus, elles nous mettent en état de nous cou-« vrir d'une gloire immortelle [5]. Mes paroles ne « sont jamais éloignées de ma pensée [6]. J'aime « mes amis ; je hais mon ennemi, mais je ne l'at-« taque point avec les armes de la calomnie et « de la satire [7]. L'envie n'obtient de moi qu'un

[1] Plat. in Men. t. 2, p. 81; de rep. lib. 1, p. 331. — [2] Pind. olymp. 2, v. 149; pyth. 1, v. 84. — [3] Id. isthm. 2, v. 15. — Id. nem. 8, v. 63. — [5] Id. olymp. 2, v. 96; pyth. 3, v. 195; [4] ibid. 5, v. 1. — [6] Id. isthm. 6, v. 105. — [7] Id. nem. 7, v. 100; pyth. 2, v. 154 et 155.

« mépris qui l'humilie : pour toute vengeance,
« je l'abandonne à l'ulcère qui lui ronge le cœur [1].
« Jamais les cris impuissans de l'oiseau timide et
« jaloux n'arrêteront l'aigle audacieux qui plane
« dans les airs [2].

« Au milieu du flux et reflux de joies et de dou-
« leurs qui roulent sur la tête des mortels, qui
« peut se flatter de jouir d'une félicité constante [3]?
« J'ai jeté les yeux autour de moi, et, voyant
« qu'on est plus heureux dans la médiocrité que
« dans les autres états, j'ai plaint la destinée des
« hommes puissans, et j'ai prié les dieux de ne
« pas m'accabler sous le poids d'une telle pros-
« périté [4] : je marche par des voies simples, con-
« tent de mon état, et chéri de mes concitoyens [5];
« toute mon ambition est de leur plaire, sans re-
« noncer au privilége de m'expliquer librement
« sur les choses honnêtes et sur celles qui ne le
« sont pas [6]. C'est dans ces dispositions que j'ap-
« proche tranquillement de la vieillesse [7] : heu-
« reux si, parvenu aux noirs confins de la vie,
« je laisse à mes enfans le plus précieux des héri-
« tages, celui d'une bonne renommée [8]! »

Les vœux de Pindare furent remplis; il vécut

[1] Pind. pyth. 2, v. 168; nem. 4, v. 65. — [2] Id. nem. 3, v. 138. — [3] Id. olymp. 2, v. 62. Id. nem. 7, v. 81. — [4] Id. pyth. 11, v. 76. — [5] Plut. de anim. procreat. t. 2, p. 1030. — [6] Pind. nem. 8, v. 64. — [7] Id. isthm. 7, v. 58. — [8] Id. pyth. 11, v. 76.

dans le sein du repos et de la gloire. Il est vrai que les Thébains le condamnèrent à une amende pour avoir loué les Athéniens leurs ennemis [1], et que, dans les combats de poésie, les pièces de Corinne eurent cinq fois la préférence sur les siennes [2]; mais à ces orages passagers succédaient bientôt des jours sereins. Les Athéniens et toutes les nations de la Grèce le comblèrent d'honneurs [3]; Corinne elle-même rendit justice à la supériorité de son génie [4]. A Delphes, pendant les jeux pythiques, forcé de céder à l'empressement d'un nombre infini de spectateurs, il se plaçait, couronné de lauriers, sur un siége élevé [5]; et, prenant sa lyre, il faisait entendre ces sons ravissans qui excitaient de toutes parts des cris d'admiration, et faisaient le plus bel ornement des fêtes. Dès que les sacrifices étaient achevés, le prêtre d'Apollon l'invitait solennellement au banquet sacré. En effet, par une distinction éclatante et nouvelle, l'oracle avait ordonné de lui réserver une portion des prémices que l'on offrait au temple [6].

Les Béotiens ont beaucoup de goût pour la

[1] Æschin. epist. 4, p. 207. Pausan. lib. 1, cap. 8, p. 20. — [2] Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 25. — [3] Pausan. ibid. Thom. Mag. gen. Pind. — [4] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 578. — [5] Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858. — [6] Id. lib. 9, cap. 23, p. 775. Thom. Mag. gen. Pind.

musique; presque tous apprennent à jouer de la flûte [1]. Depuis qu'ils ont gagné la bataille de Leuctres, ils se livrent avec plus d'ardeur aux plaisirs de la table [2] : ils ont du pain excellent, beaucoup de légumes et de fruits, du gibier et du poisson, en assez grande quantité pour en transporter à Athènes [3].

L'hiver est très-froid dans toute la Béotie, et presque insupportable à Thèbes [4] : la neige, le vent et la disette du bois en rendent alors le séjour aussi affreux qu'il est agréable en été, soit par la douceur de l'air qu'on y respire, soit par l'extrême fraîcheur des eaux dont elle abonde, et l'aspect riant des campagnes qui conservent long-temps leur verdure [5].

Les Thébains sont courageux, insolens, audacieux et vains; ils passent rapidement de la colère à l'insulte, et du mépris des lois à l'oubli de l'humanité. Le moindre intérêt donne lieu à des injustices criantes, et le moindre prétexte à des assassinats [6]. Les femmes sont grandes, bien faites, blondes pour la plupart; leur démarche est noble, et leur parure assez élégante. En pu-

[1] Aristoph. in Acharn. v. 863. Schol. ibid. v. 862, etc. Poll. lib. 4, § 65. Athen. lib. 5, cap. 25, p. 184. — [2] Polyb. ap. Athen. lib. 10, cap. 4, p. 418. — [3] Aristoph. ibid. v. 873. Eubul. ap. Athen. lib. 2, cap. 8, p. 47. Dicæarch. stat. græc. p. 17. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 166 et 167. — [4] Columel. de re rust. lib. 1, cap. 4. — [5] Dicæarch. ibid. p. 17. — [6] Id. ibid. p. 15.

blic, elles couvrent leur visage de manière à ne laisser voir que les yeux; leurs cheveux sont noués au-dessus de la tête, et leurs pieds comprimés dans des mules teintes en pourpre, et si petites, qu'ils restent presque entièrement à découvert; leur voix est infiniment douce et sensible : celle des hommes est rude, désagréable, et en quelque façon assortie à leur caractère [1].

On chercherait en vain les traits de ce caractère dans un corps de jeunes guerriers qu'on appelle le bataillon sacré [2] : ils sont au nombre de trois cents, élevés en commun, et nourris dans la citadelle aux dépens du public. Les sons mélodieux d'une flûte dirigent leurs exercices et jusqu'à leurs amusemens. Pour empêcher que leur valeur ne dégénère en une fureur aveugle, on imprime dans leurs âmes le sentiment le plus noble et le plus vif.

Il faut que chaque guerrier se choisisse dans le corps un ami auquel il reste inséparablement uni. Toute son ambition est de lui plaire, de mériter son estime, de partager ses plaisirs et ses peines dans le courant de la vie, ses travaux et ses dangers dans les combats. S'il était capable de ne pas se respecter assez, il se respecterait dans un ami dont la censure est pour lui le plus cruel

[1] Dicæarch. stat. græc. p. 16 et 17. — [2] Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.

des tourmens, dont les éloges sont ses plus chères délices. Cette union, presque surnaturelle, fait préférer la mort à l'infamie, et l'amour de la gloire à tous les autres intérêts. Un de ces guerriers, dans le fort de la mêlée, fut renversé le visage contre terre. Comme il vit un soldat ennemi prêt à lui enfoncer l'épée dans les reins : « Attendez, « lui dit-il en se soulevant, plongez ce fer dans « ma poitrine; mon ami aurait trop à rougir, si « l'on pouvait soupçonner que j'ai reçu la mort « en prenant la fuite. »

Autrefois on distribuait par pelotons les trois cents guerriers à la tête des différentes divisions de l'armée. Pélopidas, qui eut souvent l'honneur de les commander, les ayant fait combattre en corps, les Thébains leur durent presque tous les avantages qu'ils remportèrent sur les Lacédémoniens. Philippe détruisit à Chéronée cette cohorte jusqu'alors invincible; et ce prince, en voyant ces jeunes Thébains étendus sur le champ de bataille, couverts de blessures honorables, et pressés les uns contre les autres dans le même poste qu'ils avaient occupé, ne put retenir ses larmes, et rendit un témoignage éclatant à leur vertu ainsi qu'à leur courage [1].

On a remarqué que les nations et les villes, ainsi que les familles, ont un vice ou un défaut

[1] Plut. in Pelop. t. 1, p. 287.

dominant, qui, semblable à certaines maladies, se transmet de race en race, avec plus ou moins d'énergie; de là ces reproches qu'elles se font mutuellement, et qui deviennent des espèces de proverbes. Ainsi, les Béotiens disent communément que l'envie a fixé son séjour à Tanagra, l'amour des gains illicites à Orope, l'esprit de contradiction à Thespies, la violence à Thèbes, l'avidité à Anthédon, le faux empressement à Coronée, l'ostentation à Platée, et la stupidité à Haliarte [1].

En sortant de Thèbes, nous passâmes auprès d'un assez grand lac, nommé Hylica, où se jettent les rivières qui arrosent le territoire de cette ville: de là nous nous rendîmes sur les bords du lac Copaïs, qui fixa toute notre attention.

La Béotie peut être considérée comme un grand bassin, entouré de montagnes dont les différentes chaînes sont liées par un terrain assez élevé. D'autres montagnes se prolongent dans l'intérieur du pays; les rivières qui en proviennent se réunissent la plupart dans le lac Copaïs, dont l'enceinte est de trois cent quatre-vingts stades [2] [a], et qui n'a et ne peut avoir aucune issue apparente. Il couvrirait donc bientôt la Béotie, si la nature,

[1] Dicæarch. stat. græc. p. 18. — [2] Strab. lib. 9. p. 407. — [a] Quatorze lieues de deux mille cinq cents toises, plus neuf cent dix toises.

ou plutôt l'industrie des hommes, n'avait pratiqué des routes secrètes pour l'écoulement des eaux [1].

Dans l'endroit le plus voisin de la mer, le lac se termine en trois baies qui s'avancent jusqu'au pied du mont Ptoüs, placé entre la mer et le lac. Du fond de chacune de ces baies partent quantité de canaux qui traversent la montagne dans toute sa largeur : les uns ont trente stades de longueur [a], les autres beaucoup plus [2]. Pour les creuser ou pour les nettoyer, on avait ouvert, de distance en distance sur la montagne, des puits qui nous parurent d'une profondeur immense. Quand on est sur les lieux, on est effrayé de la difficulté de l'entreprise, ainsi que des dépenses qu'elle dut occasioner et du temps qu'il fallut pour la terminer. Ce qui surprend encore, c'est que ces travaux, dont il ne reste aucun souvenir dans l'histoire ni dans la tradition, doivent remonter à la plus haute antiquité, et que, dans ces siècles reculés, on ne voit aucune puissance en Béotie capable de former et d'exécuter un si grand projet.

Quoi qu'il en soit, ces canaux exigent beaucoup d'entretien. Ils sont fort négligés aujourd'hui [b] :

[1] Strab. lib. 9, p. 406. — [a] Plus d'une lieue. — [2] Strab. ibid. Wheler, a journ. p. 466. — [b] Du temps d'Alexandre, un homme de Chalcis fut chargé de les nettoyer (Strab. lib. 9, p. 407. Steph. in Ἀθην.)

la plupart sont comblés, et le lac paraît gagner sur la plaine. Il est très-vraisemblable que le déluge, ou plutôt le débordement des eaux qui, du temps d'Ogygès, inonda la Béotie, ne provint que d'un engorgement dans ces conduits souterrains.

Après avoir traversé Oponte et quelques autres villes qui appartiennent aux Locriens, nous arrivâmes au pas des Thermopyles. Un secret frémissement me saisit à l'entrée de ce fameux défilé, où quatre mille Grecs arrêtèrent durant plusieurs jours l'armée innombrable des Perses, et dans lequel périt Léonidas avec les trois cents Spartiates qu'il commandait. Ce passage est resserré, d'un côté par de hautes montagnes, de l'autre par la mer : je l'ai décrit dans l'Introduction de cet ouvrage [a].

Nous le parcourûmes plusieurs fois; nous visitâmes les thermes ou bains chauds qui lui font donner le nom de Thermopyles [1]; nous vîmes la petite colline sur laquelle les compagnons de Léonidas se retirèrent après la mort de ce héros [2]. Nous les suivîmes, à l'autre extrémité du détroit [3], jusqu'à la tente de Xerxès, qu'ils avaient résolu d'immoler au milieu de son armée.

[a] *Voyez* le premier volume de cet ouvrage, p. 187 et suiv. — [1] Herodot. lib. 7, cap. 176. — [2] Id. ibid. cap. 225. — [3] Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 866.

Une foule de circonstances faisaient naître dans nos âmes les plus fortes émotions. Cette mer autrefois teinte du sang des nations, ces montagnes dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues, cette solitude profonde qui nous environnait, le souvenir de tant d'exploits que l'aspect des lieux semblait rendre présens à nos regards; enfin, cet intérêt si vif que l'on prend à la vertu malheureuse; tout excitait notre admiration ou notre attendrissement, lorsque nous vîmes auprès de nous les monumens que l'assemblée des Amphictyons fit élever sur la colline dont je viens de parler [1]. Ce sont de petits cippes en l'honneur des trois cents Spartiates et des différentes troupes grecques qui combattirent. Nous approchâmes du premier qui s'offrit à nos yeux, et nous y lûmes : « C'est ici que quatre mille Grecs du Pé-
« loponèse ont combattu contre trois millions de
« Perses. » Nous approchâmes d'un second, et nous y lûmes ces mots de Simonide : « Passant,
« va dire à Lacédémone que nous reposons ici
« pour avoir obéi à ses saintes lois [2]. » Avec quel sentiment de grandeur, avec quelle sublime indifférence a-t-on annoncé de pareilles choses à la postérité! Le nom de Léonidas et ceux de ses trois cents compagnons ne sont point dans cette

[1] Herodot. lib. 7, cap. 228. — [2] Id. ibid. Strab. lib. 9, p. 429. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 268.

seconde inscription; c'est qu'on n'a pas même soupçonné qu'ils pussent jamais être oubliés. J'ai vu plusieurs Grecs les réciter de mémoire, et se les transmettre les uns aux autres [1]. Dans une troisième inscription, pour le devin Mégistias, il est dit que ce Spartiate, instruit du sort qui l'attendait, avait mieux aimé mourir que d'abandonner l'armée des Grecs [2]. Auprès de ces monumens funèbres est un trophée que Xerxès fit élever, et qui honore plus les vaincus que les vainqueurs [3].

[1] Herodot. lib. 7, cap. 224. — [2] Id. ibid. cap. 228. — [3] Isocr. epist. ad Philipp. t. 1, p. 304.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE XXXV.

Voyage de Thessalie[a] (*Atlas*, *pl.* 25). Amphictyons; Magiciennes; Rois de Phères; Vallée de Tempé.

En sortant des Thermopyles, on entre dans la Thessalie. Cette contrée, dans laquelle on comprend la Magnésie et divers autres petits cantons qui ont des dénominations particulières, est bornée à l'est par la mer, au nord par le mont Olympe, à l'ouest par le mont Pindus, au sud par le mont Œta. De ces bornes éternelles partent d'autres chaînes de montagnes et de collines qui serpentent dans l'intérieur du pays. Elles embrassent par intervalles des plaines fertiles, qui par leur forme et leur enceinte ressemblent à de vastes amphithéâtres[1]. Des villes opulentes s'élèvent sur les hauteurs qui entourent ces plaines : tout le pays est arrosé de rivières, dont la plupart tombent dans le Pénée, qui, avant de se jeter dans la mer, traverse la fameuse vallée connue sous le nom de Tempé.

A quelques stades des Thermopyles, nous trouvâmes le petit bourg d'Anthéla, célèbre par un

[a] Dans l'été de l'année 357 avant J. C. — [1] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 199.

temple de Cérès, et par l'assemblée des Amphictyons qui s'y tient tous les ans [1]. Cette diète serait la plus utile, et par conséquent la plus belle des institutions, si les motifs d'humanité qui la firent établir n'étaient forcés de céder aux passions de ceux qui gouvernent les peuples. Suivant les uns, Amphictyon, qui régnait aux environs, en fut l'auteur [2] : suivant d'autres, ce fut Acrisius, roi d'Argos [3]. Ce qui paraît certain, c'est que, dans les temps les plus reculés, douze nations du nord de la Grèce [4] [a], tels que les Doriens, les Ioniens, les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, etc., formèrent une confédération pour prévenir les maux que la guerre entraîne à sa suite. Il fut réglé qu'elles enverraient tous les ans des députés à Delphes; que les attentats commis contre le temple d'Apollon qui avait reçu leurs sermens, et tous ceux qui sont contraires au droit des gens dont ils devaient être les défenseurs, seraient déférés à cette assemblée; que chacune des douze nations aurait deux suffrages à donner par ses députés, et s'engagerait à faire exécuter les décrets de ce tribunal auguste.

[1] Herodot. lib. 7, cap. 200. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 191, etc. — [2] Marm. oxon. epoch. 5. Prid. comment. p. 359. Theopomp. ap. Harpocr. in Αμφικτ. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 815. — [3] Strab. lib. 9, p. 420. — [4] Æschin. de fals. leg. p. 413. Strab. ibid. Pausan. ibid. — [a] *Voyez* la note XXII à la fin du volume.

La ligue fut cimentée par un serment qui s'est toujours renouvelé depuis. « Nous jurons, dirent « les peuples associés, de ne jamais renverser les « villes amphictyoniques; de ne jamais détourner, « soit pendant la paix, soit pendant la guerre, les « sources nécessaires à leurs besoins : si quelque « puissance ose l'entreprendre, nous marcherons « contre elle, et nous détruirons ses villes. Si des « impies enlèvent les offrandes du temple d'Apol-« lon, nous jurons d'employer nos pieds, nos « bras, notre voix, toutes nos forces contre eux « et contre leurs complices [1]. »

Ce tribunal subsiste encore aujourd'hui, à peu près dans la même forme qu'il fut établi. Sa juridiction s'est étendue avec les nations qui sont sorties du nord de la Grèce, et qui, toujours attachées à la ligue amphictyonique, ont porté dans leurs nouvelles demeures le droit d'assister et d'opiner à ses assemblées [2]. Tels sont les Lacédémoniens : ils habitaient autrefois la Thessalie; et quand ils vinrent s'établir dans le Péloponèse, ils conservèrent un des deux suffrages qui appartenaient au corps des Doriens, dont ils faisaient partie. De même, le double suffrage, originairement accordé aux Ioniens, fut dans la suite partagé entre les Athéniens et les colonies ioniennes

[1] Æschin. de fals. leg. p. 413. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, hist. p. 237.

qui sont dans l'Asie mineure [1]. Mais, quoiqu'on ne puisse porter à la diète générale que vingt-quatre suffrages, le nombre des députés n'est pas fixé; les Athéniens en envoient quelquefois trois ou quatre [2].

L'assemblée des Amphictyons se tient, au printemps, à Delphes; en automne, au bourg d'Anthéla [3]. Elle attire un grand nombre de spectateurs, et commence par des sacrifices offerts pour le repos et le bonheur de la Grèce. Outre les causes énoncées dans le serment que j'ai cité, on y juge les contestations élevées entre des villes qui prétendent présider aux sacrifices faits en commun [4], ou qui, après une bataille gagnée, voudraient en particulier s'arroger des honneurs qu'elles devraient partager [5]. On y porte d'autres causes, tant civiles que criminelles [6], mais surtout les actes qui violent ouvertement le droit des gens [7]. Les députés des parties discutent l'affaire, le tribunal prononce à la pluralité des voix, il décerne une amende contre les nations coupables : après les délais accordés, intervient un second jugement qui augmente l'amende du double [8]. Si elles

[1] Æschin. de fals. leg. p. 413. — [2] Id. in Ctesiph. p. 446. — [3] Strab. lib. 9, p. 420. Æschin. ibid. — [4] Demosth. de cor. p. 495. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 850. — [5] Demosth. in Neær. p. 877. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 23, t. 1, p. 96. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 405. — [7] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. — [8] Diod. lib. 16, p. 430.

n'obéissent pas, l'assemblée est en droit d'appeler au secours de son décret, et d'armer contre elle tout le corps amphictyonique, c'est-à-dire une grande partie de la Grèce. Elle a le droit aussi de les séparer de la ligue amphictyonique, ou de la commune union du temple [1].

Mais les nations puissantes ne se soumettent pas toujours à de pareils décrets. On peut en juger par la conduite récente des Lacédémoniens. Il s'étaient emparés, en pleine paix, de la citadelle de Thèbes : les magistrats de cette ville les citèrent à la diète générale : les Lacédémoniens y furent condamnés à cinq cents talens d'amende, ensuite à mille, qu'ils se sont dispensés de payer, sous prétexte que la décision était injuste [2].

Les jugemens prononcés contre les peuples qui profanent le temple de Delphes inspirent plus de terreur. Leurs soldats marchent avec d'autant plus de répugnance, qu'ils sont punis de mort et privés de la sépulture, lorsqu'ils sont pris les armes à la main [3]. Ceux que la diète invite à venger les autels sont d'autant plus dociles, qu'on est censé partager l'impiété lorsqu'on la favorise ou qu'on la tolère. Dans ces occasions, les nations coupables ont encore à craindre qu'aux

[1] Plut. in Themist. t. 1, p. 122. Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 816. Eschin. de fals. leg. p. 413. — [2] Diod. lib. 16, p. 430. — [3] Id. ibid. p. 427 et 431.

anathèmes lancés contre elles ne se joigne la politique des princes voisins, qui trouvent le moyen de servir leur propre ambition en épousant les intérêts du ciel.

D'Anthéla, nous entrâmes dans le pays des Trachiniens, et nous vîmes aux environs les gens de la campagne occupés à recueillir l'ellébore précieux qui croît sur le mont Œta [1]. L'envie de satisfaire notre curiosité nous obligea de prendre la route d'Hypate. On nous avait dit que nous trouverions beaucoup de magiciennes en Thessalie, et surtout dans cette ville [2]. Nous y vîmes en effet plusieurs femmes du peuple qui pouvaient, à ce qu'on disait, arrêter le soleil, attirer la lune sur la terre, exciter ou calmer les tempêtes, rappeler les morts à la vie, ou précipiter les vivans dans le tombeau [3].

Comment de pareilles idées ont-elles pu se glisser dans les esprits? Ceux qui les regardent comme récentes prétendent que, dans le siècle dernier, une Thessalienne nommée Aglaonice, ayant appris à prédire les éclipses de lune, avait attribué ce phénomène à la force de ses enchan-

[1] Theophr. hist. plant. lib. 9, cap. 11, p. 1063. — [2] Aristoph. in nub. v. 747. Plin. lib. 30, cap. 1, t. 2, p. 523. Senec. in Hippol. act. 2, v. 420. Apul. metam. lib. 1, p. 15; lib. 2, p. 20. — [3] Emped. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 59. Apul. ibid. p. 6. Virgil. eclog. 8, v. 69.

temens [1], et qu'on avait conclu de là que le même moyen suffirait pour suspendre toutes les lois de la nature. Mais on cite une autre femme de Thessalie qui, dès les siècles héroïques, exerçait sur cet astre un pouvoir souverain [2]; et quantité de faits prouvent clairement que la magie s'est introduite depuis long-temps dans la Grèce.

Peu jaloux d'en rechercher l'origine, nous voulûmes, pendant notre séjour à Hypate, en connaître les opérations. On nous mena secrètement chez quelques vieilles femmes dont la misère était aussi excessive que l'ignorance : elles se vantaient d'avoir des charmes contre les morsures des scorpions et des vipères [3], d'en avoir pour rendre languissans et sans activité les feux d'un jeune époux, ou pour faire périr les troupeaux et les abeilles [4]. Nous en vîmes qui travaillaient à des figures de cire; elles les chargeaient d'imprécations, leur enfonçaient des aiguilles dans le cœur, et les exposaient ensuite dans les différens quartiers de la ville [5]. Ceux dont on avait copié les portraits, frappés de ces objets de terreur, se croyaient dévoués à la mort, et cette crainte abrégeait quelquefois leurs jours.

[1] Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 145; id. de orac. def. p. 417. Bayle, rép. aux quest. t. 1, chap. 44, p. 424. — [2] Senec. in Hercul. œtæo, v. 525. — [3] Plat. in Euthydem. t. 1, p. 290. — [4] Herodot. lib. 2, cap. 181. Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 933. — [5] Plat. de leg. lib. 11, t. 2. p. 933. Ovid. heroid. epist. 6, v. 91.

Nous surprîmes une de ces femmes tournant rapidement un rouet [1], et prononçant des paroles mystérieuses. Son objet était de rappeler [2] le jeune Polyclète, qui avait abandonné Salamis, une des femmes les plus distinguées de la ville. Pour connaître les suites de cette aventure, nous fîmes quelques présens à Mycale; c'était le nom de la magicienne. Quelques jours après, elle nous dit: Salamis ne veut pas attendre l'effet de mes premiers enchantemens; elle viendra ce soir en essayer de nouveaux; je vous cacherai dans un réduit, d'où vous pourrez tout voir et tout entendre. Nous fûmes exacts au rendez-vous. Mycale faisait les préparatifs des mystères: on voyait autour d'elle [3] des branches de laurier, des plantes aromatiques, des lames d'airain gravées en caractères inconnus; des flocons de laine de brebis teints en pourpre; des clous détachés d'un gibet, et encore chargés de dépouilles sanglantes; des crânes humains à moitié dévorés par des bêtes féroces; des fragmens de doigts, de nez et d'oreilles, arrachés à des cadavres; des entrailles de victimes; une fiole où l'on conservait le sang d'un homme qui avait péri de mort violente; une

[1] Pind. pyth. 4, v. 380. Schol. ibid. Apoll. Argon. lib. 1, v. 1139. Schol. ibid. Hesych. in Ῥόμϐ. Bayle, rép. aux quest. p. 414. — [2] Lucian. in meretr. 4, t. 3, p. 288. — [3] Theocrit. idyll. 2. Apul. metam. lib. 3, p. 54.

figure d'Hécate en cire, peinte en blanc, en noir, en rouge, tenant un fouet, une lampe, et une épée entourée d'un serpent [1]; plusieurs vases remplis d'eau de fontaine [2], de lait de vache, de miel de montagne; le rouet magique, des instrumens d'airain, des cheveux de Polyclète, un morceau de la frange de sa robe [3], enfin quantité d'autres objets qui fixaient notre attention, lorsqu'un bruit léger nous annonça l'arrivée de Salamis.

Nous nous glissâmes dans une chambre voisine. La belle Thessalienne entra pleine de fureur et d'amour : après des plaintes amères contre son amant et contre la magicienne, les cérémonies commencèrent. Pour les rendre plus efficaces, il faut en général que les rites aient quelque rapport avec l'objet qu'on se propose.

Mycale fit d'abord sur les entrailles des victimes plusieurs libations avec de l'eau, avec du lait, avec du miel : elle prit ensuite des cheveux de Polyclète, les entrelaça, les noua de diverses manières; et les ayant mêlés avec certaines herbes, elle les jeta dans un brasier ardent [4]. C'était là le moment où Polyclète, entraîné par une force invincible, devait se présenter, et tomber aux pieds de sa maîtresse.

[1] Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 14, p. 202. — [2] Apul. metam. lib. 3, p. 55. — [3] Theocr. idyll. 2. — [4] Apul. ibid.

Après l'avoir attendu vainement, Salamis, initiée depuis quelque temps dans les secrets de l'art, s'écrie tout à coup : Je veux moi-même présider aux enchantemens. Sers mes transports, Mycale; prends ce vase destiné aux libations; entoure-le de cette laine [1]. Astre de la nuit, prêtez-nous une lumière favorable! et vous, divinité des enfers, qui rôdez autour des tombeaux et dans les lieux arrosés du sang des mortels, paraissez, terrible Hécate, et que nos charmes soient aussi puissans que ceux de Médée et de Circé! Mycale, répands ce sel dans le feu [2], en disant : Je répands les os de Polyclète. Que le cœur de ce perfide devienne la proie de l'amour, comme ce laurier est consumé par la flamme, comme cette cire fond à l'aspect du brasier [3]; que Polyclète tourne autour de ma demeure, comme ce rouet tourne autour de son axe. Jette à pleines mains du son dans le feu, frappe sur ces vases d'airain. J'entends les hurlemens des chiens. Hécate est dans le carrefour voisin; frappe, te dis-je, et que ce bruit l'avertisse que nous ressentons l'effet de sa présence. Mais déjà les vents retiennent leur haleine; tout est calme dans la nature: hélas! mon cœur seul est agité [4]. O Hécate!

[1] Theocrit. idyll. 2, v. 2. — [2] Heins. in Theocrit. idyll. 2, v. 18. — [3] Theocrit. ibid. v. 28. Virgil. eclog. 8, v. 80. — [4] Theocrit. idyll. 2, v. 28.

ô redoutable déesse! je fais ces trois libations en votre honneur; je vais faire trois fois une imprécation contre les nouvelles amours de Polyclète. Puisse-t-il abandonner ma rivale comme Thésée abandonna la malheureuse Ariane! Essayons le plus puissant de nos philtres : pilons ce lézard dans un mortier, mêlons-y de la farine : faisons-en une boisson pour Polyclète. Et toi, Mycale, prends le jus de ces herbes, et va de ce pas le répandre sur le seuil de sa porte. S'il résiste à tant d'efforts réunis, j'en emploierai de plus funestes, et sa mort satisfera ma vengeance [1]. Après ces mots, Salamis se retira.

Les opérations que je viens de décrire étaient accompagnées de formules mystérieuses que Mycale prononçait par intervalles [2]. Ces formules ne méritent pas d'être rapportées; elles ne sont composées que de mots barbares ou défigurés, et qui ne forment aucun sens.

Il nous restait à voir les cérémonies qui servent à évoquer les mânes. Mycale nous dit de nous rendre la nuit, à quelque distance de la ville, dans un lieu solitaire et couvert de tombeaux. Nous l'y trouvâmes occupée à creuser une fosse [3], autour de laquelle nous la vîmes bientôt entasser

[1] Theocrit. idyll. 2, v. 28. — [2] Heliod. Æthiop. lib. 6, p. 293. — [3] Homer. odyss. lib. 11, v. 36. Horat. lib. 1, sat. 8, v. 22. Heliod. Æthiop. lib. 6, p. 292. Feith. antiq. Homer. lib. 1, cap. 17.

des herbes, des ossemens, des débris de corps humains, des poupées de laine, de cire et de farine, des cheveux d'un Thessalien que nous avions connu, et qu'elle voulait montrer à nos yeux. Après avoir allumé du feu, elle fit couler dans la fosse le sang d'une brebis noire qu'elle avait apporté, et réitéra plus d'une fois les libations, les invocations, les formules secrètes. Elle marchait de temps en temps à pas précipités, les pieds nus, les cheveux épars, faisant des imprécations horribles, et poussant des hurlemens qui finirent par la trahir; car ils attirèrent des gardes envoyés par les magistrats, qui l'épiaient depuis long-temps. On la saisit, et on la traîna en prison. Le lendemain, nous nous donnâmes quelques mouvemens pour la sauver; mais on nous conseilla de l'abandonner aux rigueurs de la justice [1], et de sortir de la ville.

La profession qu'elle exerçait est réputée infâme parmi les Grecs. Le peuple déteste les magiciennes, parce qu'il les regarde comme la cause de tous les malheurs. Il les accuse d'ouvrir les tombeaux pour mutiler les morts [2] : il est vrai que la plupart de ces femmes sont capables des plus noirs forfaits, et que le poison les sert mieux que leurs enchantemens. Aussi les magis-

[1] Lucian. in asin. t. 2, p. 622. — [2] Lucan. Pharsal. lib. 6, v. 538. Apul. metam. lib. 2, p. 33 et 35.

trats sévissent-ils presque partout contre elles. Pendant mon séjour à Athènes, j'en vis condamner une à la mort; et ses parens, devenus ses complices, subirent la même peine[1]. Mais les lois ne proscrivent que les abus de cet art frivole; elles permettent les enchantemens qui ne sont point accompagnés de maléfices, et dont l'objet peut tourner à l'avantage de la société. On les emploie quelquefois contre l'épilepsie[2], contre les maux de tête[3], et dans le traitement de plusieurs autres maladies[4]. D'un autre côté, des devins autorisés par les magistrats sont chargés d'évoquer et d'apaiser les mânes des morts[5]. Je parlerai plus au long de ces évocations dans le voyage de la Laconie.

D'Hypate, nous nous rendîmes à Lamia; et, continuant à marcher dans un pays sauvage par un chemin inégal et raboteux, nous parvînmes à Thaumaci, où s'offrit à nous un des plus beaux points de vue que l'on trouve en Grèce[6]; car cette ville domine sur un bassin immense, dont l'aspect cause soudain une vive émotion. C'est dans cette riche et superbe plaine[7] que sont situées

[1] Demosth. in Aristog. p. 840. Philochor. ap. Harpocr. in Θεωρ. — [2] Demosth. ibid. — [3] Plat. in Charm. t. 2, p. 155; id. in conv. t. 3, p. 202. — [4] Pind. pyth. 3, v. 91. Plin. lib. 28, cap. 2, t. 2, p. 444. — [5] Plut. de consol. t. 2, p. 109. — [6] Liv. lib. 32, cap. 4. — [7] Pocock. t. 3, p. 153.

plusieurs villes, et entre autres Pharsale, l'une des plus grandes et des plus opulentes de la Thessalie. Nous les parcourûmes toutes, en nous instruisant, autant qu'il était possible, de leurs traditions, de leur gouvernement, du caractère et des mœurs des habitans.

Il suffit de jeter les yeux sur la nature du pays pour se convaincre qu'il a dû renfermer autrefois presque autant de peuples ou de tribus qu'il présente de montagnes et de vallées. Séparés alors par de fortes barrières, qu'il fallait à tout moment attaquer ou défendre, ils devinrent aussi courageux qu'entreprenans; et quand leurs mœurs s'adoucirent, la Thessalie fut le séjour des héros, et le théâtre des plus grands exploits. C'est là que parurent les Centaures et les Lapithes, que s'embarquèrent les Argonautes, que mourut Hercule, que naquit Achille, que vécut Pirithoüs, que les guerriers venaient des pays les plus lointains se signaler par des faits d'armes.

Les Achéens, les Éoliens, les Doriens, de qui descendent les Lacédémoniens, d'autres puissantes nations de la Grèce, tirent leur origine de la Thessalie. Les peuples qu'on y distingue aujourd'hui sont les Thessaliens proprement dits, les Œtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Magnètes, les Perrhèbes, etc. Autrefois ils obéissaient à des rois; ils éprouvèrent ensuite les révolutions or-

dinaires aux grands et aux petits états; la plupart sont soumis aujourd'hui au gouvernement oligarchique [1].

Dans certaines occasions, les villes de chaque canton, c'est-à-dire de chaque peuple, envoient leurs députés à la diète où se discutent leurs intérêts [2]; mais les décrets de ces assemblées n'obligent que ceux qui les ont souscrits. Ainsi, non-seulement les cantons sont indépendans les uns des autres, mais cette indépendance s'étend encore sur les villes de chaque canton. Par exemple, le canton des Œtéens étant divisé en quatorze districts [3], les habitans de l'un peuvent refuser de suivre à la guerre ceux des autres [4]. Cette excessive liberté affaiblit chaque canton en l'empêchant de réunir ses forces, et produit tant de langueur dans les délibérations publiques, qu'on se dispense bien souvent de convoquer les diètes [5].

La confédération des Thessaliens proprement dits est la plus puissante de toutes, soit par la quantité des villes qu'elle possède, soit par l'accession des Magnètes et des Perrhèbes, qu'elle a presque entièrement assujettis [6].

On voit aussi des villes libres qui semblent ne

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 78. — [2] Id. ibid. Liv. lib. 35, cap. 31; lib. 36, cap. 8; lib. 39, cap. 25; lib. 42, cap. 38. — [3] Strab. lib. 9, p. 434. — [4] Diod. lib. 18, p. 595. — [5] Liv. lib. 34, cap. 51. — [6] Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 265.

tenir à aucune des grandes peuplades, et qui, trop faibles pour se maintenir dans un certain degré de considération, ont pris le parti de s'associer avec deux ou trois villes voisines, également isolées, également faibles [1].

Les Thessaliens peuvent mettre sur pied six mille chevaux et dix mille hommes d'infanterie [2], sans compter les archers, qui sont excellens, et dont on peut augmenter le nombre à son gré : car ce peuple est accoutumé dès l'enfance à tirer de l'arc [3]. Rien de si renommé que la cavalerie thessalienne [4] : elle n'est pas seulement redoutable par l'opinion; tout le monde convient qu'il est presque impossible d'en soutenir l'effort [5].

On dit qu'ils ont su les premiers imposer un frein au cheval et le mener au combat : on ajoute que de là s'établit l'opinion qu'il existait autrefois en Thessalie des hommes moitié hommes, moitié chevaux, qui furent nommés Centaures [6]. Cette fable prouve du moins l'ancienneté de l'équitation parmi eux; et leur amour pour cet exercice est consacré par une cérémonie qu'ils observent dans leurs mariages. Après les sacrifices et les autres

[1] Strab. lib. 9, p. 437. Liv. lib. 42, cap. 53. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 581. Isocr. de pac. t. 1, p. 420. — [3] Xenoph. ibid. Solin. cap. 8. — [4] Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799. Diod. lib. 16, p. 435. Liv. lib. 9, cap. 19. — [5] Polyb. lib. 4, p. 278. — [6] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416.

rites en usage, l'époux présente à son épouse un coursier orné de tout l'appareil militaire [1].

La Thessalie produit du vin, de l'huile, des fruits de différentes espèces. La terre est fertile au point que le blé monterait trop vite, si l'on ne prenait la précaution de le tondre, ou de le faire brouter par les moutons [2].

Les moissons, pour l'ordinaire très-abondantes, sont souvent détruites par les vers [3]. On voiture une grande quantité de blé en différens ports, et surtout dans celui de Thèbes en Phthiotie, d'où il passe à l'étranger [4]. Ce commerce, qui produit des sommes considérables, est d'autant plus avantageux pour la nation, qu'elle peut facilement l'entretenir, et même l'augmenter par la quantité surprenante d'esclaves qu'elle possède, et qui sont connus sous le nom de Pénestes. Ils descendent la plupart de ces Perrhèbes et de ces Magnètes que les Thessaliens mirent aux fers après les avoir vaincus : événement qui ne prouve que trop les contradictions de l'esprit humain. Les Thessaliens sont peut-être, de tous les Grecs, ceux qui se glorifient le plus de leur liberté [5], et ils ont été les premiers à réduire les Grecs en es-

[1] Ælian. de anim. lib. 11, cap. 34. — [2] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 7, p. 942. — [3] Id. ibid. cap. 10. — [4] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 581. Liv. lib. 39, cap. 25. — [5] Euripid. in Alcest. v. 677.

clavage : les Lacédémoniens, aussi jaloux de leur liberté, ont donné le même exemple à la Grèce [1].

Les Pénestes se sont révoltés plus d'une fois [2] : ils sont en si grand nombre, qu'ils inspirent toujours des craintes, et que leurs maîtres peuvent en faire un objet de commerce, et en vendre aux autres peuples de la Grèce. Mais ce qui est plus honteux encore, on voit ici des hommes avides voler les esclaves des autres, enlever même des citoyens libres, et les transporter, chargés de fers, dans les vaisseaux que l'appât du gain attire en Thessalie [3].

J'ai vu, dans la ville d'Arné, des esclaves dont la condition est plus douce. Ils descendent de ces Béotiens qui vinrent autrefois s'établir en ce pays, et qui furent ensuite chassés par les Thessaliens. La plupart retournèrent dans les lieux de leur origine : les autres, ne pouvant quitter le séjour qu'ils habitaient, transigèrent avec leurs vainqueurs. Ils consentirent à devenir serfs, à condition que leurs maîtres ne pourraient ni leur ôter la vie, ni les transporter dans d'autres climats; ils se chargèrent de la culture des terres sous une redevance annuelle. Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui plus riches que leurs maîtres [4].

[1] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. — [3] Aristoph. in Plut. v. 520. Schol. ibid. — [4] Archem. ap. Athen. lib. 6, p. 264. Thucyd. lib. 12.

Les Thessaliens reçoivent les étrangers avec beaucoup d'empressement, et les traitent avec magnificence [1]. Le luxe brille dans leurs habits et dans leurs maisons [2] : ils aiment à l'excès le faste et la bonne chère; leur table est servie avec autant de recherche que de profusion, et les danseuses qu'ils y admettent ne sauraient leur plaire qu'en se dépouillant de presque tous les voiles de la pudeur [3].

Ils sont vifs, inquiets [4], et si difficiles à gouverner, que j'ai vu plusieurs de leurs villes déchirées par des factions [5]. On leur reproche, comme à toutes les nations policées, de n'être point esclaves de leur parole, et de manquer facilement à leurs alliés [6] : leur éducation n'ajoutant à la nature que des préjugés et des erreurs, la corruption commence de bonne heure; bientôt l'exemple rend le crime facile, et l'impunité le rend insolent [7].

Dès les temps les plus anciens, ils cultivèrent la poésie; ils prétendent avoir donné le jour à Thamyris, à Orphée, à Linus, à tant d'autres qui vivaient dans le siècle des héros dont ils parta-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 579. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624. — [2] Plat. in Crit. t. 1, p. 53. Athen. ibid. cap. 23, p. 663. Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260. — [3] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 607. — [4] Liv. lib. 34, cap. 51. — [5] Isocr. ep. 2, ad Phil. t. 1, p. 451. — [6] Demosth. olynth. 1, p. 4; id. in Aristocr. p. 743. — [7] Plat. in Crit. t. 1, p. 53.

geaient la gloire [1]; mais, depuis cette époque, ils n'ont produit aucun écrivain, aucun artiste célèbre. Il y a environ un siècle et demi que Simonide les trouva insensibles aux charmes de ses vers [2]. Ils ont été, dans ces derniers temps, plus dociles aux leçons du rhéteur Gorgias; ils préfèrent encore l'éloquence pompeuse qui le distinguait, et qui n'a pas rectifié les fausses idées qu'ils ont de la justice et de la vertu [3].

Ils ont tant de goût et d'estime pour l'exercice de la danse, qu'ils appliquent les termes de cet art aux usages les plus nobles. En certains endroits, les généraux ou les magistrats se nomment les chefs de la danse [4] [a]. Leur musique tient le milieu entre celle des Doriens et celle des Ioniens; et comme elle peint tour à tour la confiance de la présomption et la mollesse de la volupté, elle s'assortit au caractère et aux mœurs de la nation [5].

A la chasse, ils sont obligés de respecter les cigognes. Je ne releverais pas cette circonstance, si l'on ne décernait contre ceux qui tuent ces oiseaux la même peine que contre les homicides [6].

[1] Voss. observ. ad Melam. lib. 2, cap. 3, p. 456. — [2] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 15. — [3] Plat. in Crit. t. 1, p. 53; id. in Men. t. 2, p. 70. — [4] Lucian. de salt. cap. 14, t. 2, p. 276. — [a] Lucien rapporte une inscription faite pour un Thessalien, et conçue en ces termes : « Le peuple a fait élever cette statue à Ilation, parce « qu'il avait bien dansé au combat. » — [5] Athen. lib. 14, p. 624. — [6] Plin. lib. 10, cap. 23. Solin. cap. 40. Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 380.

Étonnés d'une loi si étrange, nous en demandâmes la raison; on nous dit que les cigognes avaient purgé la Thessalie des serpens énormes qui l'infestaient auparavant, et que, sans la loi, on serait bientôt forcé d'abandonner ce pays [1], comme la multiplicité des taupes avait fait abandonner une ville de Thessalie dont j'ai oublié le nom [2].

De nos jours, il s'était formé dans la ville de Phères une puissance dont l'éclat fut aussi brillant que passager. Lycophron en jeta les premiers fondemens [3], et son successeur Jason l'éleva au point de la rendre redoutable à la Grèce et aux nations éloignées. J'ai tant ouï parler de cet homme extraordinaire, que je crois devoir donner une idée de ce qu'il a fait et de ce qu'il pouvait faire.

Jason avait les qualités les plus propres à fonder un grand empire. Il commença de bonne heure à soudoyer un corps de six mille auxiliaires qu'il exerçait continuellement, et qu'il s'attachait par des récompenses quand ils se distinguaient, par des soins assidus quand ils étaient malades, par des funérailles honorables quand ils mouraient [4].

[1] Aristot. de mirab. auscult. t. 1, p. 1152. — [2] Plin. lib. 8, cap. 29, p. 455. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 461. Diod. lib. 14, p. 300. Reinec. hist. Jul. t. 2, p. 366. — [4] Xenoph. ibid. lib. 6, p. 580.

Il fallait, pour entrer et se maintenir dans ce corps, une valeur éprouvée et l'intrépidité qu'il montrait lui-même dans les travaux et dans les dangers. Des gens qui le connaissaient m'ont dit qu'il était d'une santé à supporter les plus grandes fatigues, et d'une activité à surmonter les plus grands obstacles; ne connaissant ni le sommeil, ni les autres besoins de la vie, quand il fallait agir; insensible, ou plutôt inaccessible à l'attrait du plaisir; assez prudent pour ne rien entreprendre sans être assuré du succès; aussi habile que Thémistocle à pénétrer les desseins de l'ennemi, à lui dérober les siens, à remplacer la force par la ruse ou par l'intrigue [1]; enfin, rapportant tout à son ambition, et ne donnant jamais rien au hasard.

Il faut ajouter à ces traits, qu'il gouvernait ses peuples avec douceur [2]; qu'il connut l'amitié au point que Timothée, général des Athéniens, avec qui il était uni par les liens de l'hospitalité, ayant été accusé devant l'assemblée du peuple, Jason se dépouilla de l'appareil du trône, vint à Athènes, se mêla comme simple particulier avec les amis de l'accusé, et contribua par ses sollicitations à lui sauver la vie [3].

Après avoir soumis quelques peuples, et fait

[1] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 209. — [2] Diod. lib. 15, p. 373. — [3] Demosth. in Timoth. p. 1075. Nep. in Timoth. cap. 4.

des traités d'alliance avec d'autres, il communiqua ses projets aux principaux chefs des Thessaliens [1]. Il leur peignit la puissance des Lacédémoniens anéantie par la bataille de Leuctres, celle des Thébains hors d'état de subsister longtemps, celle des Athéniens bornée à leur marine, et bientôt éclipsée par des flottes qu'on pourrait construire en Thessalie. Il ajouta que par des conquêtes et des alliances il leur serait facile d'obtenir l'empire de la Grèce, et de détruire celui des Perses, dont les expéditions d'Agésilas et du jeune Cyrus avaient récemment dévoilé la faiblesse. Ces discours ayant embrasé les esprits, il fut élu chef et généralissime de la ligue thessalienne, et se vit bientôt après à la tête de vingt mille hommes d'infanterie, de plus de trois mille chevaux, et d'un nombre très-considérable de troupes légères [2].

Dans ces circonstances, les Thébains implorèrent son secours contre les Lacédémoniens [3]. Quoiqu'il fût en guerre avec les Phocéens, il prend l'élite de ses troupes, part avec la célérité d'un éclair; et, prévenant presque partout le bruit de sa marche, il se joint aux Thébains, dont l'armée était en présence de celle des Lacédémoniens. Pour ne pas fortifier l'une ou l'autre

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 580. — [2] Id. ibid. p. 583. — [3] Id. ibid. p. 598.

de ces nations par une victoire qui nuirait à ses vues, il les engage à signer une trêve : il tombe aussitôt sur la Phocide qu'il ravage; et, après d'autres exploits également rapides, il retourne à Phères couvert de gloire, et recherché de plusieurs peuples qui sollicitent son alliance.

Les jeux pythiques étaient sur le point de se célébrer; Jason forma le dessein d'y mener son armée [1]. Les uns crurent qu'il voulait imposer à cette assemblée, et se faire donner l'intendance des jeux; mais, comme il employait quelquefois des moyens extraordinaires pour faire subsister ses troupes [2], ceux de Delphes le soupçonnèrent d'avoir des vues sur le trésor sacré [3] : ils demandèrent au dieu comment ils pourraient détourner un pareil sacrilége : le dieu répondit que ce soin le regardait. A quelques jours de là, Jason fut tué à la tête de son armée par sept jeunes conjurés, qui, dit-on, avaient à se plaindre de sa sévérité [4].

Parmi les Grecs, les uns se réjouirent de sa mort, parce qu'ils avaient craint pour leur liberté; les autres s'en affligèrent, parce qu'ils avaient fondé des espérances sur ses projets [5]. Je ne sais s'il avait conçu de lui-même celui de réunir les Grecs et de porter la guerre en Perse, ou s'il

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 600. — [2] Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 1, etc. — [3] Xenoph. ibid. — [4] Val. Max. lib. 9, cap. 10. — [5] Id. ibid.

l'avait reçu de l'un de ces sophistes qui, depuis quelque temps, se faisaient un mérite de le discuter, soit dans leurs écrits, soit dans les assemblées générales de la Grèce [1]. Mais enfin ce projet était susceptible d'exécution, et l'événement l'a justifié. J'ai vu dans la suite Philippe de Macédoine donner des lois à la Grèce; et, depuis mon retour en Scythie, j'ai su que son fils avait détruit l'empire des Perses. L'un et l'autre ont suivi le même système que Jason, qui peut-être n'avait pas moins d'habileté que le premier, ni moins d'activité que le second.

Ce fut quelques années après sa mort que nous arrivâmes à Phères, ville assez grande et entourée de jardins [2]. Nous comptions y trouver quelques traces de cette splendeur dont elle brillait du temps de Jason; mais Alexandre y régnait, et offrait à la Grèce un spectacle dont je n'avais pas d'idée, car je n'avais jamais vu de tyran. Le trône sur lequel il était assis fumait encore du sang de ses prédécesseurs. J'ai dit que Jason avait été tué par des conjurés : ses deux frères Polydore et Polyphron lui ayant succédé, Polyphron assassina Polydore [3], et fut bientôt après assassiné par Alexandre, qui régnait depuis près

[1] Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 493. Isocr. paneg. t. 1, p. 209; id. ad Philipp. t. 1, p. 291. — [2] Polyb. lib. 17, p. 756. Liv. lib. 33, cap. 6. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 600.

de onze ans [1] quand nous arrivâmes à Phères.

Ce prince cruel n'avait que des passions avilies par des vices grossiers. Sans foi dans les traités, timide et lâche dans les combats, il n'eut l'ambition des conquêtes que pour assouvir son avarice, et le goût des plaisirs que pour s'abandonner aux plus sales voluptés [2].

Un tas de fugitifs et de vagabonds noircis de crimes, mais moins scélérats que lui, devenus ses soldats et ses satellites, portaient la désolation dans ses états et chez les peuples voisins. On l'avait vu entrer, à leur tête, dans une ville alliée, y rassembler sous divers prétextes les citoyens dans la place publique, les égorger, et livrer leurs maisons au pillage [3]. Ses armes eurent d'abord quelques succès; vaincu ensuite par les Thébains, joints à divers peuples de Thessalie [4], il n'exerçait plus ses fureurs que contre ses propres sujets : les uns étaient enterrés tout en vie [5]; d'autres, revêtus de peaux d'ours ou de sangliers, étaient poursuivis et déchirés par des dogues dressés à cette espèce de chasse. Il se faisait un jeu de leurs tourmens, et leurs cris ne servaient qu'à endurcir son âme. Cependant il se surprit un jour prêt à s'émouvoir : c'était à la représentation des

[1] Diod. lib. 15, p. 374. — [2] Plut. in Pelop. t. 1, p. 293. — [3] Diod. ibid. p. 385. Plut. ibid. Pausan. lib. 6, p. 463. — [4] Diod. ibid. p. 390. — [5] Plut. ibid.

Troyennes d'Euripide; mais il sortit à l'instant du théâtre, en disant qu'il aurait trop à rougir, si, voyant d'un œil tranquille couler le sang de ses sujets, il paraissait s'attendrir sur les malheurs d'Hécube et d'Andromaque [1].

Les habitans de Phères vivaient dans l'épouvante et dans cet abattement que cause l'excès des maux, et qui est un malheur de plus. Leurs soupirs n'osaient éclater, et les vœux qu'ils formaient en secret pour la liberté se terminaient par un désespoir impuissant. Alexandre, agité des craintes dont il agitait les autres, avait le partage des tyrans, celui de haïr et d'être haï. On démêlait dans ses yeux, à travers l'empreinte de sa cruauté, le trouble, la défiance et la terreur qui tourmentaient son âme : tout lui était suspect. Ses gardes le faisaient trembler. Il prenait des précautions contre Thébé son épouse, qu'il aimait avec la même fureur qu'il en était jaloux, si l'on peut appeler amour la passion féroce qui l'entraînait auprès d'elle. Il passait la nuit au haut de son palais, dans un appartement où l'on montait par une échelle, et dont les avenues étaient défendues par un dogue qui n'épargnait que le roi, la reine, et l'esclave chargé du soin de le nourrir. Il s'y retirait tous les soirs, précédé par ce même esclave qui tenait une épée

[1] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 40. Plut. in Pelop. t. 1, p. 293.

nue, et qui faisait une visite exacte de l'appartement [1].

Je vais rapporter un fait singulier, et je ne l'accompagnerai d'aucune réflexion. Eudémus de Chypre, en allant d'Athènes en Macédoine, était tombé malade à Phères [2]. Comme je l'avais vu souvent chez Aristote, dont il était l'ami, je lui rendis pendant sa maladie tous les soins qui dépendaient de moi. Un soir que j'avais appris des médecins qu'ils désespéraient de sa guérison, je m'assis auprès de son lit : il fut touché de mon affliction, me tendit la main, et me dit d'une voix mourante : Je dois confier à votre amitié un secret qu'il serait dangereux de révéler à tout autre qu'à vous. Une de ces dernières nuits, un jeune homme d'une beauté ravissante m'apparut en songe ; il m'avertit que je guérirais, et que dans cinq ans je serais de retour dans ma patrie : pour garant de sa prédiction, il ajouta que le tyran n'avait plus que quelques jours à vivre. Je regardai cette confidence d'Eudémus comme un symptôme de délire, et je rentrai chez moi pénétré de douleur.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous fûmes éveillés par ces cris mille fois réitérés : Il est

[1] Cicer. de offic. lib. 2, cap. 7, t. 3, p. 233. Val. Max. lib. 9, cap. 13. — [2] Aristot. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

mort! le tyran n'est plus! il a péri par les mains de la reine! Nous courûmes aussitôt au palais; nous y vîmes le corps d'Alexandre livré aux insultes d'une populace qui le foulait aux pieds [1], et célébrait avec transport le courage de la reine. Ce fut elle en effet qui se mit à la tête de la conjuration, soit par haine pour la tyrannie, soit pour venger ses injures personnelles. Les uns disaient qu'Alexandre était sur le point de la répudier; d'autres, qu'il avait fait mourir un jeune Thessalien qu'elle aimait [2]; d'autres enfin, que Pélopidas, tombé quelques années auparavant entre les mains d'Alexandre, avait eu pendant sa prison une entrevue avec la reine, et l'avait exhortée à délivrer sa patrie et à se rendre digne de sa naissance [3] : car elle était fille de Jason. Quoi qu'il en soit, Thébé, ayant formé son plan, avertit ses trois frères, Tisiphonus, Pytholaüs et Lycophron, que son époux avait résolu leur perte; et dès cet instant ils résolurent la sienne.

La veille, elle les tint cachés dans le palais [4] : le soir, Alexandre boit avec excès, monte dans son appartement, se jette sur son lit, et s'endort. Thébé descend tout de suite, écarte l'esclave et le dogue, revient avec les conjurés, et se saisit

[1] Plut. in Pelop. t. 1, p. 298. Quintil. lib. 7, cap. 1, p. 410. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 601. — [3] Plut. in Pelop. t. 1, p. 297. — [4] Id. ibid.

de l'épée suspendue au chevet du lit. Dans ce moment, leur courage parut se ralentir; mais Thébé les ayant menacés d'éveiller le roi s'ils hésitaient encore, ils se jetèrent sur lui, et le percèrent de plusieurs coups.

J'allai aussitôt apprendre cette nouvelle à Eudémus, qui n'en parut point étonné. Ses forces se rétablirent : il périt cinq ans après en Sicile; et Aristote, qui depuis adressa un dialogue sur l'âme à la mémoire de son ami[1], prétendait que le songe s'était vérifié dans toutes ses circonstances, puisque c'est retourner dans sa patrie que de quitter la terre[2].

Les conjurés, après avoir laissé respirer pendant quelque temps les habitans de Phères, partagèrent entre eux le pouvoir souverain, et commirent tant d'injustices, que leurs sujets se virent forcés, quelques années après mon voyage en Thessalie, d'appeler Philippe de Macédoine à leur secours[3]. Il vint, et chassa non-seulement les tyrans de Phères, mais encore ceux qui s'étaient établis dans d'autres villes. Ce bienfait a tellement attaché les Thessaliens à ses intérêts[4], qu'ils l'ont suivi dans la plupart de ses entreprises, et lui en ont facilité l'exécution[a].

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967. — [2] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22. — [3] Diod. lib. 16, p. 418. — [4] Isocr. orat. ad Philipp. t. 1, p. 238. — [a] *Voyez*, dans le chapitre LXI de cet ouvrage, la lettre écrite la quatrième année de la cent sixième olympiade.

Après avoir parcouru les environs de Phères, et surtout son port, qu'on nomme Pagase, et qui en est éloigné de quatre-vingt-dix stades[1][a], nous visitâmes les parties méridionales de la Magnésie; nous prîmes ensuite notre route vers le nord, ayant à notre droite la chaîne du mont Pélion. Cette contrée est délicieuse par la douceur du climat, la variété des aspects, et la multiplicité des vallées que forment, surtout dans la partie la plus septentrionale, les branches du mont Pélion et du mont Ossa.

Sur un des sommets du mont Pélion s'élève un temple en l'honneur de Jupiter; tout auprès est l'antre célèbre où l'on prétend que Chiron avait anciennement établi sa demeure[2], et qui porte encore le nom de ce centaure. Nous y montâmes à la suite d'une procession de jeunes gens, qui tous les ans vont, au nom d'une ville voisine, offrir un sacrifice au souverain des dieux. Quoique nous fussions au milieu de l'été, et que la chaleur fût excessive au pied de la montagne, nous fûmes obligés de nous couvrir, à leur exemple, d'une toison épaisse. On éprouve en effet sur cette hauteur un froid très-rigoureux, mais dont l'impression est en quelque façon affaiblie par la vue

[1] Strab. lib. 9, p. 436. — [a] Trois lieues et mille cinq toises. — [2] Pind. pyth. 4, v. 181. Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 29.

superbe que présentent d'un côté les plaines de la mer, de l'autre celles de la Thessalie.

La montagne est couverte de sapins, de cyprès, de cèdres, de différentes espèces d'arbres [1], et de simples dont la médecine fait un grand usage [2]. On nous montra une racine dont l'odeur, approchant de celle du thym, est, dit-on, meurtrière pour les serpens, et qui, prise dans du vin, guérit de leurs morsures [3]. On y trouve un arbuste dont la racine est un remède pour la goutte, l'écorce pour la colique, les feuilles pour les fluxions aux yeux [4]; mais le secret de la préparation est entre les mains d'une seule famille, qui prétend se l'être transmis de père en fils, depuis le centaure Chiron, à qui elle rapporte son origine. Elle n'en tire aucun avantage, et se croit obligée de traiter gratuitement les malades qui viennent implorer son secours.

Descendus de la montagne, à la suite de la procession, nous fûmes priés au repas qui termine la cérémonie. Nous vîmes ensuite une espèce de danse particulière à quelques peuples de la Thessalie, et très-propre à exciter le courage et la vigilance des habitans de la campagne [5]. Un

[1] Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 27. — [2] Id. ibid. p. 30. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367; lib. 9, cap. 15, p. 1117. — [3] Dicæarch. ibid. p. 28. — [4] Id. ibid. p. 30. — [5] Xenoph. exped. Cyr. lib. 6, p. 371.

Magnésien se présente avec ses armes; il les met à terre, et imite les gestes et la démarche d'un homme qui, en temps de guerre, sème et laboure son champ. La crainte est empreinte sur son front : il tourne la tête de chaque côté : il aperçoit un soldat ennemi qui cherche à le surprendre; aussitôt il saisit ses armes, attaque le soldat, en triomphe, l'attache à ses bœufs, et le chasse devant lui. Tous ces mouvemens s'exécutent en cadence au son de la flûte.

En continuant notre route, nous arrivâmes à Sycurium (*Atlas, pl.* 25). Cette ville, située sur une colline au pied du mont Ossa, domine de riches campagnes. La pureté de l'air et l'abondance des eaux la rendent un des plus agréables séjours de la Grèce [1]. De là jusqu'à Larisse, le pays est fertile et très-peuplé. Il devient plus riant à mesure qu'on approche de cette ville, qui passe avec raison pour la première et la plus riche de la Thessalie : ses dehors sont embellis par le Pénée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires [2].

Nous logeâmes chez Amyntor, et nous trouvâmes chez lui tous les agrémens que nous devions attendre de l'ancienne amitié qui le liait avec le père de Philotas.

Nous étions impatiens d'aller à Tempé. Ce nom,

[1] Liv. lib. 42, cap. 54. — [2] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200.

commun à plusieurs vallées qu'on trouve en ce canton, désigne plus particulièrement celle que forment, en se rapprochant, le mont Olympe et le mont Ossa : c'est le seul grand chemin pour aller de Thessalie en Macédoine. Amyntor voulut nous accompagner. Nous prîmes un bateau, et au lever de l'aurore nous nous embarquâmes sur le Pénée, le 15 du mois métageitnion [a]. Bientôt s'offrirent à nous plusieurs villes, telles que Phalanna, Gyrton, Élaties, Mopsium, Homolis; les unes placées sur les bords du fleuve, les autres sur les hauteurs voisines [1]. Après avoir passé l'embouchure du Titarésius, dont les eaux sont moins pures que celles du Pénée [2], nous arrivâmes à Gonnus, distante de Larisse d'environ cent soixante stades [3] [b]; nous y laissâmes notre bateau. C'est là que commence la vallée, et que le fleuve se trouve resserré entre le mont Ossa qui est à sa droite, et le mont Olympe qui est à sa gauche, et dont la hauteur est d'un peu plus de dix stades [c].

Suivant une ancienne tradition, un tremblement de terre sépara ces montagnes, et ouvrit un passage aux eaux qui submergeaient les campagnes [4]. Il est du moins certain que si l'on fer-

[a] Le 10 août de l'an 357 avant J. C. — [1] Liv. lib. 42, cap. 61. — [2] Homer. iliad. 2, v. 754. Strab. lib. 9, p. 441. — [3] Liv. lib. 36, cap. 10. — [b] Six lieues et cent vingt toises. — [c] Neuf cent soixante toises. *Voyez* la note XXIII à la fin du volume. — [4] Herodot. lib. 7, cap. 129. Strab. lib. 9, p. 430.

mait ce passage, le Pénée ne pourrait plus avoir d'issue : car ce fleuve, qui reçoit dans sa course plusieurs rivières, coule dans un terrain qui s'élève par degrés depuis ses bords jusqu'aux collines et aux montagnes qui entourent cette contrée. Aussi disait-on que si les Thessaliens ne s'étaient soumis à Xerxès, ce prince aurait pris le parti de s'emparer de Gonnus, et d'y construire une barrière impénétrable au fleuve [1]. Cette ville est très-importante par sa situation : elle est la clef de la Thessalie du côté de la Macédoine [2], comme les Thermopyles le sont du côté de la Phocide.

La vallée s'étend du sud-ouest au nord-est [3]; sa longueur est de quarante stades [4] [a], sa plus grande largeur d'environ deux stades et demi [5] [b]; mais cette largeur diminue quelquefois au point qu'elle ne paraît être que de cent pieds [6] [c].

Les montagnes sont couvertes de peupliers, de platanes, de frênes d'une beauté surprenante [7].

[1] Herodot. ibid. cap. 130. — [2] Liv. lib. 42, cap. 67. — [3] Pocock. t. 3, p. 152. Note ms. de M. Stuart. — [4] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200. Liv. lib. 44, cap. 6. — [a] Environ une lieue et demie. Je donne toujours à la lieue deux mille cinq cents toises. — [5] Note ms. de M. Stuart. — [b] Environ deux cent trente-six toises. — [6] Plin. lib. 4, cap. 8, t. 1, p. 200. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Periz. ibid. Salmas. in Solin. p. 583. — [c] Environ quatre-vingt-quatorze de nos pieds. — [7] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6. Catul. epithal. Pel. et Thetid. Plut. in Flamin. p. 370. Hesych. in Τεμπ.

De leurs pieds jaillissent des sources d'une eau pure comme le cristal [1]; et des intervalles qui séparent leurs sommets s'échappe un air frais que l'on respire avec une volupté secrète. Le fleuve présente presque partout un canal tranquille, et dans certains endroits il embrasse de petites îles, dont il éternise la verdure [2]. Des grottes percées dans les flancs des montagnes [3], des pièces de gazon placées aux deux côtés du fleuve, semblent être l'asile du repos et du plaisir. Ce qui nous étonnait le plus était une certaine intelligence dans la distribution des ornemens qui parent ces retraites. Ailleurs c'est l'art qui s'efforce d'imiter la nature; ici on dirait que la nature veut imiter l'art. Les lauriers et différentes sortes d'arbrisseaux forment d'eux-mêmes des berceaux et des bosquets, et font un beau contraste avec des bouquets de bois placés au pied de l'Olympe [4]. Les rochers sont tapissés d'une espèce de lierre; et les arbres, ornés de plantes qui serpentent autour de leur tronc [5], s'entrelacent dans leurs branches, et tombent en festons et en guirlandes. Enfin, tout présente en ces beaux lieux la décoration la plus riante. De tous côtés l'œil semble respirer la fraîcheur, et l'âme recevoir un nouvel esprit de vie.

[1] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. — [2] Pocock. t. 3, p. 152. — [3] Note ms. de M. Stuart. — [4] Id. ibid. — [5] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1, Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 41.

Les Grecs ont des sensations si vives, ils habitent un climat si chaud, qu'on ne doit pas être surpris des émotions qu'ils éprouvent à l'aspect et même au souvenir de cette charmante vallée : au tableau que je viens d'en ébaucher, il faut ajouter que dans le printemps elle est tout émaillée de fleurs, et qu'un nombre infini d'oiseaux y font entendre des chants [1] à qui la solitude et la saison semblent prêter une mélodie plus tendre et plus touchante.

Cependant nous suivions lentement le cours du Pénée; et mes regards, quoique distraits par une foule d'objets délicieux, revenaient toujours sur ce fleuve. Tantôt je voyais ses flots étinceler à travers le feuillage dont ses bords sont ombragés [2]; tantôt, m'approchant du rivage, je contemplais le cours paisible de ses ondes [3], qui semblaient se soutenir mutuellement, et remplissaient leur carrière sans tumulte et sans effort. Je disais à Amyntor : Tel est l'image d'une âme pure et tranquille; ses vertus naissent les unes des autres; elles agissent toutes de concert et sans bruit. L'ombre étrangère du vice les fait seule éclater par son opposition. Amyntor me répondit : Je vais vous montrer l'image de l'ambition, et les funestes effets qu'elle produit.

[1] Plin. cap. 4, lib. 8, t. 1, p. 200. — [2] Id. ibid. — [3] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Procop. ædif. lib. 4, cap. 3, p. 72.

Alors il me conduisit dans une des gorges du mont Ossa, où l'on prétend que se donna le combat des Titans contre les Dieux. C'est là qu'un torrent impétueux se précipite sur un lit de rochers, qu'il ébranle par la violence de ses chutes. Nous parvînmes en un endroit où ses vagues, fortement comprimées, cherchaient à forcer un passage. Elles se heurtaient, se soulevaient, et tombaient en mugissant dans un gouffre, d'où elles s'élançaient avec une nouvelle fureur pour se briser les unes contre les autres dans les airs.

Mon âme était occupée de ce spectacle, lorsque je levai les yeux autour de moi; je me trouvai resserré entre deux montagnes noires, arides, et sillonnées, dans toute leur hauteur, par des abîmes profonds. Près de leurs sommets, des nuages erraient pesamment parmi des arbres funèbres, ou restaient suspendus sur leurs branches stériles. Au-dessous, je vis la nature en ruine; les montagnes écroulées étaient couvertes de leurs débris, et n'offraient que des roches menaçantes et confusément entassées. Quelle puissance a donc brisé les liens de ces masses énormes? est-ce la fureur des aquilons? est-ce un bouleversement du globe? est-ce en effet la vengeance terrible des dieux contre les Titans? Je l'ignore; mais enfin c'est dans cette affreuse vallée que les conquérans devraient venir contempler le

tableau des ravages dont ils affligent la terre.

Nous nous hâtâmes de sortir de ces lieux, et bientôt nous fûmes attirés par les sons mélodieux d'une lyre [1], et par des voix plus touchantes encore : c'était la *théorie* ou députation que ceux de Delphes envoient de neuf en neuf ans à Tempé [2]. Ils disent qu'Apollon était venu dans leur ville avec une couronne et une branche de laurier cueillies dans cette vallée ; et c'est pour en rappeler le souvenir qu'ils font la députation que nous vîmes arriver. Elle était composée de l'élite des jeunes Delphiens. Ils firent un sacrifice pompeux sur un autel élevé près des bords du Pénée; et, après avoir coupé des branches du même laurier dont le dieu s'était couronné, ils partirent en chantant des hymnes.

En sortant de la vallée, le plus beau des spectacles s'offrit à nous. C'est une plaine couverte de maisons et d'arbres, où le fleuve, dont le lit est plus large et le cours plus paisible, semble se multiplier par des sinuosités sans nombre. A quelques stades de distance paraît le golfe Thermaïque : au delà se présente la presqu'île de Pallène; et, dans le lointain, le mont Athos termine cette superbe vue [3].

[1] Plut. de music. t. 2, p. 1136. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 220. — [2] Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. — [3] Note ms. de M. Stuart.

Nous comptions retourner le soir à Gonnus; mais un orage violent nous obligea de passer la nuit dans une maison située sur le rivage de la mer : elle appartenait à un Thessalien qui s'empressa de nous accueillir. Il avait passé quelque temps à la cour du roi Cotys, et pendant le souper il nous raconta des anecdotes relatives à ce prince.

Cotys, nous dit-il, est le plus riche, le plus voluptueux et le plus intempérant des rois de Thrace. Outre d'autres branches de revenus, il tire tous les ans plus de deux cents talens [a] des ports qu'il possède dans la Chersonèse [1]; cependant ses trésors suffisent à peine à ses goûts.

En été, il erre avec sa cour dans des bois où sont pratiquées de belles routes : dès qu'il trouve, sur les bords d'un ruisseau, un aspect riant et des ombrages frais, il s'y établit, et s'y livre à tous les excès de la table. Il est maintenant entraîné par un délire qui n'exciterait que la pitié, si la folie jointe au pouvoir, ne rendait les passions cruelles. Savez-vous quel est l'objet de son amour? Minerve. Il ordonna d'abord à une de ses maîtresses de se parer des attributs de cette divinité; mais comme une pareille illusion ne servit qu'à l'enflammer davantage, il prit le parti d'épouser la déesse. Les noces furent célébrées avec la

[a] Plus d'un million quatre-vingt mille livres. — [1] Demosth. in Aristocr. p. 743.

plus grande magnificence; j'y fus invité. Il attendait avec impatience son épouse : en l'attendant, il s'enivra. Sur la fin du repas, un de ses gardes alla par son ordre à la tente où le lit nuptial était dressé : à son retour, il annonça que Minerve n'était pas encore arrivée. Cotys le perça d'une flèche qui le priva de la vie. Un autre garde éprouva le même sort. Un troisième, instruit par ces exemples, dit qu'il venait de voir la déesse, qu'elle était couchée, et qu'elle attendait le roi depuis long-temps. A ces mots, le soupçonnant d'avoir obtenu les faveurs de son épouse, il se jette en fureur sur lui, et le déchire de ses propres mains [1].

Tel fut le récit du Thessalien. Quelque temps après, deux frères, Héraclide et Python, conspirèrent contre Cotys, et lui ôtèrent la vie. Les Athéniens, ayant eu successivement lieu de s'en louer et de s'en plaindre, lui avaient décerné au commencement de son règne une couronne d'or avec le titre de citoyen : après sa mort, ils déférèrent les mêmes honneurs à ses assassins [2].

L'orage se dissipa pendant la nuit. A notre réveil, la mer était calme et le ciel serein; nous revînmes à la vallée, et nous vîmes les apprêts d'une fête que les Thessaliens célèbrent tous les ans en mémoire du tremblement de terre qui,

[1] Athen. lib. 12, cap. 8, p. 531 — [2] Demosth. in Aristocr. p. 744.

en donnant un passage aux eaux du Pénée, découvrit les belles plaines de Larisse.

Les habitans de Gonnus, d'Homolis et des autres villes voisines, arrivaient successivement dans la vallée. L'encens des sacrifices brûlait de toutes parts [1]. Le fleuve était couvert de bateaux qui descendaient et montaient sans interruption. On dressait des tables dans les bosquets, sur le gazon, sur les bords du fleuve, dans les petites îles, auprès des sources qui sortent des montagnes. Une singularité qui distingue cette fête, c'est que les esclaves y sont confondus avec leurs maîtres, ou plutôt, que les premiers y sont servis par les seconds. Ils exercent leur nouvel empire avec une liberté qui va quelquefois jusqu'à la licence, et qui ne sert qu'à rendre la joie plus vive. Aux plaisirs de la table se mêlaient ceux de la danse, de la musique, et de plusieurs autres exercices qui se prolongèrent bien avant dans la nuit.

Nous retournâmes le lendemain à Larisse, et quelques jours après nous eûmes occasion de voir le combat des taureaux. J'en avais vu de semblables en différentes villes de la Grèce [2]; mais les habitans de Larisse y montrent plus

[1] Athen. lib. 14, p. 639. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 1. Meurs. in Πελωρ. — [2] Plin. lib. 8, cap. 45, t. 1, p. 472. Sueton. in Claud. cap. 21. Heliod. Æthiop. lib. 10, p. 498. Salmas. in Pollion. p. 286.

d'adresse que les autres peuples. La scène était aux environs de cette ville : on fit partir plusieurs taureaux, et autant de cavaliers qui les poursuivaient et les aiguillonnaient avec une espèce de dard. Il faut que chaque cavalier s'attache à un taureau, qu'il coure à ses côtés, qu'il le presse et l'évite tour à tour, et qu'après avoir épuisé les forces de l'animal, il le saisisse par les cornes, et le jette à terre sans descendre lui-même de cheval. Quelquefois il s'élance sur l'animal écumant de fureur; et, malgré les secousses violentes qu'il éprouve, il l'atterre aux yeux d'un nombre infini de spectateurs qui célèbrent son triomphe.

L'administration de cette ville est entre les mains d'un petit nombre de magistrats qui sont élus par le peuple, et qui se croient obligés de le flatter et de sacrifier son bien à ses caprices [1].

Les naturalistes prétendent que, depuis qu'on a ménagé une issue aux eaux stagnantes qui couvraient en plusieurs endroits les environs de cette ville, l'air est devenu plus pur et beaucoup plus froid. Ils citent deux faits en faveur de leur opinion. Les oliviers se plaisaient infiniment dans ce canton; ils ne peuvent aujourd'hui y résister aux rigueurs des hivers; et les vignes y gèlent très-souvent, ce qui n'arrivait jamais autrefois [2].

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 394. — [2] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 20.

Nous étions déjà en automne : comme cette saison est ordinairement très-belle en Thessalie, et qu'elle y dure long-temps [1], nous fîmes quelques courses dans les villes voisines : mais le moment de notre départ étant arrivé, nous résolûmes de passer par l'Épire, et nous prîmes le chemin de Gomphi, ville située au pied du mont Pindus.

[1] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 7.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE XXXVI.

Voyage d'Épire, d'Acarnanie et d'Étolie. Oracle de Dodone. Saut de Leucade. (*Atlas, pl.* 26.)

Le mont Pindus sépare la Thessalie de l'Épire. Nous le traversâmes au-dessus de Gomphi [1], et nous entrâmes dans le pays des Athamanes. De là nous aurions pu nous rendre à l'oracle de Dodone, qui n'en est pas éloigné; mais, outre qu'il aurait fallu franchir des montagnes déjà couvertes de neige, et que l'hiver est très-rigoureux dans cette ville [2], nous avions vu tant d'oracles en Béotie, qu'ils nous inspiraient plus de dégoût que de curiosité : nous prîmes donc le parti d'aller droit à Ambracie par un chemin très-court, mais assez rude [3].

Cette ville, colonie des Corinthiens [4], est située auprès d'un golfe qui porte aussi le nom d'Ambracie [5][a]. Le fleuve Aréthon coule à son couchant; au levant est une colline où l'on a construit une citadelle. Ses murs ont environ vingt-quatre stades

[1] Liv. lib. 32, cap. 14. — [2] Homer. iliad. 2, v. 750. — [3] Liv. ibid. cap. 15. — [4] Thucyd. lib. 2, cap. 80. — [5] Strab. lib. 7, p. 325. — [a] Ce golfe est le même que celui où se donna depuis la célèbre bataille d'Actium. Voyez-en le plan et la description dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres, t. 32, p. 513.

de circuit [1] [a] : au dedans les regards sont attirés par des temples et d'autres beaux monumens [2]; au dehors, par des plaines fertiles qui s'étendent au loin [3]. Nous y passâmes quelques jours, et nous y prîmes des notions générales sur l'Épire.

Le mont Pindus au levant, et le golfe d'Ambracie au midi, séparent en quelque façon l'Épire du reste de la Grèce. Plusieurs chaînes de montagnes couvrent l'intérieur du pays : vers les côtes de la mer, on trouve des aspects agréables et de riches campagnes [4]. Parmi les fleuves qui l'arrosent, on distingue l'Achéron qui se jette dans un marais de même nom, et le Cocyte, dont les eaux sont d'un goût désagréable [5]. Dans cette même contrée est un endroit nommé Aorne ou Averne, d'où s'exhalent des vapeurs dont les airs sont infectés [6]. A ces traits on reconnaît aisément le pays où, dans les temps les plus anciens, on a placé les enfers. Comme l'Épire était alors la dernière des contrées connues du côté de l'occident, elle passa pour la région des ténèbres; mais, à mesure que les bornes du monde se reculèrent du même côté, l'enfer changea de position, et fut

[1] Liv. lib. 38, cap. 4. — [a] Deux mille deux cent soixante-huit toises. — [2] Dicæarch. v. 28, ap. geogr. min. t. 2, p. 3. — [3] Polyb. excerpt. leg. cap. 27, p. 827 et 828. Liv. lib. 38, cap. 3. — [4] Strab. lib. 7, p. 324. — [5] Pausan. lib. 1, cap. 17, p. 40. — [6] Id. lib. 9, cap. 30, p. 768. Plin. lib. 4, cap. 1, p. 188.

placé successivement en Italie et en Ibérie, toujours dans les endroits où la lumière du jour semblait s'éteindre.

L'Épire a plusieurs ports assez bons. On tire de cette province, entre autres choses, des chevaux légers à la course [1] et des mâtins auxquels on confie la garde des troupeaux, et qui ont un trait de ressemblance avec les Épirotes; c'est qu'un rien suffit pour les mettre en fureur [2]. Certains quadrupèdes y sont d'une grandeur prodigieuse : il faut être debout et légèrement incliné pour traire les vaches, et elles rendent une quantité surprenante de lait [3].

J'ai ouï parler d'une fontaine qui est dans la contrée des Chaoniens. Pour en tirer le sel dont ses eaux sont imprégnées, on les fait bouillir et évaporer. Le sel qui reste est blanc comme la neige [4].

Outre quelques colonies grecques établies en divers cantons de l'Épire [5], on distingue dans ce pays quatorze nations anciennes, barbares, pour la plupart, distribuées dans de simples bourgs [6]; quelques-unes, qu'on a vues en diverses époques soumises à différentes formes de gouvernement [7];

[1] Achill. Tat. lib. 1, v. 420. — [2] Ælian. de animal. lib. 3, cap. 2. Suid. in Μολοσ. — [3] Aristot. hist. animal. lib. 3, cap. 21, t. 1, p. 812. — [4] Id. meteor. lib. 2, cap. 3. — [5] Demosth. de Halon. p. 73. — [6] Theop. ap. Strab. lib. 7, p. 323. Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 2. — [7] Homer. odyss. 14, v. 315. Thucyd. lib. 2, cap. 80.

d'autres, comme les Molosses, qui, depuis environ neuf siècles, obéissent à des princes de la même maison. C'est une des plus anciennes et des plus illustres de la Grèce : elle tire son origine de Pyrrhus, fils d'Achille; et ses descendans ont possédé, de père en fils, un trône qui n'a jamais éprouvé la moindre secousse. Des philosophes attribuent la durée de ce royaume au peu d'étendue des états qu'il renfermait autrefois. Ils prétendent que moins les souverains ont de puissance, moins ils ont d'ambition et de penchant au despotisme [1]. La stabilité de cet empire est maintenue par un usage constant : quand un prince parvient à la couronne, la nation s'assemble dans une des principales villes; après les cérémonies que prescrit la religion, le souverain et les sujets s'engagent, par un serment prononcé en face des autels, l'un, de régner suivant les lois, les autres, de défendre la royauté conformément aux mêmes lois [2].

Cet usage commença au dernier siècle. Il se fit alors une révolution éclatante dans le gouvernement et dans les mœurs des Molosses [3]. Un de leurs rois en mourant ne laissa qu'un fils. La nation, persuadée que rien ne pouvait l'intéresser autant que l'éducation de ce jeune prince, en

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 406. — [2] Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 385. — [3] Id. ibid. p. 383. Justin. lib. 17, cap. 3.

confia le soin à des hommes sages, qui conçurent le projet de l'élever loin des plaisirs et de la flatterie. Ils le conduisirent à Athènes, et ce fut dans une république qu'il s'instruisit des devoirs mutuels des souverains et des sujets. De retour dans ses états, il donna un grand exemple; il dit au peuple : J'ai trop de pouvoir, je veux le borner. Il établit un sénat, des lois et des magistrats. Bientôt les lettres et les arts fleurirent par ses soins et par ses exemples. Les Molosses, dont il était adoré, adoucirent leurs mœurs, et prirent sur les nations barbares de l'Épire la supériorité que donnent les lumières.

Dans une des parties septentrionales de l'Épire est la ville de Dodone. C'est là que se trouvent le temple de Jupiter et l'oracle le plus ancien de la Grèce [1]. Cet oracle subsistait dès le temps où les habitans de ces cantons n'avaient qu'une idée confuse de la Divinité; et cependant ils portaient déjà leurs regards inquiets sur l'avenir : tant il est vrai que le désir de le connaître est une des plus anciennes maladies de l'esprit humain, comme elle en est une des plus funestes! J'ajoute qu'il en est une autre qui n'est pas moins ancienne parmi les Grecs; c'est de rapporter à des causes surnaturelles non-seulement les effets de la nature, mais encore les usages et les établissemens dont

[1] Herodot. lib. 2, cap. 52.

on ignore l'origine. Quand on daigne suivre les chaînes de leurs traditions, on s'aperçoit qu'elles aboutissent toutes à des prodiges. Il en fallut un, sans doute, pour instituer l'oracle de Dodone, et voici comme les prêtresses du temple le racontent [1].

Un jour deux colombes noires s'envolèrent de la ville de Thèbes en Égypte, et s'arrêtèrent, l'une en Libye, l'autre à Dodone. Cette dernière, s'étant posée sur un chêne, prononça ces mots d'une voix très-distincte : « Établissez en ces lieux un « oracle en l'honneur de Jupiter. » L'autre colombe prescrivit la même chose aux habitans de la Libye, et toutes deux furent regardées comme les interprètes des dieux. Quelque absurde que soit ce récit, il paraît avoir un fondement réel. Les prêtres égyptiens soutiennent que deux prêtresses portèrent autrefois leurs rites sacrés à Dodone, de même qu'en Libye; et, dans la langue des anciens peuples de l'Épire, le même mot désigne une colombe et une vieille femme [2].

Dodone est située au pied du mont Tomarus, d'où s'échappent quantité de sources intarissables [3]. Elle doit sa gloire et ses richesses aux

[1] Herodot. lib. 2, cap. 55. — [2] Strab. in suppl. lib. 7, ap. geogr. min. t. 2, p. 103. Serv. in Virgil. eclog. 9, v. 13. Schol. Sophocl. in Trachin. v. 175. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, hist. p. 35. — [3] Strab. lib. 7, p. 328. Theop. ap. Plin. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 188.

étrangers qui viennent consulter l'oracle. Le temple de Jupiter et les portiques qui l'entourent sont décorés par des statues sans nombre, et par les offrandes de presque tous les peuples de la terre [1]. La forêt sacrée s'élève tout auprès [2]. Parmi les chênes dont elle est formée, il en est un qui porte le nom de divin ou de prophétique. La piété des peuples l'a consacré depuis une longue suite de siècles [3].

Non loin du temple est une source qui tous les jours est à sec à midi, et dans sa plus grande hauteur à minuit; qui tous les jours croît et décroît insensiblement d'un de ces points à l'autre. On dit qu'elle présente un phénomène plus singulier encore. Quoique ses eaux soient froides, et éteignent les flambeaux allumés qu'on y plonge, elles allument les flambeaux éteints qu'on en approche jusqu'à une certaine distance [4] [a]. La forêt de Dodone est entourée de marais; mais le territoire en général est très-fertile, et l'on y voit de nombreux troupeaux errer dans de belles prairies [5].

Trois prêtresses sont chargées du soin d'an-

[1] Polyb. lib. 4, p. 331; lib. 5, p. 358. — [2] Serv. in Virgil. geogr. lib. 1, v. 149. — [3] Pausan. lib. 8, p. 643. — [4] Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 120. Mela, lib. 2, cap. 3. — [a] *Voyez* la note XXIV à la fin du volume. — [5] Apoll. ap. Strab. lib. 7, p. 328. Hesiod. ap. Schol. Sophocl. in Trachin. v. 1183.

noncer les décisions de l'oracle [1]; mais les Béotiens doivent les recevoir de quelques-uns des ministres attachés au temple [2]. Ce peuple ayant une fois consulté l'oracle sur une entreprise qu'il méditait, la prêtresse répondit : « Commettez une « impiété, et vous réussirez. » Les Béotiens, qui la soupçonnaient de favoriser leurs ennemis, la jetèrent aussitôt dans le feu, en disant : « Si la « prêtresse nous trompe, elle mérite la mort ; si « elle dit la vérité, nous obéissons à l'oracle en « faisant une action impie. » Les deux autres prêtresses crurent devoir justifier leur malheureuse compagne. L'oracle, suivant elles, avait simplement ordonné aux Béotiens d'enlever les trépieds sacrés qu'ils avaient dans leur temple, et de les apporter dans celui de Jupiter à Dodone. En même temps il fut décidé que désormais elles ne répondraient plus aux questions des Béotiens.

Les dieux dévoilent de plusieurs manières leurs secrets aux prêtresses de ce temple. Quelquefois elles vont dans la forêt sacrée; et, se plaçant auprès de l'arbre prophétique [3], elles sont attentives, soit au murmure de ses feuilles agitées par le zéphyr, soit au gémissement de ses branches

[1] Herodot. lib. 2, cap. 55. Strab. lib. 7, p. 329. — [2] Strab. lib. 9, p. 402. — [3] Homer. odyss. lib. 14, v. 328. Æschyl. in Prom. v. 831. Sophocl. in Trachin. v. 174. Eustath. in Hom. iliad. 2, t. 1, p. 335. Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, etc.

battues par la tempête. D'autres fois, s'arrêtant au bord d'une source qui jaillit du pied de cet arbre [1], elles écoutent le bruit que forme le bouillonnement de ses ondes fugitives. Elles saisissent habilement les gradations et les nuances des sons qui frappent leurs oreilles ; et, les regardant comme les présages des événemens futurs, elles les interprètent suivant les règles qu'elles se sont faites, et plus souvent encore suivant l'intérêt de ceux qui les consultent.

Elles observent la même méthode pour expliquer le bruit qui résulte du choc de plusieurs bassins de cuivre suspendus autour du temple [2]. Ils sont tellement rapprochés, qu'il suffit d'en frapper un pour les mettre tous en mouvement. La prêtresse, attentive au son qui se communique, se modifie et s'affaiblit, sait tirer une foule de prédictions de cette harmonie confuse.

Ce n'est pas tout encore. Près du temple sont deux colonnes [3]; sur l'une est un vase d'airain, sur l'autre la figure d'un enfant qui tient un fouet à trois petites chaînes de bronze, flexibles, et terminées chacune par un bouton. Comme la ville

[1] Serv. in Virg. æneid. lib. 3, v. 466. — [2] Mened. ap. Steph. fragm. in Dodon. Eustath. in odyss. lib. 14, t. 3, p. 1760. — [3] Aristot. ap. Suid. in Δωδων. et ap. Eustath. in odyss. lib. 14, t. 3, p. 1760. Polem. ap. Steph. ibid. Strab. suppl. lib. 7, p. 329, ap. geogr. min. t. 2, p. 103.

de Dodone est fort exposée au vent, les chaînes frappent le vase presque sans interruption, et produisent un son qui subsiste long-temps [1]; les prêtresses peuvent en calculer la durée, et le faire servir à leurs desseins.

On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts. Ce sont des bulletins ou des dés, qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient. Un jour que les Lacédémoniens avaient choisi cette voie pour connaître le succès d'une de leurs expéditions, le singe du roi des Molosses sauta sur la table, renversa l'urne, éparpilla les sorts; et la prêtresse effrayée s'écria : « Que les Lacédémoniens, loin « d'aspirer à la victoire, ne devaient plus songer « qu'à leur sûreté. » Les députés, de retour à Sparte, y publièrent cette nouvelle, et jamais événement ne produisit tant de terreur parmi ce peuple de guerriers [2].

Les Athéniens conservent plusieurs réponses de l'oracle de Dodone. Je vais en rapporter une, pour en faire connaître l'esprit.

« Voici ce que le prêtre de Jupiter prescrit « aux Athéniens. Vous avez laissé passer le temps « des sacrifices et de la députation; envoyez au « plus tôt des députés : qu'outre les présens déjà « décernés par le peuple, ils viennent offrir à

[1] Philostr. icon. lib. 2, cap. 34, p. 859. Strab. suppl. ibid. —
[2] Cicer. de divin. t. 3, lib. 1, cap. 34, p. 30; lib. 2, cap. 82, p. 72.

« Jupiter neuf bœufs propres au labourage, cha-
« que bœuf accompagné de deux brebis; qu'ils
« présentent à Dioné une table de bronze, un
« bœuf, et d'autres victimes [1]. »

Cette Dioné était fille d'Uranus; elle partage avec Jupiter l'encens que l'on brûle au temple de Dodone [2], et cette association de divinités sert à multiplier les sacrifices et les offrandes.

Tels étaient les récits qu'on nous faisait à Ambracie. Cependant l'hiver approchait, et nous pensions à quitter cette ville. Nous trouvâmes un vaisseau marchand qui partait pour Naupacte, située dans le golfe de Crissa. Nous y fûmes admis comme passagers; et dès que le beau temps fut décidé, nous sortîmes du port et du golfe d'Ambracie. Nous trouvâmes bientôt la presqu'île de Leucade (*Atlas*, *pl.* 26), séparée du continent par un isthme très-étroit. Nous vîmes des matelots qui, pour ne pas faire le tour de la presqu'île, transportaient à force de bras leur vaisseau par-dessus cette langue de terre [3]. Comme le nôtre était plus gros, nous prîmes le parti de raser les côtes occidentales de Leucade, et nous parvînmes à son extrémité formée par une montagne très-élevée, taillée à pic, sur le sommet de laquelle est un temple d'Apollon que les matelots distin-

[1] Demosth. in Mid. p. 611. Tayl. in eamd. orat. p. 179. — [2] Strab. lib. 7, p. 329. — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 81.

guent et saluent de loin. Ce fut là que s'offrit à nous une scène capable d'inspirer le plus grand effroi [1].

Pendant qu'un grand nombre de bateaux se rangeaient circulairement au pied du promontoire, quantité de gens s'efforçaient d'en gagner le sommet. Les uns s'arrêtaient auprès du temple; les autres grimpaient sur des pointes de rocher, comme pour être témoins d'un événement extraordinaire. Leurs mouvemens n'annonçaient rien de sinistre, et nous étions dans une parfaite sécurité, quand tout à coup nous vîmes sur une roche écartée plusieurs de ces hommes en saisir un d'entre eux, et le précipiter dans la mer, au milieu des cris de joie qui s'élevaient, tant sur la montagne que dans les bateaux. Cet homme était couvert de plumes; on lui avait de plus attaché des oiseaux qui, en déployant leurs ailes, retardaient sa chute. A peine fut-il dans la mer, que les bateliers, empressés de le secourir, l'en retirèrent, et lui prodiguèrent tous les soins qu'on pourrait exiger de l'amitié la plus tendre [2]. J'avais été si frappé dans le premier moment, que je m'écriai : Ah, barbares! est-ce ainsi que vous vous jouez de la vie des hommes? Mais ceux du vaisseau s'étaient fait un amusement de ma surprise et de mon indignation. A la fin, un citoyen

[1] Strab. lib. 10, p. 452. — [2] Id. ibid. Ampel. lib. memor. cap. 8.

d'Ambracie me dit : Ce peuple, qui célèbre tous les ans, à pareil jour, la fête d'Apollon, est dans l'usage d'offrir à ce dieu un sacrifice expiatoire, et de détourner sur la tête de la victime tous les fléaux dont il est menacé. On choisit pour cet effet un homme condamné à subir le dernier supplice. Il périt rarement dans les flots; et, après l'en avoir sauvé, on le bannit à perpétuité des terres de Leucade [1].

Vous serez bien plus étonné, ajouta l'Ambraciote, quand vous connaîtrez l'étrange opinion qui s'est établie parmi les Grecs. C'est que le saut de Leucade est un puissant remède contre les fureurs de l'amour [2]. On a vu plus d'une fois des amans malheureux venir à Leucade, monter sur ce promontoire, offrir des sacrifices dans le temple d'Apollon, s'engager par un vœu formel de s'élancer dans la mer, et s'y précipiter d'eux-mêmes.

On prétend que quelques-uns furent guéris des maux qu'ils souffraient; et l'on cite, entre autres, un citoyen de Buthroton en Épire, qui, toujours prêt à s'enflammer pour des objets nouveaux, se soumit quatre fois à cette épreuve, et toujours avec le même succès [3]. Cependant, comme la plupart de ceux qui l'ont tentée ne prenaient aucune précaution pour rendre leur chute moins rapide,

[1] Strab. lib. 10, p. 452. — [2] Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491. — [3] Id. ibid.

presque tous y ont perdu la vie, et des femmes en ont été souvent les déplorables victimes.

On montre à Leucade le tombeau d'Artémise, de cette fameuse reine de Carie qui donna tant de preuves de son courage à la bataille de Salamine [1]. Éprise d'une passion violente pour un jeune homme qui ne répondait pas à son amour, elle le surprit dans le sommeil, et lui creva les yeux. Bientôt les regrets et le désespoir l'amenèrent à Leucade, où elle périt dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver [2].

Telle fut aussi la fin de la malheureuse Sapho. Abandonnée de Phaon son amant, elle vint ici chercher un soulagement à ses peines, et n'y trouva que la mort [3]. Ces exemples ont tellement décrédité le saut de Leucade, qu'on ne voit plus guère d'amans s'engager, par des vœux indiscrets, à les suivre.

En continuant notre route, nous vîmes à droite les îles d'Ithaque (*Atlas, pl.* 26) et de Céphallénie; à gauche, les rivages de l'Acarnanie. On trouve dans cette dernière province quelques villes considérables [4], quantité de petits bourgs fortifiés [5], plusieurs peuples d'origine différente [6], mais associés dans une confédération générale, et

[1] Herodot. lib. 8, cap. 87. — [2] Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491. — [3] Menand. ap. Strab. lib. 10, p. 452. — [4] Thucyd. lib. 2, cap. 102. — [5] Diod. lib. 19, p. 708. — [6] Strab. lib. 7, p. 321.

presque toujours en guerre contre les Étoliens leurs voisins, dont les états sont séparés des leurs par le fleuve Achéloüs. Les Acarnaniens sont fidèles à leur parole, et extrêmement jaloux de leur liberté [1].

Après avoir passé l'embouchure de l'Achéloüs, nous rasâmes pendant toute une journée les côtes de l'Étolie [2] (*Atlas, pl.* 26). Ce pays, où l'on trouve des campagnes fertiles, est habité par une nation guerrière [3], et divisé en diverses peuplades dont la plupart ne sont pas grecques d'origine, et dont quelques-unes conservent encore des restes de leur ancienne barbarie, parlant une langue très-difficile à entendre, vivant de chair crue, ayant pour domicile des bourgs sans défense [4]. Ces différentes peuplades, en réunissant leurs intérêts, ont formé une grande association, semblable à celle des Béotiens, des Thessaliens et des Acarnaniens. Elles s'assemblent tous les ans, par députés, dans la ville de Thermus, pour élire les chefs qui doivent les gouverner [5]. Le faste qu'on étale dans cette assemblée, les jeux, les fêtes, le concours des marchands et des spectateurs, la rendent aussi brillante qu'auguste [6].

[1] Polyb. lib. 4, p. 299. — [2] Dicæarch. stat. græc. v. 63, p. 5. Scyl. peripl. p. 14. — [3] Strab. lib. 10, p. 450. Palmer. Græc. antiq. p. 423. — [4] Thucyd. lib. 3, cap. 94. — [5] Strab. ibid. p. 463. Polyb. excerpt. legat. cap. 74, p. 895. — [6] Polyb. ibid. lib. 5, p. 357.

Les Étoliens ne respectent ni les alliances, ni les traités. Dès que la guerre s'allume entre deux nations voisines de leur pays, ils les laissent s'affaiblir, tombent ensuite sur elles, et leur enlèvent les prises qu'elles ont faites. Ils appellent cela *butiner dans le butin* [1].

Ils sont fort adonnés à la piraterie, ainsi que les Acarnaniens et les Locres Ozoles. Tous les habitans de cette côte n'attachent à cette profession aucune idée d'injustice ou d'infamie. C'est un reste des mœurs de l'ancienne Grèce, et c'est par une suite de ces mœurs qu'ils ne quittent point leurs armes, même en temps de paix [2]. Leurs cavaliers sont très-redoutables quand ils combattent corps à corps; beaucoup moins, quand ils sont en bataille rangée. On observe précisément le contraire parmi les Thessaliens [3].

A l'est de l'Achéloüs, on trouve des lions : on en retrouve en remontant vers le nord jusqu'au fleuve Nestus en Thrace. Il semble que dans ce long espace ils n'occupent qu'une lisière, à laquelle ces deux fleuves servent de bornes; le premier, du côté du couchant; le second, du côté du levant. On dit que ces animaux sont inconnus aux autres régions de l'Europe [4].

[1] Polyb. excerpt. legat. cap. 74, lib. 17, p. 746. — [2] Thucyd. lib. 5, cap. 1. — [3] Polyb. lib. 4, p. 278. — [4] Herodot. lib. 7, cap. 126. Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 31, t. 1, p. 884.

Après quatre jours de navigation [1], nous arrivâmes à Naupacte, ville située au pied d'une montagne [2], dans le pays des Locres Ozoles. Nous vîmes sur le rivage un temple de Neptune, et tout auprès un antre couvert d'offrandes et consacré à Vénus. Nous y trouvâmes quelques veuves qui venaient demander à la déesse un nouvel époux [3].

Le lendemain nous prîmes un petit navire qui nous conduisit à Pagæ, port de la Mégaride; et de là nous nous rendîmes à Athènes.

[1] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 12, etc, Dicæarch. stat. Græc. t. 2, p. 4. — [2] Voyage de Spon, t. 2, p. 18. — [3] Pausan. lib. 10, p. 898.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

CHAPITRE XXXVII.

Voyage de Mégare, de Corinthe, de Sicyone et de l'Achaïe.
(*Atlas, pl.* 27.)

Nous passâmes l'hiver à Athènes, attendant avec impatience le moment de reprendre la suite de nos voyages. Nous avions vu les provinces septentrionales de la Grèce. Il nous restait à parcourir celles du Péloponèse : nous en prîmes le chemin au retour du printemps [a].

Après avoir traversé la ville d'Éleusis, dont je parlerai dans la suite, nous entrâmes dans la Mégaride, qui sépare les états d'Athènes de ceux de Corinthe. On y trouve un petit nombre de villes et de bourgs. Mégare, qui en est la capitale, tenait autrefois au port de Nisée par deux longues murailles, que les habitans se crurent obligés de détruire il y a environ un siècle [1]. Elle fut long-temps soumise à des rois [2]. La démocratie y subsista, jusqu'à ce que les orateurs publics, pour plaire à la multitude, l'engagèrent à se partager les dépouilles des riches citoyens. Le

[a] Vers le mois de mars de l'an 356 avant J. C. — [1] Thucyd. lib. 4, cap. 109. Strab. lib. 7, p. 392. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 95; cap. 41, p. 99.

gouvernement oligarchique y fut alors établi [1]; de nos jours, le peuple a repris son autorité [2].

Les Athéniens se souviennent que cette province faisait autrefois partie de leur domaine [3], et ils voudraient bien l'y réunir; car elle pourrait, en certaines occurrences, leur servir de barrière [4] : mais elle a plus d'une fois attiré leurs armes, pour avoir préféré à leur alliance celle de Lacédémone. Pendant la guerre du Péloponèse, ils la réduisirent à la dernière extrémité, soit en ravageant ses campagnes [5], soit en lui interdisant tout commerce avec leurs états [6].

Pendant la paix, les Mégariens portent à Athènes leurs denrées, et surtout une assez grande quantité de sel, qu'ils ramassent sur les rochers qui sont aux environs du port [7]. Quoiqu'ils ne possèdent qu'un petit territoire aussi ingrat que celui de l'Attique [8], plusieurs se sont enrichis par une sage économie [9]; d'autres, par un goût de parcimonie [10] qui leur a donné la réputation de n'employer dans les traités, ainsi que dans le com-

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 74. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392. — [2] Diod. lib. 15, p. 357. — [3] Strab. lib. 7, p. 392. Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101. — [4] Demosth. in Philipp. 3, p. 95.— [5] Thucyd. lib. 2, cap. 31. Pausan. ibid. cap. 40, p. 97. — [6] Thucyd. lib. 1, cap. 67. Aristoph. in Acharn. v. 520. Id. in pac. v. 608. Schol. ibid. — [7] Aristoph. in Acharn. v. 520 et 760. Schol. ibid. — [8] Strab. ibid. p. 393. — [9] Isocr. in pac. t. 1, p. 480. — [10] Demosth. in Neær. p. 866.

merce, que les ruses de la mauvaise foi et de l'esprit mercantile[1].

Ils eurent, dans le siècle dernier, quelques succès brillans; leur puissance est aujourd'hui anéantie; mais leur vanité s'est accrue en raison de leur faiblesse, et ils se souviennent plus de ce qu'ils ont été que de ce qu'ils sont. Le soir même de notre arrivée, soupant avec les principaux citoyens, nous les interrogeâmes sur l'état de leur marine; ils nous répondirent: Au temps de la guerre des Perses, nous avions vingt galères à la bataille de Salamine[2]. —Pourriez-vous mettre sur pied une bonne armée? — Nous avions trois mille soldats à la bataille de Platée[3]. —Votre population est-elle nombreuse? — Elle l'était si fort autrefois, que nous fûmes obligés d'envoyer des colonies en Sicile[4], dans la Propontide[5], au Bosphore de Thrace[6] et au Pont-Euxin[7]. Ils tâchèrent ensuite de se justifier de quelques perfidies qu'on leur reproche[8], et nous racontèrent une anecdote qui mérite d'être conservée. Les habitans de la Mégaride avaient pris les armes les uns contre les autres. Il fut convenu que la guerre ne

[1] Aristoph. in Acharn. v. 738. Schol. ibid. Suid. in Μεγαρ. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 45. — [3] Id. lib. 9, cap. 28. — [4] Strab. lib. 6, p. 267. — [5] Scymn. in descr. orb. v. 715. — [6] Strab. lib. 7, p. 320. Scymn. ibid. v. 716 et 740. — [7] Strab. ibid. p. 319. — [8] Epist. Philipp. ap. Demosth. p. 114.

suspendrait point les travaux de la campagne. Le soldat qui enlevait un laboureur l'amenait dans sa maison, l'admettait à sa table, et le renvoyait avant que d'avoir reçu la rançon dont ils étaient convenus. Le prisonnier s'empressait de l'apporter, dès qu'il avait pu la rassembler. On n'employait pas le ministère des lois contre celui qui manquait à sa parole, mais il était partout détesté pour son ingratitude et son infamie [1]. Ce fait ne s'est donc pas passé de nos jours? leur dis-je. Non, répondirent-ils, il est du commencement de cet empire. Je me doutais bien, repris-je, qu'il appartenait aux siècles d'ignorance.

Les jours suivans, on nous montra plusieurs statues; les unes en bois [2], et c'étaient les plus anciennes; d'autres en or et en ivoire [3], et ce n'étaient pas les plus belles; d'autres enfin en marbre ou en bronze, exécutées par Praxitèle et par Scopas [4]. Nous vîmes aussi la maison du sénat [5], et d'autres édifices construits d'une pierre très-blanche, très-facile à tailler, et pleine de coquilles pétrifiées [6].

Il existe dans cette ville une célèbre école de

[1] Plut. quæst. græc. t. 2, p. 295. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 102. — [3] Id. ibid. cap. 40, p. 97; cap. 42, p. 101; cap. 43, p. 105. — [4] Id. ibid. cap. 43, p. 105; cap. 44, p. 106. — [5] Id. ibid. cap. 42, p. 101. — [6] Id. ibid. cap. 44, p. 107.

philosophie[1] [a]. Euclide, son fondateur, fut un des plus zélés disciples de Socrate : malgré la distance des lieux, malgré la peine de mort décernée par les Athéniens contre tout Mégarien qui oserait franchir leurs limites, on le vit plus d'une fois partir le soir déguisé en femme, passer quelques momens avec son maître, et s'en retourner à la pointe du jour[2]. Ils examinaient ensemble en quoi consiste le vrai bien. Socrate, qui dirigeait ses recherches vers cet unique point, n'employa pour l'atteindre que des moyens simples; mais Euclide, trop familiarisé avec les écrits de Parménide et de l'école d'Élée[3], eut recours dans la suite à la voie des abstractions, voie souvent dangereuse, et plus souvent impénétrable. Ses principes sont assez conformes à ceux de Platon : il disait que le vrai bien doit être un, toujours le même, toujours semblable à lui-même[4]. Il fallait ensuite définir ces différentes propriétés; et la chose du monde qu'il nous importe le plus de savoir fut la plus difficile à entendre.

Ce qui servit à l'obscurcir, ce fut la méthode déjà reçue d'opposer à une proposition la proposition contraire, et de se borner à les agiter long-

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 610. — [a] *Voyez*, pour les autres écoles, le chapitre XXIX de cet ouvrage. — [2] Aul. Gell. lib. 6, cap. 10. — [3] Diog. Laert. lib. 2, § 106. — [4] Cicer. acad. 2, cap. 42, t. 2, p. 54.

temps ensemble. Un instrument qu'on découvrit alors contribua souvent à augmenter la confusion; je parle des règles du syllogisme, dont les coups, aussi terribles qu'imprévus, terrassent l'adversaire qui n'est pas assez adroit pour les détourner. Bientôt les subtilités de la métaphysique s'étayant des ruses de la logique, les mots prirent la place des choses, et les jeunes élèves ne puisèrent dans les écoles que l'esprit d'aigreur et de contradiction.

Euclide l'introduisit dans la sienne, peut-être sans le vouloir, car il était naturellement doux et patient. Son frère, qui croyait avoir à s'en plaindre, lui dit un jour dans sa colère : « Je veux « mourir si je ne me venge. Et moi, répondit « Euclide, si je ne te force à m'aimer encore [1]. » Mais il céda trop souvent au plaisir de multiplier et de vaincre les difficultés, et ne prévit pas que des principes souvent ébranlés perdent une partie de leurs forces.

Eubulide de Milet, son successeur, conduisit ses disciples par des sentiers encore plus glissans et plus tortueux. Euclide exerçait les esprits, Eubulide les secouait avec violence. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup de connaissances et de lumières : je devais en avertir avant que de parler du second.

[1] Plut. de fratern. amor. t. 2, p. 489.

Nous le trouvâmes entouré de jeunes gens attentifs à toutes ses paroles, et jusqu'à ses moindres signes. Il nous entretint de la manière dont il les dressait, et nous comprîmes qu'il préférait la guerre offensive à la défensive. Nous le priâmes de nous donner le spectacle d'une bataille; et, pendant qu'on en faisait les apprêts, il nous dit qu'il avait découvert plusieurs espèces de syllogismes, tous d'un secours merveilleux pour éclaircir les idées. L'un s'appelait le voilé; un autre, le chauve; un troisième, le menteur; et ainsi des autres [1].

Je vais en essayer quelques-uns en votre présence, ajouta-t-il; ils seront suivis du combat dont vous désirez être les témoins : ne les jugez pas légèrement; il en est qui arrêtent les meilleurs esprits, et les engagent dans des défilés d'où ils ont bien de la peine à sortir [2].

Dans ce moment parut une figure voilée depuis la tête jusqu'aux pieds. Il me demanda si je la connaissais. Je répondis que non. Eh bien, reprit-il, voici comme j'argumente : Vous ne connaissez pas cet homme; or, cet homme est votre ami; donc vous ne connaissez pas votre ami [3]. Il abattit le voile, et je vis en effet un jeune Athénien avec

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 108. Menag. ibid. — [2] Aristot. de mor. lib. 7, cap. 2, t. 2, p. 87. Cicer. acad. 2, cap. 30, t. 2, p. 40. — [3] Lucian. de vitar. auct. t. 1, p. 563.

qui j'étais fort lié. Eubulide s'adressant tout de suite à Philotas : Qu'est-ce qu'un homme chauve? lui dit-il. — C'est celui qui n'a point de cheveux? — Et s'il lui en restait un, le serait-il encore? — Sans doute. — S'il lui en restait deux, trois, quatre? Il poussa cette série de nombres assez loin, augmentant toujours d'une unité, jusqu'à ce que Philotas finit par avouer que l'homme en question ne serait plus chauve. Donc, reprit Eubulide, un seul cheveu suffit pour qu'un homme ne soit point chauve; et cependant vous aviez d'abord assuré le contraire[1]. Vous sentez bien, ajouta-t-il, qu'on prouvera de même qu'un seul mouton suffit pour former un troupeau, un seul grain pour donner la mesure exacte d'un boisseau. Nous parûmes si étonnés de ces misérables équivoques, et si embarrassés de notre maintien, que tous les écoliers éclatèrent de rire.

Cependant l'infatigable Eubulide nous disait : Voici enfin le nœud le plus difficile à délier. Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or, il était Crétois lui-même; donc il a menti; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiménide n'a pas menti; donc les Crétois sont menteurs[2]. Il achève à peine, et s'écrie tout à coup :

[1] Menag. ad. Diog. Laert. lib. 2, § 108, p. 122. — [2] Gassend. de logic. t. 1, cap. 3, p. 40. Bayl. dictionn. à l'art. Euclide, note D.

Aux armes! aux armes! attaquez, défendez le mensonge d'Épiménide.

A ces mots, l'œil en feu, le geste menaçant, les deux partis s'avancent, se pressent, se repoussent, font pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de syllogismes, de sophismes, de paralogismes. Bientôt les ténèbres s'épaississent, les rangs se confondent, les vainqueurs et les vaincus se percent de leurs propres armes, ou tombent dans les mêmes piéges. Des paroles outrageantes se croisent dans les airs, et sont enfin étouffées par les cris perçans dont la salle retentit.

L'action allait recommencer, lorsque Philotas dit à Eubulide que chaque parti était moins attentif à établir une opinion qu'à détruire celle de l'ennemi; ce qui est une mauvaise manière de raisonner. De mon côté, je lui fis observer que ses disciples paraissaient plus ardens à faire triompher l'erreur que la vérité; ce qui est une dangereuse manière d'agir [1]. Il se disposait à me répondre, lorsqu'on nous avertit que nos voitures étaient prêtes. Nous prîmes congé de lui, et nous déplorâmes, en nous retirant, l'indigne abus que les sophistes faisaient de leur esprit et des dispositions de leurs élèves.

Pour nous rendre à l'isthme de Corinthe, notre guide nous conduisit, par des hauteurs, sur une

[1] Plut. de stoic. repugn. t. 2, p. 1036.

corniche taillée dans le roc, très-étroite, très-rude, élevée au-dessus de la mer, sur la croupe d'une montagne qui porte sa tête dans les cieux [1]; c'est le fameux défilé où l'on dit que se tenait ce Sciron qui précipitait les voyageurs dans la mer après les avoir dépouillés, et à qui Thésée fit subir le même genre de mort [2].

Rien de si effrayant que ce trajet au premier coup d'œil; nous n'osions arrêter nos regards sur l'abîme; les mugissemens des flots semblaient nous avertir à tous momens que nous étions suspendus entre la mort et la vie. Bientôt familiarisés avec le danger, nous jouîmes avec plaisir d'un spectacle intéressant. Des vents impétueux franchissaient le sommet des rochers que nous avions à droite, grondaient au-dessus de nos têtes, et, divisés en tourbillons, tombaient à plomb sur différens points de la surface de la mer, la bouleversaient et la blanchissaient d'écume en certains endroits, tandis que dans les espaces intermédiaires elle restait unie et tranquille [3].

Le sentier que nous suivions se prolonge pendant environ quarante-huit stades [4] [a], s'inclinant et se relevant tour à tour jusqu'auprès de Cro-

[1] Spon, voyag. t. 2, p. 171. Chandl. trav. in Greece, chapt. 44, p. 198. — [2] Plut. in Thes. t. 1, p. 4. — [3] Whel. a journ. book 6, p. 436. — [4] Plin. lib. 4, cap. 7, p. 196. Whel. ibid. — [a] Environ une lieue trois quarts.

myon, port et château des Corinthiens, éloigné de cent vingt stades de leur capitale[1] [a]. En continuant de longer la mer par un chemin plus commode et plus beau, nous arrivâmes aux lieux où la largeur de l'isthme n'est plus que de quarante stades[2] [b]. C'est là que les peuples du Péloponèse ont quelquefois pris le parti de se retrancher, quand ils craignaient une invasion[3]; c'est là aussi qu'ils célèbrent les jeux isthmiques, auprès d'un temple de Neptune et d'un bois de pins consacré à ce dieu[4].

Le pays des Corinthiens (*Atlas*, *pl.* 27) est resserré entre des bornes fort étroites : quoiqu'il s'étende davantage le long de la mer, un vaisseau pourrait dans une journée en parcourir la côte[5]. Son territoire offre quelques riches campagnes, et plus souvent un sol inégal et peu fertile[6]. On y recueille un vin d'assez mauvaise qualité[7].

La ville est située au pied d'une haute montagne, sur laquelle on a construit une citadelle[8].

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 45. — [a] Quatre lieues et demie. — — [2] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Diod. lib. 11, p. 14. — [b] Environ une lieue et demie. — [3] Herodot. lib. 8, cap. 40. Isocr. in paneg. t. 1, p. 166. Diod. lib. 15, p. 380. — [4] Pind. olymp. od. 13, v. 5. Id. isthm. od. 1. Strab. ibid. Pausan. lib. 2; cap. 1, p. 112. — [5] Scylax, ibid. p. 15 et 21. — [6] Strab. lib. 8, p. 382. — [7] Alex. ap. Athen. lib. 1, cap. 23, p. 30. — [8] Strab. ibid. p. 379. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.

Au midi, elle a pour défense la montagne elle-même, qui en cet endroit est extrêmement escarpée. Des remparts très-forts et très-élevés[1] la protégent des trois autres côtés. Son circuit est de quarante stades[a]; mais, comme les murs s'étendent sur les flancs de la montagne, et embrassent la citadelle, on peut dire que l'enceinte totale est de quatre-vingt-cinq stades[2] [b].

La mer de Crissa et la mer Saronique viennent expirer à ses pieds, comme pour reconnaître sa puissance. Sur la première est le port de Léchée, qui tient à la ville par une double muraille, longue d'environ douze stades[3] [c]. Sur la seconde est le port de Cenchrée, éloigné de Corinthe de soixante-dix stades[4] [d].

Un grand nombre d'édifices sacrés et profanes, anciens et modernes, embellissent cette ville. Après avoir visité la place, décorée, suivant l'usage, de temples et de statues[5], nous vîmes le théâtre, où l'assemblée du peuple délibère sur les affaires de l'état, et où l'on donne des combats de musique et d'autres jeux dont les fêtes sont accompagnées[6].

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 215. — [a] Environ une lieue et demie. — [2] Strab. ibid. p. 379. — [b] Trois lieues cinq cent trente-deux toises. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 522 et 525. Id. in Ages. p. 661. Strab. ibid. p. 380. — [c] Près d'une demi-lieue. — [4] Strab. ibid. — [d] Près de trois lieues. — [5] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 521. Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115. — [6] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 6.

On nous montra le tombeau des deux fils de Médée. Les Corinthiens les arrachèrent des autels où cette mère infortunée les avait déposés, et les assommèrent à coups de pierres. En punition de ce crime, une maladie épidémique enleva leurs enfans au berceau, jusqu'à ce que, dociles à la voix de l'oracle, ils s'engagèrent à honorer tous les ans la mémoire des victimes de leur fureur [1]. Je croyais, dis-je alors, sur l'autorité d'Euripide, que cette princesse les avait égorgés elle-même [2]. J'ai ouï dire, répondit un des assistans, que le poëte se laissa gagner par une somme de cinq talens [a] qu'il reçut de nos magistrats [3] : quoi qu'il en soit, à quoi bon le dissimuler? un ancien usage prouve clairement que nos pères furent coupables; car c'est pour rappeler et expier leur crime que nos enfans doivent, jusqu'à une certain âge, avoir la tête rasée et porter une robe noire [4].

Le chemin qui conduit à la citadelle se replie en tant de manières, qu'on fait trente stades avant que d'en atteindre le sommet [5]. Nous arrivâmes auprès d'une source nommée Pirène, où l'on pré-

[1] Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 118. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 21. Parmen. et Didym. ap. schol. Euripid. in Med. v. 273. — [2] Euripid. ibid. v. 1271 et alibi. — [a] Vingt-sept mille livres. — [3] Parmen. ap. schol. Euripid. in Med. — [4] Pausan. ibid. cap. 3, p, 118. — [5] Strab. lib. 8, p. 379. Spon, voyag. t. 2, p. 175. Whel. book 6, p. 440.

tend que Bellérophon trouva le cheval Pégase. Les eaux en sont extrêmement froides et limpides [1] : comme elles n'ont pas d'issue apparente, on croit que, par des canaux naturellement creusés dans le roc, elles descendent dans la ville, où elles forment une fontaine dont l'eau est renommée pour sa légèreté [2], et qui suffirait aux besoins des habitans, quand même ils n'auraient pas cette grande quantité de puits qu'ils se sont ménagés [3].

La position de la citadelle et ses remparts la rendent si forte, qu'on ne pourrait s'en emparer que par trahison [4] ou par famine. Nous vîmes à l'entrée le temple de Vénus, dont la statue est couverte d'armes brillantes : elle est accompagnée de celle de l'Amour, et de celle du Soleil qu'on adorait en ce lieu avant que le culte de Vénus y fût introduit [5].

De cette région élevée, la déesse semble régner sur la terre et sur les mers. Telle était l'illusion que faisait sur nous le superbe spectacle qui s'offrait à nos yeux. Du côté du nord, la vue s'étendait jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon ; à l'est, jusqu'à l'île d'Égine, à la citadelle d'Athènes et au promontoire de Sunium ; à l'ouest, sur les riches

[1] Strab. lib. 8, p. 379. Athen. lib. 2, cap. 6, p. 43. — [2] Athen. ibid. cap. 5, p. 43. — [3] Strab. ibid. — [4] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034 et 1035. — [5] Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.

campagnes de Sicyone[1]. Nous promenions avec plaisir nos regards sur les deux golfes dont les eaux viennent se briser contre cet isthme, que Pindare a raison de comparer à un pont construit par la nature au milieu des mers, pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce[2].

A cet aspect, il semble qu'on ne saurait établir aucune communication de l'un de ces continens à l'autre sans l'aveu de Corinthe[3]; et l'on est fondé à regarder cette ville comme le boulevard du Péloponèse, et l'une des entraves de la Grèce[4]: mais, la jalousie des autres peuples n'ayant jamais permis aux Corinthiens de leur interdire le passage de l'isthme, ces derniers ont profité des avantages de leur position pour amasser des richesses considérables.

Dès qu'il parut des navigateurs, il parut des pirates, par la même raison qu'il y eut des vautours dès qu'il y eut des colombes. Le commerce des Grecs, ne se faisant d'abord que par terre, suivit le chemin de l'isthme pour entrer dans le Péloponèse, ou pour en sortir. Les Corinthiens en retiraient un droit, et parvinrent à un certain degré d'opulence[5]. Quand on eut détruit

[1] Strab. lib. 8, p. 379. Spon, t. 2, p. 175. Whel. book 6, p. 442. — [2] Pind. isthm. od. 4, v. 34. Schol. ibid. — [3] Plut. in Arat. t. 1, p. 1044. — [4] Id. in amat. narrat. t. 2, p. 772. Polyb. lib. 17, p. 751. — [5] Homer. iliad. lib. 2, v. 570. Thucyd. lib. 1, cap. 13.

les pirates, les vaisseaux, dirigés par une faible expérience, n'osaient affronter la mer orageuse qui s'étend depuis l'île de Crète jusqu'au cap Malée en Laconie [1]. On disait alors en manière de proverbe : Avant de doubler ce cap, oubliez ce que vous avez de plus cher au monde [2]. On préféra donc de se rendre aux mers qui se terminent à l'isthme.

Les marchandises d'Italie, de Sicile et des peuples de l'ouest abordèrent au port de Léchée; celles des îles de la mer Égée, des côtes de l'Asie mineure et des Phéniciens [3], au port de Cenchrée. Dans la suite on les fit passer par terre d'un port à l'autre, et l'on imagina des moyens pour y transporter les vaisseaux [4].

Corinthe, devenue l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe [5], continua de percevoir des droits sur les marchandises étrangères [6], couvrit la mer de ses vaisseaux, et forma une marine pour protéger son commerce. Ses succès excitèrent son industrie ; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes qui parurent furent l'ouvrage de ses constructeurs [7]. Ses forces navales la

[1] Homer. odyss. lib. 9, v. 80. Sophocl. in Trachin. v. 120. — [2] Strab. lib. 8, p. 378. — [3] Thucyd. lib. 2, cap. 69. — [4] Id. lib. 3, cap. 15; lib. 8, cap. 8. Strab. lib. 8, p. 335. Polyb. ap. Suid. in Διισθμ. — [5] Aristid. isthm. in Nept. t. 1, p. 41. Ooros. lib. 5, cap. 3. — [6] Strab. ibid. p. 378. — [7] Thucyd. lib. 1, cap. 13. Diod. lib. 14, p. 269.

faisant respecter, on se hâta de verser dans son sein les productions des autres pays. Nous vîmes étaler sur le rivage [1] des rames de papier et des voiles de vaisseaux apportées de l'Égypte, l'ivoire de la Lybie, les cuirs de Cyrène, l'encens de la Syrie, les dattes de la Phénicie, les tapis de Carthage, du blé et des fromages de Syracuse [2], des poires et des pommes de l'Eubée, des esclaves de Phrygie et de Thessalie, sans parler d'une foule d'autres objets qui arrivent journellement dans les ports de la Grèce [3], et en particulier dans ceux de Corinthe. L'appât du gain attire les marchands étrangers, et surtout ceux de Phénicie [4]; et les jeux solennels de l'isthme y rassemblent un nombre infini de spectateurs [5].

Tous ces moyens ayant augmenté les richesses de la nation, les ouvriers destinés à les mettre en œuvre furent protégés [6], et s'animèrent d'une nouvelle émulation [7]. Ils s'étaient déjà, du moins à ce qu'on prétend, distingués par des inventions utiles [8]. Je ne les détaille point, parce que je ne puis en déterminer précisément l'objet. Les arts commencent par des tentatives obscures et

[1] Antiph. et Hermipp. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27. — [2] Aristoph. in vesp. v. 834. — [3] Athen. ibid. p. 27. — [4] Pind. pyth. od. 2, v. 125. — [5] Strab. lib. 8, p. 378. — [6] Herodot. lib. 2, cap. 167. — [7] Oros. lib. 5, cap. 3. — [8] Schol. Pind. olymp. od. 13, v. 17. Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 682; cap. 12, p. 710.

essayées en différens endroits; quand ils sont perfectionnés, on donne le nom d'inventeurs à ceux qui, par d'heureux procédés, en ont facilité la pratique. J'en citerai un exemple : cette roue avec laquelle un potier voit un vase s'arrondir sous sa main : l'historien Éphore, si versé dans la connaissance des usages anciens, me disait un jour que le sage Anacharsis l'avait introduite parmi les Grecs [1]. Pendant mon séjour à Corinthe, je voulus en tirer vanité. On me répondit que la gloire en était due à l'un de leurs concitoyens, nommé Hyperbius [2] : un interprète d'Homère nous prouva, par un passage de ce poëte, que cette machine était connue avant Hyperbius [3] : Philotas soutint de son côté que l'honneur de l'invention appartenait à Thalos, antérieur à Homère, et neveu de Dédale d'Athènes [4]. Il en est de même de la plupart des découvertes que les peuples de la Grèce s'attribuent à l'envi. Ce qu'on doit conclure de leurs prétentions, c'est qu'ils cultivèrent de bonne heure les arts dont on les croit les auteurs.

Corinthe est pleine de magasins et de manufactures [5]; on y fabrique, entre autres choses,

[1] Ephor. ap. Strab. lib. 7, p. 303. Posidon. ap. Senec. epist. 90, t. 2, p. 412. Diog. Laert., etc. — [2] Theophr. ap. Schol. Pind. olymp. od. 13, v. 25. Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 414. — [3] Homer. iliad. lib. 18, v. 600. — [4] Diod. lib. 4, p. 277. — [5] Strab. lib. 8, p. 382. Oros. lib. 5, cap. 3.

des couvertures de lit recherchées des autres nations [1]. Elle rassemble à grands frais les tableaux et les statues des bons maîtres [2]; mais elle n'a produit jusqu'ici aucun de ces artistes qui font tant d'honneur à la Grèce, soit qu'elle n'ait pour les chefs-d'œuvre de l'art qu'un goût de luxe; soit que la nature, se réservant le droit de placer les génies, ne laisse aux souverains que le soin de les chercher et de les produire au grand jour. Cependant on estime certains ouvrages en bronze et en terre cuite qu'on fabrique en cette ville. Elle ne possède point de mines de cuivre [3]. Ses ouvriers, en mêlant celui qu'ils tirent de l'étranger avec une petite quantité d'or et d'argent [4], en composent un métal brillant, et presque inaccessible à la rouille [5]. Ils en font des cuirasses, des casques, de petites figures, des coupes, des vases moins estimés encore pour la matière que pour le travail, la plupart enrichis de feuillages, et d'autres ornemens exécutés au ciselet [6]. C'est avec une égale intelligence qu'ils retracent les mêmes ornemens sur les ouvrages de terre [7]. La matière

[1] Hermipp. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27. — [2] Polyb. ap. Strab. lib. 8, p. 381. Flor. lib. 2, cap. 16. — [3] Pausan. lib. 2, cap. 3. — [4] Plin. lib. 34, cap. 2, p. 640; id. lib. 37, cap. 3, p. 772. Flor. lib. 2, cap. 16. Oros. lib. 5, cap. 3. — [5] Cicer. tuscul. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 340. — [6] Id. in Verr. de sign. cap. 44, t. 4, p. 391. — [7] Strab. lib. 8, p. 381. Salmas. in exercit. Plin. p. 1048.

la plus commune reçoit de la forme élégante qu'on lui donne, et des embellissemens dont on a soin de la parer, un mérite qui la fait préférer aux marbres et aux métaux les plus précieux.

Les femmes de Corinthe se font distinguer par leur beauté [1]; les hommes, par l'amour du gain et des plaisirs. Ils ruinent leur santé dans les excès de la table [2], et l'amour n'est plus chez eux qu'une licence effrénée [3]. Loin d'en rougir, ils cherchent à la justifier par une institution qui semble leur en faire un devoir. Vénus est leur principale divinité; ils lui ont consacré des courtisanes chargées de leur ménager sa protection : dans les grandes calamités, dans les dangers éminens, elles assistent aux sacrifices, et marchent en procession avec les autres citoyens, en chantant des hymnes sacrés. A l'arrivée de Xerxès, on implora leur crédit, et j'ai vu le tableau où elles sont représentées adressant des vœux à la déesse. Des vers de Simonide, tracés au bas du tableau, leur attribuent la gloire d'avoir sauvé les Grecs [4].

Un si beau triomphe multiplia cette espèce de prêtresses. Aujourd'hui les particuliers qui

[1] Anacr. od. 32. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 404. — [3] Aristoph. in Thesmoph. v. 655. Schol. ibid. Steph. in Κορινθ. — [4] Chamel. Theopomp. Tim. ap. Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573. Pind. ap. eumd. p. 574.

veulent assurer le succès de leurs entreprises promettent d'offrir à Vénus un certain nombre de courtisanes qu'ils font venir de divers endroits [1]. On en compte plus de mille dans cette ville. Elles attirent les marchands étrangers; elles ruinent en peu de jours un équipage entier; et de là le proverbe : Qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe [2].

Je dois observer ici que, dans toute la Grèce, les femmes qui exercent un pareil commerce de corruption n'ont jamais eu la moindre prétention à l'estime publique; qu'à Corinthe même, où l'on me montrait avec tant de complaisance le tombeau de l'ancienne Laïs [3], les femmes honnêtes célèbrent en l'honneur de Vénus une fête particulière à laquelle les courtisanes ne peuvent être admises [4]; et que ses habitans, qui donnèrent de si grandes preuves de valeur dans la guerre des Perses [5], s'étant laissé amollir par les plaisirs, tombèrent sous le joug des Argiens, furent obligés de mendier tour à tour la protection des Lacédémoniens, des Athéniens et des Thébains [6], et se sont enfin réduits à n'être plus

[1] Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573. — [2] Strab. lib. 8, p. 378. — [3] Pausan. lib. 2, cap. 12, p. 115. — [4] Alex. ap. Athen. lib. 13, p. 574. — [5] Herodot. lib. 9, cap. 104. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 870 et 872. — [6] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 521 et 523; lib. 6, p. 610; lib. 7, p. 634.

que la plus riche, la plus efféminée et la plus faible nation de la Grèce.

Il ne me reste plus qu'à donner une légère idée des variations que son gouvernement a éprouvées. Je suis obligé de remonter à des siècles éloignés, mais je ne m'y arrêterai pas long-temps.

Environ cent dix ans après la guerre de Troie, trente ans après le retour des Héraclides, Alétas, qui descendait d'Hercule, obtint le royaume de Corinthe, et sa maison le posséda pendant l'espace de quatre cent dix-sept ans. L'aîné des enfans succédait toujours à son père [1]. La royauté fut ensuite abolie, et le pouvoir souverain remis entre les mains de deux cents citoyens qui ne s'alliaient qu'entre eux [2], et qui devaient être tous du sang des Héraclides [3]. On en choisissait un tous les ans pour administrer les affaires, sous le nom de prytane [4]. Ils établirent sur les marchandises qui passaient par l'isthme un droit qui les enrichit, et se perdirent par l'excès du luxe [5]. Quatre-vingt-dix ans après leur institution [6], Cypsélus, ayant mis le peuple dans ses intérêts, se revêtit de leur autorité [a], et rétablit la royauté,

[1] Diod. ap. Syncell. p. 179. — [2] Herodot. lib. 5, cap. 92. — [3] Diod. ibid. — [4] Id. ibid. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 120. — [5] Strab. lib. 8, p. 378. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 19. — [6] Diod. ibid. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 403. — [a] L'an 658 avant J. C.

qui subsista dans sa maison pendant soixante-treize ans six mois [1].

Il marqua les commencemens de son règne par des proscriptions et des cruautés. Il poursuivit ceux des habitans dont le crédit lui faisait ombrage, exila les uns, dépouilla les autres de leurs possessions, en fit mourir plusieurs [2]. Pour affaiblir encore le parti des gens riches, il préleva pendant dix ans le dixième de tous les biens, sous prétexte, disait-il, d'un vœu qu'il avait fait avant de parvenir au trône [3], et dont il crut s'acquitter en plaçant auprès du temple d'Olympie une très-grande statue dorée [4]. Quand il cessa de craindre, il voulut se faire aimer, et se montra sans gardes et sans appareil [5]. Le peuple, touché de cette confiance, lui pardonna facilement des injustices dont il n'avait pas été la victime, et le laissa mourir en paix, après un règne de trente ans [6].

Périandre, son fils, commença comme son père avait fini; il annonça des jours heureux et un calme durable. On admirait sa douceur [7], ses lumières, sa prudence; les règlemens qu'il fit contre ceux qui possédaient trop d'esclaves, ou

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. — [2] Herodot. lib. 5, cap. 92. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 31. — [3] Aristot. de cur. rei famil. lib. 2, t. 2, p. 501. Suid. in Κυψελ. — [4] Plat. in Phædr. t. 3, p. 236. Strab. lib. 5, p. 378. Suid. ibid. — [5] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. — [6] Herodot. ibid. Aristot. ibid. — [7] Herodot. ibid.

dont la dépense excédait le revenu; contre ceux qui se souillaient par des crimes atroces, ou par des mœurs dépravées : il forma un sénat, n'établit aucun nouvel impôt, se contenta des droits prélevés sur les marchandises [1], construisit beaucoup de vaisseaux [2]; et, pour donner plus d'activité au commerce, résolut de percer l'isthme et de confondre les deux mers [3]. Il eut des guerres à soutenir, et ses victoires donnèrent une haute idée de sa valeur [4]. Que ne devait-on pas, d'ailleurs, attendre d'un prince dont la bouche semblait être l'organe de la sagesse [5]! qui disait quelquefois : « L'amour désordonné des richesses est une ca- « lomnie contre la nature : les plaisirs ne font « que passer, les vertus sont éternelles [6] : la vraie « liberté ne consiste que dans une conscience « pure [7]. »

Dans une occasion critique, il demanda des conseils à Thrasybule, qui régnait à Milet, et avec qui il avait des liaisons d'amitié [8]. Thrasybule mena le député dans un champ, et, se promenant avec lui au milieu d'une moisson abondante, il l'interrogeait sur l'objet de sa mission; chemin

[1] Heraclid. Pontic. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2825. — [2] Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450. — [3] Diog. Laert. lib. 1, § 99. — [4] Aristot. lib. 5, cap. 12, p. 411. Nicol. Damasc. ibid. — [5] Diog. Laert. ibid. § 91. — [6] Stob. serm. 3, p. 46. — [7] Id. serm. 25, p. 192. — [8] Herodot. lib. 1, cap. 20, et lib. 5, cap. 92.

faisant il abattait les épis qui s'élevaient au-dessus des autres. Le député ne comprit pas que Thrasybule venait de mettre sous ses yeux un principe adopté dans plusieurs gouvernemens, même républicains, où l'on ne permet pas à de simples particuliers d'avoir trop de mérite ou trop de crédit [1]. Périandre entendit ce langage, et continua d'user de modération [2].

L'éclat de ses succès et les louanges de ses flatteurs développèrent enfin son caractère, dont il avait toujours réprimé la violence. Dans un accès de colère, excité peut-être par sa jalousie, il donna la mort à Mélisse son épouse, qu'il aimait éperdument [3]. Ce fut là le terme de son bonheur et de ses vertus. Aigri par une longue douleur, il ne le fut pas moins quand il apprit que, loin de le plaindre, on l'accusait d'avoir autrefois souillé le lit de son père [4]. Comme il crut que l'estime publique se refroidissait, il osa la braver; et, sans considérer qu'il est des injures dont un roi ne doit se venger que par la clémence, il appesantit son bras sur tous ses sujets, s'entoura de satellites [5], sévit contre tous ceux que son père

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 355; lib. 5, cap. 10, p. 403. — [2] Plut. in conviv. t. 2, p. 147. — [3] Herodot. lib. 3, cap. 50. Diog. Laert. lib. 1, § 94. — [4] Id. ibid. § 96. Partehn. erot. cap. 17. — [5] Heracl. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2835. Diog. Laert. ibid. § 98.

avait épargnés; dépouilla, sous un léger prétexte, les femmes de Corinthe de leurs bijoux et de ce qu'elles avaient de plus précieux [1]; accabla le peuple de travaux, pour le tenir dans la servitude: agité lui-même, sans interruption, de soupçons et de terreurs, punissant le citoyen qui se tenait tranquillement assis dans la place publique [2], et condamnant comme coupable tout homme qui pouvait le devenir.

Des chagrins domestiques augmentèrent l'horreur de sa situation. Le plus jeune de ses fils, nommé Lycophron, instruit par son aïeul maternel de la malheureuse destinée de sa mère, en conçut une si forte haine contre le meurtrier, qu'il ne pouvait plus soutenir sa vue, et ne daignait pas même répondre à ses questions. Les caresses et les prières furent vainement prodiguées. Périandre fut obligé de le chasser de sa maison, de défendre à tous les citoyens non-seulement de le recevoir, mais de lui parler, sous peine d'une amende applicable au temple d'Apollon. Le jeune homme se réfugia sous un des portiques publics, sans ressources, sans se plaindre, et résolu de tout souffrir plutôt que d'exposer ses amis à la fureur du tyran. Quelques jours après, son père l'ayant aperçu par hasard, sentit toute sa tendresse se

[1] Herodot. lib. 5, cap. 92. Diog. Laert. lib. 1, § 97. Plut. t. 2, p. 1104. — [2] Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.

réveiller : il courut à lui, et n'oublia rien pour le fléchir ; mais, n'ayant obtenu que ces paroles : Vous avez transgressé votre loi et encouru l'amende, il prit le parti de l'exiler dans l'île de Corcyre, qu'il avait réunie à ses domaines [1].

Les dieux irrités accordèrent à ce prince une longue vie, qui se consumait lentement dans les chagrins et dans les remords. Ce n'était plus le temps de dire, comme il disait auparavant, qu'il vaut mieux faire envie que pitié [2] ; le sentiment de ses maux le forçait de convenir que la démocratie était préférable à la tyrannie [3]. Quelqu'un osa lui représenter qu'il pouvait quitter le trône : Hélas ! répondit-il, il est aussi dangereux pour un tyran d'en descendre que d'en tomber [4].

Comme le poids des affaires l'accablait de plus en plus, et qu'il ne trouvait aucune ressource dans l'aîné de ses fils qui était imbécile [5], il résolut d'appeler Lycophron, et fit diverses tentatives qui furent toutes rejetées avec indignation. Enfin il proposa d'abdiquer, et de se reléguer lui-même à Corcyre, tandis que son fils quitterait cette île et viendrait régner à Corinthe. Ce projet allait s'exécuter, lorsque les Corcyréens, redoutant la présence de Périandre, abrégèrent les jours de Lycophron [6]. Son père n'eut pas même la conso-

[1] Herodot. lib. 3, cap. 52. — [2] Id. ibid. — [3] Stob. serm. 3, p. 46. — [4] Id. serm. 41, p. 247. — [5] Herodot. lib. 3, cap. 53. — [6] Id. ibid.

lation d'achever la vengeance que méritait un si lâche attentat. Il avait fait embarquer sur un de ses vaisseaux trois cents enfans enlevés aux premières maisons de Corcyre, pour les envoyer au roi de Lydie. Le vaisseau ayant abordé à Samos, les habitans furent touchés du sort de ces victimes infortunées, et trouvèrent moyen de les sauver et de les renvoyer à leurs parens [1]. Périandre, dévoré d'une rage impuissante, mourut âgé d'environ quatre-vingts ans [2], après en avoir régné quarante-quatre [3] [a].

Dès qu'il eut les yeux fermés, on fit disparaître les monumens et jusqu'aux moindres traces de la tyrannie [4]. Il eut pour successeur un prince peu connu, qui ne régna que trois ans [5]. Après ce court intervalle de temps, les Corinthiens, ayant joint leurs troupes à celles de Sparte [6], établirent un gouvernement qui a toujours subsisté, parce qu'il tient plus de l'oligarchie que de la démocratie, et que les affaires importantes n'y sont point soumises à la décision arbitraire de la multitude [7]. Corinthe, plus qu'aucune ville de la Grèce, a produit des citoyens habiles dans l'art de gouverner [8]. Ce sont eux qui, par leur sagesse

[1] Herodot. lib. 3, cap. 48. — [2] Diog. Laert. lib. 1, § 95. — [3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. — [a] L'an 585 avant J. C. — [4] Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 860. — [5] Aristot. ibid. — [6] Plut. ibid. p. 859. — [7] Id. in Dion. t. 1, p. 981. — [8] Strab. lib. 8, p. 382. Plut. in Dion. t. 1, p. 981, et in Timol. p. 248.

et leurs lumières, ont tellement soutenu la constitution, que la jalousie des pauvres contre les riches n'est jamais parvenue à l'ébranler [1].

La distinction entre ces deux classes de citoyens, Lycurgue la détruisit à Lacédémone : Phidon, qui semble avoir vécu dans le même temps, crut devoir la conserver à Corinthe, dont il fut un des législateurs. Une ville située sur la grande route du commerce, et forcée d'admettre sans cesse des étrangers dans ses murs, ne pouvait être astreinte au même régime qu'une ville reléguée dans un coin du Péloponèse : mais Phidon, en conservant l'inégalité des fortunes, n'en fut pas moins attentif à déterminer le nombre des familles et des citoyens [2]. Cette loi était conforme à l'esprit de ces siècles éloignés où les hommes, distribués en petites peuplades, ne connaissaient d'autre besoin que celui de subsister, d'autre ambition que celle de se défendre ; il suffisait à chaque nation d'avoir assez de bras pour cultiver les terres, assez de force pour résister à une invasion subite. Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs. Leurs philosophes et leurs législateurs, persuadés qu'une grande population n'est qu'un moyen d'augmenter les richesses et de perpétuer les guerres, loin de la favoriser, ne se sont oc-

[1] Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 41, § 2. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.

cupés que du soin d'en prévenir l'excès [1]. Les premiers ne mettent pas assez de prix à la vie pour croire qu'il soit nécessaire de multiplier l'espèce humaine; les seconds, ne portant leur attention que sur un petit état, ont toujours craint de le surcharger d'habitans qui l'épuiseraient bientôt.

Telle fut la principale cause qui fit autrefois sortir des ports de la Grèce ces nombreux essaims de colons qui allèrent au loin s'établir sur des côtes désertes [2]. C'est à Corinthe que durent leur origine Syracuse, qui fait l'ornement de la Sicile; Corcyre, qui fut pendant quelque temps la souveraine des mers [3]; Ambracie en Épire, dont j'ai déjà parlé [a], et plusieurs autres villes plus ou moins florissantes.

Sicyone (*Atlas*, *pl.* 27) n'est qu'à une petite distance de Corinthe. Nous traversâmes plusieurs rivières pour nous y rendre. Ce canton, qui produit en abondance du blé, du vin et de l'huile [4], est un des plus beaux et des plus riches de la Grèce [5].

Comme les lois de Sicyone défendent avec sévé-

[1] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740. — [2] Id. ibid. — [3] Thucyd. lib. 1, cap. 25; lib. 6, cap. 3. — [a] *Voyez* le chapitre XXXVI de cet ouvrage. — [4] Whel. a journ. book 6, p. 443. — [5] Athen. lib. 5, cap. 19, p. 219. Liv. lib. 27, cap. 31. Schol. Aristoph. in av. v. 969.

rité d'enterrer qui que ce soit dans la ville [1], nous vîmes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux. Un petit mur d'enceinte, surmonté de colonnes qui soutiennent un toit, circonscrit un terrain dans lequel on creuse la fosse; on y dépose le mort, on le couvre de terre; et, après les cérémonies accoutumées, ceux qui l'ont accompagné l'appellent de son nom, et lui disent le dernier adieu [2].

Nous trouvâmes les habitans occupés des préparatifs d'une fête qui revient tous les ans, et qu'ils célébrèrent la nuit suivante. On tira d'une espèce de cellule où on les tient en réserve, plusieurs statues anciennes qu'on promena dans les rues, et qu'on déposa dans le temple de Bacchus. Celle de ce dieu ouvrait la marche; les autres la suivirent de près : un grand nombre de flambeaux éclairaient cette cérémonie, et l'on chantait des hymnes sur des airs qui ne sont pas connus ailleurs [3].

Les Sicyoniens placent la fondation de leur ville à une époque qui ne peut guère se concilier avec les traditions des autres peuples. Aristrate, chez qui nous étions logés, nous montrait une longue liste de princes, qui occupèrent le trône pendant

[1] Plut. in Arat. t. 1, p. 1051. — [2] Pausan. lib. 2, cap. 7, p. 126. — [3] Id. ibid. p. 127.

mille ans, et dont le dernier vivait à peu près au temps de la guerre de Troie [1]. Nous le priâmes de ne pas nous élever à cette hauteur de temps, et de ne s'éloigner que de trois ou quatre siècles. Ce fut alors, répondit-il, que parut une suite de souverains connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils jouissaient d'une autorité absolue : ils n'eurent d'autre secret pour la conserver pendant un siècle entier, que de la contenir dans de justes bornes en respectant les lois [2]. Orthagoras fut le premier, et Clisthène le dernier. Les dieux, qui appliquent quelquefois des remèdes violens à des maux extrêmes, firent naître ces deux princes pour nous ôter une liberté plus funeste que l'esclavage. Orthagoras, par sa modération et sa prudence, réprima la fureur des factions [3] : Clisthène se fit adorer par ses vertus et redouter par son courage [4].

Lorsque la diète des Amphictyons résolut d'armer les nations de la Grèce contre les habitans de Cirrha [a], coupables d'impiété envers le temple de Delphes, elle choisit pour un des chefs de l'armée Clisthène, qui fut assez grand pour

[1] Castor, ap. Euseb. chronic. lib. 1, p. 11, ad. Syncell. p. 97. Pausan. ibid. cap. 5, p. 123. Petav. de doctr. temp. lib. 9, cap. 16. Marsh. chron. can. p. 16 et 336. — [2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. — [3] Plut. de sera num. t. 2, p. 553. — [4] Aristot. ibid. — [a] Vers l'an 596 avant J. C.

déférer souvent aux avis de Solon, présent à cette expédition [1]. La guerre fut bientôt terminée, et Clisthène employa la portion qui lui revenait du butin, à construire un superbe portique dans la capitale de ses états [2].

La réputation de sa sagesse s'accrut dans une circonstance particulière. Il venait de remporter à Olympie le prix de la course des chars à quatre chevaux. Dès que son nom eut été proclamé, un héraut, s'avançant vers la multitude immense des spectateurs, annonça que tous ceux qui pouvaient aspirer à l'hymen d'Agariste, fille de Clisthène, n'avaient qu'à se rendre à Sicyone dans l'espace de soixante jours, et qu'un an après l'expiration de ce terme, l'époux de la princesse serait déclaré [3].

On vit bientôt accourir des diverses parties de la Grèce et de l'Italie des prétendans, qui tous croyaient avoir des titres suffisans pour soutenir l'éclat de cette alliance. De ce nombre était Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites. Il arriva sur une galère qui lui appartenait, traînant à sa suite mille de ses esclaves, pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers [4]. C'est

[1] Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 894. Polyæn. stateg. lib. 3, cap. 5. — [2] Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 133. — [3] Herodot. lib. 6, cap. 126, p. 496. — [4] Diod. in excerpt. Vales. p. 230. Athen. lib. 6, cap. 21, p. 273; lib. 12, cap. 11, p. 541.

lui qui, voyant un paysan soulever sa bêche avec effort, sentait ses entrailles se déchirer, et qui ne pouvait dormir si, parmi les feuilles de rose dont son lit était jonché, une seule venait à se plier par hasard [1]. Sa mollesse ne pouvait être égalée que par son faste, et son faste que par son insolence. Le soir de son arrivée, quand il fut question de se mettre à table, il prétendit que personne n'avait le droit de se placer auprès de lui, excepté la princesse, quand elle serait devenue son épouse [2].

Parmi ses rivaux, on comptait Laocède, de l'ancienne maison d'Argos; Laphanès d'Arcadie, descendant d'Euphorion, qui, à ce qu'on prétend, avait donné l'hospitalité aux dioscures Castor et Pollux; Mégaclès, de la maison des Alcméonides, la plus puissante d'Athènes; Hippoclide, né dans la même ville, distingué par son esprit, ses richesses et sa beauté [3]. Les huit autres méritaient, par différentes qualités, de lutter contre de pareils adversaires.

La cour de Sicyone n'était plus occupée que de fêtes et de plaisirs; la lice était sans cesse ouverte aux concurrens; on s'y disputait le prix de la course et des autres exercices. Clisthène, qui

[1] Senec. de ira, lib. 2, cap. 25. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 24. — [2] Diod. in excerpt. Vales. p. 230. — [3] Herodot. lib. 6, cap. 127.

avait déjà pris des informations sur leurs familles, assistait à leurs combats; il étudiait avec soin leur caractère, tantôt dans des conversations générales, tantôt dans des entretiens particuliers. Un secret penchant l'avait d'abord entraîné vers l'un ou l'autre des deux Athéniens; mais les agrémens d'Hippoclide avaient fini par le séduire [1].

Le jour qui devait manifester son choix commença par un sacrifice de cent bœufs, suivi d'un repas où tous les Sicyoniens furent invités avec les concurrens. On sortit de table; on continua de boire; on disputa sur la musique et sur d'autres objets. Hippoclide, qui conservait partout sa supériorité, prolongeait la conversation : tout à coup il ordonne au joueur de flûte de jouer un certain air, et se met à danser une danse lascive avec une satisfaction dont Clisthène paraissait indigné : un moment après il fait apporter une table, saute dessus, exécute d'abord des danses de Lacédémone, ensuite celles d'Athènes. Clisthène, blessé de tant d'indécence et de légèreté, faisait des efforts pour se contenir; mais quand il le vit, la tête en bas, et s'appuyant sur ses mains, figurer divers gestes avec ses pieds : « Fils de Ti-« sandre, lui cria-t-il, vous venez de danser la « rupture de votre mariage. — Ma foi, seigneur,

[1] Herodot. lib. 6, cap. 128.

« répondit l'Athénien, Hippoclide ne s'en soucie « guère. » A ce mot, qui a passé en proverbe [1], Clisthène, ayant imposé silence, remercia tous les concurrens, les pria de vouloir bien accepter chacun un talent d'argent, et déclara qu'il donnait sa fille à Mégaclès, fils d'Alcméon. C'est de ce mariage que descendait, par sa mère, le célèbre Périclès [2].

Aristrate ajouta que, depuis Clisthène, la haine réciproque des riches et des pauvres, cette maladie éternelle des républiques de la Grèce, n'avait cessé de déchirer sa patrie; et qu'en dernier lieu, un citoyen nommé Euphron, ayant eu l'adresse de réunir toute l'autorité entre ses mains [3], la conserva pendant quelque temps, la perdit ensuite, et fut assassiné en présence des magistrats de Thèbes, dont il était allé implorer la protection. Les Thébains n'osèrent punir les meurtriers d'un homme accusé de tyrannie; mais le peuple de Sicyone, qu'il avait toujours favorisé, lui éleva un tombeau au milieu de la place publique, et l'honore encore comme un excellent citoyen et l'un de ses protecteurs [4]. Je le condamne, dit Aristrate, parce qu'il eut souvent recours à la

[1] Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 867. Lucian. apol. pro merced. cond. t. 1, p. 724. Id. in Herc. t. 3, p. 86. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 131. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 623. Diod. lib. 15, p. 582. — [4] Xenoph. ibid. p. 632.

perfidie, et qu'il ne ménagea pas assez le parti des riches; mais enfin la république a besoin d'un chef. Ces dernières paroles nous dévoilèrent ses intentions; et nous apprîmes, quelques années après, qu'il s'était emparé du pouvoir suprême[1].

Nous visitâmes la ville, le port et la citadelle[2]. Sicyone figurera dans l'histoire des nations par les soins qu'elle a pris de cultiver les arts. Je voudrais pouvoir fixer d'une manière précise jusqu'à quel point elle a contribué à la naissance de la peinture, au développement de la sculpture; mais, je l'ai déjà insinué, les arts marchent pendant des siècles entiers dans des routes obscures; une grande découverte n'est que la combinaison d'une foule de petites découvertes qui l'ont précédée; et, comme il est impossible d'en suivre les traces, il suffit d'observer celles qui sont plus sensibles, et de se borner à quelques résultats.

Le dessin dut son origine au hasard, la sculpture à la religion, la peinture aux progrès des autres arts.

Dès les plus anciens temps, quelqu'un s'avisa de suivre et de circonscrire sur le terrain, ou sur un mur, le contour de l'ombre que projetait un corps éclairé par le soleil ou par toute autre lumière; on apprit en conséquence à indiquer

[1] Plut. in Arat. t. 1, p. 1032. Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 700. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 629.

la forme des objets par de simples linéamens.

Dès les plus anciens temps encore, on voulut ranimer la ferveur du peuple en mettant sous ses yeux le symbole ou l'image de son culte. On exposa d'abord à sa vénération une pierre [1] ou un tronc d'arbre; bientôt on prit le parti d'en arrondir l'extrémité supérieure en forme de tête; enfin on y creusa des lignes pour figurer les pieds et les mains. Tel était l'état de la sculpture parmi les Égyptiens, lorsqu'ils la transmirent aux Grecs [2], qui se contentèrent pendant long-temps d'imiter leurs modèles. De là ces espèces de statues qu'on trouve si fréquemment dans le Péloponèse, et qui n'offrent qu'une gaîne, une colonne, une pyramide [3] surmontée d'une tête, et quelquefois représentant des mains qui ne sont qu'indiquées, et des pieds qui ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les statues de Mercure, qu'on appelle Hermès, sont un reste de cet ancien usage.

Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans [4]; la peinture en même temps, ou au moins six mille ans avant qu'elle fût connue des Grecs [5]. Ceux-ci, très-

[1] Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579; id. lib. 9, cap. 27, p. 761. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 4. — [3] Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 132; lib. 3, cap. 19, p. 257; lib. 7, cap. 22, p. 579. — [4] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 656. — [5] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.

éloignés de s'attribuer l'origine du premier de ces arts, croient avoir des titres légitimes sur celle du second [1]. Pour concilier ces diverses prétentions, il faut distinguer deux sortes de peinture; celle qui se contentait de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans ruption; et celle qui, après de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature.

Les Égyptiens ont découvert la première. On voit en effet, dans la Thébaïde, des couleurs très-vives et très-anciennement appliquées sur le pourtour des grottes, qui servaient peut-être de tombeaux, sur les plafonds des temples, sur des hiéroglyphes, et sur des figures d'hommes et d'animaux [2]. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte l'art de peindre ne fut, pour ainsi dire, que l'art d'enluminer.

Il paraît qu'à l'époque de la guerre de Troie, les Grecs n'étaient guère plus avancés [3]; mais, vers la première olympiade [4] [a], les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui avaient déjà montré

[1] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681. Strab. lib. 8, p. 382. — [2] Voyage de Grang. p. 35, 47, 73. Sicart, miss. du lev. t. 2, p. 221; t. 7, p. 37 et 163. Lucas, voyage de la haute Égypte, t. 3, p. 39 et 69. Norden, voyage d'Égypte, p. 137, 170, etc. Goguet, orig. des lois, t. 2, p. 164. Caylus, rec. d'antiq. t. 5, p. 25. — [3] Homer. iliad. lib. 2, v. 637. — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 25, p. 267. — [a] Vers l'an 776 avant J. C.

dans leurs dessins plus d'intelligence [1], se signalèrent par des essais dont on a conservé le souvenir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pendant que Dédale de Sicyone [a] détachait les pieds et les mains des statues [2], Cléophante de Corinthe coloriait les traits du visage. Il se servit de brique cuite et broyée [3]; preuve que les Grecs ne connaissaient alors aucune des couleurs dont on se sert aujourd'hui pour exprimer la carnation.

Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture et la sculpture sortirent de leur longue enfance, et des progrès rapides les ont amenées au point de grandeur et de beauté où nous les voyons aujourd'hui. Presque de nos jours, Sicyone a produit Eupompe, chef d'une troisième école de peinture; avant lui, on ne connaissait que celles d'Athènes et d'Ionie. De la sienne sont déjà sortis des artistes célèbres, Pausias, entre autres, et Pamphile, qui la dirigeait pendant notre séjour en cette ville. Ses talens et sa réputation lui attiraient un grand nombre d'élèves, qui lui payaient un talent avant que d'être reçus [b]; il s'engageait de son côté à leur donner pendant dix ans des leçons fondées sur une excellente théorie, et

[1] Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681. — [a] *Voyez* la note XXV à la fin du volume. — [2] Diod. lib. 4, p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in Δαιδαλ. — [3] Plin. ibid. p. 682. — [b] Cinq mille quatre cents livres.

justifiées par le succès de ses ouvrages. Il les exhortait à cultiver les lettres et les sciences, dans lesquelles il était lui-même très-versé [1].

Ce fut d'après son conseil que les magistrats de Sicyone ordonnèrent que l'étude du dessin entrerait désormais dans l'éducation des citoyens, et que les beaux-arts ne seraient plus livrés à des mains serviles : les autres villes de la Grèce, frappées de cet exemple, commencent à s'y conformer [2].

Nous connûmes deux de ses élèves qui se sont fait depuis un grand nom, Mélanthe et Apelle [3]. Il concevait de grandes espérances du premier, de plus grandes encore du second, qui se félicitait d'avoir un tel maître : Pamphile se félicita bientôt d'avoir formé un tel disciple.

Nous fîmes quelques courses aux environs de Sicyone. Au bourg de Titane, situé sur une montagne, nous vîmes, dans un bois de cyprès, un temple d'Esculape, dont la statue, couverte d'une tunique de laine blanche et d'un manteau, ne laisse apercevoir que le visage, les mains et le bout des pieds. Tout auprès est celle d'Hygie, déesse de la santé, également enveloppée d'une robe, et de tresses de cheveux dont les femmes se dépouillent pour les consacrer à cette divinité [4].

[1] Plin. lib. 35, cap. 18, t. 2, p. 694. — [2] Id. ibid. — [3] Plut. in Arat. t. 1, p. 1032. — [4] Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 136.

L'usage de revêtir les statues d'habits quelquefois très-riches est assez commun dans la Grèce, et fait regretter souvent que ces ornemens dérobent aux yeux les beautés de l'art.

Nous nous arrêtâmes à la ville de Phlionte [1], dont les habitans ont acquis de nos jours une illustration que les richesses et les conquêtes ne sauraient donner. Ils s'étaient unis avec Sparte pendant qu'elle était au plus haut point de sa splendeur : lorsque, après la bataille de Leuctres, ses esclaves et la plupart de ses alliés se soulevèrent contre elle, les Phliontiens volèrent à son secours; et, de retour chez eux, ni la puissance des Thébains et des Argiens, ni les horreurs de la guerre et de la famine, ne purent jamais les contraindre à renoncer à son alliance [2]. Cet exemple de courage a été donné dans un siècle où l'on se joue des sermens, et par une petite ville, l'une des plus pauvres de la Grèce.

Après avoir passé quelques jours à Sicyone, nous entrâmes dans l'Achaïe (*Atlas, pl.* 27), qui s'étend jusqu'au promontoire Araxe, situé en face de l'île de Céphallénie. C'est une lisière de terre resserrée au midi par l'Arcadie et l'Élide, au nord par la mer de Crissa. Ses rivages sont presque partout hérissés de rochers qui les rendent ina-

[1] Pausan. lib. 2, cap. 12, p. 138. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 624.

bordables : dans l'intérieur du pays, le sol est maigre, et ne produit qu'avec peine [1]; cependant on y trouve de bons vignobles en quelques endroits [2].

L'Achaïe fut occupée autrefois par ces Ioniens qui sont aujourd'hui sur la côte de l'Asie. Ils en furent chassés par les Achéens, lorsque ces derniers se trouvèrent obligés de céder aux descendans d'Hercule les royaumes d'Argos et de Lacédémone [3].

Établis dans leurs nouvelles demeures, les Achéens ne se mêlèrent point des affaires de la Grèce, pas même lorsque Xerxès la menaçait d'un long esclavage [4]. La guerre du Péloponèse les tira d'un repos qui faisait leur bonheur; ils s'unirent tantôt avec les Lacédémoniens [5], tantôt avec les Athéniens, pour lesquels ils eurent toujours plus de penchant [6]. Ce fut alors qu'Alcibiade, voulant persuader à ceux de Patræ de prolonger les murs de la ville jusqu'au port, afin que les flottes d'Athènes pussent les secourir, un des assistans s'écria au milieu de l'assemblée : « Si vous suivez ce conseil, les Athéniens fini-« ront par vous avaler. Cela peut être, répondit

[1] Plut. in Arat. t. 1, p. 1031. — [2] Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 593. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 145. Pausan. ibid. cap. 1, p. 522. — [4] Pausan. ibid. cap. 6, p. 536. — [5] Thucyd. lib. 2, cap. 9. — [6] Id. lib. 1, cap. 111. Pausan. ibid. cap. 6, p. 537.

« Alcibiade, mais avec cette différence que les « Athéniens commenceront par les pieds, et les « Lacédémoniens par la tête [1]. » Les Achéens ont depuis contracté d'autres alliances : quelques années après notre voyage, ils envoyèrent deux mille hommes aux Phocéens [2], et leurs troupes se distinguèrent à la bataille de Chéronée [3].

Pellène, ville aussi petite que toutes celles de l'Achaïe [4], est bâtie sur les flancs d'une colline dont la forme est si irrégulière, que les deux quartiers de la ville, placés sur les côtés opposés de la colline, n'ont presque point de communication entre eux [5]. Son port est à la distance de soixante stades [a]. La crainte des pirates obligeait autrefois les habitans d'un canton de se réunir sur des hauteurs plus ou moins éloignées de la mer : toutes les anciennes villes de la Grèce sont ainsi disposées.

En sortant de Pellène, nous vîmes un temple de Bacchus, où l'on célèbre tous les ans pendant la nuit la fête des Lampes; on en allume une très-grande quantité, et l'on distribue en abondance du vin à la multitude [6]. En face est le bois sacré de Diane conservatrice, où il n'est permis d'en-

[1] Plut. in Alcib. t. 1, p. 198. — [2] Diod. lib. 16, p. 436. — [3] Pausan. ibid. 7, cap. 6, p. 537. — [4] Plut. in Arat. t. 1, p. 1031. — [5] Pausan. ibid. cap. 26, p. 594. — [a] Environ deux lieues et un quart. — [6] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.

trer qu'aux ministres sacrés. Nous vîmes ensuite, dans un temple de Minerve, sa statue en or et en ivoire, d'un si beau travail, qu'on la disait être de Phidias [1].

Nous nous rendîmes à Égire (*Atlas*, *pl.* 27), distante de la mer d'environ douze stades [a]. Pendant que nous en parcourions les monumens, on nous dit qu'autrefois les habitans, ne pouvant opposer des forces suffisantes à ceux de Sicyone, qui étaient venus les attaquer, s'avisèrent de rassembler un grand nombre de chèvres, de lier des torches allumées à leurs cornes, et de les faire avancer pendant la nuit : l'ennemi crut que c'étaient des troupes alliées d'Égire, et prit le parti de se retirer [2].

Plus loin nous entrâmes dans une grotte, séjour d'un oracle qui emploie la voie du sort pour manifester l'avenir. Auprès d'une statue d'Hercule s'élève un tas de dés, dont chaque face a une marque particulière; on en prend quatre au hasard, et on les fait rouler sur une table, où les mêmes marques sont figurées avec leur interprétation [3]. Cet oracle est aussi sûr et aussi fréquenté que les autres.

Plus loin encore, nous visitâmes les ruines d'Hélice (*Atlas*, *pl.* 27), autrefois éloignée de la

[1] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 594. — [a] Mille cent trente-quatre toises. — [2] Pausan. ibid. cap. 26, p. 691. — [3] Id. ibid. cap. 25, p. 590.

mer de douze stades [1] [a], détruite de nos jours par un tremblement de terre. Ces terribles catastrophes se font sentir surtout dans les lieux voisins de la mer [2], et sont assez souvent précédées de signes effrayans : on voit pendant plusieurs mois les eaux du ciel inonder la terre, ou se refuser à son attente; le soleil ternir l'éclat de ses rayons, ou rougir comme un brasier ardent; des vents impétueux ravager les campagnes; des sillons de flamme étinceler dans les airs, et d'autres phénomènes avant-coureurs d'un désastre épouvantable [3].

Après le malheur d'Hélice, on se rappela divers prodiges qui l'avaient annoncé. L'île de Délos fut ébranlée; une immense colonne de feu s'éleva jusqu'aux cieux [4]. Quoi qu'il en soit, ce fut très-peu de temps avant la bataille de Leuctres [5] [b], en hiver, pendant la nuit [6], que le vent du nord soufflant d'un côté, et celui du midi de l'autre [7], la ville, après des secousses violentes et rapides qui se multiplièrent jusqu'à la naissance du jour, fut renversé de fond en comble, et aussitôt ense-

[1] Heraclid. ap. Strab. lib. 8, p. 384. — [a] Mille cent trente-quatre toises. — [2] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567. — [3] Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585. — [4] Callisth. ap. Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 26. — [5] Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. lib. 8, p. 384. — [b] Vers la fin de l'an 373 avant J. C. ou au commencement de 372. — [6] Heracl. ap. Strab. ibid. Diod. lib. 15, p. 363. — [7] Aristot. ibid. p. 570.

velie sous les flots de la mer, qui venait de franchir ses limites [1]. L'inondation fut si forte, qu'elle s'éleva jusqu'à la sommité d'un bois consacré à Neptune. Insensiblement les eaux se retirèrent en partie; mais elles couvrent encore les ruines d'Hélice, et n'en laissent entrevoir que quelques faibles vestiges [2]. Tous les habitans périrent, et ce fut en vain que les jours suivans on entreprit de retirer leurs corps pour leur donner la sépulture [3].

Les secousses, dit-on, ne se firent pas sentir dans la ville d'Ægium [4], qui n'était qu'à quarante stades d'Hélice [5] [a]; mais elles se propagèrent de l'autre côté; et dans la ville de Bura, qui n'était guère plus éloignée d'Hélice qu'Ægium, murailles, maisons, temples, statues, hommes, animaux, tout fut détruit ou écrasé. Les citoyens absens bâtirent à leur retour la ville qui subsiste aujourd'hui [6]. Celle d'Hélice fut remplacée par un petit bourg, où nous prîmes un bateau pour voir de près quelques débris épars sur le rivage. Nos guides firent un détour, dans la crainte de se

[1] De mundo ap. Aristot. cap. 4, t. 1, p. 608. Diod. lib. 15, p. 364. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 587. — [2] Pausan. ibid. Plin. lib. 2, cap. 92, t. 1, p. 115. — [3] Heracl. ap. Strab. ibid. p. 385. — [4] Senec. quæst. nat. lib. 6, cap. 25. — [5] Pausan. ibid. p. 585. — [a] Une lieue et mille deux cent quatre-vingts toises, ou trois mille sept cent quatre-vingts toises. — [6] Pausan. ibid. cap. 25, p. 590.

briser contre un Neptune de bronze qui est à fleur d'eau, et qui se maintient encore sur sa base [1].

Après la destruction d'Hélice, Ægium hérita de son territoire, et devint la principale cité de l'Achaïe. C'est dans cette ville que sont convoqués les états de la province [2]; ils s'assemblent au voisinage, dans un bois consacré à Jupiter, auprès du temple de ce dieu et sur le rivage de la mer [3].

L'Achaïe fut, dès les plus anciens temps, divisée en douze villes, qui renferment chacune sept à huit bourgs dans leur district [4]. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire, qui se tient au commencement de leur année, vers le milieu du printemps [5]. On y fait les règlemens qu'exigent les circonstances; on y nomme les magistrats qui doivent les faire exécuter, et qui peuvent indiquer une assemblée extraordinaire lorsqu'il survient une guerre, ou qu'il faut délibérer sur une alliance [6].

Le gouvernement va, pour ainsi dire, de soi-même. C'est une démocratie qui doit son origine

[1] Eratosth. ap. Strab. lib. 8, p. 384. — [2] Polyb. lib. 5, p. 350. Liv. lib. 28, cap. 7; lib. 38, cap. 30. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585. — [3] Strab. ibid. p. 385 et 387. Pausan. ibid. p. 584. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 145. Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. ibid. p. 337 et 386. — [5] Polyb. lib. 4, p. 305; lib. 5, p. 350. Strab. ibid. p. 385. — [6] Polyb. excerpt. legat. p. 855.

et son maintien à des circonstances particulières : comme le pays est pauvre, sans commerce et presque sans industrie, les citoyens y jouissent en paix de l'égalité et de la liberté que leur procure une sage législation : comme il ne s'est point élevé parmi eux de génies inquiets [1], ils ne connaissent pas l'ambition des conquêtes : comme ils ont peu de liaisons avec les nations corrompues, il n'emploient jamais le mensonge ni la fraude, même contre leurs ennemis [2] : enfin, comme toutes les villes ont les mêmes lois et les mêmes magistratures, elles forment un seul corps, un seul état, et il règne entre elles une harmonie qui se distribue dans les différentes classes des citoyens [3]. L'excellence de leur constitution et la probité de leurs magistrats sont tellement reconnues, qu'on vit autrefois les villes grecques de l'Italie, lasses de leurs dissensions, s'adresser à ce peuple pour les terminer, et quelques-unes d'entre elles former une confédération semblable à la sienne. Dernièrement encore, les Lacédémoniens et les Thébains, s'appropriant de part et d'autre le succès de la bataille de Leuctres, le choisirent pour arbitre d'un différend qui intéressait leur honneur [4], et dont la

[1] Polyb. excerpt. legat. lib. 2, p. 125. — [2] Id. lib. 13, p. 672. — [3] Justin. lib. 34, cap. 1. — [4] Polyb. lib. 2, p. 126. Strab. lib. 8, p. 384.

décision exigeait la plus grande impartialité.

Nous vîmes plus d'une fois, sur le rivage, des enfans lancer au loin des cailloux avec leurs frondes. Les Achéens s'adonnent volontiers à cet exercice, et s'y sont tellement perfectionnés, que le plomb, assujetti d'une manière particulière dans la courroie, part, vole, et frappe à l'instant le point contre lequel on le dirige [1].

En allant à Patræ, nous traversâmes quantité de villes et de bourgs; car l'Achaïe est fort peuplée [2]. A Pharæ, nous vîmes dans la place publique trente pierres carrées, qu'on honore comme autant de divinités dont j'ai oublié les noms [3]. Près de ces pierres est un Mercure terminé en gaîne et affublé d'une longue barbe, en face d'une statue de Vesta, entourée d'un cordon de lampes de bronze. On nous avertit que le Mercure rendait des oracles, et qu'il suffisait de lui dire quelques mots à l'oreille pour avoir sa réponse. Dans ce moment, un paysan vint le consulter : il lui fallut offrir de l'encens à la déesse, verser de l'huile dans les lampes et les allumer, déposer sur l'autel une petite pièce de monnaie, s'approcher du Mercure, l'interroger tout bas, sortir de la place en se bouchant les oreilles, et recueillir ensuite les premières paroles qu'il en-

[1] Liv. lib. 38, cap. 29. — [2] Strab. lib. 8, p. 386. — [3] Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579.

tendrait, et qui devaient éclaircir ses doutes [1]. Le peuple le suivit, et nous rentrâmes chez nous.

Avant que d'arriver à Patræ, nous mîmes pied à terre dans un bois charmant, où plusieurs jeunes gens s'exerçaient à la course [2]. Dans une des allées, nous rencontrâmes un enfant de douze à treize ans, vêtu d'une jolie robe, et couronné d'épis de blé. Nous l'interrogeâmes; il nous dit: C'est aujourd'hui la fête de Bacchus Ésymnète, c'est son nom [a]; tous les enfans de la ville se rendent sur les bords du Milichus. Là nous nous mettrons en procession pour aller à ce temple de Diane que vous voyez là-bas; nous déposerons cette couronne aux pieds de la déesse; et, après nous être lavés dans le ruisseau, nous en prendrons une de lierre, et nous irons au temple de Bacchus, qui est par-delà. Je lui dis : Pourquoi cette couronne d'épis? — C'est ainsi qu'on parait nos têtes quand on nous immolait sur l'autel de Diane. — Comment! on vous immolait? — Vous ne savez donc pas l'histoire du beau Mélanippe et de la belle Cométho, prêtresse de la déesse? Je vais vous la raconter.

Ils s'aimaient tant, qu'ils se cherchaient toujours; et quand ils n'étaient plus ensemble, ils

[1] Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579. — [2] Id. ibid. cap. 21, p. 577. — [a] Le nom d'Ésymnète, dans les plus anciens temps, signifiait Roi. (Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.)

se voyaient encore. Ils demandèrent enfin à leurs parens la permission de se marier, et ces méchans la leur refusèrent. Peu de temps après il arriva de grandes disettes, de grandes maladies dans le pays. On consulta l'oracle; il répondit que Diane était fâchée de ce que Mélanippe et Cométho s'étaient mariés dans son temple même la nuit de sa fête, et que, pour l'apaiser, il fallait lui sacrifier tous les ans un jeune garçon et une jeune fille de la plus grande beauté. Dans la suite, l'oracle nous promit que cette barbare coutume cesserait, lorsqu'un inconnu apporterait ici une certaine statue de Bacchus : il vint; on plaça la statue dans ce temple, et le sacrifice fut remplacé par la procession et les cérémonies dont je vous ai parlé. Adieu, étrangers [1].

Ce récit, qui nous fut confirmé par des personnes éclairées, nous étonna d'autant moins, que pendant long-temps on ne connut pas de meilleure voie, pour détourner la colère céleste, que de répandre sur les autels le sang des hommes, et surtout celui d'une jeune fille. Les conséquences qui réglaient ce choix étaient justes, mais elles découlaient de ce principe abominable, que les dieux sont plus touchés du prix des offrandes que de l'intention de ceux qui les présentent. Cette fatale erreur une fois admise, on dut successive-

[1] Pausan. lib. 7, cap. 19, p. 571.

ment leur offrir les plus belles productions de la terre et les plus superbes victimes; et comme le sang des hommes est plus précieux que celui des animaux, on fit couler celui d'une fille qui réunissait la jeunesse, la beauté, la naissance, enfin tous les avantages que les hommes estiment le plus.

Après avoir examiné les monumens de Patræ et d'une autre ville nommée Dymé, nous passâmes le Larissus, et nous entrâmes dans l'Élide.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXXVIII.

Voyage de l'Élide (*Atlas*, *pl.* 28). Les Jeux Olympiques.

L'Élide est un petit pays dont les côtes sont baignées par la mer Ionienne, et qui se divise en trois vallées. Dans la plus septentrionale est la ville d'Élis, située sur le Pénée, fleuve de même nom, mais moins considérable que celui de Thessalie : la vallée du milieu est célèbre par le temple de Jupiter, placé auprès du fleuve Alphée : la dernière s'appelle Triphylie.

Les habitans de cette contrée jouirent pendant long-temps d'une tranquillité profonde. Toutes les nations de la Grèce étaient convenues de les regarder comme consacrés à Jupiter, et les respectaient au point, que les troupes étrangères déposaient leurs armes en entrant dans ce pays, et ne les reprenaient qu'à leur sortie [1]. Ils jouissent rarement aujourd'hui de cette prérogative : cependant, malgré les guerres passagères auxquelles ils se sont trouvés exposés dans ces derniers temps, malgré les divisions qui fermentent encore dans certaines villes, l'Élide est, de tous les cantons du Péloponèse, le plus abondant et le mieux peu-

[1] Strab. lib. 8, p. 358.

plé [1]. Ses campagnes, presque toutes fertiles [2], sont couvertes d'esclaves laborieux; l'agriculture y fleurit, parce que le gouvernement a pour les laboureurs les égards que méritent ces citoyens utiles : ils ont chez eux des tribunaux qui jugent leurs causes en dernier ressort, et ne sont pas obligés d'interrompre leurs travaux pour venir dans les villes mendier un jugement inique, ou trop long-temps différé. Plusieurs familles riches coulent paisiblement leurs jours à la campagne; et j'en ai vu aux environs d'Élis, où personne, depuis deux ou trois générations, n'avait mis le pied dans la capitale [3].

Après que le gouvernement monarchique eut été détruit, les villes s'associèrent par une ligue fédérative; mais celle d'Élis, plus puissante que les autres, les a insensiblement assujetties [4], et ne leur laisse plus aujourd'hui que les apparences de la liberté. Elles forment ensemble huit tribus [5], dirigées par un corps de quatre-vingt-dix sénateurs, dont les places sont à vie, et qui, dans le cas de vacance, se donnent par leur crédit les associés qu'ils désirent : il arrive de là que l'autorité ne réside que dans un très-petit nombre de

[1] Polyb. lib. 4, p. 336. — [2] Strab. lib. 8, p. 344. Pausan. lib. 5, cap. 4, p. 381. — [3] Polyb. ibid. — [4] Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31. — [5] Pausan. ibid. p. 397.

personnes, et que l'oligarchie s'est introduite dans l'oligarchie; ce qui est un des vices destructeurs de ce gouvernement [1]. Aussi a-t-on fait dans ces derniers temps des efforts pour établir la démocratie [2].

La ville d'Élis est assez récente : elle s'est formée, à l'exemple de plusieurs villes de la Grèce, et surtout du Péloponèse, par la réunion de plusieurs hameaux [3]; car, dans les siècles d'ignorance, on habitait des bourgs ouverts et accessibles : dans des temps plus éclairés, on s'enferme dans des villes fortifiées.

En arrivant, nous rencontrâmes une procession qui se rendait au temple de Minerve. Elle faisait partie d'une cérémonie où les jeunes gens de l'Élide s'étaient disputé le prix de la beauté. Les vainqueurs étaient menés en triomphe; le premier, la tête ceinte de bandelettes, portait les armes que l'on consacrait à la déesse; le second conduisait la victime; un troisième était chargé des autres offrandes [4].

J'ai vu souvent dans la Grèce de pareils combats, tant pour les garçons que pour les femmes et les filles. J'ai vu de même, chez des peuples

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 394. — [2] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 635. — [3] Strab. lib. 8, p. 336. Diod. lib. 11, p. 40. — [4] Athen. lib. 13, cap. 2, p. 565. Theophr. ap. eumd. ibid. p. 609.

éloignés, les femmes admises à des concours publics, avec cette différence pourtant, que les Grecs décernent le prix à la plus belle, et les barbares à la plus vertueuse [1].

La ville est décorée [2] par des temples, par des édifices somptueux, par quantité de statues, dont quelques-unes sont de la main de Phidias. Parmi ces derniers monumens, nous en vîmes où l'artiste n'avait pas montré moins d'esprit que d'habileté; tel est le groupe des Grâces, dans le temple qui leur est consacré. Elles sont couvertes d'une draperie légère et brillante : la première tient un rameau de myrte en l'honneur de Vénus, la seconde une rose, pour désigner le printemps, la troisième un osselet, symbole des jeux de l'enfance; et pour qu'il ne manque rien aux charmes de cette composition, la figure de l'Amour est sur le même piédestal que les Grâces [3].

Rien ne donne plus d'éclat à cette province que les jeux olympiques, célébrés de quatre en quatre ans en l'honneur de Jupiter. Chaque ville de la Grèce a des fêtes qui en réunissent les habitans; quatre grandes solennités réunissent tous les peuples de la Grèce; ce sont les jeux pythiques ou de Delphes, les jeux isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée, et ceux d'Olympe. J'ai

[1] Theophr. ap. Athen. lib. 13, cap. 2, p. 609 et 610. — [2] Pausan. lib. 6, cap. 23, p. 511. — [3] Id. ibid. cap. 24, p. 514.

parlé des premiers dans mon voyage de la Phocide; je vais m'occuper des derniers : je passerai les autres sous silence, parce qu'ils offrent tous à peu près les mêmes spectacles.

Les jeux olympiques, institués par Hercule, furent, après une longue interruption, rétablis par les conseils du célèbre Lycurgue, et par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Élide [1]. Cent huit ans après, on inscrivit pour la première fois sur le registre public des Éléens le nom de celui qui avait remporté le prix à la course du stade [2]; il s'appelait Corébus. Cet usage continua; et de là cette suite de vainqueurs, dont les noms indiquant les différentes olympiades forment autant de points fixes pour la chronologie. On allait célébrer les jeux pour la cent sixième fois lorsque nous arrivâmes à Élis [a].

Tous les habitans de l'Élide se préparaient à cette solennité auguste. On avait déjà promulgué le décret qui suspend toutes les hostilités [3]. Des troupes qui entreraient alors dans cette terre sacrée [4] seraient condamnées à une amende de deux mines [b] par soldat [5].

[1] Aristot. ap. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 39. — [2] Fréret, défense de la chronol. p. 162. — [a] Dans l'été de l'année 356 avant J. C. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 397. Pausan. lib. 5, cap. 20, p. 427. — [4] Diod. lib. 14, p. 248. — [b] Cent quatre-vingts livres. — [5] Thucyd. lib. 5, cap. 49.

Les Éléens ont l'administration des jeux olympiques depuis quatre siècles; ils ont donné à ce spectacle toute la perfection dont il était susceptible, tantôt en introduisant de nouvelles espèces de combats, tantôt en supprimant ceux qui ne remplissaient point l'attente de l'assemblée [1]. C'est à eux qu'il appartient d'écarter les manœuvres et les intrigues, d'établir l'équité dans les jugemens, et d'interdire le concours aux nations étrangères à la Grèce [2], et même aux villes grecques accusées [3] d'avoir violé les règlemens faits pour maintenir l'ordre pendant les fêtes. Ils ont une si haute idée de ces règlemens, qu'ils envoyèrent autrefois des députés chez les Égyptiens pour savoir, des sages de cette nation, si en les rédigeant on n'avait rien oublié. Un article essentiel, répondirent ces derniers : Dès que les juges sont des Éléens, les Éléens devraient être exclus du concours [4]. Malgré cette réponse, ils y sont encore admis aujourd'hui, et plusieurs d'entre eux ont remporté des prix, sans que l'intégrité des juges ait été soupçonnée [5]. Il est vrai que, pour la mettre plus à couvert, on a permis aux athlètes d'appeler au sénat d'Olym-

[1] Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394. — [2] Herodot. lib. 5, cap. 22. — [3] Thucyd. lib. 5, cap. 49. Pausan. ibid. cap. 21, p. 431. — [4] Herodot. lib. 2, cap. 160. Diod. lib. 1, p. 85. — [5] Dion. Chrysost. in Rhod. p. 344.

pie du décret qui les prive de la couronne [1].

A chaque olympiade, on tire au sort les juges ou présidens des jeux [2] : ils sont au nombre de huit, parce qu'on en prend un de chaque tribu [3]. Ils s'assemblent à Élis avant la célébration des jeux, et pendant l'espace de dix mois ils s'instruisent en détail des fonctions qu'ils doivent remplir; ils s'en instruisent sous des magistrats qui sont les dépositaires et les interprètes des règlemens dont je viens de parler [4] : afin de joindre l'expérience aux préceptes, ils exercent, pendant le même intervalle de temps, les athlètes qui sont venus se faire inscrire [5] pour disputer le prix de la course et de la plupart des combats à pied [6]. Plusieurs de ces athlètes étaient accompagnés de leurs parens, de leurs amis, et surtout des maîtres qui les avaient élevés : le désir de la gloire brillait dans leurs yeux, et les habitans d'Élis paraissaient livrés à la joie la plus vive. J'aurais été surpris de l'importance qu'ils mettaient à la célébration de leurs jeux, si je n'avais connu l'ardeur que les Grecs ont pour les spectacles, et l'utilité réelle que les Éléens retirent de cette solennité.

[1] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 458. — [2] Philostr. vit. Apoll. lib. 3, cap. 30, p. 121. — [3] Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 397. — [4] Id. lib. 6, cap. 24, p. 514. — [5] Æschin. epist. 11, p. 212. — [6] Pausan. ibid. p. 513.

Après avoir vu tout ce qui pouvait nous intéresser, soit dans la ville d'Élis, soit dans celle de Cyllène, qui lui sert de port, et qui n'en est éloignée que de cent vingt stades [1] [a], nous partîmes pour Olympie. Deux chemins y conduisent : l'un par la plaine, long de trois cents stades [2] [b]; l'autre par les montagnes, et par le bourg d'Alésiéum, où se tient tous les mois une foire considérable [3]. Nous choisîmes le premier : nous traversâmes des pays fertiles, bien cultivés, arrosés par diverses rivières; et, après avoir vu en passant les villes de Dyspontium et de Létrines [4], nous arrivâmes à Olympie. (*Atlas*, *pl.* 28 *et* 29.)

Cette ville, également connue sous le nom de Pise [5], est située sur la rive droite de l'Alphée, au pied d'une colline qu'on appelle mont de Saturne [c]. L'Alphée prend sa source en Arcadie [6] : il disparaît et reparaît par intervalles [7] : après avoir reçu les eaux de plusieurs rivières [8], il va se jeter dans la mer voisine [9].

[1] Pausan. lib. 6, cap. 26, p. 518. — [a] Environ quatre lieues et demie. — [2] Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. ibid. cap. 22, p. 510. — [b] Onze lieues et huit cent cinquante toises. — [3] Strab. ibid. p. 341. — [4] Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 491. Strab. ibid. p. 357. Pausan. cap. p. 510. — [5] Herodot. lib. 2, cap. 7. Pind. olymp. 2, 3, 8, etc. Steph. in Ολυμπ. Ptolem. p. 101. — [c] *Voyez* l'Essai sur la topographie d'Olympie. — [6] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390. — [7] Id. lib. 8, cap. 54, p. 709. — [8] Pausan. lib. 8, cap. 54, p. 709. Strab. ibid. p. 344. — [9] Strab. ibid. p. 343.

L'Altis (*Atlas*, *pl.* 29.) renferme dans son enceinte les objets les plus intéressans : c'est un bois sacré [1] fort étendu, entouré de murs [2], et dans lequel se trouvent le temple de Jupiter et celui de Junon, le sénat, le théâtre [3], et quantité de beaux édifices, au milieu d'une foule innombrable de statues.

Le temple de Jupiter fut construit, dans le siècle dernier, des dépouilles enlevées par les Éléens à quelques peuples qui s'étaient révoltés contre eux [4]; il est d'ordre dorique, entouré de colonnes, et construit d'une pierre tirée des carrières voisines, mais aussi éclatante et aussi dure, quoique plus légère, que le marbre de Paros [5]. Il a de hauteur, soixante-huit pieds; de longueur, deux cent trente; de largeur, quatre-vingt-quinze [a].

Un architecte habile, nommé Libon, fut chargé de la construction de cet édifice. Deux sculpteurs non moins habiles enrichirent, par de savantes compositions, les frontons des deux façades. Dans l'un de ces frontons on voit, au milieu d'un grand nombre de figures, Œnomaüs et Pélops prêts à

[1] Pind. olymp. 8, v. 12. Schol. ibid. Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397. — [2] Pausan. ibid. p. 441 et 443. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 639. — [4] Pausan. ibid. p. 397. — [5] Id. ibid. p. 398. Plin. lib. 36, cap. 17, t. 2, p. 747. — [a] Hauteur, environ soixante-quatre de nos pieds; longueur, deux cent dix-sept; largeur, quatre-vingt-dix.

se disputer, en présence de Jupiter, le prix de la course; dans l'autre, le combat des Centaures et des Lapithes [1]. La porte d'entrée est de bronze, ainsi que la porte du côté opposé. On a gravé sur l'une et sur l'autre une partie des travaux d'Hercule [2]. Des pièces de marbre, taillées en forme de tuiles, couvrent le toit : au sommet de chaque fronton s'élève une Victoire en bronze doré; à chaque angle, un grand vase de même métal, et également doré.

Le temple est divisé par des colonnes en trois nefs [3]. On y trouve, de même que dans le vestibule, quantité d'offrandes que la piété et la reconnaissance ont consacrées au dieu [4]; mais, loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter. Ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait au premier aspect une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde.

La figure de Jupiter est en or et en ivoire; et, quoique assise, elle s'élève presque jusqu'au plafond du temple [5]. De la main droite, elle tient une Victoire également d'or et d'ivoire; de la gauche, un sceptre travaillé avec goût, enrichi de diverses espèces de métaux, et surmonté d'un

[1] Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 399. — [2] Id. ibid. p. 400. — [3] Id. ibid. — [4] id. ibid. p. 405. Strab. lib. 8, p. 353. — [5] Id. ibid.

aigle [1]. La chaussure est en or, ainsi que le manteau, sur lequel on a gravé des animaux, des fleurs, et surtout des lis [2].

Le trône porte sur quatre pieds, ainsi que sur des colonnes intermédiaires de même hauteur que les pieds. Les matières les plus riches, les arts les plus nobles, concoururent à l'embellir. Il est tout brillant d'or, d'ivoire, d'ébène et de pierres précieuses, partout décoré de peintures et de bas-reliefs.

Quatre de ces bas-reliefs sont appliqués sur la face antérieure de chacun des pieds de devant. Le plus haut représente quatre Victoires dans l'attitude de danseuses; le second, des Sphinx qui enlèvent les enfans des Thébains; le troisième, Apollon et Diane perçant de leurs traits les enfans de Niobé; le dernier enfin, deux autres Victoires.

Phidias profita des moindres espaces pour multiplier les ornemens. Sur les quatre traverses qui lient les pieds du trône je comptai trente-sept figures, les unes représentant des lutteurs, les autres le combat d'Hercule contre les Amazones [a]. Au-dessus de la tête de Jupiter, dans la partie supérieure du trône, on voit d'un côté les trois

[1] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 400. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 648. — [2] Pausan. ibid. p. 401. — [a] *Voyez* la note XXVI à la fin du volume.

Grâces qu'il eut d'Eurynome, et les trois Saisons qu'il eut de Thémis [1]. On distingue quantité d'autres bas-reliefs, tant sur le marchepied que sur la base ou l'estrade qui soutient cette masse énorme, la plupart exécutés en or, et représentant les divinités de l'Olympe. Aux pieds de Jupiter on lit cette inscription [2] : JE SUIS L'OUVRAGE DE PHIDIAS, ATHÉNIEN, FILS DE CHARMIDÈS. Outre son nom, l'artiste, pour éterniser la mémoire et la beauté d'un jeune homme de ses amis appelé Pantarcès [3], grava son nom sur un des doigts de Jupiter [a].

On ne peut approcher du trône autant qu'on le désirerait : à une certaine distance on est arrêté par une balustrade qui règne tout autour [4], et qui est ornée de peintures excellentes de la main de Panénus, élève et frère de Phidias. C'est le même qui, conjointement avec Colotès, autre disciple de ce grand homme, fut chargé des principaux détails de cet ouvrage surprenant [5]. On dit qu'après l'avoir achevé, Phidias ôta le voile

[1] Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402. Hesiod. deor. gener. v. 900. — [2] Pausan. ibid. cap. 10, p. 397. — [3] Clem. Alex. cohort. p. 47. — [a] Telle était cette inscription : PANTARCÈS EST BEAU. Si l'on en eût fait un crime à Phidias, il eût pu se justifier en disant que l'éloge s'adressait à Jupiter, le mot Pantarcès pouvant signifier celui qui suffit à tout. — [4] Pausan. ibid. cap. 11, p. 401. — [5] Pausan. ibid. p. 402. Strab. lib. 8, p. 354. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 657; lib. 35, cap. 8, p. 689.

dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se réforma lui-même d'après les avis de la multitude [1].

On est frappé de la grandeur de l'entreprise, de la richesse de la matière, de l'excellence du travail, de l'heureux accord de toutes les parties; mais on l'est bien plus encore de l'expression sublime que l'artiste a su donner à la tête de Jupiter. La divinité même y paraît empreinte avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Auparavant, les artistes ne représentaient le maître des dieux qu'avec des traits communs, sans noblesse et sans caractère distinctif; Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et sut ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils avaient adoré [2]. Dans quelle source avait-il donc puisé ces hautes idées? Des poëtes diraient qu'il était monté dans le ciel, ou que le dieu était descendu sur la terre [3]; mais il répondit d'une manière plus simple et plus noble à ceux qui lui faisaient la même question [4] : il cita les vers d'Homère où ce poëte dit qu'un regard de Jupiter

[1] Lucian. pro imag. cap. 14, t. 2, p. 492. — [2] Quintil. instit. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744. Liv. lib. 45, cap. 28. — [3] Anthol, lib. 4, cap. 6, p. 301. — [4] Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Æmil. t. 1, p. 270. Valer. Max. lib. 3, cap. 7.

suffit pour ébranler l'Olympe [1]. Ces vers, en réveillant dans l'âme de Phidias l'image du vrai beau, de ce beau qui n'est aperçu que par l'homme de génie [2], produisirent le Jupiter d'Olympie; et, quel que soit le sort de la religion qui domine dans la Grèce, le Jupiter d'Olympie servira toujours de modèle aux artistes qui voudront représenter dignement l'Être suprême.

Les Éléens connaissent le prix du monument qu'ils possèdent; ils montrent encore aux étrangers l'atelier de Phidias [3]. Ils ont répandu leurs bienfaits sur les descendans de ce grand artiste, et les ont chargés d'entretenir la statue dans tout son éclat [4]. Comme le temple et l'enceinte sacrée sont dans un endroit marécageux, un des moyens qu'on emploie pour défendre l'ivoire contre l'humidité, c'est de verser fréquemment de l'huile au pied du trône, sur une partie du pavé destinée à la recevoir [5].

Du temple de Jupiter nous passâmes à celui de Junon [6]: il est également d'ordre dorique, entouré de colonnes, mais beaucoup plus ancien que le premier. La plupart des statues qu'on y voit, soit en or, soit en ivoire, décèlent un art encore grossier, quoiqu'elles n'aient pas trois

[1] Homer. iliad. lib. 1, v. 530. — [2] Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421. — [3] Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 413. — [4] Id. ibid. p. 412. — [5] Id. ibid. cap. 11, p. 403. — [6] Pausan. ibid. cap. 17, p. 418.

cents ans d'antiquité. On nous montra le coffre de Cypsélus [1], où ce prince, qui depuis se rendit maître de Corinthe, fut dans sa plus tendre enfance renfermé par sa mère, empressée de le dérober aux poursuites des ennemis de sa maison. Il est de bois de cèdre; le dessus et les quatre faces sont ornés de bas-reliefs, les uns exécutés dans le cèdre même, les autres en ivoire et en or; ils représentent des batailles, des jeux et d'autres sujets relatifs aux siècles héroïques, et sont accompagnés d'inscriptions en caractères anciens. Nous parcourûmes avec plaisir les détails de cet ouvrage, parce qu'ils montrent l'état informe où se trouvaient les arts en Grèce il y a trois siècles.

On célèbre auprès de ce temple des jeux [2] auxquels président seize femmes choisies parmi les huit tribus des Éléens, et respectables par leur vertu ainsi que par leur naissance. Ce sont elles qui entretiennent deux chœurs de musique pour chanter des hymnes en l'honneur de Junon, qui brodent le voile superbe qu'on déploie le jour de la fête, et qui décernent le prix de la course aux filles de l'Élide. Dès que le signal est donné, ces jeunes émules s'élancent dans la carrière, presque à demi nues et les cheveux flottans sur leurs épaules : celle qui remporte la victoire reçoit une

[1] Pausan. lib. 5, cap. 17, p. 419. — [2] Id. ibid. cap. 16, p. 417.

couronne d'olivier, et la permission, plus flatteuse encore, de placer son portrait dans le temple de Junon.

En sortant de là nous parcourûmes les routes de l'enceinte sacrée. A travers les platanes et les oliviers qui ombragent ces lieux [1], s'offraient à nous de tous côtés des colonnes, des trophées, des chars de triomphe, des statues sans nombre, en bronze, en marbre, les unes pour les dieux, les autres pour les vainqueurs [2] : car ce temple de la gloire n'est ouvert que pour ceux qui ont des droits à l'immortalité.

Plusieurs de ces statues sont adossées à des colonnes, ou placées sur des piédestaux; toutes sont accompagnées d'inscriptions contenant les motifs de leur consécration. Nous y distinguâmes plus de quarante figures de Jupiter de différentes mains, offertes par des peuples ou par des particuliers, quelques-unes ayant jusqu'à vingt-sept pieds de hauteur [3] [a]. Celles des athlètes forment une collection immense; elles ont été placées dans ces lieux ou par eux-mêmes [4], ou par les villes qui leur ont donné le jour [5], ou par les peuples de qui ils avaient bien mérité [6].

[1] Pausan. lib. 5, cap. 27, p. 450. Phleg. de Olymp. in Thes. antiq. græc. t. 9, p. 1295. — [2] Pausan. ibid. cap. 21, p. 429. — [3] Pausan. ibid. cap. 24, p. 440. — [a] Vingt-cinq de nos pieds et six pouces. — [4] Pausan. lib. 6, p. 497. — [5] Id. ibid. p. 493. — [6] Id. ibid. p. 480 et 492.

Ces monumens, multipliés depuis quatre siècles, rendent présens à la postérité ceux qui les ont obtenus. Ils sont exposés tous les quatre ans aux regards d'une foule innombrable de spectateurs de tous pays, qui viennent dans ce séjour s'occuper de la gloire des vainqueurs, entendre le récit de leurs combats, et se montrer avec transport les uns aux autres ceux dont leur patrie s'enorgueillit. Quel bonheur pour l'humanité, si un pareil sanctuaire n'était ouvert qu'aux hommes vertueux! Non, je me trompe, il serait bientôt violé par l'intrigue et l'hypocrisie, auxquelles les hommages du peuple sont bien plus nécessaires qu'à la vertu.

Pendant que nous admirions ces ouvrages de sculpture, et que nous y suivions le développement et les derniers efforts de cet art, nos interprètes nous faisaient de longs récits, et nous racontaient des anecdotes relatives à ceux dont ils nous montraient les portraits. Après avoir arrêté nos regards sur deux chars de bronze, dans l'un desquels était Gélon, roi de Syracuse, et dans l'autre, Hiéron, son frère et son successeur [1] : Près de Gélon, ajoutaient-ils, vous voyez la statue de Cléomède. Cet athlète ayant eu le malheur de tuer son adversaire au combat de la lutte, les juges, pour le punir, le privèrent de la couronne:

[1] Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 473; cap. 12, p. 479.

il en fut affligé au point de perdre la raison. Quelque temps après il entra dans une maison destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenait le toit, et la renversa. Près de soixante enfans périrent sous les ruines de l'édifice [1].

Voici la statue d'un autre athlète nommé Timanthe. Dans sa vieillesse il s'exerçait tous les jours à tirer de l'arc : un voyage qu'il fit l'obligea de suspendre cet exercice : il voulut le reprendre à son retour; mais, voyant que sa force était diminuée, il dressa lui-même son bûcher, et se jeta dans les flammes [2].

Cette jument que vous voyez fut surnommée le Vent, à cause de son extrême légèreté. Un jour qu'elle courait dans la carrière, Philotas, qui la montait, se laissa tomber : elle continua sa course, doubla la borne, et vint s'arrêter devant les juges, qui décernèrent la couronne à son maître, et lui permirent de se faire représenter ici avec l'instrument de sa victoire [3].

Ce lutteur s'appelait Glaucus [4]; il était jeune et labourait la terre. Son père s'aperçut avec surprise que, pour enfoncer le soc qui s'était détaché de la charrue, il se servait de sa main comme d'un marteau. Il le conduisit dans ces

[1] Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474. — [2] Id. ibid. cap. 8, p. 471. — [3] Id. ibid. cap. 13, p. 484. — [4] Id. ibid. cap. 10, p. 475.

lieux, et le proposa pour le combat du ceste. Glaucus, pressé par un adversaire qui employait tour à tour l'adresse et la force, était sur le point de succomber, lorsque son père lui cria : Frappe, mon fils, comme sur la charrue. Aussitôt le jeune homme redoubla ses coups, et fut proclamé vainqueur.

Voici Théagène, qui, dans les différens jeux de la Grèce, remporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices [1]. Après sa mort, la statue qu'on lui avait élevée dans la ville de Thasos sa patrie, excitait encore la jalousie d'un rival de Théagène : il venait toutes les nuits assouvir ses fureurs contre ce bronze, et l'ébranla tellement à force de coups, qu'il le fit tomber, et en fut écrasé : la statue fut traduite en jugement et jetée dans la mer. La famine ayant ensuite affligé la ville de Thasos, l'oracle, consulté par les habitans, répondit qu'ils avaient négligé la mémoire de Théagène [2]. On lui décerna les honneurs divins, après avoir retiré des eaux et replacé le monument qui le représentait [a].

Cet autre athlète porta sa statue sur ses épaules,

[1] Plut. præc. reip. ger. t. 2, p. 811. Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 477. — [2] Pausan. ibid. p. 479. — [a] Le culte de Théagène s'étendit dans la suite; on l'implorait surtout dans les maladies. (Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 479.)

et la posa lui-même dans ces lieux. C'est le célèbre Milon; c'est lui qui, dans la guerre des habitans de Crotone, sa patrie, contre ceux de Sybaris, fut mis à la tête des troupes, et remporta une victoire signalée : il parut dans la bataille avec une massue et les autres attributs d'Hercule, dont il rappelait le souvenir [1]. Il triompha souvent dans nos jeux et dans ceux de Delphes; il y faisait souvent des essais de sa force prodigieuse. Quelquefois il se plaçait sur un palet qu'on avait huilé pour le rendre plus glissant, et les plus fortes secousses ne pouvaient l'ébranler [2] : d'autres fois il empoignait une grenade, et, sans l'écraser, la tenait si serrée, que les plus vigoureux athlètes ne pouvaient écarter ses doigts pour la lui arracher; mais sa maîtresse l'obligeait à lâcher prise [3]. On raconte encore de lui qu'il parcourut le Stade portant un bœuf sur ses épaules [4]; que, se trouvant un jour dans une maison avec les disciples de Pythagore, il leur sauva la vie, en soutenant la colonne sur laquelle portait le plafond qui était près de tomber [5]; enfin, que dans sa vieillesse il devint la proie des bêtes féroces, parce que ses mains se trouvèrent prises dans un tronc d'arbre que des coins avaient fendu en partie, et qu'il voulait achever de diviser [6].

[1] Diod. lib. 12, p. 77. — [2] Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 486. — [3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 24. — [4] Athen. lib. 10, p. 412. — [5] Strab. lib. 6, p. 263. — [6] Pausan. ibid. cap. 14, p. 487.

Nous vîmes ensuite des colonnes où l'on avait gravé des traités d'alliance entre divers peuples de la Grèce [1] : on les avait déposés dans ces lieux pour les rendre plus sacrés. Mais tous ces traités ont été violés avec les sermens qui en garantissaient la durée; et les colonnes, qui subsistent encore, attestent une vérité effrayante : c'est que les peuples policés ne sont jamais plus de mauvaise foi que lorsqu'ils s'engagent à vivre en paix les uns avec les autres.

Au nord du temple de Junon, au pied du mont de Saturne [2], est une chaussée qui s'étend jusqu'à la carrière, et sur laquelle plusieurs nations grecques et étrangères ont construit des édifices connus sous le nom de Trésors. On en voit de semblables à Delphes; mais ces derniers sont remplis d'offrandes précieuses, tandis que ceux d'Olympie ne contiennent presque que des statues et des monumens de mauvais goût ou de peu de valeur. Nous demandâmes la raison de cette différence. L'un des interprètes nous dit : Nous avons un oracle, mais il n'est pas assez accrédité, et peut-être cessera-t-il bientôt [3]. Deux ou trois prédictions justifiées par l'événement ont attiré à celui de Delphes la confiance de quelques sou-

[1] Pausan. lib. 5, cap. 12, p. 407; cap. 23, p. 437. — [2] Id. lib. 6, cap. 19, p. 497. — [3] Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 533. Strab. lib. 8, p. 353.

verains; et leurs libéralités, celles de toutes les nations.

Cependant les peuples abordaient en foule à Olympie [1]. (*Atlas, pl.* 28.) Par mer, par terre, de toutes les parties de la Grèce, des pays les plus éloignés, on s'empressait de se rendre à ces fêtes dont la célébrité surpasse infiniment celle des autres solennités, et qui néanmoins sont privées d'un agrément qui les rendrait plus brillantes. Les femmes n'y sont pas admises, sans doute à cause de la nudité des athlètes. La loi qui les en exclut est si sévère, qu'on précipite du haut d'un rocher celles qui osent la violer [2]. Cependant les prêtresses d'un temple ont une place marquée [3], et peuvent assister à certains exercices.

Le premier jour des fêtes tombe au onzième jour du mois hécatombéon, qui commence à la nouvelle lune après le solstice d'été; elles durent cinq jours : à la fin du dernier, qui est celui de la pleine lune, se fait la proclamation solennelle des vainqueurs [4]. Elles s'ouvrirent le soir [a] par

[1] Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18, p. 361. — [2] Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 389. — [3] Id. ibid. cap. 20. Sueton. in Ner. cap. 12. — [4] Pind. olymp. 3, v. 33; et 5, v. 14. Schol. ibid. Dodwell, de cycl. diss. 4, § 2 et 3. Corsin. dissert. agon. p. 13; id. fast. attic. dissert. 13, p. 295. — [a] Dans la première année de l'olympiade 106, le premier jour d'hécatombéon tombait au soir du 17 juillet de l'année julienne proleptique 356 ans avant J. C.; et le 11 d'hécatombéon commençait au soir du 27 juillet.

plusieurs sacrifices que l'on offrit sur des autels élevés en l'honneur de différentes divinités, soit dans le temple de Jupiter, soit dans les environs[1]. Tous étaient ornés de festons et de guirlandes[2]; tous furent successivement arrosés du sang des victimes[3]. On avait commencé par le grand autel de Jupiter, placé entre le temple de Junon et l'enceinte de Pélops[4]. C'est le principal objet de la dévotion des peuples; c'est là que les Éléens offrent tous les jours des sacrifices, et les étrangers, dans tous les temps de l'année. Il porte sur un grand soubassement carré, au-dessus duquel on monte par des marches de pierre. Là se trouve une espèce de terrasse où l'on sacrifie les victimes; au milieu s'élève l'autel, dont la hauteur est de vingt-deux pieds[a] : on parvient à sa partie supérieure par des marches qui sont construites de la cendre des victimes, qu'on a pétrie avec l'eau de l'Alphée.

Les cérémonies se prolongèrent fort avant dans la nuit, et se firent au son des instrumens, à la clarté de la lune, qui approchait de son plein, avec un ordre et une magnificence qui inspiraient à la fois de la surprise et du respect. A minuit, dès qu'elles furent achevées, la plupart

[1] Pausan. lib. 5, cap. 14, p. 411. — [2] Schol. Pind. olymp. 5, v. 13. — [3] Pausan. ibid. — [4] Id. ibid. p. 409. — [a] Vingt de nos pieds, neuf pouces, quatre lignes.

des assistans, par un empressement qui dure pendant toutes les fêtes [1], allèrent se placer dans la carrière, pour mieux jouir du spectacle des jeux qui devaient commencer avec l'aurore.

La carrière olympique se divise en deux parties, qui sont le Stade et l'Hippodrome [2]. Le Stade est une chaussée de six cents pieds [a] de long [3], et d'une largeur proportionnée : c'est là que se font les courses à pied, et que se donnent la plupart des combats. L'Hippodrome est destiné aux courses des chars et des chevaux. Un de ses côtés s'étend sur une colline; l'autre côté, un peu plus long, est formé par une chaussée [4]; sa largeur est de six cents pieds, sa longueur du double [5] [b]; il est séparé du Stade par un édifice qu'on appelle Barrière. C'est un portique devant lequel est une cour spacieuse, faite en forme de proue de navire, dont les murs vont en se rapprochant l'un de l'autre, et laissent à leur extrémité une ouverture assez grande pour que plusieurs chars y passent à la fois. Dans l'intérieur de cette cour on a construit, sur différentes lignes parallèles,

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 481. — [2] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 502. — [a] Quatre-vingt-quatorze toises trois pieds. — [3] Herodot. lib. 2, p. 149. Censor. de die nat. cap. 13. Aul. Gell. lib. 1, cap. 1. — [4] Pausan. ibid. p. 504 et 505. — [5] Id. ibid. cap. 16, p. 491; lib. 5, cap. 2, p. 406. Plut. in Solon, t. 1, p. 91. — [b] Cent quatre-vingt-neuf toises.

des remises pour les chars et pour les chevaux [1]; on les tire au sort, parce que les unes sont plus avantageusement situées que les autres. Le Stade et l'Hippodrome sont ornés de statues, d'autels, et d'autres monumens [2] sur lesquels on avait affiché la liste et l'ordre des combats qui devaient se donner pendant les fêtes [3].

L'ordre des combats a varié plus d'une fois [4] [a]; la règle générale qu'on suit à présent est de consacrer les matinées aux exercices qu'on appelle légers, tels que les différentes courses; et les après-midi, à ceux qu'on nomme graves ou violens [5], tels que la lutte, le pugilat, etc. [6].

A la petite pointe du jour, nous nous rendîmes au Stade. Il était déjà rempli d'athlètes qui préludaient aux combats [7], et entouré de quantité de spectateurs : d'autres, en plus grand nombre, se plaçaient confusément sur la colline qui se présente en amphithéâtre au-dessus de la carrière. Des chars volaient dans la plaine; le bruit des trompettes, le hennissement des chevaux, se mêlaient aux cris de la multitude; et lorsque nos yeux pouvaient se distraire de ce spectacle, et qu'aux mouvemens tumultueux de la joie publique nous comparions le repos et le silence

[1] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503. — [2] Id. ibid. — [3] Dion. lib. 79, p. 1359. — [4] Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 396. — [a] *Voyez* la note XXVII à la fin du volume. — [5] Diod. lib. 4, p. 422. — [6] Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 513. — [7] Fabr. agon. lib. 2, cap. 34.

de la nature, alors quelle impression ne faisaient pas sur nos âmes la sérénité du ciel, la fraîcheur délicieuse de l'air, l'Alphée qui forme en cet endroit un superbe canal [1], et ces campagnes fertiles qui s'embellissaient des premiers rayons du soleil !

Un moment après nous vîmes les athlètes interrompre leurs exercices, et prendre le chemin de l'enceinte sacrée. Nous les y suivîmes, et nous trouvâmes dans la chambre du sénat les huit présidens des jeux, avec des habits magnifiques et toutes les marques de leur dignité [2]. Ce fut là, qu'aux pieds d'une statue de Jupiter et sur les membres sanglans des victimes [3], les athlètes prirent les dieux à témoin qu'ils s'étaient exercés pendant dix mois aux combats qu'ils allaient livrer. Ils promirent aussi de ne point user de supercherie et de se conduire avec honneur : leurs parens et leurs instituteurs firent le même serment [4].

Après cette cérémonie, nous revînmes au Stade. Les athlètes entrèrent dans la barrière qui le précède, s'y dépouillèrent entièrement de leurs habits, mirent à leurs pieds des brodequins, et se firent frotter d'huile par tout le corps [5]. Des

[1] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 389. — [2] Fabr. agon. lib. 1, cap. 19. — [3] Pausan. ibid. cap. 24, p. 441. — [4] Id. ibid. — [5] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Poll. lib. 3, § 155.

ministres subalternes se montraient de tous côtés, soit dans la carrière, soit à travers les rangs multipliés des spectateurs, pour y maintenir l'ordre[1].

Quand les présidens eurent pris leurs places, un héraut s'écria : « Que les coureurs du Stade « se présentent[2]. » Il en parut aussitôt un grand nombre qui se placèrent sur une ligne, suivant le rang que le sort leur avait assigné[3]. Le héraut récita leurs noms et ceux de leur patrie[4]. Si ces noms avaient été illustrés par des victoires précédentes, ils étaient accueillis avec des applaudissemens redoublés. Après que le héraut eut ajouté : « Quelqu'un peut-il reprocher à ces athlètes « d'avoir été dans les fers, ou d'avoir mené une « vie irrégulière[5] ? » il se fit un silence profond, et je me sentis entraîné par cet intérêt qui remuait tous les cœurs, et qu'on n'éprouve pas dans les spectacles des autres nations. Au lieu de voir au commencement de la lice des hommes du peuple prêts à se disputer quelques feuilles d'olivier, je n'y vis plus que des hommes libres, qui, par le consentement unanime de toute la Grèce, chargés de la gloire[6] ou de la honte de

[1] Etymol. magn. in Ἀλυταρχ. — [2] Plat. de leg. lib. 8, t. 2, p. 833. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482. — [4] Heliod. ibid. p. 162. — [5] Mémoires de l'académie des belles-lettres, t. 13, p. 481. — [6] Pind. olymp. 5, v. 8. Schol. ibid.

leur patrie, s'exposaient à l'alternative du mépris ou de l'honneur, en présence de plusieurs milliers de témoins [1], qui rapporteraient chez eux les noms des vainqueurs et des vaincus. L'espérance et la crainte se peignaient dans les regards inquiets des spectateurs; elles devenaient plus vives à mesure qu'on approchait de l'instant qui devait les dissiper. Cet instant arriva. La trompette donna le signal [2]; les coureurs partirent, et dans un clin d'œil parvinrent à la borne où se tenaient les présidens des jeux. Le héraut proclama le nom de Porus de Cyrène [3], et mille bouches le répétèrent.

L'honneur qu'il obtenait est le premier et le plus brillant de ceux qu'on décerne aux jeux olympiques, parce que la course du stade simple est la plus ancienne de celles qui ont été admises dans ces fêtes [4]. Elle s'est dans la suite des temps diversifiée de plusieurs manières. Nous la vîmes successivement exécuter par des enfans qui avaient à peine atteint leur douzième année [5], et par des hommes qui couraient avec un casque, un bouclier et des epèces de bottines [6].

Les jours suivans, d'autres champions furent

[1] Lucian. de gymn. cap. 10, t. 2, p. 890. — [2] Sophocl. in Electr. v. 713. — [3] Diod. lib. 16, cap. 2, p. 406. Afric. ap. Euseb. in chron. græc. p. 41. — [4] Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394. — [5] Id. lib. 6, cap. 2, p. 456; lib. 7, cap. 17, p. 567. — [6] Id. lib. 6, cap. 10, p. 475; et cap. 17, p. 493.

appelés pour parcourir le double stade, c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but et doublé la borne, ils devaient retourner au point du départ [1]. Ces derniers furent remplacés par des athlètes qui fournirent douze fois la longueur du stade [2]. Quelques-uns concoururent dans plusieurs de ces exercices, et remportèrent plus d'un prix [3]. Parmi les incidens qui réveillèrent à diverses reprises l'attention de l'assemblée, nous vîmes des coureurs s'éclipser et se dérober aux insultes des spectateurs; d'autres, sur le point de parvenir au terme de leurs désirs, tomber tout à coup sur un terrain glissant. On nous en fit remarquer dont les pas s'imprimaient à peine sur la poussière [4]. Deux Crotoniates tinrent long-temps les esprits en suspens : ils devançaient leurs adversaires de bien loin; mais, l'un d'eux ayant fait tomber l'autre en le poussant, un cri général s'éleva contre lui, et il fut privé de l'honneur de la victoire : car il est expressément défendu d'user de pareilles voies pour se la procurer [5]; on permet seulement aux assistans d'animer par leurs cris les coureurs auxquels ils s'intéressent [6].

[1] Pausan. lib. 5, cap. 17, p. 420. — [2] Bernard. de pond. et mens. lib. 3, n° 32. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 309 et 311; t. 9, p. 390. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482, etc. — [4] Solin. cap. 1, p. 9. — [5] Lucian. de calumn. cap. 12, t. 3, p. 141. Pausan. lib. 5, p. 441. — [6] Plat. in Phædon. t. 1, p. 61. Isocr. in Evag. t. 2, p. 111.

Les vainqueurs ne devaient être couronnés que dans le dernier jour des fêtes[1]; mais, à la fin de leur course, ils reçurent, ou plutôt enlevèrent une palme qui leur était destinée[2]. Ce moment fut pour eux le commencement d'une suite de triomphes. Tout le monde s'empressait de les voir, de les féliciter : leurs parens, leurs amis, leurs compatriotes, versant des larmes de tendresse et de joie, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistans, et les livraient aux applaudissemens de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains[3].

Le lendemain nous allâmes de bonne heure à l'Hippodrome, où devaient se faire la course des chevaux et celle des chars. Les gens riches peuvent seuls livrer ces combats, qui exigent en effet la plus grande dépense[4]. On voit dans toute la Grèce des particuliers se faire une occupation et un mérite de multiplier l'espèce des chevaux propres à la course, de les dresser, et de les présenter au concours dans les jeux publics[5]. Comme ceux qui aspirent aux prix ne sont pas obligés de les disputer eux-mêmes, souvent les souverains et les

[1] Schol. Pind. olymp. 3, v. 33; olymp. 5, v. 14. — [2] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 4. Pollux, lib. 3, § 145. Etymol. magn. in Βραϐ. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469. Clem. Alex. pædotr. lib. 2, cap. 8, p. 213. — [4] Isocr. de bigis, t. 2, p. 437. — [5] Pind. isthm. 2, v. 55. Pausan. ibid. cap. 1, p. 453; cap. 2, 12, etc.

républiques se mettent au nombre des concurrens, et confient leur gloire à des écuyers habiles. On trouve sur la liste des vainqueurs, Théron, roi d'Agrigente; Gélon et Hiéron, rois de Syracuse[1]; Archélaüs, roi de Macédoine; Pausanias, roi de Lacédémone; Clisthène, roi de Sicyone; et quantité d'autres, ainsi que plusieurs villes de la Grèce. Il est aisé de juger que de pareils rivaux doivent exciter la plus vive émulation. Ils étalent une magnificence que les particuliers cherchent à égaler, et qu'ils surpassent quelquefois. On se rappelle encore que dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent dans la carrière au nom de ce célèbre Athénien, et que trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix[2].

Pendant que nous attendions le signal, on nous dit de regarder attentivement un dauphin de bronze placé au commencement de la lice, et un aigle de même métal posé sur un autel au milieu de la barrière. Bientôt nous vîmes le dauphin s'abaisser et se cacher dans la terre, l'aigle s'élever les ailes éployées, et se montrer aux spectateurs[3]; un grand nombre de cavaliers s'élancer

[1] Pind. olymp. 1, 2. Pausan. p. 473 et 479. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230. Solin. cap. 9, p. 26. — [2] Thucyd. lib. 6, cap. 16. Isocr. de bigis, p. 437. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.

dans l'Hippodrome, passer devant nous avec la rapidité d'un éclair, tourner autour de la borne qui est à l'extrémité, les uns ralentir leur course, les autres la précipiter, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, redoublant ses efforts, eût laissé derrière lui ses concurrens affligés.

Le vainqueur avait disputé le prix au nom de Philippe, roi de Macédoine, qui aspirait à toutes les espèces de gloire, et qui en fut tout à coup si rassasié, qu'il demandait à la fortune de tempérer ses bienfaits par une disgrâce[1]. En effet, dans l'espace de quelques jours, il remporta cette victoire aux jeux olympiques; Parménion, un de ses généraux, battit les Illyriens; Olympias, son épouse, accoucha d'un fils : c'est le célèbre Alexandre[2].

Après que des athlètes à peine sortis de l'enfance eurent fourni la même carrière[3], elle fut remplie par quantité de chars qui se succédèrent les uns aux autres. Ils étaient attelés de deux chevaux dans une course[4], de deux poulains dans une autre, enfin de quatre chevaux dans la dernière, qui est la plus brillante et la plus glorieuse de toutes.

Pour en voir les préparatifs, nous entrâmes

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 177. — [2] Id. in Alex. t. 1, p. 666. Justin. lib. 12, cap. 16. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 455. — [4] Id. lib. 5, cap. 8, p. 395.

dans la barrière; nous y trouvâmes plusieurs chars magnifiques, retenus par des câbles qui s'étendaient le long de chaque file, et qui devaient tomber l'un après l'autre[1]. Ceux qui les conduisaient n'étaient vêtus que d'une étoffe légère. Leurs coursiers, dont ils pouvaient à peine modérer l'ardeur, attiraient tous les regards par leur beauté, quelques-uns par les victoires qu'ils avaient déjà remportées[2]. Dès que le signal fut donné, ils s'avancèrent jusqu'à la seconde ligne[3]; et, s'étant ainsi réunis avec les autres lignes, ils se présentèrent tous de front au commencement de la carrière. Dans l'instant on les vit, couverts de poussière[4], se croiser, se heurter, entraîner les chars avec une rapidité que l'œil avait peine à suivre. Leur impétuosité redoublait lorsqu'ils se trouvaient en présence de la statue d'un génie qui, dit-on, les pénètre d'une terreur secrète[5]; elle redoublait lorsqu'ils entendaient le son bruyant des trompettes[6] placées auprès d'une borne fameuse par les naufrages qu'elle occasione. Posée dans la largeur de la carrière, elle ne laisse pour le passage des chars qu'un défilé assez étroit, où l'habileté des guides vient très-souvent échouer. Le péril est d'autant plus redoutable, qu'il faut

[1] Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 103. — [3] Pausan. ibid. — [4] Sophocl. in. Electr. v. 716. Horat. od. 1. — [5] Pausan. ibid. p. 504. — [6] Id. ibid. cap. 13, p. 484.

doubler la borne jusqu'à douze fois, car on est obligé de parcourir douze fois la longueur de l'Hippodrome, soit en allant, soit en revenant [1].

A chaque évolution, il survenait quelque accident qui excitait des sentimens de pitié ou des rires insultans de la part de l'assemblée. Des chars avaient été emportés hors de la lice; d'autres s'étaient brisés en se choquant avec violence : la carrière était parsemée de débris qui rendaient la course plus périlleuse encore. Il ne restait plus que cinq concurrens, un Thessalien, un Libyen, un Syracusain, un Corinthien et un Thébain. Les trois premiers étaient sur le point de doubler la borne pour la dernière fois. Le Thessalien se brise contre cet écueil [2] : il tombe embarrassé dans les rênes; et tandis que ses chevaux se renversent sur ceux du Libyen, qui le serrait de près, que ceux du Syracusain se précipitent dans une ravine qui borde en cet endroit la carrière [3], que tout retentit de cris perçans et multipliés, le Corinthien et le Thébain arrivent, saisissent le moment favorable, dépassent la borne, pressent de l'aiguillon leurs coursiers fougueux, et se présentent aux juges, qui décernent le pre-

[1] Pind. olymp. 3, v. 59. Schol. ibid. olymp. 6, v. 126. Schol. ibid. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 314; t. 9, p. 391. — [2] Sophocl. in Electr. v. 747. — [3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 9, p. 384.

mier prix au Corinthien, et le second au Thébain.

Pendant que durèrent les fêtes, et dans certains intervalles de la journée, nous quittions le spectacle, et nous parcourions les environs d'Olympie. Tantôt nous nous amusions à voir arriver des théories ou députations, chargées d'offrir à Jupiter les hommages de presque tous les peuples de la Grèce[1]; tantôt nous étions frappés de l'intelligence et de l'activité des commerçans étrangers qui venaient dans ces lieux étaler leurs marchandises[2]. D'autres fois nous étions témoins des marques de distinction que certaines villes s'accordaient les unes aux autres[3]. C'étaient des décrets par lesquels elles se décernaient mutuellement des statues et des couronnes, et qu'elles faisaient lire dans les jeux olympiques afin de rendre la reconnaissance aussi publique que le bienfait.

Nous promenant un jour le long de l'Alphée, dont les bords ombragés d'arbres de toute espèce étaient couverts de tentes de différentes couleurs[4], nous vîmes un jeune homme, d'une jolie figure, jeter dans le fleuve des fragmens d'une palme qu'il tenait dans sa main, et accompagner cette offrande de vœux secrets : il venait

[1] Dinarch. in Demosth. p. 100. Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414. — [2] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362. — [3] Demosth. de cor. v. 487. — [4] Andocid. in Alcib. p. 33.

de remporter le prix à la course, et il avait à peine atteint son troisième lustre. Nous l'interrogeâmes. Cet Alphée, nous dit-il, dont les eaux abondantes et pures fertilisent cette contrée, était un chasseur d'Arcadie[1]; il soupirait pour Aréthuse, qui le fuyait, et qui, pour se dérober à ses poursuites, se sauva en Sicile : elle fut métamorphosée en fontaine; il fut changé en fleuve; mais, comme son amour n'était point éteint, les dieux, pour couronner sa constance, lui ménagèrent une route dans le sein des mers, et lui permirent enfin de se réunir avec Aréthuse. Le jeune homme soupira en finissant ces mots.

Nous revenions souvent dans l'enceinte sacrée. Ici, des athlètes qui n'étaient pas encore entrés en lice cherchaient dans les entrailles des victimes la destinée qui les attendait[2]. Là, des trompettes, posés sur un grand autel, se disputaient le prix, unique objet de leur ambition. Plus loin, une foule d'étrangers, rangés autour d'un portique, écoutaient un écho qui répétait jusqu'à sept fois les paroles qu'on lui adressait[3]. Partout s'offraient à nous des exemples frappans de faste et de vanité; car ces jeux attirent tous ceux qui ont acquis de la célébrité, ou qui veulent en acquérir

[1] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390. — [2] Pind. olymp. 8, v. 3. Schol. ibid. — [3] Plut. de garrul. t. 2, p. 502. Pausan. ibid. cap. 21, p. 434.

par leurs talens, leur savoir ou leurs richesses [1]. Ils viennent s'exposer aux regards de la multitude, toujours empressée auprès de ceux qui ont ou qui affectent de la supériorité.

Après la bataille de Salamine, Thémistocle parut au milieu du Stade, qui retentit aussitôt d'applaudissemens en son honneur. Loin de s'occuper des jeux, les regards furent arrêtés sur lui pendant toute la journée; on montrait aux étrangers, avec des cris de joie et d'admiration, cet homme qui avait sauvé la Grèce; et Thémistocle fut forcé d'avouer que ce jour avait été le plus beau de sa vie [2].

Nous apprîmes qu'à la dernière olympiade, Platon obtint un triomphe à peu près semblable. S'étant montré à ces jeux, toute l'assemblée fixa les yeux sur lui, et témoigna par les expressions les plus flatteuses la joie qu'inspirait sa présence [3].

Nous fûmes témoins d'une scène plus touchante encore. Un vieillard cherchait à se placer : après avoir parcouru plusieurs gradins, toujours repoussé par des plaisanteries offensantes, il parvint à celui des Lacédémoniens. Tous les jeunes gens, et la plupart des hommes se levèrent avec respect, et lui offrirent leurs places. Des battemens de mains sans nombre éclatèrent à l'instant; et le

[1] Isocr. de bigis, t. 2, p. 436. — [2] Plut. in Themist. t. 1, p. 120. — [3] Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 25.

vieillard attendri ne put s'empêcher de dire : « Les « Grecs connaissent les règles de la bienséance ; « les Lacédémoniens les pratiquent [1]. »

Je vis dans l'enceinte un peintre, élève de Zeuxis, qui, à l'exemple de son maître [2], se promenait revêtu d'une superbe robe de pourpre, sur laquelle son nom était tracé en lettres d'or. On lui disait de tous côtés : Tu imites la vanité de Zeuxis, mais tu n'es pas Zeuxis.

J'y vis un Cyrénéen et un Corinthien, dont l'un faisait l'énumération de ses richesses, et l'autre de ses aïeux. Le Cyrénéen s'indignait du faste de son voisin ; celui-ci riait de l'orgueil du Cyrénéen.

J'y vis un Ionien qui, avec des talens médiocres, avait réussi dans une petite négociation dont sa patrie l'avait chargé. Il avait pour lui la considération que les sots ont pour les parvenus. Un de ses amis le quitta pour me dire à l'oreille : Il n'aurait jamais cru qu'il fût si aisé d'être un grand homme.

Non loin de là, un sophiste tenait un vase à parfums et une étrille, comme s'il allait aux bains. Après s'être moqué des prétentions des autres, il monta sur un des côtés du temple de Jupiter, se plaça au milieu de la colonnade [3], et de cet endroit élevé il criait au peuple : Vous voyez cet

[1] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 235. — [2] Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 691. — [3] Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 31, p. 170.

anneau, c'est moi qui l'ai gravé; ce vase et cette étrille, c'est moi qui les ai faits : ma chaussure, mon manteau, ma tunique, et la ceinture qui l'assujettit, tout cela est mon ouvrage; je suis prêt à vous lire des poëmes héroïques, des tragédies, des dithyrambes, toutes sortes d'ouvrages en prose, en vers, que j'ai composés sur toutes sortes de sujets : je suis prèt à discourir sur la musique, sur la grammaire; prêt à répondre à toutes sortes de questions [1].

Pendant que ce sophiste étalait avec complaisance sa vanité, des peintres exposaient à tous les yeux des tableaux qu'ils venaient d'achever [2]; des rapsodes chantaient des fragmens d'Homère et d'Hésiode : l'un d'entre eux nous fit entendre un poëme entier d'Empédocle [3]. Des poëtes, des orateurs, des philosophes, des historiens, placés aux péristyles des temples et dans les endroits éminens, récitaient leurs ouvrages [4] : les uns traitaient des sujets de morale; d'autres faisaient l'éloge des jeux olympiques, ou de leur patrie, ou des princes dont ils mendiaient la protection [5].

Environ trente ans auparavant, Denys, tyran

[1] Plat. in Hipp. t. 1, p. 363 et 368. — [2] Lucian. in Herodot. cap. 4, t. 1, p. 834. — [3] Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620. — [4] Lucian. ibid. cap. 3. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 836. Pausan. lib. 6, cap. 17, p. 495, etc. Philostr. vit. soph. lib. 1, cap. 9, p. 493, etc. — [5] Plut. ibid. p. 845.

de Syracuse, avait voulu s'attirer l'admiration de l'assemblée. On y vit arriver de sa part, et sous la direction de son frère Théaridès, une députation solennelle, chargée de présenter des offrandes à Jupiter; plusieurs chars attelés de quatre chevaux, pour disputer le prix de la course; quantité de tentes somptueuses qu'on dressa dans la campagne, et une foule d'excellens déclamateurs qui devaient réciter publiquement les poésies de ce prince. Leur talent et la beauté de leurs voix fixèrent d'abord l'attention des Grecs, déjà prévenus par la magnificence de tant d'apprêts; mais bientôt, fatigués de cette lecture insipide, ils lancèrent contre Denys les traits les plus sanglans; et leur mépris alla si loin, que plusieurs d'entre eux renversèrent ses tentes et les pillèrent. Pour comble de disgrâce, les chars sortirent de la lice, ou se brisèrent les uns contre les autres; et le vaisseau qui ramenait ce cortége fut jeté par la tempête sur les côtes d'Italie. Tandis qu'à Syracuse le peuple disait que les vers de Denys avaient porté malheur aux déclamateurs, aux chevaux et au navire, on soutenait à la cour que l'envie s'attache toujours au talent[1]. Quatre ans après, Denys envoya de nouveaux ouvrages et des acteurs plus habiles, mais qui tombèrent encore plus honteu-

[1] Diod. lib. 14, p. 318.

sement que les premiers. A cette nouvelle, il se livra aux excès de la frénésie; et n'ayant, pour soulager sa douleur, que la ressource des tyrans, il exila, et fit couper des têtes [1].

Nous suivions avec assiduité les lectures qui se faisaient à Olympie. Les présidens des jeux y assistaient quelquefois, et le peuple s'y portait avec empressement. Un jour qu'il paraissait écouter avec une attention plus marquée, on entendit retentir de tous côtés le nom de Polydamas. Aussitôt la plupart des assistans coururent après Polydamas. C'était un athlète de Thessalie, d'une grandeur et d'une force prodigieuse. On racontait de lui, qu'étant sans armes sur le mont Olympe, il avait abattu un lion énorme sous ses coups; qu'ayant saisi un taureau furieux, l'animal ne put s'échapper qu'en laissant la corne de son pied entre les mains de l'athlète; que les chevaux les plus vigoureux ne pouvaient faire avancer un char qu'il retenait par derrière d'une seule main. Il avait remporté plusieurs victoires dans les jeux publics; mais, comme il était venu trop tard à Olympie, il ne put être admis au concours. Nous apprîmes dans la suite la fin tragique de cet homme extraordinaire : il était entré, avec quelques-uns de ses amis, dans une caverne pour se garantir de

[1] Diod. lib. 14, p. 332.

la chaleur; la voûte de la caverne s'entr'ouvrit; ses amis s'enfuirent; Polydamas voulut soutenir la montagne, et en fut écrasé [1] [a].

Plus il est difficile de se distinguer parmi les nations policées, plus la vanité y devient inquiète et capable des plus grands excès. Dans un autre voyage que je fis à Olympie, j'y vis un médecin de Syracuse, appelé Ménécrate, traînant à sa suite plusieurs de ceux qu'il avait guéris, et qui s'étaient obligés, avant le traitement, de le suivre partout [2]. L'un paraissait avec les attributs d'Hercule, un autre avec ceux d'Apollon, d'autres avec ceux de Mercure ou d'Esculape. Pour lui, revêtu d'une robe de pourpre, ayant une couronne d'or sur la tête et un sceptre à la main, il se donnait en spectacle sous le nom de Jupiter, et courait le monde, escorté de ces nouvelles divinités. Il écrivit un jour au roi de Macédoine la lettre suivante :

« Ménécrate-Jupiter à Philippe, salut. Tu règnes « dans la Macédoine, et moi dans la médecine; tu « donnes la mort à ceux qui se portent bien, je « rends la vie aux malades; ta garde est formée de « Macédoniens, les dieux composent la mienne. » Philippe lui répondit en deux mots, qu'il lui sou-

[1] Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 463. — [a] *Voyez* la note XXVIII à la fin du volume. — [2] Athen. lib. 7, cap. 10, t. 2, p. 289.

haitait un retour de raison [a]. Quelque temps après ayant appris qu'il était en Macédoine, il le fit venir, et le pria à souper. Ménécrate et ses compagnons furent placés sur des lits superbes et exhaussés : devant eux était un autel chargé des prémices des moissons; et pendant qu'on présentait un excellent repas aux autres convives, on n'offrit que des parfums et des libations à ces nouveaux dieux, qui, ne pouvant supporter cet affront, sortirent brusquement de la salle, et ne reparurent plus depuis.

Un autre trait ne sert pas moins à peindre les mœurs des Grecs, et la légèreté de leur caractère. Il se donna un combat dans l'enceinte sacrée, pendant qu'on célébrait les jeux, il y a huit ans. Ceux de Pise en avaient usurpé l'intendance [1] sur les Éléens, qui voulaient reprendre leurs droits. Les uns et les autres, soutenus de leurs alliés, pénétrèrent dans l'enceinte : l'action fut vive et meurtrière. On vit les spectateurs sans nombre que les fêtes avaient attirés, et qui étaient presque tous couronnés de fleurs, se ranger tranquillement autour du champ de bataille, témoigner dans cette occasion la même espèce d'intérêt que pour les combats des athlètes, et applaudir tour à tour,

[a] Plutarque (apophth. lacon. t. 2, p. 213.) attribue cette réponse à Agésilas, à qui, suivant lui, la lettre était adressée. — [1] Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460.

avec les mêmes transports, aux succès de l'une et de l'autre armée [1] [a].

Il me reste à parler des exercices qui demandent plus de force que les précédens, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace et le pentathle. Je ne suivrai point l'ordre dans lequel ces combats furent donnés, et je commencerai par la lutte.

On se propose dans cet exercice de jeter son adversaire par terre, et de le forcer à se déclarer vaincu. Les athlètes qui devaient concourir se tenaient dans un portique voisin : ils furent appelés à midi [2]. Ils étaient au nombre de sept : on jeta autant de bulletins dans une boîte placée devant les présidens des jeux [3]. Deux de ces bulletins

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 639. Diod. lib. 15, p. 387. — [a] Une pareille scène, mais beaucoup plus horrible, fut renouvelée à Rome au commencement de l'empire. Les soldats de Vespasien et ceux de Vitellius se livrèrent un sanglant combat dans le champ de Mars. Le peuple, rangé autour des deux armées, applaudissait alternativement aux succès de l'une et de l'autre (Tacit. hist. lib. 3, cap. 83). Cependant on voit dans ces deux exemples parallèles une différence frappante. A Olympie, les spectateurs ne montrèrent qu'un intérêt de curiosité; au champ de Mars, ils se livrèrent aux excès de la joie et de la barbarie. Sans recourir à la différence des caractères et des mœurs, on peut dire que, dans ces deux occasions, la bataille était étrangère aux premiers, et qu'elle était pour les seconds une suite de leurs guerres civiles. — [2] Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 6, p. 235. — [3] Lucian. in Hermot. cap. 40, t. 1, p. 783. Fabr. agon. lib. 1, cap. 24.

étaient marqués de la lettre A, deux autres de la lettre B, deux autres d'un C, et le septième d'un D. On les agita dans la boîte; chaque athlète prit le sien, et l'un des présidens appareilla ceux qui avaient tiré la même lettre. Ainsi il y eut trois couples de lutteurs, et le septième fut réservé pour combattre contre les vainqueurs des autres[1]. Ils se dépouillèrent de tout vêtement, et, après s'être frottés d'huile[2], ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en voulant les saisir[3].

Aussitôt un Thébain et un Argien s'avancent dans le Stade : ils s'approchent, se mesurent des yeux, et s'empoignent par les bras. Tantôt appuyant leur front l'un contre l'autre[4], ils se poussent avec une action égale, paraissent immobiles, et s'épuisent en efforts superflus; tantôt ils s'ébranlent par des secousses violentes, s'entrelacent comme des serpens, s'allongent, se raccourcissent, se plient en avant, en arrière, sur les côtés[5]: une sueur abondante coule de leurs membres affaiblis : ils respirent un moment, se prennent par le milieu du corps, et, après avoir employé de nouveau la ruse et la force, le Thébain enlève son adversaire; mais il plie sous le poids : ils tombent,

[1] Julian. Cæsar. p. 317. — [2] Fabr. agon. lib. 2, cap. 5. — [3] Lucian. in Anach. t. 2, p. 910. — [4] Id. ibid. p. 884. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 237.

se roulent dans la poussière, et reprennent tour à tour le dessus. A la fin le Thébain, par l'entrelacement de ses jambes et de ses bras, suspend tous les mouvemens de son adversaire qu'il tient sous lui, le serre à la gorge, et le force à lever la main pour marque de sa défaite [1]. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la couronne; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival [2], et communément ils en viennent trois fois aux mains [3]. L'Argien eut l'avantage dans la seconde action, et le Thébain reprit le sien dans la troisième.

Après que les deux autres couples de lutteurs eurent achevé leurs combats, les vaincus se retirèrent accablés de honte et de douleur [4]. Il restait trois vainqueurs; un Agrigentin, un Éphésien, et le Thébain dont j'ai parlé. Il restait aussi un Rhodien que le sort avait réservé. Il avait l'avantage d'entrer tout frais dans la lice; mais il ne pouvait remporter le prix sans livrer plus d'un combat [5]. Il triompha de l'Agrigentin, fut terrassé par l'Éphésien, qui succomba sous le Thébain : ce dernier obtint la palme. Ainsi une première victoire doit en amener d'autres; et, dans un concours

[1] Fabr. agon. lib. 1, cap. 8. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 250. — [3] Æschyl. in Eumen. v. 592. Schol. ibid. Plat. in Euthyd. t. 1, p. 277, etc. — [4] Pind. olymp. 8, v. 90. — [5] Æschyl. in choeph. v. 806.

de sept athlètes, il peut arriver que le vainqueur soit obligé de lutter contre quatre antagonistes [1], et d'engager avec chacun d'eux jusqu'à trois actions différentes.

Il n'est pas permis dans la lutte de porter des coups à son adversaire; dans le pugilat, il n'est permis que de le frapper. Huit athlètes se présentèrent pour ce dernier exercice, et furent, ainsi que les lutteurs, appareillés par le sort. Ils avaient la tête couverte d'une calotte d'airain [2], et leurs poings étaient assujettis par des espèces de gantelets formés de lanières de cuir qui se croisaient en tous sens [3].

Les attaques furent aussi variées que les accidens qui les suivirent. Quelquefois on voyait deux athlètes faire divers mouvemens pour n'avoir pas le soleil devant les yeux, passer des heures entières à s'observer, à épier chacun l'instant où son adversaire laisserait une partie de son corps sans défense [4], à tenir leurs bras élevés et tendus de manière à mettre leur tête à couvert, à les agiter rapidement pour empêcher l'ennemi d'approcher [5]. Quelquefois ils s'attaquaient avec fureur, et faisaient pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de coups. Nous en vîmes qui, se précipi-

[1] Pind. olymp. 8, v. 90. — [2] Eustath. in iliad. 23, p. 1324, lin. 38. — [3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 267. — [4] Lucian. de calum. t. 3, p. 139. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr., t. 3, p. 273.

tant les bras levés sur leur ennemi prompt à les éviter, tombaient pesamment sur la terre, et se brisaient tout le corps; d'autres qui, épuisés et couverts de blessures mortelles, se soulevaient tout à coup et prenaient de nouvelles forces dans leur désespoir; d'autres enfin qu'on retirait du champ de bataille [1] n'ayant sur le visage aucun trait qu'on pût reconnaître, et ne donnant d'autres signes de vie que le sang qu'ils vomissaient à gros bouillons.

Je frémissais à la vue de ce spectacle; et mon âme s'ouvrait tout entière à la pitié quand je voyais de jeunes enfans faire l'apprentissage de tant de cruautés [2] : car on les appelait aux combats de la lutte et du ceste avant que d'appeler les hommes faits [3]. Cependant les Grecs se repaissaient avec plaisir de ces horreurs; ils animaient par leurs cris ces malheureux acharnés les uns contre les autres [4]; et les Grecs sont doux et humains! Certes les dieux nous ont accordé un pouvoir bien funeste et bien humiliant, celui de nous accoutumer à tout, et d'en venir au point de nous faire un jeu de la barbarie ainsi que du vice.

Les exercices cruels auxquels on élève ces en-

[1] Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 14. — [2] Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 395; lib. 6, cap. 1, p. 452. — [3] Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639. — [4] Fabr. agon. lib. 2, cap. 30.

fans les épuisent de si bonne heure, que, dans les listes des vainqueurs aux jeux olympiques, on en trouve à peine deux ou trois qui aient remporté le prix dans leur enfance et dans un âge plus avancé [1].

Dans les autres exercices, il est aisé de juger du succès : dans le pugilat, il faut que l'un des combattans avoue sa défaite. Tant qu'il lui reste un degré de force, il ne désespère pas de la victoire, parce qu'elle peut dépendre de ses efforts et de sa fermeté. On nous raconta qu'un athlète ayant eu les dents brisées par un coup terrible, prit le parti de les avaler; et que son rival, voyant son attaque sans effet, se crut perdu sans ressource, et se déclara vaincu [2].

Cet espoir fait qu'un athlète cache ses douleurs sous un air menaçant et une contenance fière; qu'il risque souvent de périr, qu'il périt en effet quelquefois [3], malgré l'attention du vainqueur, et la sévérité des lois qui défendent à ce dernier de tuer son adversaire, sous peine d'être privé de la couronne [4]. La plupart, en échappant à ce danger, restent estropiés toute leur vie, ou conservent des cicatrices qui les défigurent [5]. De là

[1] Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 453. — [2] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 19. — [3] Schol. Pind. olymp. 5, v. 34. — [4] Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474. — [5] Anthol. lib. 2, cap. 1. epigr. 1 et 2.

vient peut-être que cet exercice est le moins estimé de tous, et qu'il est presque entièrement abandonné aux gens du peuple [1].

Au reste ces hommes durs et féroces supportent plus facilement les coups et les blessures que la chaleur qui les accable [2] : car ces combats se donnent dans le canton de la Grèce, dans la saison de l'année, dans l'heure du jour où les feux du soleil sont si ardens, que les spectateurs ont de la peine à les soutenir [3].

Ce fut dans le moment qu'ils semblaient redoubler de violence que se donna le combat du pancrace, exercice composé de la lutte et du pugilat [4]; à cette différence près, que les athlètes, ne devant pas se saisir au corps, n'ont point les mains armées de gantelets, et portent des coups moins dangereux. L'action fut bientôt terminée : il était venu la veille un Sicyonien nommé Sostrate, célèbre par quantité de couronnes qu'il avait recueillies, et par les qualités qui les lui avaient procurées [5]. La plupart de ses rivaux furent écartés par sa présence [6]; les autres par ses premiers essais : car, dans ces préliminaires où

[1] Isocr. de bigis, t. 2, p. 437. — [2] Cicer. de clar. orat. cap. 69, t. 1, p. 394. — [3] Aristot. probl. 38, t. 2, p. 837. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 18. — [4] Aristot. de rhet. t. 2, p. 524. Plut. sympos. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 628. — [5] Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460. — [6] Philon. de eo quod deter. p. 160.

les athlètes préludent en se prenant par les mains, il serrait et tordait avec tant de violence les doigts de ses adversaires, qu'il décidait sur-le-champ la victoire en sa faveur.

Les athlètes dont j'ai fait mention ne s'étaient exercés que dans ce genre; ceux dont je vais parler s'exercent dans toutes les espèces de combats. En effet le pentathle comprend non-seulement la course à pied, la lutte, le pugilat et le pancrace, mais encore le saut, le jet du disque et celui du javelot [1].

Dans ce dernier exercice, il suffit de lancer le javelot, et de frapper au but proposé. Les disques ou palets sont des masses de métal ou de pierre de forme lenticulaire, c'est-à-dire rondes, et plus épaisses dans le milieu que vers les bords, très-lourdes, d'une surface très-polie, et par-là même très-difficiles à saisir [2]. On en conserve trois à Olympie, qu'on présente à chaque renouvellement des jeux [3], et dont l'un est percé d'un trou pour y passer une courroie [4]. L'athlète, placé sur une petite élévation [5] pratiquée dans le Stade, tient le palet avec sa main, ou par le moyen d'une courroie l'agite circulairement [6], et le lance

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 320. — [2] Id. ibid. p. 334. — [3] Pausan. lib. 6, cap. 19, p. 498. — [4] Eustath. in iliad. 8, p. 1591. — [5] Philostr. icon. lib. 1, cap. 24, p. 798. — [6] Homer. iliad. lib. 23, v. 840; odyss. lib. 8, v. 189.

de toutes ses forces : le palet vole dans les airs, tombe, et roule dans la lice. On marque l'endroit où il s'arrête; et c'est à le dépasser que tendent les efforts successifs des autres athlètes.

Il faut obtenir le même avantage dans le saut, exercice dont tous les mouvemens s'exécutent au son de la flûte [1]. Les athlètes tiennent dans leurs mains des contre-poids qui, dit-on, leur facilitent les moyens de franchir un plus grand espace [2]. Quelques-uns s'élancent au delà de cinquante pieds [3] [a].

Les athlètes qui disputent le prix du pantathle doivent, pour l'obtenir, triompher au moins dans les trois premiers combats auxquels ils s'engagent [4]. Quoiqu'ils ne puissent pas se mesurer en particulier avec les athlètes de chaque profession, ils sont néanmoins très-estimés [5], parce qu'en s'appliquant à donner au corps la force, la souplesse et la légèreté dont il est susceptible, ils remplissent tous les objets qu'on s'est proposés dans l'institution des jeux et de la gymnastique.

Le dernier jour des fêtes fut destiné à couron-

[1] Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 392; cap. 17, p. 421. — [2] Aristot. probl. 5, t. 2, p. 709; id. de animal. incess. cap. 3, t. 1, p. 734. Pausan. ibid. cap. 26, p. 446. Lucian. de gymnas. t. 2, p. 909. — [3] Eustath. in odyss. lib. 8, t. 3, p. 1591. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 213. — [a] Quarante-sept de nos pieds, plus deux pouces huit lignes. — [4] Plut. sympos. lib. 9, t. 2, p. 738. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 322.

ner les vainqueurs [1]. Cette cérémonie glorieuse pour eux se fit dans le bois sacré [2], et fut précédée par des sacrifices pompeux. Quand ils furent achevés, les vainqueurs, à la suite des présidens des jeux, se rendirent au théâtre, parés de riches habits [3], et tenant une palme à la main [4]. Ils marchaient dans l'ivresse de la joie [5], au son des flûtes [6], entourés d'un peuple immense dont les applaudissemens faisaient retentir les airs. On voyait ensuite paraître d'autres athlètes montés sur des chevaux et sur des chars. Leurs coursiers superbes se montraient avec toute la fierté de la victoire; ils étaient ornés de fleurs [7], et semblaient participer au triomphe.

Parvenus au théâtre, les présidens des jeux firent commencer l'hymne composé autrefois par le poëte Archiloque, et destiné à relever la gloire des vainqueurs et l'éclat de cette cérémonie [8]. Après que les spectateurs eurent joint à chaque reprise leurs voix à celles des musiciens, le héraut se leva, et annonça que Porus de Cyrène avait remporté le prix du Stade. Cet athlète se présenta

[1] Schol. Pind. in olymp. 3, v. 33; in olymp. 5, v. 14, p. 56. — [2] Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18. — [3] Lucian. in Demon. t. 2, p. 382. — [4] Plut. sympos. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 723. Vitruv. præfat. lib. 9, p. 173. — [5] Pind. olymp. 9, v. 6. — [6] Pausan. lib. 5, p. 392. — [7] Pind. olymp. 3, v, 10. — [8] Id. olymp. 9, v. 1. Schol. ibid.

devant le chef des présidens [1], qui lui mit sur la tête une couronne d'olivier sauvage, cueillie, comme toutes celles qu'on distribue à Olympie, sur un arbre qui est derrière le temple de Jupiter [2], et qui est devenu par sa destination l'objet de la vénération publique. Aussitôt toutes ces expressions de joie et d'admiration dont on l'avait honoré dans le moment de sa victoire se renouvelèrent avec tant de force et de profusion, que Porus me parut au comble de la gloire [3]. C'est en effet à cette hauteur que tous les assistans le voyaient placé; et je n'étais plus surpris des épreuves laborieuses auxquelles se soumettent les athlètes, ni des effets extraordinaires que ce concert de louanges a produits plus d'une fois. On nous disait à cette occasion que le sage Chilon expira de joie en embrassant son fils qui venait de remporter la victoire [4], et que l'assemblée des jeux olympiques se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Dans le siècle dernier, ajoutait-on, nos pères furent témoins d'une scène encore plus intéressante.

Diagoras de Rhodes, qui avait rehaussé l'éclat de sa naissance par une victoire remportée dans nos jeux [5], amena dans ces lieux deux de ses

[1] Pind. olymp. 3, v. 21. — [2] Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414. — [3] Pind. ibid. v. 77. Schol. ibid. — [4] Diog. Laert. lib. 1, cap. 72. Plin. lib. 7, cap. 32, t. 1, p. 394. — [5] Pind. olymp. 7.

enfans qui concoururent, et méritèrent la couronne [1]. A peine l'eurent-ils reçue, qu'ils la posèrent sur la tête de leur père; et, le prenant sur leurs épaules, le menèrent en triomphe au milieu des spectateurs, qui le félicitaient en jetant des fleurs sur lui, et dont quelques-uns lui disaient : Mourez, Diagoras, car vous n'avez plus rien à désirer [2]. Le vieillard, ne pouvant suffire à son bonheur, expira aux yeux de l'assemblée attendrie de ce spectacle, baigné des pleurs de ses enfans qui le pressaient entre leurs bras [3].

Ces éloges donnés aux vainqueurs sont quelquefois troublés ou plutôt honorés par les fureurs de l'envie. Aux acclamations publiques j'entendis quelquefois se mêler des sifflemens de la part de plusieurs particuliers nés dans les villes ennemies de celles qui avaient donné le jour aux vainqueurs [4].

A ces traits de jalousie, je vis succéder des traits non moins frappans d'adulation ou de générosité. Quelques-uns de ceux qui avaient remporté le prix à la course des chevaux et des chars faisaient proclamer à leur place des personnes dont ils voulaient se ménager la faveur ou conserver

[1] Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469. — [2] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 46, t. 2, p. 272. Plut. in Pelop. t. 1, p. 297. — [3] Aul. Gell. lib. 3, cap. 15. — [4] Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230.

l'amitié [1]. Les athlètes qui triomphent dans les autres combats, ne pouvant se substituer personne, ont aussi des ressources pour satisfaire leur avarice; ils se disent, au moment de la proclamation, originaires d'une ville de laquelle ils ont reçu des présens [2], et risquent ainsi d'être exilés de leur patrie, dont ils ont sacrifié la gloire [3]. Le roi Denys, qui trouvait plus facile d'illustrer sa capitale que de la rendre heureuse, envoya plus d'une fois des agens à Olympie pour engager les vainqueurs des jeux à se déclarer Syracusains [4]; mais, comme l'honneur ne s'acquiert pas à prix d'argent, ce fut une égale honte pour lui d'avoir corrompu les uns et de n'avoir pu corrompre les autres.

La voie de séduction est souvent employée pour écarter un concurrent redoutable, pour l'engager à céder la victoire en ménageant ses forces [5]; pour tenter l'intégrité des juges; mais les athlètes convaincus de ces manœuvres sont fouettés avec des verges [6], ou condamnés à de fortes amendes. On voit ici plusieurs statues de Jupiter en bronze construites des sommes provenues de ces amendes. Les inscriptions dont

[1] Herod. lib. 6, cap. 103. — [2] Pausan. lib. 6, p. 459 et 481. — [3] Id. ibid. p. 497. — [4] Id. ibid. p. 455. — [5] Id. lib. 5, cap. 21, p. 430 et 434. — [6] Thucyd. lib. 5, cap. 50. Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 454. Philostr. vit. Apoll. lib. 5, cap. 7, p. 192.

elles sont accompagnées éternisent la nature du délit et le nom des coupables [1].

Le jour même du couronnement, les vainqueurs offrirent des sacrifices en actions de grâces [2]. Ils furent inscrits dans les registres publics des Éléens [3], et magnifiquement traités dans une des salles du Prytanée [4]. Les jours suivans, ils donnèrent eux-mêmes des repas dont la musique et la danse augmentèrent les agrémens [5]. La poésie fut ensuite chargée d'immortaliser leurs noms; et la sculpture, de les représenter sur le marbre ou sur l'airain, quelques-uns dans la même attitude où ils avaient remporté la victoire [6].

Suivant l'ancien usage, ces hommes, déjà comblés d'honneur sur le champ de bataille, rentrent dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe [7], précédés et suivis d'un cortége nombreux, vêtus d'une robe teinte en pourpre [8], quelquefois sur un char à deux ou à quatre chevaux [9], et par une brèche pratiquée dans le mur

[1] Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 430. — [2] Schol. Pind. in olymp. 5, p. 56. — [3] Pausan. ibid. p. 432 et 466. — [4] Id. ibid. cap. 15, p. 416. — [5] Pind. olymp. 9, v. 6; olymp. 10, v. 92. Schol. p. 116. Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196. — [6] Pausan. ibid. cap. 27, p. 450; lib. 6, cap. 13, p. 483. Nep. in Chabr. cap. 12. Fabr. agon. lib. 2, cap. 20. — [7] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 1, p. 274. — [8] Aristoph. in nub. v. 70. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 74. — [9] Vitruv. præfat. lib. 9, p. 173. Diod. lib. 13, p. 204.

de la ville[1]. On cite encore l'exemple d'un citoyen d'Agrigente en Sicile, nommé Exénète[2], qui parut dans cette ville sur un char magnifique, et accompagné de quantité d'autres chars, parmi lesquels on en distinguait trois cents attelés de chevaux blancs.

En certains endroits, le trésor public leur fournit une subsistance honnête[3]; en d'autres, ils sont exempts de toute charge : à Lacédémone, ils ont l'honneur, dans un jour de bataille, de combattre auprès du roi[4] : presque partout ils ont la préséance à la représentation des jeux[5]; et le titre de vainqueur olympique ajouté à leur nom leur concilie une estime et des égards qui font le bonheur de leur vie[6].

Quelques-uns font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent sur les chevaux qui les leur ont procurées; ils leur ménagent une vieillesse heureuse; ils leur accordent une sépulture honorable[7]; et quelquefois même ils élèvent des pyramides sur leurs tombeaux[8].

[1] Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639. — [2] Diod. ibid. — [3] Timocl. ap. Athen. lib. 6, cap. 8, p. 237. Diog. Laert. in Solon. lib. 1, § 55. Plut. in Aristid. t. 1, p. 335. — [4] Plut. in Lycurg. t. 1, p. 53. Id. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639. — [5] Xenophan. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 414. — [6] Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 465 et 466. — [7] Herodot. lib. 6, cap. 103. Plut. in Caton. t. 1, p. 339. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 10. — [8] Plin. lib. 8, cap. 42.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

NOTES.

NOTE I, CHAP. XXVI.

Sur les Jeux auxquels on exerçait les enfans. (*Page* 24.)

Ces jeux servaient à graver dans leur mémoire le calcul de certaines permutations : ils apprenaient, par exemple, que 3 nombres, 3 lettres, pouvaient se combiner de 6 façons différentes; 4, de 24 façons; 5, de 120; 6, de 720, et ainsi de suite, en multipliant la somme des combinaisons données par le nombre suivant.

NOTE II, IBID.

Sur la lettre d'Isocrate à Démonicus. (*Page* 31.)

Quelques savans critiques ont prétendu que cette lettre n'était pas d'Isocrate; mais leur opinion n'est fondée que sur de légères conjectures. *Voyez* Fabricius [1], et les Mémoires de l'académie des belles lettres [2].

NOTE III, IBID.

Sur le Mot Νους, ENTENDEMENT, INTELLIGENCE. (*Page* 36.)

Il paraît que, dans l'origine, ce mot désignait la vue. Dans Homère, le mot νοω signifie quelquefois *je vois* [3]. La même signification s'est conservée dans le mot πρόνοια, que les Latins ont rendu par *provisio*, *providentia*. C'est ce qui fait

[1] Bibl. græc. t. 1, p. 902. — [2] Tome 12, hist. p. 183. — [3] Iliad. lib. 3, v. 21, 30, etc.

dire à Aristote que l'intelligence, νοῦς, est dans l'âme ce que la vue est dans l'œil [1].

NOTE IV, CHAP. XXVI.

Sur les mots Sagesse et prudence. (*Page* 37.)

Xénophon, d'après Socrate [2], donne le nom de *sagesse* à la vertu qu'Aristote appelle ici *prudence*. Platon lui donne aussi quelquefois la même acception [3]. Archytas, avant eux, avait dit que la prudence est la science des biens qui conviennent à l'homme [4].

NOTE V, IBID.

Sur la Conformité de plusieurs points de doctrine entre l'école d'Athènes et celle de Pythagore. (*Page* 40.)

Aristote [5] dit que Platon avait emprunté des Pythagoriciens une partie de sa doctrine sur les principes. C'est d'après eux aussi qu'Aristote avait composé cette échelle ingénieuse qui plaçait chaque vertu entre deux vices, dont l'un pèche par défaut, et l'autre par excès. *Voyez* ce que dit Théagès [6].

Le tableau que je présente dans ce chapitre est composé d'une partie de l'échelle d'Aristote [7], et de quelques définitions répandues dans ses trois Traités de Morale, l'un adressé à Nicomaque, le second appelé les grandes Morales, le troisième adressé à Eudème. Une étude réfléchie de ces traités peut donner la véritable acception des mots employés par les Péripatéticiens pour désigner les vertus et les vices; mais je ne prétends pas l'avoir bien fixée en français, quand

[1] Topic. lib. 1, cap. 17, t. 1. p. 192. — [2] Memor. lib. 3, p. 778. — [3] In Euthyd. t. 1, p. 281. — [4] Stob. lib. 1, p. 15. — [5] Metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 847. — [6] Ap. Stob. serm. 1, p. 9. — [7] Eudem. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 206.

je vois ces mêmes mots pris en différens sens par les autres sectes philosophiques, et surtout par celle du Portique.

NOTE VI, CHAP. XXVI.

Sur une Expression des Pythagoriciens. (*Page* 49.)

Ces philosophes, ayant observé que tout ce qui tombe sous les sens suppose génération, accroissement et destruction, ont dit que toutes choses ont un commencement, un milieu et une fin[1]; en conséquence Archytas avait dit, avant Platon, que le sage, marchant par la voie droite, parvient à Dieu, qui est le principe, le milieu et la fin de tout ce qui se fait avec justice[2].

NOTE VII, CHAP. XXVII.

Sur la Corde nommée PROSLAMBANOMÈNE. (*Page* 65.)

J'ai choisi pour premier degré de cette échelle le *si*, et non la proslambanomène *la*, comme ont fait les écrivains postérieurs à l'époque de ces entretiens. Le silence de Platon, d'Aristote et d'Aristoxène, me persuade que, de leur temps, la proslambanomène n'était pas encore introduite dans le système musical.

NOTE VIII, IBID.

Sur le Nombre des tétracordes introduits dans la lyre. (*Page* 72.)

Aristoxène parle des cinq tétracordes qui formaient de son temps le grand système des Grecs. Il m'a paru que, du

[1] Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 431. Serv. in Virg. eclog. 8, v. 75. — [2] Lib. de sapient. in opusc. mythol. p. 734.

temps de Platon et d'Aristote, ce système était moins étendu; mais comme Aristoxène était disciple d'Aristote, j'ai cru pouvoir avancer que cette multiplicité de tétracordes commençait à s'introduire du temps de ce dernier.

NOTE IX, CHAP. XXVII.

Sur le Nombre des notes de l'ancienne musique. (*Page* 78.)

M. Burette[1] prétend que les anciens avaient seize cent vingt notes, tant pour la tablature des voix que pour celle des instrumens. Il ajoute qu'après quelques années on pouvait à peine chanter ou solfier sur tous les tons et dans tous les genres, en s'accompagnant de la lyre. M. Rousseau[2] et M. Duclos[3] ont dit la même chose, d'après M. Burette.

Ce dernier n'a pas donné son calcul; mais on voit comment il a opéré. Il part du temps où la musique avait 15 modes. Dans chaque mode, chacune des 18 cordes de la lyre était affectée de deux notes, l'une pour la voix, l'autre pour l'instrument, ce qui faisait pour chaque mode 36 notes: or il y avait 15 modes; il faut donc multiplier 36 par 15, et l'on a 540. Chaque mode, suivant qu'il était exécuté dans l'un des trois genres, avait des notes différentes. Il faut donc multiplier encore 540 par 3, ce qui donne en effet 1620.

M. Burette ne s'est pas rappelé que, dans une lyre de 18 cordes, 8 de ces cordes étaient stables, et par conséquent affectées des mêmes signes, sur quelque genre qu'on voulût monter la lyre.

Il m'a paru que toutes les notes employées dans les trois genres de chaque mode montaient au nombre de 33 pour les voix, et autant pour les instrumens, en tout 66. Multiplions

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 182. — [2] Dict. de mus. à l'art. Notes. — [3] Mém. de l'acad. t. 21, p. 203.

à présent le nombre des notes par celui des modes, c'est-à-dire 66 par 15; au lieu de 1620 notes que supposait M. Burette, nous n'en aurons que 990, dont 495 pour les voix, et autant pour les instrumens.

Malgré cette réduction, on sera d'abord effrayé de cette quantité de signes autrefois employés dans la musique, et l'on ne se souviendra pas que nous en avons un très-grand nombre nous-mêmes, puisque nos clefs, nos dièses et nos bémols changent la valeur d'une note posée sur chaque ligne et dans chaque intervalle. Les Grecs en avaient plus que nous : leur tablature exigeait donc plus d'étude que la nôtre. Mais je suis bien éloigné de croire, avec M. Burette, qu'il fallût des années entières pour s'y familiariser.

NOTE X, CHAP. XXVII.

Sur les Harmonies dorienne et phrygienne. (*Page* 90.)

On ne s'accorde pas tout-à-fait sur le caractère de l'harmonie phrygienne. Suivant Platon, plus tranquille que la dorienne, elle inspirait la modération, et convenait à un homme qui invoque les dieux[1]. Suivant Aristote, elle était turbulente et propre à l'enthousiasme[2]. Il cite[3] les airs d'Olympe, qui remplissaient l'âme d'une fureur divine. Cependant Olympe avait composé sur ce mode un nome pour la sage Minerve[4]. Hyagnis, plus ancien qu'Olympe, auteur de plusieurs hymnes sacrés, y avait employé l'harmonie phrygienne[5].

[1] De rep. lib. 3, t. 2, p. 399. — [2] Ibid. lib. 8, t. 2, p. 459. — [3] Ibid. p. 455. — [4] Plut. de mus. t. 2, p. 1143. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 257.

NOTE XI, CHAP. XXVII.

Sur le Caractère de la Musique dans son origine. (*Page* 91.)

Plutarque dit que les musiciens de son temps feraient de vains efforts pour imiter la manière d'Olympe. Le célèbre Tartini s'exprime dans les mêmes termes, lorsqu'il parle des anciens chants d'église : *Bisogna*, dit-il, *confessar certamente esservene qualcheduna (cantilena) talmente piena di gravità, maestà, e dolcezzà congiunta a somma simplicità musicale, che noi moderni duraremmo fatica molta per produrne di eguali*[1].

NOTE XII, IBID.

Sur une Expression singulière de Platon. (*Page* 99.)

Pour justifier cette expression, il faut se rappeler l'extrême licence qui, du temps de Platon, régnait dans la plupart des républiques de la Grèce. Après avoir altéré les institutions dont elle ignorait l'objet, elle détruisit par des entreprises successives les liens les plus sacrés du corps politique. On commença par varier les chants consacrés aux cultes des Dieux ; on finit par se jouer des sermens faits en leur présence[2]. A l'aspect de la corruption générale, quelques philosophes ne craignirent pas d'avancer que, dans un état qui se conduit encore plus par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce qu'elles en entraînent bientôt de plus grandes : aussi n'est-ce pas à la musique seule qu'ils ordonnèrent de ne pas toucher ; la défense devait s'étendre aux jeux, aux spectacles, aux exercices du gymnase, etc.[3]. Au reste, ces idées avaient été

[1] Tartin. tratt. di mus. p. 144. — [2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 701. — [3] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 424 ; de leg. t. 2, lib. 7, p. 797.

empruntées des Égyptiens. Ce peuple, ou plutôt ceux qui le gouvernaient, jaloux de maintenir leur autorité, ne conçurent pas d'autre moyen, pour réprimer l'inquiétude des esprits, que de les arrêter dans leurs premiers écarts; de là ces lois qui défendaient aux artistes de prendre le moindre essor, et les obligeaient à copier servilement ceux qui les avaient précédés[1].

NOTE XIII, CHAP. XXVII.

Sur les Effets de la Musique. (*Page* 104.)

Voici une remarque de Tartini[2] : « La musique n'est plus « que l'art de combiner des sons; il ne lui reste que sa partie « matérielle, absolument dépouillée de l'esprit dont elle était « autrefois animée : en secouant les règles qui dirigeaient son « action sur un seul point, elle ne l'a portée que sur des « généralités. Si elle me donne des impressions de joie ou « de douleur, elles sont vagues et incertaines. Or l'effet de « l'art n'est entier que lorsqu'il est particulier et individuel. »

NOTE XIV, CHAP. XXXI.

Sur le Commencement du Cycle de Méton. (*Page* 188.)

Le jour où Méton observa le solstice d'été concourut avec le 27 juin de notre année julienne, et celui où il commença son nouveau cycle, avec le 16 juillet[3].

Les 19 années solaires de Méton renfermaient 6940 jours[4].

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 656. — [2] Tartin. trattat. di mus. p. 141 et 145. — [3] Scaliger. de emend. temp. lib. 2, p. 77. Petav. de doct. temp. t. 1, p. 63; et var. dissert. lib. 6, cap. 10, t. 3, p. 131. Ricciol. Almag. t. 1, p. 242. Fréret, Mém. de l'acad. des bell. lettr. hist. t. 18, p. 144. Dodwel, etc. — [4] Censor. cap. 18.

Les 19 années lunaires, accompagnées de leurs 7 mois intercalaires, forment 235 lunaisons, qui, à raison de 30 jours chacune, donnent 7050 jours : elles seraient donc plus longues que les premières de 110 jours. Pour les égaliser, Méton réduisit à 29 jours chacune 110 lunaisons, et il resta 6940 jours pour les 19 années lunaires [1].

NOTE XV, CHAP. XXXI.

Sur la Longueur de l'année, tant solaire que lunaire, déterminée par Méton. (*Page* 192.)

Les cinq dix-neuvièmes parties d'un jour font 6 heures 18 minutes 56 secondes 50 tierces, etc. Ainsi l'année solaire était, suivant Méton, de 365 jours 6 h 18' 56" 50''' [2]; elle est, suivant les astronomes modernes, de 365 jours 5 h 48' 43" ou 45''' [3]. Différence de l'année de Méton à la nôtre, 30 minutes et environ 12 secondes.

La révolution synodique de la lune était, suivant Méton, de 29 jours 12 h 45' 57" 26''', etc. [4]; elle est, suivant les observations modernes, de 29 jours 12 h 44' 3" 10''', etc. [5]. L'année lunaire était, suivant Méton, de 354 jours 9 h 11' 29" 21'''; elle était plus courte que la solaire de 10 jours 21 h 7' 27" 29''' [6].

NOTE XVI, IBID.

Sur les Cadrans des anciens. (*Page* 194.)

On peut se faire une idée de ces sortes de cadrans par l'exemple suivant. Palladius Rutilius, qui vivait vers le cin-

[1] Gemin. ap. Petav. t. 3, p. 23. — [2] Petav. de doctr. temp. t. 1, p. 62. Ricciol. Almag. lib. 4, p. 242. — [3] Lalande, astron. t. 1, p. 35. Bailly, hist. de l'astron. anc. p. 448. — [4] Petav. de doctr. temp. t. 1, p. 62. — [5] Lalande, ibid. t. 2, p. 291. — [6] Petav. ibid.

quième siècle après J. C. et qui nous a laissé un traité sur l'agriculture, a mis à la fin de chaque mois une table où l'on voit la correspondance des divisions du jour aux différentes longueurs de l'ombre du gnomon[1]. Il faut observer, 1° que cette correspondance est la même dans les mois également éloignés du solstice, dans janvier et décembre, février et novembre, etc; 2.° que la longueur de l'ombre est la même pour les heures également éloignées du point de midi. Voici la table de janvier.

Heures. . .	I.	et	XI.	Pieds.	29.
H.	II.	et	X.	P.	19.
H.	III.	et	IX.	P.	15.
H.	IV.	et	VIII.	P.	12.
H.	V.	et	VII.	P.	10.
H.	VI.		. . . . .	P.	9.

Ce cadran paraît avoir été dressé pour le climat de Rome. Les passages que j'ai cités dans le texte prouvent qu'on en avait construit de semblables pour le climat d'Athènes. Au reste, on peut consulter, sur les horloges des anciens, les savans qui en ont fait l'objet de leurs recherches [2].

NOTE XVII, CHAP. XXXIII.

Sur les Voyages de Platon en Sicile. (*Page* 220.)

Platon fit trois voyages en Sicile : le premier, sous le règne de Denys-l'Ancien; les deux autres, sous celui de Denys-le-Jeune, qui monta sur le trône l'an 367 avant J. C.

Le premier est de l'an 389 avant la même ère, puisque, d'un côté, Platon lui-même dit qu'il avait alors quarante

[1] Pallad. ap. script. rei rust. t. 2, p. 905. — [2] Salmas. exercit. in Solin. t. 1, p. 632. Casaub. in Athen. lib. 6, cap. 10; et lib. 9, cap. 17. Petav. var. dissert. t. 3, lib. 7, cap. 8.

ans [1], et qu'il est prouvé d'ailleurs qu'il était né l'an 429 avant J. C. [2].

La date des deux autres voyages n'a été fixée que d'après un faux calcul par le P. Corsini, le seul peut-être des savans modernes qui se soit occupé de cet objet. Les faits suivans suffiront pour éclaircir ce point de chronologie.

Platon s'était rendu en Sicile dans le dessein de ménager une réconciliation entre Dion et le roi de Syracuse. Il y passa douze à quinze mois; et ayant, à son retour, trouvé Dion aux jeux olympiques, il l'instruisit du mauvais succès de sa négociation. Ainsi, que l'on détermine l'année où se sont célébrés ces jeux, et l'on aura l'époque du dernier voyage de Platon. On pourrait hésiter entre les jeux donnés aux olympiades 304, 305 et 306, c'est-à-dire entre les années 364, 360 et 356 avant J. C.; mais la remarque suivante ôte la liberté du choix.

Dans les premiers mois du séjour de Platon à Syracuse, on y fut témoin d'une éclipse de soleil [3]. Après son entretien avec Dion, ce dernier se détermina à tenter une expédition en Sicile; et, pendant qu'il faisait son embarquement à Zacynthe, il arriva, au plus fort de l'été, une éclipse de lune qui effraya les troupes [4]. Il faut donc que l'année olympique dont il s'agit ait été, 1° précédée d'une éclipse de soleil, arrivée environ un an auparavant, et visible à Syracuse; 2° qu'elle ait été suivie, un, deux et même trois ans après, d'une éclipse de lune arrivée dans les plus fortes chaleurs de l'été, et visible à Zacynthe: or, le 12 mai 361 avant J. C., à quatre heures du soir, il y eut une éclipse de soleil visible à Syracuse, et, le 9 août de l'an 357 avant J. C., une éclipse

[1] Plat. epist. t. 3, p. 324. — [2] Corsin. dissert. de natal. die. Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 97. — [3] Plut. in Dion. t. 1, p. 966. — [4] Id. ibid. p. 968.

de lune visible à Zacynthe : il suit de là que le troisième voyage de Platon est du printemps de l'an 361, et l'expédition de Dion, du mois d'août de l'an 357. Et comme il paraît par les lettres de Platon [1] qu'il ne s'est écoulé que deux ou trois ans entre la fin de son second voyage et le commencement du troisième, on peut placer le second à l'an 364 avant J. C.

J'ai été conduit à ce résultat par une table d'éclipses que je dois aux bontés de M. de Lalande, et qui contient toutes les éclipses de soleil et de lune, les unes visibles à Syracuse, les autres à Zacynthe, depuis l'avénement du jeune Denys au trône en 367, jusqu'à l'année 350 avant J. C. On y voit clairement que toute autre année olympique que celle de 360 serait insuffisante pour remplir les conditions du problème. On y voit encore une erreur de chronologie du P. Corsini, qui se perpétuerait aisément à la faveur de son nom, si l'on n'avait soin de la relever.

Ce savant prétend, comme je le prétends aussi, que Platon rendit compte de son dernier voyage à Dion, aux jeux olympiques de l'année 360. Mais il part d'une fausse supposition; car, en plaçant au 9 du mois d'août de cette année l'éclipse de lune arrivée en l'année 357, il fixe à l'année 360, et à peu de jours de distance, l'expédition de Dion et son entretien avec Platon aux jeux olympiques [2]. Ce n'est pas ici le lieu de détruire les conséquences qu'il tire du faux calcul qu'il a fait ou qu'on lui a donné de cette éclipse : il faut s'en tenir à des faits certains. L'éclipse de lune du 9 août est certainement de l'année 357; donc le départ de Dion pour la Sicile est du mois d'août de l'année 357. Il avait eu un entretien avec Platon aux dernières fêtes d'Olympie; donc

[1] Plat. t. 3, epist. 3, p. 317; epist. 7, p. 338. — [2] Corsin. dissert. de nat. die. Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 114.

Platon, au retour de son troisième voyage, se trouva aux jeux olympiques de l'année 360. Je pourrais montrer que l'éclipse justifie en cette occasion la chronologie de Diodore de Sicile [1]; mais il est temps de finir cette note.

NOTE XVIII, CHAP. XXXIV.

Sur les Noms des Muses. (*Page* 257.)

ERATO signifie *l'Aimable;* Uranie, *la Céleste;* Calliope peut désigner *l'élégance du langage;* Euterpe, *celle qui plaît;* Thalie, *la joie vive, et surtout celle qui règne dans les festins;* Melpomène, *celle qui se plaît aux chants;* Polymnie, *la multiplicité des chants;* Terpsichore, *celle qui se plaît à la danse;* Clio, *la gloire.*

NOTE XIX, IBID.

Sur les issues secrètes de l'antre de Trophonius. (*Page* 259.)

PEU de temps après le voyage d'Anacharsis à Lébadée, un des suivans du roi Démétrius vint consulter cet oracle. Les prêtres se défièrent de ses intentions. On le vit entrer dans la caverne, et on ne l'en vit pas sortir. Quelques jours après son corps fut jeté hors de l'antre, par une issue différente de celle par où l'on entrait communément [2].

NOTE XX, IBID.

Sur l'Enceinte de la ville de Thèbes. (*Page* 267.)

DANS la description en vers de l'état de la Grèce par Dicéarque [3], il est dit que l'enceinte de la ville de Thèbes était

[1] Diod. lib. 16, p. 413. — [2] Pausan. lib. 9, cap. 39, p. 792. — [3] Ap. geogr. min. t. 2, p. 7, v. 94 et 95.

de 43 stades, c'est-à-dire d'une lieue et 1563 toises. Dans la description en prose du même auteur (pag. 14), il est dit qu'elle était de 70 stades, c'est-à-dire 2 lieues 1615 toises. On a supposé dans ce dernier texte une faute de copiste. On pourrait également supposer que l'auteur parle, dans le premier passage, de l'enceinte de la ville basse, et que, dans le second, il comprend dans son calcul la citadelle.

Dicéarque ne parle point de la Thèbes détruite par Alexandre, celle dont il s'agit dans cet ouvrage. Mais, comme Pausanias [1] assure que Cassandre, en la rétablissant, avait fait relever les anciens murs, il paraît que l'ancienne et la nouvelle ville avaient la même enceinte.

NOTE XXI, CHAP. XXXIV.

Sur le Nombre des habitans de Thèbes. (*Page* 269.)

On ne peut avoir que des approximations sur le nombre des habitans de Thèbes. Quand cette ville fut prise par Alexandre, il y périt plus de six mille personnes, et plus de trente mille furent vendues comme esclaves. On épargna les prêtres, et ceux qui avaient eu des liaisons d'hospitalité ou d'intérêt avec Alexandre, ou avec son père Philippe. Plusieurs citoyens prirent sans doute la fuite [2]. On peut présumer en conséquence que le nombre des habitans de Thèbes et de son district pouvait monter à cinquante mille personnes de tout sexe et de tout âge, sans y comprendre les esclaves. M. le baron de Sainte-Croix regarde ce récit comme exagéré [3]. J'ose n'être pas de son avis.

[1] Lib. 9, cap. 7, p. 725. — [2] Diod. lib. 17, p. 497. Plut. in Alex. t. 1, p. 670. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 7. — [3] Exam. crit. des hist. d'Alex. p. 46.

NOTE XXII, CHAP. XXXV.

Sur les Nations qui envoyaient des députés à la diète des Amphictyons. (*Page* 294.)

Les auteurs anciens varient sur les peuples qui envoyaient des députés à la diète générale. Eschine, que j'ai cité au bas du texte, et dont le témoignage est, du moins pour son temps, préférable à tous les autres, puisqu'il avait été lui-même député, nomme les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens, les Phthiotes, les Maliens, les Phocéens. Les copistes ont omis le douzième, et les critiques supposent que ce sont les Dolopes.

NOTE XXIII, IBID.

Sur la Hauteur du mont Olympe. (*Page* 326.)

Plutarque [1] rapporte une ancienne inscription, par laquelle il paraît que Xénagoras avait trouvé la hauteur de l'Olympe de 10 stades 1 plèthre moins 4 pieds. Le plèthre, suivant Suidas, était la sixième partie du stade, par conséquent de 15 toises 4 pieds 6 pouces. Otez les quatre pieds et les six pouces; reste 15 toises, qui, ajoutées aux 945 que donnent les 10 stades, font 960 toises pour la hauteur de l'Olympe. M. Bernouilli l'a trouvée de 1017 toises [2].

NOTE XXIV, CHAP. XXXVI.

Sur la Fontaine brûlante de Dodone. (*Page* 343.)

On racontait à peu près la même chose de la fontaine brûlante située à trois lieues de Grenoble, et regardée, pendant

[1] In Paul. Æmil. t. 1, p. 263.— [2] Buffon, époq. de la nat. p. 303.

long-temps comme une des sept merveilles du Dauphiné. Mais le prodige a disparu dès qu'on a pris la peine d'en examiner la cause [1].

NOTE XXV, CHAP. XXXVII.

Sur Dédale de Sicyone. (*Page* 393.)

Les anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes, auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers, la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts de vaisseaux, etc. En Crète, on montrait de lui un labyrinthe; en Sicile, une citadelle et des thermes; en Sardaigne, de grands édifices; partout, un grand nombre de statues [2]. Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et ce fut lui qui ouvrit leurs paupières, et détacha leurs pieds et leurs mains [3]. C'est ce Dédale enfin qui fit mouvoir et marcher des figures de bois au moyen du mercure, ou par des ressorts cachés dans leur sein [4]. Il faut observer qu'on le disait contemporain de Minos, et que la plupart des découvertes dont on lui fait honneur sont attribuées par d'autres écrivains à des artistes qui vécurent long-temps après lui.

En rapprochant les notions que fournissent les auteurs et les monumens, il m'a paru que la peinture et la sculpture

[1] Mém. de l'acad. des sciences, année 1699, p. 23. Hist. crit. des pratiq. superst. t. 1, p. 44. — [2] Diod. lib. 4, p. 235 et 276. Plin. lib. 7, cap. 56, p. 414. Pausan. lib. 9, p. 40, cap. 793. — [3] Diod. ibid. p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in Δαιδαλ. — [4] Plat. in Men. t. 2, p. 97. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 622. Id. de rep. lib. 1, cap. 4, t. 1, p. 299. Scalig. animadv. in Euseb. p. 45.

n'ont commencé à prendre leur essor parmi les Grecs que dans les deux siècles dont l'un a précédé et l'autre suivi la première des olympiades, fixée à l'an 776 avant J. C. Tel avait été, par rapport à la peinture, le résultat des recherches de M. de La Nauze [1].

J'ai cru, en conséquence, devoir rapporter les changemens opérés dans la forme des anciennes statues à ce Dédale de Sicyone, dont il est souvent fait mention dans Pausanias [2], et qui a vécu dans l'intervalle de temps écoulé depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600 avant J. C. Voici des témoignages favorables à cette opinion.

Quelques-uns, dit Pausanias [3], donnaient à Dédale pour disciples, Dipænus et Scyllis, que Pline [4] place avant le règne de Cyrus, et vers la cinquantième olympiade, qui commença l'an 580 avant J. C.; ce qui ferait remonter l'époque de Dédale vers l'an 610 avant la même ère.

Aristote, cité par Pline [5], prétendait qu'Euchir, parent de Dédale, avait été le premier auteur de la peinture parmi les Grecs. Si cet Euchir est le même qui s'était appliqué à la plastique, et qui accompagna Démarate de Corinthe en Italie [6], ce nouveau synchronisme confirmera la date précédente : car Démarate était père de Tarquin-l'Ancien, qui monta sur le trône de Rome vers l'an 614 avant J. C.

Enfin Athénagore [7], après avoir parlé de divers artistes de Corinthe et de Sicyone qui vécurent après Hésiode et Homère, ajoute : « Après eux parurent Dédale et Théodore, « qui étaient de Milet, auteurs de la statuaire et de la plas- « tique. »

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 25, p. 267. — [2] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 457; lib. 10, cap. 9, p. 819. — [3] Lib. 2, cap. 15, p. 143. — [4] Lib. 36, cap. 4, p. 724. — [5] Lib. 7, p. 417. — [6] Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710. — [7] Apolog. p. 128.

Je ne nie pas l'existence d'un Dédale très-ancien. Je dis seulement que les premiers progrès de la sculpture doivent être attribués à celui de Sicyone.

NOTE XXVI, CHAP. XXXVIII.

Sur les Ornemens du trône de Jupiter à Olympie. (*Page* 417.)

On pourrait présumer que ces trente-sept figures étaient en ronde-bosse, et avaient été placées sur les traverses du trône. On pourrait aussi disposer autrement que je ne l'ai fait les sujets représentés sur chacun des pieds. La description de Pausanias est très-succincte et très-vague. En cherchant à l'éclaircir, on court le risque de s'égarer; en se bornant à la traduire littéralement, celui de ne pas se faire entendre.

NOTE XXVII, IBID.

Sur l'ordre des combats qu'on donnait aux Jeux Olympiques. (*Page* 431.)

Cet ordre a varié, parce qu'on a souvent augmenté ou diminué le nombre des combats, et que des raisons de convenance ont souvent entraîné des changemens. Celui que je leur assigne ici n'est point conforme aux témoignages de Xénophon [1] et de Pausanias [2]. Mais ces auteurs, qui ne sont pas tout-à-fait d'accord entre eux, ne parlent que de trois ou quatre combats, et nous n'avons aucunes lumières sur la disposition des autres. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir ne m'attacher qu'à la clarté. J'ai parlé d'abord des différentes courses, soit des hommes, soit des chevaux et des chars, et

[1] Hist. græc. lib. 7, p. 638. — [2] Lib. 5, p. 396.

ensuite des combats qui se livraient dans un espace circonscrit, tels que la lutte, le pugilat, etc. Cet arrangement est à peu près le même que celui que propose Platon dans son livre des lois [1].

NOTE XXVIII, CHAP. XXXVIII.

Sur Polydamas. (*Page* 448.)

Pausanias et Suidas [2] font vivre cet athlète du temps de Darius Nothus, roi de Perse, environ soixante ans avant les jeux olympiques, où je suppose qu'il se présenta pour combattre. Mais, d'un autre côté, les habitans de Pellène soutenaient que Polydamas avait été vaincu aux jeux olympiques par un de leurs concitoyens, nommé Promachus, qui vivait du temps d'Alexandre [3]. Il est très-peu important d'éclaircir ce point de chronologie; mais j'ai dû annoncer la difficulté, afin qu'on ne me l'opposât pas.

[1] Lib. 8, t. 2, p. 833. — [2] Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 464. Suid. in Πολυδ. — [3] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

